LE DEVOIR

fais ce que dois

LUNDI, MARDI, MERCREDI: de 9H. à 5H.30
JEUDI, VENDREDI: DE 9H. à 9H.
SAMEDI: DE 9H. à 5H.

DUSSAULT
8955, BOUL. ST-LAURENT
MONTRÉAL TÉL.: 384-8760

57 ½ heures par semaine pour bouquiner

Vol. LXIX - No 79 | Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 8. | Montréal, jeudi 6 avril 1978 | Férie | 25 CENTS

Les sièges sociaux et la loi 101

Laurin réfute les craintes des milieux d'affaires

Le ministre d'État au développement culturel, M. Camille Laurin, et le président de l'Office de la langue française, M. Raymond Gosselin, ont tous deux démenti un article publié dans LE DEVOIR de mercredi sur le projet de règlement concernant les sièges sociaux.

"Il y aura, sinon un statut spécial pour les sièges sociaux, du moins un statut particulier", a promis hier M. Camille Laurin, ajoutant que "la loi elle-même prévoit des ententes particulières qui tiendront lieu de programme de francisation... Donc, d'ajouter encore le ministre hier à l'Assemblée nationale, en vertu de ces ententes, il ne sera pas nécessaire pour un siège social d'avoir le comité de francisation prévu pour les entreprises"; (On trouvera à la page 4 le texte de la déclaration de M. Laurin).

Pour sa part, le président de l'Office craint que le titre de l'article du DEVOIR ("Pas de statut spécial pour les sièges sociaux") ne jette une confusion regrettable dans l'esprit de nombre de chefs d'entreprises, d'autant que l'article 144 de la Charte de la langue française ne mentionne en aucune circonstance l'élaboration d'un statut spécial pour les sièges sociaux mais prévoit uniquement la définition de ce qu'est un siège social de même que l'élaboration de critères permettant de définir quels sièges sociaux peuvent se prévaloir des ententes particulières "prévues dans la loi 101.

L'article du DEVOIR se fondait pour sa part sur les appréhensions d'hommes d'affaires, ayant été consultés par l'Office de la langue française, et estimant qu'il régnait entre eux et l'Office un profond malentendu.

"Il n'y a pas de désaccord entre l'Office et les organismes qui ont été consultés, a déclaré hier M. Camille Laurin. Il y a eu des échanges préliminaires sur un texte, une ébauche de projet. Les échanges de vue ont été fructueux et les suggestions qui ont été faites au président de l'Office ont pris la forme de modifications au projet de règlement qui avait été ébauché".

Le seul point de l'article que le ministre d'Etat au développement culturel a confirmé c'est qu'effectivement, la suggestion de créer une "zone franche" dans le domaine linguistique, suggestion faite par le directeur des HEC, cette suggestion ne saurait s'appliquer en raison même du libellé de la Charte de la langue française.

À la fois le ministre et le président de l'Office ont réaffirmé hier qu'ils sont conscients des répercussions économiques de leurs positions et qu'ils veulent "respecter, dans un esprit de sain réalisme, les contraintes que peuvent connaître les sièges sociaux". Comme il l'a toujours déclaré depuis qu'il a pris ses fonctions, M. Gosselin a pour sa part déclaré que "le règlement et son contenu ne pourront jamais être utilisés par une entreprise comme prétexte pour déménager son siège social hors du Québec".

L'Office et le gouvernement ont déclaré hier ne pouvoir en dire plus sur leur projet puisqu'ils veulent respecter les procédures prévues dans la loi 101, à savoir l'examen du projet de règlement au Conseil de la langue française et au Cabinet.

Enfin il a été permis d'apprendre, du communiqué émis hier par l'Office, que la période de 60 jours, qui séparera la première publication du règlement dans la Gazette officielle de son adoption finale, "doit être considérée comme la véritable

Voir page 6: Sièges sociaux

La régie française quitte le Québec

Renault-Canada, c'est fini

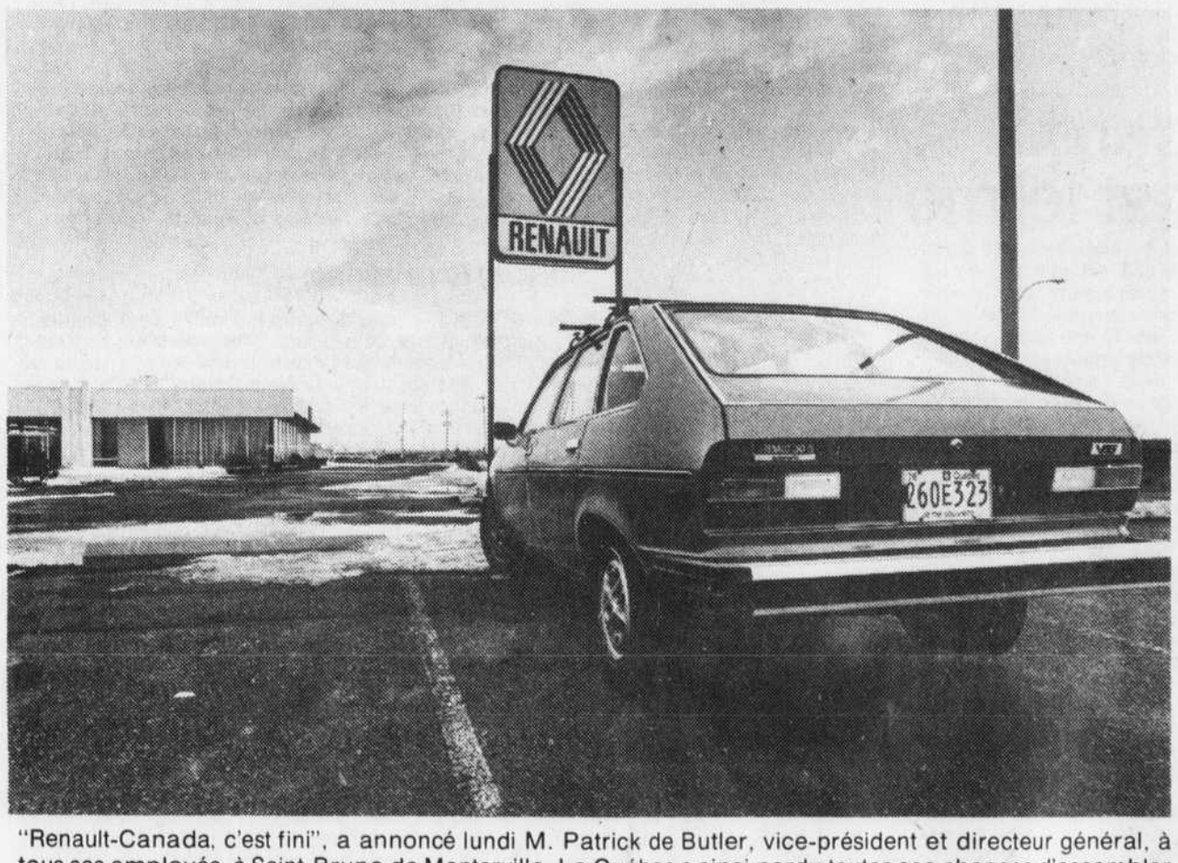

"Renault-Canada, c'est fini", a annoncé lundi M. Patrick de Butler, vice-président et directeur général, à tous ses employés, à Saint-Bruno de Montarville. Le Québec a ainsi perdu toutes ses chances d'assembler ou de construire cette élégante 30-TS ou d'autres modèles de la firme française. C'est désormais AMC qui s'occupera du développement de Renault en Amérique du Nord. (Photo Jacques Grenier)

par Michel Vastel

Vingt ans après sa fondation au Canada, onze ans après l'établissement de son siège social à Saint-Bruno-de-Montarville, Renautl-Canada quitte définitivement le Québec. "Renault-Canada, c'est fini!", tel est le message que le vice-président et directeur général, M. Patrick de Butler, a dû se résoudre à transmettre lundi matin à tous ses employés, au cours d'une réunion spéciale.

Le protocole d'accord — qui devra être encore ratifié d'ici deux mois, après d'ultimes négociations — ce protocole entre American Motors Corporation, de Detroit, et la Régie Nationale des usines Renault de France, signifie que le Québec a définitivement perdu toute chance d'assembler ou de construire des automobiles françaises. Tout le développement de Renault se fera désormais aux États-Unis et viendra finalement alourdir le déficit québécois dans l'important secteur de la fabrication automobile.

L'accord révélé vendredi dernier à la presse nord-américaine aura les conséquences suivantes:

- Les deux filiales Renault-Canada (113 employés) et Renault-USA (205 employés) disparaissent. Leur avenir, "il appartient à leur employeur, Renault, de s'en préoccuper", a précisé hier le porte-parole officiel d'AMC au DEVOIR. Il y a, à Saint-Bruno, de 70 à 75 postes reliés à des fonctions de siège social — importations, ventes, marketing, finances, etc — qui sont directement en cause.
- À partir de l'automne, toutes les activités d'importation, de mise en marché, de distribution et de service après vente de Renault seront dirigées de Brampton (Ontario) pour le Canada et de Detroit (Michigan) pour les États-Unis.
- D'ici 18 mois, American Motors commencera l'assemblage de modèles Renault, fort probablement la R-18, mais la R-5 ne serait pas exclue non plus. La production sera de l'ordre de 100,000 véhicules par an et se situera certainement au Wisconsin, où AMC possède une usine qui n'est pas employée à capacité. La production de Renault à Brampton est écartée, parce que l'usine vient d'être reconvertie, au coût de $5 millions, pour la production des "jeeps" et aussi parce que les tarifs douaniers canadiens (de 15% sur les pièces d'automobiles importées) viendraient pénaliser AMC par rapport à un assemblage aux États-Unis.

Telles sont les principales informations qu'il a été possible de recueillir hier tant à Saint-Bruno, au siège de Renault-Canada, qu'à Brampton, auprès du porte-parole officiel d'AMC-Canada.

Du côté de Renault-Canada d'abord, il s'agit de prendre en marche, et vite, le train des négociations entre Paris et Detroit. Le principal constructeur d'automobiles français, propriété du gouvernement, a tellement conduit ses négociations dans le plus grand secret que ses filiales au Canada et aux États-Unis n'ont été informées de l'accord que jeudi soir dernier, douze heures avant les journalistes!

Pour Renault (France) il faut à tout prix réussir à s'installer sur le marché américain. On a, depuis longtemps, tiré les leçons de Soma. Ce n'est pas une usine d'assemblage de 10,000, ou même de 20,000 véhicules par année qui convient à ce marché. De plus, c'est aux États-Unis même qu'il faut s'installer, comme l'a déjà fait Volkswagen, et comme s'apprêteraient à le faire les Japonais.

Le Québec, dans la stratégie de la compagnie française n'était même pas une carte à jouer. Certes, grâce à une nouvelle direction plus dynamique depuis deux

Voir page 6: Renault-Canada

au sommaire

- Guy Coulombe reçoit la mission de réorganiser la SGF — page 2
- Marcel Léger procède à un remaniement au sein des Services de protection de l'environnement
- La CECO à Sorel: Marcel Salvail se faisait parfois "justicier" — page 3
- Une "leçon" prématurée: un éditorial de Lise Bissonnette
- Le projet de loi Basford: un commentaire de Michel Roy — page 4
- Le CTC mobilise en vue du prochain scrutin fédéral — page 7

L'ombudsman fédéral pourra étudier les plaintes contre la GRC

OTTAWA (PC) — Le ministre canadien de la Justice, M. Ron Basford, a déposé hier aux Communes le projet de loi créant un poste d'ombudsman fédéral.

Ce haut fonctionnaire du Parlement aura, à l'instar de ses collègues des provinces, à enquêter et à faire rapport sur les plaintes de citoyens qui estiment avoir été victimes d'injustices administratives de la part du gouvernement fédéral.

La juridiction de ce protecteur du citoyen canadien s'étendra à tous les ministères et à la plupart des institutions fédérales.

L'ombudsman pourra mener une enquête sur une mesure administrative et est habilité à pénétrer dans les locaux du gouvernement, à consulter les dossiers et à assigner des fonctionnaires comme témoins. Il peut également obliger des fonctionnaires ou un organisme du gouvernement à déposer des documents ou à déposer sous serment pour vérifier si la plainte est bien fondée.

Le projet de loi, annoncé dans le Discours du Trône, stipule que l'ombudsman n'aura pas un pouvoir exécutoire et ne pourra obliger un organisme gouvernemental à se plier à ses recommandations. Lorsque ses recommandations seront ignorées, il sera en mesure cependant de présenter à la Chambre des Communes un rapport sur la question.

Signalons que le bureau de l'ombudsman aura le pouvoir d'examiner les plaintes des citoyens à propos des agissements de la Gendarmerie Royale du Canada. Dans son rapport publié en 1976, le juge Marin avait recommandé incidemment la création d'un poste de protecteur du citoyen pour ce corps policier.

D'autres secteurs ne seront pas couverts, par contre, par le mandat de ce fonctionnaire: les politiques du gouvernement fédéral, les tribunaux, le Parlement du Canada, les modalités d'embauchage ou de prestations de services au sein de la fonction publique fédérale et le droit d'entrer ou de rester au Canada.

Le projet de loi prévoit, en outre, la création de postes d'ombusdman adjoints qui s'intéresseront à des questions précises. Ainsi, si le projet de loi est adopté l'enquêteur chargé des services correctionels, qui relève actuellement du solliciteur général du Canada, deviendra ombudsman adjoint.

C'est cet enquêteur qui reçoit les doléances des détenus dans les pénitentiers fédéraux.

Le bill C-43 mentionne de plus, dans sa version originale, que l'ombudsman disposera de bureaux régionaux afin de recueillir plus facilement les plaintes des citoyens.

Claude Wagner, lieut.-gouverneur?

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. Hugues Lapointe, sera bientôt relevé de cette fonction qu'il occupe depuis 1966, et tout porte à croire que le premier ministre Trudeau pourrait poser un geste d'éclat en nommant pour lui succéder le député conservateur de Saint-Hyacinthe à la Chambre des communes, M. Claude Wagner.

Selon des informations obtenues de bonne source depuis la Vieille Capitale, tout indique que M. Trudeau annoncerait la nomination de M. Wagner d'ici le 15 avril, juste avant le déclenchement des élections fédérales. Au plus tard cette nomination surviendrait d'ici le 30 avril, conformément à la promesse faite à M. Lapointe qui depuis longtemps souhaite être relevé de ses fonctions.

La nomination de M. Wagner n'est pas encore chose entièrement assurée. D'une part ce choix est éminemment électoral et vise à affaiblir le Parti conservateur dans l'un de ses rares comtés sûrs au Québec. Il tient donc dans une certaine mesure à des circonstances difficiles à contrôler, si par exemple les élections étaient retardées.

Au surplus d'autres candidatures sont sérieusement considérées, dont au moins une serait agréée par l'actuel chef du gouvernement québécois. Il s'agirait du chef intérimaire du Parti libéral du Québec, M. Gérard-D. Lévesque. Il faut dire également que d'ici le moment où une décision finale devra être prise, M. Trudeau pourra être l'objet de pressions de toutes parts, dont celles venant de bons et loyaux collègues envieux d'un tel poste aussi prestigieux que celui de lieutenant-gouverneur.

Il y a longtemps que l'actuel lieutenant-gouverneur avait demandé à être remplacé. Assermenté le 22 février 1966, il aura accompli pratiquement deux mandats et demi.

En principe, cet ancien ministre libéral fédéral, devait être relevé de ses fonctions au lendemain des élections provinciales du 15 novembre 1976. Son successeur était même choisi. Il s'agissait alors de M. Gérard-D. Lévesque à qui on avait demandé cependant de faire cette dernière élection, quitte à démissionner le lendemain, car en se représentant dans Bonaventure M. Lévesque assurait ce comté aux libéraux de M. Robert Bourassa. On sait la suite de l'histoire, les libéraux ont été défaits, Robert Bourassa a démissionné et Gérard-D. Lévesque fut appelé à le remplacer à pied levé presque.

Agé de 67 ans, M. Hugues Lapointe, qui est le fils de l'honorable Ernest Lapointe, aura donc été forcé de servir encore quelques mois puisque son remplacement était une chose délicate et pouvant prêter à interprétation dans la foulée de la victoire péquiste car il faut le souligner, c'est le premier ministre trudeau qui à toutes fins pratiques nomme les lieutenants-gouverneurs des provinces.

Le lieutenant-gouverneur est le représentant de la Couronne auprès des provinces, tout comme le gouverneur général l'est au niveau fédéral. C'est le chef de l'Etat québécois. A ce titre, il sanctionne les lois, notamment, et c'est lui qui choisit le chef du gouvernement et qui appelle la dissolution de l'Assemblée nationale.

Malgré cela, il n'a pratiquement aucune liberté de poser des gestes, car une série

Voir page 6: Claude Wagner

Le projet fédéral de référendum est une "grossière erreur politique", croit l'UN

par Jean-Claude Picard

QUEBEC — L'Union nationale, dont l'aile nationaliste semble prendre de plus en plus d'importance, s'est lancée hier dans une violente critique du projet de loi fédéral sur le référendum déposé plus tôt cette semaine à Ottawa par le ministre des Relations fédérales-provinciales, M. Marc Lalonde.

"Grossière manoeuvre politique, tentative d'intimidation des législateurs québécois, flagrant mépris des législatures provinciales", tels sont en effet les termes extrêmement durs qu'a employés hier à l'Assemblée nationale le whip du parti et député de Mégantic-Compton, M. Fernand Grenier, à l'endroit du projet fédéral, pourtant présenté à Ottawa comme "une leçon de démocratie".

On se souviendra que la veille, M. Grenier, qui représente par ailleurs son parti sur le comité pré-référendaire des forces fédéralistes, avait échoué dans sa tentative de faire débattre une motion réaffirmant le droit des Québécois de décider tout seuls et selon les règles qu'ils se seront eux-mêmes données le type de structures politiques qui leur convient, les libéraux ayant refusé de discuter de cette question.

Il devait se reprendre de belle manière hier en faisant connaître la position de son parti au moment du débat de deuxième lecture sur le projet de loi québécois du référendum, projet de loi qui fixe le cadre juridique dans lequel se déroulera la consultation sur l'avenir politique de la province.

"Le dépôt de la loi fédérale recouvre à mon sens une naïveté calculée ou pas qui est un peu scandalisante. A mon avis ce projet de loi est une grossière manoeuvre politique du gouvernement fédéral libéral en temps de campagne pré-électorale", a d'abord affirmé M. Grenier sous les applaudissements nourris des péquistes et le regard approbateur de son chef Rodrigue Biron.

"C'est pour moi, devait-il poursuivre, une tantative d'intimidation des législateurs de la province de Québec qui témoigne de l'esprit centralisateur qui règne à Ottawa... Cette loi exprime un flagrant mépris des législatures provinciales, particulièrement celle du Québec, dans son habileté à légiférer sur les mécanismes qui devront être mis en place pour que le peuple du Québec se prononce sur son avenir constitutionnel."

M. Grenier devait conclure ce commentaire à la loi fédérale en soulignant que pour son parti, il était clair et indiscutable que seuls les Québécois auront le droit de se prononcer sur leur avenir politique et

Voir page 6: Le référendum

Amnistie ou exil pour tous les détenus politiques chiliens

SANTIAGO (d'après Reuter et AFP) — Le président Augusto Pinochet a annoncé hier soir, dans un discours radiodiffusé à la nation chilienne, qu'il allait amnistier tous les prisonniers politiques déjà condamnés, ou commuer leur sentence en exil à l'étranger.

Cette mesure sera prise au bénéfice de tous les prisonniers reconnus coupables de délits contre la sécurité intérieure de l'Etat, qu'ils aient été condamnés avant ou après la prise du pouvoir par les militaires en septembre 1973.

Le président Pinochet a déclaré que le terme de "prisonniers politiques" ne convenait pas pour désigner "des personnes dûment condamnées par un tribunal à cause de délits commis".

Mais cette mesure "s'inspire de motifs humanitaires, de manière à ce que nul ne puisse dire désormais qu'il y a au Chili des gens privés de leur liberté à cause d'incidents politiques survenues dans le passé".

Le général Pinochet a déclaré que l'amnistie doit être considérée comme une mesure d'apaisement, et non pas comme un signe de faiblesse, "car quiconque commettra à partir de maintenant une faute en cette matière aura à subir toute la rigueur de la loi".

Après le renversement du gouvernement marxiste du président Salvador Allende, de nombreux gauchistes furent tués, et des milliers d'autres emprisonnés. La plus grande partie de ceux-ci furent condamnés par des tribunaux militaires pour des délits allant de la possession

Voir page 6: Amnistie

Nordair: c'était la vente ou la liquidation

par Guy Deshaies

Même si les performances financières de la société Nordair ont été spectaculaires, avec une augmentation du chiffre d'affaires de 19.8% en 1977 par rapport à 1976, les administrateurs de la compagnie estiment que "la situation politique au Québec", les conflits de travail dans le secteur public, le faible rendement du capital investi et les difficultés générales du transport aérien justifient la vente sinon la liquidation pure et simple de la compagnie.

Telles sont les raisons évoquées, hier, par M. J.F.Tooley, président du conseil d'administration de Nordair, pour justifier l'acceptation récente par Nordair d'une offre d'achat ferme faite par Air Canada.

Cette transaction, qui doit être acceptée par la Commission canadienne des transports et à laquelle s'opposent plusieurs organismes de même que les gouvernements du Québec et de l'Ontario, fait présentement l'objet des audiences qui se sont ouvertes, hier à Montréal devant la commission.

C'est le procureur d'Air Canada, invité comme premier participant, qui a fait entendre M. Tooley comme premier témoin devant des représentants de CP Air, de Suntours Ltd, de l'Association canadienne des consommateurs, du représentant fédéral des recherches à la division des enquêtes sur les coalitions, de Québécair, du gouvernement du Québec, du gouvernement de l'Ontario et autres intéressés.

M. Tooley a révélé qu'il était devenu actionnaire de Nordair en 1967 alors que la compagnie avait des opérations peu importantes et n'avait que 250 employés. Il a dit qu'il avait représenté un groupe d'actionnaires détenant 60% des actions ordinaires de la compagnie, en juillet dernier, auprès de M. Claude Taylor, président d'Air Canada, pour lui faire une offre. Parmi ces actionnaires il y a M. Marks, un avocat de New York, qui détient à lui seul plus de 40% des actions de Nordair.

M. Tooley a expliqué que même si Nordair avait grandi rapidement, et encaissant des bénéfices alors que les autres transporteurs enregistraient des pertes, ces bénéfices avaient été réinvestis constamment dans l'achat de l'équipement (notamment l'acquisition des Boeing 737) et que le rendement des investissements des actionnaires avait été défavorable.

Il a précisé que si ces mêmes actionnaires avaient cru bon de racheter des actions sur le marché public l'an dernier c'est qu'elles se vendaient à $2 alors que leur valeur aux livres se situait à près de $9. Air Canada a fait une offre de $11.50 l'action pour un total de $25 millions ce qui représente, pour l'acquisition du cinquième plus important transporteur aérien du Canada, un prix équivalent à la moitié de la valeur d'un Boeing 747.

M. Tooley a ensuite fait valoir que le climat politique du Québec créait une incertitude. "Si, a-t-il dit, le Parti québécois réussissait dans son entreprise de séparatisme cela créerait pour nous une inquiétude qui nuirait au résultat financier notamment à cause de nos routes inter-provinciales". M. Tooley a parlé aussi de grèves et notamment celle des contrôleurs aériens l'an dernier, et qui, a-t-il prétendu, mettent en péril les investissements.

Le président du Conseil de Nordair a parlé aussi de l'offre faite par Great Lakes Airways et qui avait été jugée inacceptable surtout à cause des méthodes de financement proposées par cette compagnie ontarienne. M. Tooley a dit que les actionnaires avaient fait progresser Nordair qui compte maintenant 850 employés et qu'ils se sentaient obligés envers les employés et le public au point de s'inquiéter du sort qui guettait Nordair dans des mains étrangères.

Néanmoins il a dit aux cinq commissaires un peu plus tard que n'eût été d'une offre d'achat acceptable, dont celle d'Air Canada, son groupe aurait liquidé la compagnie jetant sur le pavé ses 850 employés.

Car M. Tooley a affirmé que les deux possibilités envisagées étaient la vente ou la liquidation.

La commission, après avoir entendu tous les intéressés au cours des deux prochaines semaines vraisemblablement, approuvera ou désapprouvera cette transaction qui donnerait à Air Canada un rôle beaucoup plus important au niveau du transport aérien régional et notamment au Québec et qui lui donnerait aussi une importante organisation de transport de passagers en vols nolisés.

Hier, il a été dit, dans les feuillets d'information distribués par Air Canada, que la société Air Canada n'entendait pas fusionner Nordair mais l'administrer comme filiale sous les couleurs et l'administration de Nordair.

Cependant, en acquérant plus de 90% des parts comme ce sera le cas, Air Canada pourra à loisir disposer de Nordair comme bon lui semblera.

Après les témoins d'Air Canada, la commission (plus précisément la sous-commission du transport aérien) entendra le représentant de la division de la recherche au bureau fédéral des enquêtes relatives à la coalition, puis les transporteurs aériens suivis des associations et individus et finalement les procureurs des provinces dont Me Jean Fortin, pour le Québec qui inscrira l'opposition du gouvernement québécois à cette transaction.

Coulombe chargé de réorganiser la SGF

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Celui dont la rumeur publique a annoncé le départ à maintes reprises, M. Guy Coulombe, quittera la semaine prochaine son poste de secrétaire général du Conseil exécutif après avoir reçu du gouvernement Lévesque la mission d'aller réorganiser la Société générale de financement, l'une des plus importantes sociétés d'État du Québec, où il occupera à la fois la présidence et la direction générale.

Pour le remplacer au poste de secrétaire général du Conseil exécutif, le gouvernement Lévesque a choisi M. Louis Bernard, le fonctionnaire numéro un du parti depuis 1970. Il avait alors quitté son poste de sous-ministre pour devenir chef de cabinet de M. Camille Laurin, chef parlementaire du Parti québécois.

Le premier ministre René Lévesque a annoncé hier ces deux nominations qui viennent compléter le remaniement sous-ministériel entrepris au lendemain de la victoire du Parti québécois le 15 novembre 1976, un remaniment qui aura en douceur bouleversé la physionnomie de la haute fonction publique. Ce dernier changement est le plus important de tous et a dans l'absolu autant, sinon plus d'importance, qu'un remaniement ministériel.

Le secrétaire général du Conseil exécutif est, rappelons-le, le "premier fonctionnaire" de l'État québécois. Étant le sous-ministre du premier ministre, le secrétaire général est à bien des égards le personnage le plus important du Québec bien qu'il soit en même temps l'un des plus discrets.

C'est non sans nier tous "les potinages et les cancanages" autour du départ de M. Coulombe qui ont alimenté la chronique politique, on disait notament que M. Coulombe partirait en claquant la porte, que le premier ministre a fait part de cette décision d'accepter la démission du secrétaire général. Il dit n'avoir qu'à se féliciter de la collaboration de M. Coulombe au cours de ces 16 premiers mois de gouvernement et qu'il laisse partir ce dernier qu'avec regrets. Il affirme même que M. Coulombe aurait pu rester à son poste encore longtemps. Le secrétaire général démissionaire, qui assistait à la conférence du premier ministère, devait pour sa part souligner qu'il avait été heureux de collaborer avec M. Lévesque pendant ces 16 mois de gouvernement.

Ce serait M. Coulombe qui aurait décidé de quitter son poste de secrétaire général qu'il occupait depuis 1975. Selon M. Lévesque il est normal qu'après 15 ans passés dans la fonction publique un fonctionnaire cherche de nouveaux défis. Et il arrive que ce défi se fera en dehors du gouvernement, mais dans le secteur public, soit celui des sociétés d'État.

En le nommant à la direction et à la présidence de la SGF, le gouvernement confie à M. Coulombe une mission importants, soit celle de réorganiser cette société d'État, la plus importante après l'Hydro-Québec.

Notons que le secrétaire général démissionnaire est l'un de ceux qui avait suggéré au gouvernement de repenser ses relations avec les sociétés d'État.

Dans le discours inaugural à l'ouverture de la présente session de l'Assemblée nationale, le premier ministre avait indiqué que le "temps était venu de faire le point en revoyant avec elles les obstacles qui peuvent se présenter et surtout les conditions d'une nouvelle erre d'aller" pour les sociétés d'État qui ces dix ou quinze dernières années n'ont cessé de croître et de se multiplier.

La Société générale de financement est la première à subir ce processus, tandis que l'Hydro-Québec sera la prochaine sur la liste alors que d'ici le début de juin un projet de loi devrait être présenté pour réformer l'organisation et de l'Hydro-Québec et de la Société d'énergie de la baie James.

Pour ce qui est de la SGF le mandat de M. Coulombe et du Conseil d'administration de cet organisme consiste tout d'abord à procéder à une analyse des moyens à prendre pour préciser les objectifs de l'entreprise et de faire au gouvernement des propositions précises à cet égard d'ici la fin de l'année.

Le ministre de l'industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, de qui relève la SGF, devait préciser que cette société d'Etat "est susceptible d'agir comme catalyseur de developpement puisque, dans plusieurs de ses filiales, elle a appris à travailler conjointement avec l'entreprise privée. Il ne s'agit donc pas de défaire ce qui a été accompli mais, au contraire, de s'en servir comme d'un levier pour accomplir davantage", a-t-il dit.

Il s'agit donc d'accroitre l'efficacité et la productivité de cette société qui comprend 19 filiales et compagnies qui emploient 9,200 personnes. La SGF avait un chiffre d'affaires de $400 millions en 1976.

Pour seconder M. Coulombe dans cette mission, le gouvernement a décidé de renforcer le Conseil d'administration de la SGF en y nommant M. Michel Bélanger, président de la Banque provinciale du Canada, et M. Roland Giroux, ancien président de l'Hydro-Québec. Les autres membres du conseil sont MM. Yves Gratton, président de UAP, Michel Latraverse, président de York Lambton, et Jean-Paul Tardif, président de Fiducie Prêt et Revenu.

Blais à Bédard: ledossier est fermé

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral n'a nullement l'intention de négocier avec le Québec qui réclame $1 milliard d'Ottawa pour le maintien des forces de police sur son territoire.

Le solliciteur général, M. Jean-Jacques Blais, a clairement indiqué hier aux Communes que ce dossier des frais de la police était un dossier fermé et qu'il n'était même pas question de "discuter" de cette affaire avec son homologue québécois.

M. Blais a affirmé aux journalistes, que l'administration de la justice relève de la juridiction des provinces et que Ottawa n'est pas obligé à aider financièrement le Québec ou l'Ontario qui ont leur propre sûreté provinciale de police.

Selon un rapport préparé par la Commission de police du Québec, rendu public mardi par le ministre de la Justice, Marc-André Bédard, il en aurait coûté, depuis 1966, $837 millions au gouvernement fédéral pour assurer au Québec un service comparable à ce qu'il offre dans les huit autres provinces.

La réclamation du Québec ne date pas d'hier. Déjà, alors que Jérôme Choquette était le ministre de la Justice dans le cabinet de Robert Bourassa, il avait adressé une demande semblable au solliciteur général. Il y a moins d'un an, au moment de la conférence fédérale-provinciale des ministres de la Justice et des procureurs généraux, cette question épineuse avait encore été soulevée, mais le solliciteur général de l'époque, Francis Fox, avait repoussé toute réclamation.

Une hausse de 2% pour les libéraux

OTTAWA (PC) — La rumeur d'une élection fédérale en juin a été renforcée hier avec la publication des résultats d'un sondage d'opinion de la firme Gallup.

Le sondage, fait en mars dernier, montre que la popularité des libéraux a monté de deux pour cent à 45 pour cent, celle des progressistes-conservateurs a baissé de deux pour cent à 34 pour cent et celle des néo-démocrates est demeurée la même à 17 pour cent.

Le nombre des indécis, cependant, est passé de 33 à 38 pour cent.

Le président de la campagne des libéraux, le sénateur Keith Davey, a déclaré être prêt à l'élection, après avoir discuté les résultats du sondage Gallup avec les parlementaires de son parti.

Le leader progressiste-conservateur Joe Clark s'est également dit satisfait des résultats du sondage.

Il a expliqué qu'à ce moment au début de mars, les libéraux avaient obtenu beaucoup de publicité gratuite à cause du congrès d'orientation politique du Parti libéral et de la conférence économique fédérale-provinciale.

Mais, a-t-il soutenu, les indécis vont pencher du côté des progressistes-conservateurs à l'élection.

Du côté des néo-démocrates, on s'est déclaré heureux des résultats du sondage qui, selon un porte-parole de M. Ed Broadbent, montrent que les progressistes-conservateurs "sont en difficulté".

des quatre coins du PAYS

Les Cossette-Trudel

OTTAWA (PC) — La Commission McDonald pourrait faire enquête sur les allégations du couple Cossette-Trudel concernant les agissements de la police fédérale durant la crise d'octobre. Un porte-parole de la Commission, et le solliciteur général, Jean-Jacques Blais, se sont mis d'accord pour dire hier, lors d'entrevues séparées, que les termes de référence des commissaires, sont suffisamment larges pour se pencher sur cette question. Dans une entrevue diffusée mercredi sur les ondes de la télévision et de la radio d'État, Jacques et Louise Cossette-Trudel, ont laissé entendre que la police les avait à l'oeil depuis l'été 1970, et qu'ils se sentaient surveillés dès qu'ils se sont installés dans la maison de Montréal Nord, où fut séquestré James Cross.

Surtout les avocats

OTTAWA (PC) — Selon des chifrres dévoilés par le ministère des Affaires indiennes, ce sont surtout des avocats et autres conseillers de race blanche qui profitent le plus des revendications territoriales des autochtones. Le député manitobain David Orlikow, qui avait réclamé les chiffres en question, a commenté dans une interview: "Je crois que, quels que soient les mérites des efforts faits pour régler les revendications et quels que soient les résultats, les avocats auront fait une fortune". Et M. Orlikow d'ajouter: "Il est normal que les avocats fassent de l'argent avec des clients qui en ont. Mais que dire des avocats qui font de l'argent avec des clients très pauvres, comme les indigènes".

Flirt en Zambie

OTTAWA (PC) — Le Haut commissariat zambien au Canada souhaite qu'une nouvelle parue samedi dernier dansle Daily Mail — le quotidien propriété du gouvernement en Zambie — n'était qu'un poisson d'avril. Citant le ministre des Affaires étrangères, M. Siteke Mwale, le journal affirmait que toutes les femmes célibataires seraient rappelées des missions zambiennes à l'étranger parce que leurs gestes nuisaient à la réputation de leur pays. On les accusait de "flirter et de devenir enceintes" et de mal se conduire avec les étrangers. Dans une entrevue, le haut commissaire adjoint, M. M. F. Kancheya, a déclaré: "Nous considérons cela comme un poisson d'avril jusqu'à ce que nous recevions une communication officielle du gouvernement. La nouvelle est une surprise pour nous." Le haut commissariat zambien à Ottawa, ouvert en 1974, compte six diplomates dont une femme.

Êtes-vous à l'aise dans votre maison?

Cette douillette petite maison qui fut témoin de votre lune de miel vous tient certainement à coeur, mais est-elle à la hauteur de votre mode de vie actuel?

Puisque vous êtes maintenant plus à votre aise, un foyer, une salle de jeu ne vous semblent plus d'un luxe inabordable. Les enfants grandissent et il leur faut plus d'espace. Songez que la plus-value de votre propriété actuelle pourrait constituer un paiement initial important vers l'achat d'une maison où vous serez plus à l'aise.

Si vous estimez qu'un changement s'impose, pensez au Trust Royal. L'agent immobilier du Trust Royal vous aidera à trouver la propriété qui vous conviendra parfaitement. Puis, si vous le désirez, il établira des modalités de financement qui vous conviendront. Communiquez avec le Trust Royal. Les changements dans la vie, c'est notre métier.

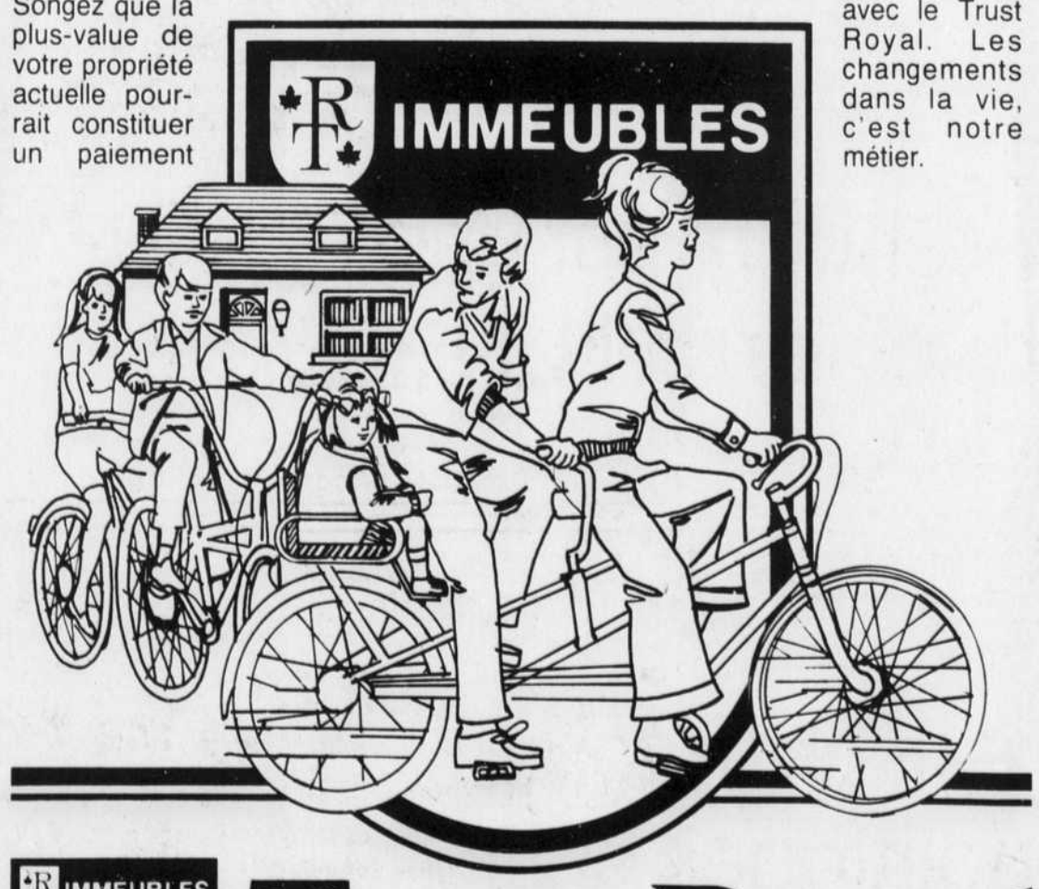

IMMEUBLES
Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

ça tourne rond ici!

- Avec des pneus MICHELIN à un aussi bas prix.
- Avec un équipement ultra-moderne et des spécialistes qui s'y connaissent dans l'installation du pneu radial.
- Avec le fameux balanceur électronique "Hunter Rapid Dynamic" qui balance les roues avec la plus haute précision.
- Avec un service complet pour aligner les roues du train avant de votre voiture.

Pour vos pneus MICHELIN ...

Y'en a pas deux comme Monsieur Muffler

APPELEZ-NOUS 337-0770
ou
PASSEZ NOUS VOIR

Monsieur MUFFLER

monsieur SILENCIEUX limitée
15 succursales dans le Montréal Métropolitain

Une 2e vie pour le marché Maisonneuve?

par Claude Turcotte

Un groupe de citoyens du quartier Maisonneuve demande à la Ville de Montréal de procéder à la réouverture du marché Maisonneuve l'été prochain et si possible dans le cadre des fêtes de la Saint-Jean.

Le comité POMM ('pour l'ouverture du marché Maisonneuve'') a donné hier une conférence de presse pour exposer ses vues sur le sujet. Il prie la Ville d'élaborer un concept d'aménagement qui tienne compte de l'utilisation de la place du marché à des fins communautaires, notamment en permettant à des artisans locaux d'y vendre leurs produits.

Le comité voudrait en somme que la place du marché devienne davantage un lieu d'animation que de consommation et que les citoyens aient la possibilité de contrôler la gestion du marché et de la place.

Par ailleurs, le comité demande au ministère de l'Agriculture de se pencher sur la question des marchés publics en milieu urbain et d'étudier les divers types d'aménagement.

Au ministère des Affaires culturelles, le comité demande de se pencher sur l'axe du boulevard Morgan (parc Morgan, marché Maisonneuve, bain Morgan et théâtre Denise-Pelletier) et de surveiller étroitement les interventions de la Ville à défaut d'un contrôle des citoyens.

C'est le 10 novembre 1962 que le comité exécutif de la Ville a voté une somme de $160,000 pour réaménager l'immeuble à des fins municipales. Selon POMM, ce fut une erreur grave, particulièrement désavantageuse pour les cultivateurs.

Pour ses demandes, POMM dit s'appuyer sur une pétition contenant 6,709 signatures, plus une autre pétition de 200 jardiniers maraîchers.

Le marché pourrait accueillir 180 cultivateurs et desservir plus de 260,000 citoyens demeurant dans un rayon d'un mille.

Il y a en outre des possibilités d'animation socio-communautaire importantes à cause de la proximité du parc Ovila-Pelletier. Cette réouverture contribuerait par ailleurs à activer les commerces de la rue Ontario à l'est du boulevard Pie IX, selon POMM.

En fait, pendant de nombreuses années ce marché a joué un rôle important dans la vie du quartier Maisonneuve. On l'avait construit en 1914 avec l'intention d'en faire le plus important marché de détail sur l'île de Montréal.

De gauche à droite, devant l'ancien marché Maisonneuve, on aperçoit MM. Claude Roy, Victor Larivière et André Achim, trois des animateurs du mouvement POMM. (Photo Jacques Grenier)

Nouvelle étape du déclubage

QUEBEC (PC) — D'ici la fin avril, quelque 25 associations de chasseurs et de pêcheurs seront reconnues par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche pour prendre charge des zones d'exploitation contrôlées (ZEC).

C'est l'assurance donnée hier par le ministre, M. Yves Duhaime, alors qu'il rencontrait les journalistes pour faire le point sur l'Opération gestion de la faune, amorcée le 22 décembre dernier par l'annonce de l'abolition des droits exclusifs de chasse et de pêche.

M. Duhaime prévoit être en mesure par ailleurs d'agréer quelque 25 autres associations d'ici le mois de juin et avec un total possible de 50 ZEC en opération cet été, estime-t-il, ce sera une réussite.

Le ministre a précisé avoir reçu jusqu'à maintenant 101 propositions d'associations intéressées à prendre charge d'une ZEC et qu'il en attendait une vingtaine d'autres sous peu.

L'attribution de ces ZEC se fera par voie d'arrêtées en conseil à compter du 19 avril et la priorité sera donnée, a-t-il dit, aux régions qui avaient les plus fortes concentrations de clubs, soit les régions de l'Outaouais, du Nord de Montréal, de la Mauricie, de Québec et du Lac Saint-Jean.

Le ministère tiendra compte également des régions où le climat permet la pratique hâtive de lapêche, telle la région des Cantons de l'Est.

Cette nouvelle politique d'accessibilité aux territoires de chasse et de pêche sera appuyée par des crédits additionnels de $3.8 millions.

Cette somme comprend une subvention de $300,000 pour aider à l'achat de poissons aux fins d'ensemencement et $500,000 pour soutenir les associations qui se lancent dans cette aventure de gestion.

M. Duhaime a également souligné que les effectifs de la protection de la faune ont été augmentés d'une centaine de personnes, soit 69 nouveaux agents de conservation permanents et 30 saisonniers.

"Il y a tout lieu de croire, estime-t-il, que ces effectifs sont maintenant en nombre suffisant."

Pour travailler efficacement, ces agents disposeront également d'équipements additionnels et auront davantage recours à la surveillance aérienne.

Ils pourront également compter sur le soutien éventuel du personnel de la Sûreté du Québec pour faire respecter les règlements de protection et de conservation.

Ce nouveau plan de protection et de surveillance sera mis en place à compter du 15 avril dans les régions dites prioritaires.

Au sein des Services de protection de l'environnement

Marcel Léger procède à un remaniement majeur

par Gilles Provost

Après avoir dirigé pendant cinq ans le programme d'étude Canada-Québec sur le Saint-Laurent, M. André Caillé est maintenant le nouvel homme-fort des Services de protection de l'environnement (SPE) du Québec, comme l'ont appris avec une certaine surprise les fonctionnaires de ces Services en prenant connaissance mardi d'une lettre circulaire signée par le ministre de l'Environnement du Québec, M. Marcel Léger.

En fait, cette circulaire annonce un véritable chambardement des SPE puisque M. Léger y dévoile son intention de muter le directeur adjoint actuel, M. Réal L'Heureux, à la présidence du Conseil consultatif de l'environnement qui deviendra vacante à la mi-mai. Si cette décision est entérinée par le conseil des ministres comme tout le monde le prévoit, M. Caillé remplacera M. L'Heureux "par intérim".

Le statut exceptionnel de M. Caillé tient surtout au fait que la circulaire de M. Léger précise qu'il sera en même temps directeur du secteur environnement et développement, responsable de la réorganisation des SPE et de leur transformation prochaine en ministère, responsable des relations avec Environnement-Canada, responsable de la mise au point et de la réalisation d'une nouvelle politique québécoise dans le domaine de l'épuration des eaux, responsable de négocier un partage clair des compétences entre les SPE et le ministère des Affaires municipales en matière d'aqueducs et d'égouts, responsable de la coordination avec les organismes de recherche et responsable enfin de toutes les études spéciales.

Cela fait beaucoup de fonctions pour un seul homme et la rumeur veut que son poste de "directeur adjoint par intérim" ne soit qu'un brève étape avant qu'il n'accède à la direction complète des SPE, à la place de M. Gilles Jolicoeur. Cela lui donnerait un poste de sous-ministre lorsque les SPE auront été érigés en véritable ministère.

De plus, la circulaire de M. Léger annonce que M. Michel Lamontagne, qui a dirigé le Bureau d'étude sur les substances toxiques (BEST) depuis sa création, il y a un an, sera dorénavant chargé de présider toutes les audiences publiques de SPE, rôle qui était jusqu'à maintenant assumé par le directeur lui-même, M. Jolicoeur. A ce titre, M. Lamontagne sera chargé de coordonner toutes les études d'impact sur les projets importants. Tout en conservant toujours la direction du (BEST), M. Lamontagne devra aussi préparer la création de la "Commission d'audition sur l'environnement" qui devrait être créée au cours de la présente session parlementaire.

Fait à noter, M. Lamontagne et M. Caillé ont très souvent travaillé ensemble et ils partagent en gros la même vision des choses.

Enfin, M. Léger a annoncé par la même occasion que M. Jean-Claude Déry deviendra directeur par intérim des services en territoire, ce qui en fait le grand patron de tous les inspecteurs régionaux des Services de protection de l'environnement. Il remplace ainsi M. Michel Bolduc dont les nouvelles fonctions ne sont pas encore déterminées.

Incidemment les nouvelles fonctions de M. Benoit Bundock, qui termine un mandat de cinq ans à titre de premier président du Conseil consultatif de l'Environnement du Québec, ne sont pas davantage précisées. Il est question que M. Bundock devienne une sorte de porte-parole de M. Léger lorsque le ministre de l'Environnement ne peut être présent quelque part.

Sur l'interprétation de tous ces changements, les commentaires vont bon train. Les promotions d'André Caillé et Michel Lamontagne semblent représenter la montée d'une philosophie nouvelle en vertu de laquelle ont mettra moins l'accent sur de grands programmes dispendieux et d'application universelle et bureaucratique comme celui que M. Léger avait annoncé un peu prématurément en janvier dernier, sur l'épuration des eaux usées au Québec.

Au contraire, ces deux hommes ont plutôt tendance à s'attaquer à des problèmes circonscrits et bien définis et à mettre simultanément en place tous les éléments requis pour apporter une amélioration localisée mais clairement visible. En somme, plutôt que d'épurer à moitié tous les cours d'eau du Québec, on s'orienterait de préférence vers une récupération complète des secteurs où les retombées sociales seraient importantes.

La montée en grade des Caillé et Lamontagne implique aussi une diminution de l'autorité du directeur actuel, M. Jolicoeur. Personne ne met en doute la compétence et le zèle de ce fonctionnaire mais, outre quelques conflits idéologiques avec les conseillers du nouveau ministre, on lui reproche en partie de continuer à se comporter comme à l'époque où il n'y avait pas de ministre de l'Environnement à plein temps et où il était pratiquement roi et maître dans son petit royaume. Il en résulterait des tensions avec le nouveau ministre.

Pour ce qui est de la nomination de M. L'Heureux au conseil consultatif de l'Environnement, M. Léger la présente comme une véritable promotion, soulignant qu'il veut revaloriser cet organisme dont il vient d'ailleurs de changer tous les membres. Les mauvaises langues selon qui M. L'Heureux était déjà "sur une tablette" à toutes fins utiles sont donc d'accord pour dire qu'il s'agit d'une promotion.

Selon un témoin de la CECO

Salvail se faisait parfois "justicier"

par Alain Duhamel

SOREL — Marcel Salvail, dit "Le Chinois", se transformait parfois en redresseur de torts et faisait justice lui-même.

L'un de ses hommes de main, Laurier Lessard, a voulu laisser cette impression de l'homme d'affaires sorellois au cours de son témoignage devant la commission d'enquête sur le crime organisé (CECO), hier, au Palais de justice de Sorel.

Laurier Lessard se trouvait parmi la délégation, dirigée par Marcel Salvail, qui s'est rendue en juin 1972 à la résidence d'été de M. Maurice Charette, co-propriétaire de "La Galoche", afin de le dépouiller de ses propriétés immobilières.

Marcel Salvail, qui assurait "la protection" de cet établissement de la région de Saint-Jean sur le Richelieu, avait entrepris cette démarche afin d'aider une malheureuse gagnante de la loterie, Simone Goulet, laquelle s'était plainte à lui de la perte de ses biens immobiliers aux mains de M. Maurice Charette.

"Il lui aurait pris des propriétés qui lui revenaient, apparemment a dit Laurier Lessard. Sa cause avait du sens. Se faire plumer comme elle s'est fait plumer, cela méritait bien un petit effort."

Accompagné de Marcel Salvail et d'un dénommé Gilles Lavigne, Laurier Lessard a conduit M. Maurice Charette chez un notaire, afin de signer des actes de rétrocession des propriétés en faveur... de Laurier Lessard. Au cours du trajet, Gilles Lavigne aurait brutalisé Maurice Charette.

"Gilles Lavigne était là pour les mêmes raisons que moi. Raisons humanitaires, probablement... J'ai entendu une bonne claque. J'en ai entendu une, les autres étaient peut-être plus modestes...", a déclaré le témoin qui tenait le volant pendant le trajet jusqu'au bureau du notaire.

Le témoin ignorait, selon ses affirmations, que les propriétés allaient lui être cédées. Il a également nié les avoir hypothéquées à leur pleine valeur. Plus tard, les tribunaux devaient rendre ces propriétés à M. Charette.

M. Lessard s'est étonné que cette affaire soit exposée au grand jour. Selon lui, l'enquête de la police à l'époque n'avait rien donné. Voilà six ans, c'était une affaire classée... Moi je n'ai pas plus de mémoire que la GRC à la commission Keable", a-t-il déclaré.

Laurier Lessard, un colosse, a, semble-t-il, fait une belle carrière de "videur" de clubs et de chantiers de construction. Après avoir été membre de la Sûreté du Québec ("j'étais premier de ma classe", a-t-il dit), il a occupé divers emplois dans des bars et clubs de nuit où, affirme-t-il, il risquait sa vie à chaque fois que la police refusait d'expulser elle-même un client indésirable.

Il a aussi été délégué de chantier pour des syndicats de la FTQ-Construction vers 1974. Il est l'un des nombreux personnages dont la Commission d'enquête sur l'exercise de la liberté syndicale dans la construction (Commission Cliche) a examiné le comportement.

Laurier Lessard, qui témoignait hier devant le CECO.

En 1975, il était le gérant de la brasserie "Ciné-sport" à ville d'Anjou, dont Marcel Salvail était le co-propriétaire. L'un des associés, M. J.-J. Poliquin, a déclaré devant la CECO que la présence de M. Lessard attirait une clientèle non recommandable dans l'établissement. M. Lessard a laissé entendre hier que les trois associés paraissaient se méfier les uns des autres et avaient, chacun, leur propre comptable affecté à la vérification des comptes de la brasserie.

Marcel Salvail n'aimait guère que l'on fasse mauvaise réputation à l'un de ses établissements. C'est ainsi qu'en 1974, il s'est rendu avec quelques casseurs au motel Yamaska dans le but de régler un différend avec le propriétaire, M. Claude Lessard (aucun lien de parenté avec Laurier Lessard). Il lui aurait reproché d'avoir incité des danseuses à ne pas travailler au bar "Chez Pat", de Sorel, et d'avoir retiré de son établissement une table de billard appartenant à un dénommé Nelson Roy.

Selon le témoignage de M. Claude Lessard, Marcel Salvail, après l'avoir menacé de "payer la protection", aurait occupé son établissement et commencé à se servir dans la réserve d'alcools. L'incident aurait pu mal tourner, mais la présence de la police dans les lieux et des pourparlers entre les parties en cause auraient incité les casseurs à quitter le motel Yamaska. M. Lessard s'en est tiré avec quelques taloches et des dommages évalués à environ $250.

Une entente a été signée avec les autochtones sur le site de LG-1

QUEBEC (PC) — Le barrage LG1, sur la rivière La Grande, sera aménagé sur le site qu'avait choisi la Société de développement hydro-électrique de la baie James.

C'est ce qu'a fait savoir hier en conférence de presse le premier ministre du Québec M. René Lévesque, qui a précisé que son ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a participé à la signature d'une entente avec les autochtones de la région.

En 1973, le Québec, qui avait choisi d'établir le barrage au "mille 23", c'est-à-dire, à 23 milles de l'embouchure de la rivière, avait dû repousser le site de construction à 21 milles en amont, à la suite de poursuites judiciaires qui avaient été intentées. Cela représentait pour l'Hydro-Québec, a expliqué le premier ministre, une perte de quelque 230 mégawatts.

A la suite des négociations, une entente a été signée qui prévoit le transport du village de Fort-Georges établi sur une île située dans l'embouchure jusque sur la terre ferme.

L'échéancier de cette opération prévoit qu'elle sera achevée en 1980 et qu'elle coûtera au Québec quelque $35 millions et au gouvernement canadien quelque $10 millions.

Par ailleurs, M. Lévesque a déclaré que deux fonctionnaires, MM. Claude Rioux, un légiste secrétaire général associé au Conseil exécutif, et M. Eric Gourdeau, feront l'un et l'autre partie d'un comité chargé de préparer les projets de loi utiles à l'application de la Convention de la baie James.

Ces projets devraient être déposés à l'Assemblée nationale d'ici la fin de la présente session.

Par ailleurs, M. Lévesque, a donné à entendre que le "filibuster" mené par les partis d'opposition sur le projet de loi 70 établissant la Société nationale de l'amiante empêcherait probablement le gouvernement d'annoncer sa nouvelle politique sur les pâtes et papiers.

Le chef du gouvernement s'est dit étonné d'un tel filibuster, "surtout, a-t-il dit, que les éléments intéressés dans la région de l'amiante se sont déclarés d'accord avec la mesure".

M. Lévesque a déclaré que son ministre de l'Industrie et du commerce, M. Rodrigue Tremblay se trouve de même que celui des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé, accablés l'un et l'autre de travail, incapables de se commettre immédiatement sur le développement de l'industrie papetière.

D'autre part, Québec assurera sa présence dans la région de l'Outaouais, a assuré M. Lévesque.

"Nous avons la conscience de plus en plus précise, a dit le chef du gouvernement que Québec peut être plus vigoureusement présent."

M. Lévesque a ainsi annoncé qu'un comité composé de quatre ministres du cabinet aura "la charge de suivre les dossiers de la région".

Ce sont M. Jacques Léonard, ministre d'État à l'aménagement, qui agira à titre de président, M. Claude Morin, ministre des Affaires inter-gouvernementales, M. Guy Tardif, ministre des Affaires municipales, et Mme Jocelyne Ouellet, ministre des Travaux publics, député de Hull, qui représentera la région.

Le premier ministre a en outre promis une relance de la Société d'habitation de l'Outaouais et il s'est engagé à raffermir le rôle de la Conférence administrative régionale, afin de la "rendre plus effective et plus présente".

Cette conférence est composée des représentants des divers ministères du Québec dans la région, représentants qui, selon ce qu'a indiqué le premier ministre, devront être domiciliés dans la région.

L'opération sera coordonnée par un secrétariat dont le personnel sera distrait de l'Office de planification et de développement économique.

aujourd'hui

A 14 h 30, le ministre de l'Agriculture du Québec, *M. Jean Garon*, inaugure à la Place Bonaventure le salon international de la machine agricole et des industries avicoles.

●

A 11 h 30, *M. Raymond Garneau* rencontre des délégués des Iles-de-la-Madeleine; à 17 h il est à Gaspé et en soirée à Carleton.

●

A midi, *M. Claude Ryan* participe à un débat-midi avec les étudiants en droit de l'Université de Montréal (pavillon des sciences sociales); à 15 h il participe à une ligne ouverte à CKAC et fait "Parle, parle, jase, jase" à Télémétropole; à 19 h il rencontre des délégués de Bourassa et de Sauvé et à 20 h d'autres délégués de Lafontaine, Anjou et St-Jacques.

●

A compter de 9 h au Sheraton de l'île Charron, se tient un séminaire d'un jour dont le thème est "Les PME, leurs problèmes et leur avenir", présenté par la *Société des ingénieurs civils de France* (section canadienne) et l'association des diplômes de polytechnique.

●

A 14 h le conseil des commissaires de la CECM tient une assemblée publique au 3737, rue Sherbrooke est.

SALON INTERNATIONAL
des religions et philosophies
Conférence
Qu'est-ce que la scientologie?
le samedi 8 avril de 13:00 à 14:00 hrs.
kiosques d'informations - films
les 6-7-8-9 avril
Hôtel Windsor, 1170 Peel

COURS DE LECTURE RAPIDE
- Gagnez du temps
- Lisez 3 à 10 fois plus vite avec une bonne compréhension
- Améliorez votre mémoire
- Facilitez vos études et vos recherches

Un soir par semaine — 8 semaines
PRIX ÉTUDIANT
Début des prochains cours
Avril-mai
À proximité des universités
Renseignements, inscriptions:
Centre de lecture rapide
Permis cult. pers. MEQ 389 525
MONTRÉAL: 681-4545
QUÉBEC: 872-8427

LE MOUVEMENT RAELIEN CANADIEN
dans le cadre du
Salon International des Religions et Philosophies
présentera les MESSAGES donnés à
Claude Vorilhon "RAËL" par les
EXTRA-TERRESTRES
Conférenciers: Yvan Giroux et Victor Le Gendre
VENDREDI, 7 AVRIL 1978, à 18h00 (6h00 P.M.)
HÔTEL WINDSOR, 1170 PEEL
PRIX D'ADMISSION AU SALON INTERNATIONAL, $3.00
Un kiosque d'information sur les Messages et le Mouvement accueillera les visiteurs au Salon, de 13h à 23h du 6 au 9 avril
Mouvement Raëlien Canadien, C.P. 86, Station Youville, Montréal, Qué. H2P 2V2

éditorial

Une "leçon" prématurée

Parmi les faiseurs de scénarios qui gagnent fort bien leur vie actuellement, à Ottawa comme à Québec, plusieurs prétendent qu'il n'y aura jamais de consultation référendaire en ce pays. Que le gouvernement québécois préférera fondre son référendum dans une élection générale plutôt que de risquer une "boucherie", et que le gouvernement fédéral n'osera jamais réveiller à ce point les animosités dans un pays qui, malgré le luxe de verbiage qu'il s'offre depuis novembre 1976, dort encore dans un relatif confort.

Ce serait un peu dommage. Car les citoyens se préparent dûment à devenir des experts du sport référendaire, grâce à l'éducation politique accélérée qu'on leur fournit des deux capitales, dont le projet de loi sur "le référendum au Canada" fraîchement déposé cette semaine aux Communes est une pièce didactique de bonne venue.

Bien rédigé, enrichi d'une étude de "six cas historiques" de référendums pêchés parfois aussi loin qu'au royaume du Danemark, le projet fédéral a une utilité exemplaire certaine. Il donne une idée précise, face au projet québécois fortement réglementé, de ce que pourrait être une consultation où les prescriptions seraient réduites au minimum.

Avant que les partisans de l'une ou l'autre formule s'engagent dans un débat sans fin sur les propriétés démocratiques de celles-ci, remarquons simplement qu'on a la politique que permettent ses moyens. Défendant une position minoritaire, le Québec élève des barrières contre les envahisseurs tandis qu'Ottawa a d'autant plus de goût pour les libertés d'expression et d'association qu'il sait qu'on s'associera plus souvent de son côté.

•

Ceci dit, indépendamment des motifs qui ont poussé le gouvernement fédéral à vouloir déployer du muscle si tôt dans la partie, ce nouveau projet a des qualités certaines.

Tout en ouvrant la porte à la possibilité de poser plusieurs questions, il oblige au moins le proposeur du référendum à les poser de façon claire, exigeant une réponse par un "oui" ou par un "non". C'est là une garantie formelle d'importance.

Au chapitre des dépenses et de la tenue de la campagne elle-même, les règles qu'il propose sont très proches de celles qui prévalent déjà lors d'élections générales et sont dès lors moins dépaysantes pour le commun des mortels. Elles obligent les partis et les "comités" qui entendent dépenser plus de $5,000 au cours de la campagne référendaire à rendre compte de leurs dépenses, et leur confèrent des droits et obligations semblables à celles des partis et candidats au moment d'élections, en matière de vérification du recensement et du scrutin.

Comme lors d'élections aussi, le projet réglemente l'accès au temps d'antenne, le répartissant également entre partis politiques fédéraux et provinciaux, fournissant là aussi des règles utiles.

Mais autant le projet fédéral semble raisonnable et intéressant s'il s'agissait effectivement de déterminer les conditions d'exercice d'un référendum pan-canadien, sur quelque sujet que ce soit, autant il contient toutes les conditions d'un déséquilibre dans des cas où on menace justement de l'utiliser, c'est-à-dire lors d'un référendum dans une seule province, pour ne pas nommer le Québec, ou dans les neuf autres ensemble.

En ne plafonnant d'aucune façon les dépenses des partis et des "comités enregistrés", en donnant autant de temps d'antenne aux partis fédéraux qu'aux partis provinciaux, un référendum fédéral permettrait des situations aussi absurdes, s'il était tenu au Québec seulement, que de littéralement noyer la province sous les interventions conjuguées de l'extérieur. Il y a bien une trentaine de formations politiques provinciales, au pays, qui pourraient venir dépenser des sous au Québec pour autre chose que du tourisme durant une campagne référendaire, sans compter les partis fédéraux et les comités de toute sorte.

Cette disposition, réplique-t-on à Ottawa, vise tout autant à permettre au Parti québécois d'aller défendre son option dans les autres provinces si elles sont elles-mêmes consultées par référendum sur une question constitutionnelle. Qu'on nous permette de grâce de ne pas confondre un lance-pierre avec l'artillerie lourde.

Le défaut fondamental du projet fédéral, typique de la mentalité de siège qui accable souvent le groupe qui l'a préparé, est justement d'être une loi-cadre qui veut trop prévoir la guerre de tous les côtés. Ottawa ne sait pas à quelle sauce il veut employer le référendum, mais il veut une loi pour tenir le Québec en respect.

Hier encore, s'adressant à un groupe d'hommes d'affaires, le parrain de la loi, le ministre d'Etat aux relations fédérales-provinciales, M. Marc Lalonde, évoquait trois hypothèses de tenue d'un référendum qui, à chaque fois, mériteraient la définition de règles spécifiques.

Ottawa, disait-il, pourrait tenir un référendum au Québec seulement si celui-ci tenait un référendum provincial "sur une question imprécise et ambiguë", ou encore s'il tardait à tenir son référendum. Il pourrait aussi consulter les neuf autres provinces sur leur volonté "d'association" avec le Québec si celui-ci choisissait la "souveraineté-association". Il pourrait consulter tous les électeurs canadiens sur une réforme constitutionnelle. Parce que les jeux ne se déroulent pas sur les mêmes territoires, l'équilibre des forces est radicalement différent dans chacune de ces hypothèses, et la loi-cadre ne saurait tenir compte de telles nuances.

•

Devant la presse, lundi, M. Lalonde a même refusé d'écarter la possibilité de tenir un référendum fédéral en même temps qu'un référendum québécois. Quand on en est rendu à proposer des "modèles de démocratie" en y incorporant des accrocs aussi farfelus au respect de l'intelligence des électeurs, c'est qu'on a plus de motifs d'intimidation en tête que de désir vertueux de laisser s'exprimer la volonté populaire.

Au-delà de son utilité comme point de comparaison, c'est hélas ce qu'il faut voir dans ce projet déposé avec précipitation à la veille d'une élection où le parti ministériel veut démontrer qu'il tient les choses sous contrôle au Québec. On ne voit pas ce qui le pressait autrement, d'autant que le projet de loi est appelé à mourir au feuilleton avec la dissolution de la Chambre et à ne revenir que beaucoup plus tard, tandis que le référendum québécois n'est pas pour demain, et que sa propre loi-cadre est en plein débat à l'Assemblée nationale.

C'est avec un agacement compréhensible que les milieux politiques québécois de toutes couleurs ont reçu l'initiative du gouvernement fédéral, même si nul ne peut nier son droit de la prendre. En agissant ainsi, Ottawa pourrait peut-être "inspirer confiance" à certains en les rassurant, comme le soutenait hier M. Lalonde, mais il en indispose d'autres tout autant. Car le paternalisme ne saurait avoir de place dans les relations Ottawa-Québec et, de toute façon, il n'en a généralement plus en pédagogie, surtout pour les leçons de démocratie.

Lise BISSONNETTE

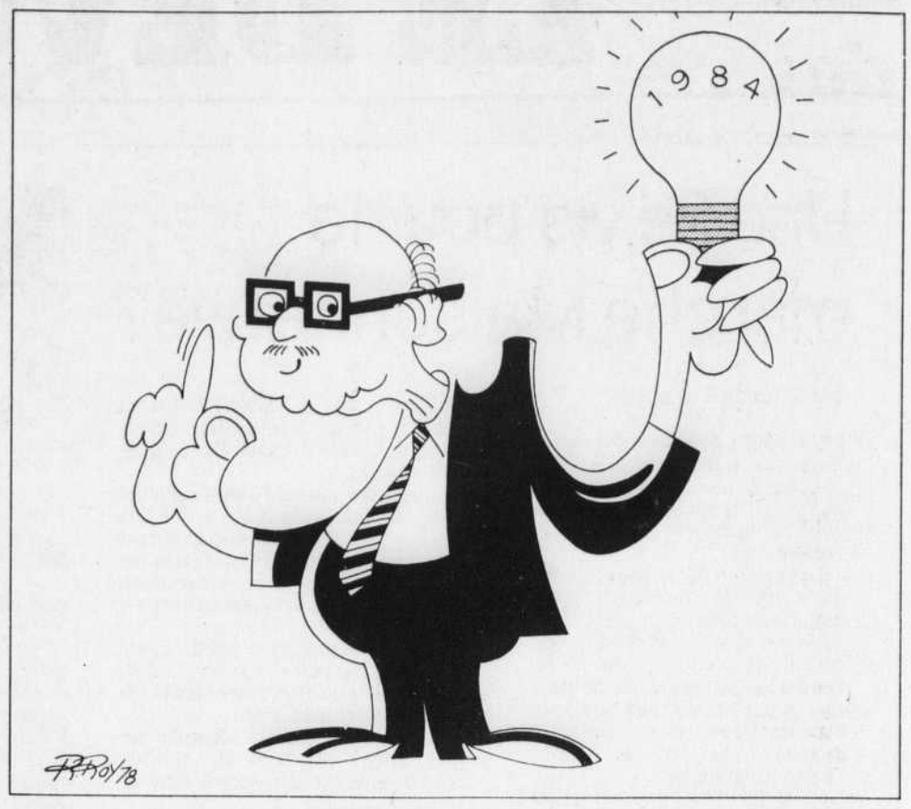

Un projet de loi qui vient tard

Le ministre de la Justice a enfin déposé le projet de loi annoncé dans le discours du trône d'octobre dernier: le code criminel sera amendé de telle sorte qu'un accusé pourra demander, n'importe où au Canada, un procès dans la langue officielle de son choix. Dès les premiers stades de la procédure, il devra préciser s'il veut passer en justice devant un juge, ou un juge et jury, de langue française ou de langue anglaise, ou au moins bilingues. Si, dans une région donnée, on ne dispose pas des ressources linguistiques nécessaires, l'amendement prévoit qu'on pourra organiser le procès dans une autre région de la même province. Déjà, le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba se sont engagés à mettre en oeuvre cet amendement dès qu'il aura été adopté. Dans les autres provinces, où l'organisation d'un procès en langue française présente de sérieuses difficultés, le gouvernement fédéral se propose d'apporter son concours technique et financier. C'est dire que, dans six provinces sur 10, la modification prévue ne serait appliquée que par étapes.

Ce qu'il est convenu d'appeler "l'affaire Filion" aura contribué à accélérer l'initiative fédérale. On sait que l'ancien président de la SGF et ancien directeur du DEVOIR, inculpé devant un tribunal de Toronto, a vainement réclamé un procès dans sa langue.

Le gouvernement fédéral, avant de rédiger son projet de loi, a tenu à consulter les provinces, chargées d'administrer la justice. Mais rien ne l'y obligeait. C'est plutôt par souci de réalisme qu'il l'a fait. La langue est un aspect de la procédure et celle-ci relève de la compétence exclusive du Parlement fédéral.

Le gouvernement du Canada a toujours eu ce pouvoir de modifier le code et d'imposer cette décision aux provinces. Il avait déjà ce pouvoir en 1971, à Victoria, quand M. Trudeau invita les provinces à inscrire dans une charte constitutionnelle le droit à un procès dans l'une ou l'autre des langues officielles. Il vaut toujours mieux qu'un tel droit soit explicitement inscrit dans la Loi fondamentale d'un État. Mais, dans la pratique, il eût été possible il y a sept ans de modifier le code et de prévoir un calendrier d'application dans celles des provinces qui n'étaient pas en mesure d'offrir un tel service. On ne saurait donc prétendre, comme M. Trudeau l'a souvent laissé entendre, que la responsabilité en cette matière incombait aux seules provinces. S'il avait fallu attendre que celles-ci prennent l'initiative, nous n'aurions pas encore l'amendement. L'Ontario a fait, dans ce sens, certains progrès mais c'est l'affaire Filion qui l'a poussé à en accélérer la cadence.

Même tardive, la mesure s'imposait. Toutefois, en raison de la dissolution prochaine, elle va mourir au feuilleton des Communes avant de franchir toutes les étapes législatives. Elle deviendra donc une promesse électorale, mieux un engagement solennel contracté par les libéraux. Mais cette opération de fin de session, à saveur électorale, présente des risques: au cours de la campagne, les adversaires de M. Trudeau pourront dire qu'on leur "enfonce le français" dans la gorge. On aurait pu faire l'économie d'un tel débat si le projet de loi de M. Basford avait été déposé plus tôt et adopté avant la dissolution.

Michel ROY

La question des sièges sociaux

Une mise au point de M. Camille Laurin

■ En réponse à M. Fernand Lalonde faisant référence à l'article paru en manchette de la page Une du DEVOIR du 5 avril et concernant "les dispositions prises pour permettre aux sièges sociaux de demeurer au Québec", le ministre d'État au développement culturel, M. Camille Laurin, a fait la mise au point suivante hier, à l'Assemblée nationale:

Contrairement au titre du journal LE DEVOIR, selon lequel il n'y aurait pas de statut spécial pour les sièges sociaux — effectivement, ce titre est faux —, il y aura, sinon un statut spécial pour les sièges sociaux, du moins un statut particulier. Si la langue française veut bien dire ce qu'elle veut dire, la loi elle-même prévoit des ententes particulières pour les sièges sociaux, qui tiendront lieu de programme de francisation et qui seront réputés respecter le chapitre entier sur la francisation des entreprises, soit les articles 136 à 156, qui comprend incidemment la formation de comités de francisation.

Donc, en vertu de ces ententes, il ne sera pas nécessaire pour un siège social d'avoir le comité de francisation prévu pour les entreprises. L'article (du DEVOIR) est également faux en ce sens qu'il n'y a pas de désaccord entre l'Office de la langue française et les organismes qui ont été consultés. Il y a eu, bien sûr, des échanges préliminaires sur un texte, des échanges préliminaires sur une ébauche de projet. Les échanges de vues ont été fructueux. De fait, les suggestions qui ont été faites au président de l'office ont pris la forme de modifications au projet de règlement qui avait été ébauché.

De la même façon, il est faux de laisser entendre que la position de l'Office de la langue française à ce sujet est intransigeante puisque, au contraire, il y a eu consultation, écoute et modification. Même si le gouvernement entend toujours faire respecter les objectifs de la charte du français, nous sommes très conscients des répercussions économiques de telle ou telle position que nous pourrions prendre, et nous voulons respecter, dans un esprit de sain réalisme, les contraintes réelles que peuvent connaître les sièges sociaux. Nous l'avons toujours dit et je suis heureux de le répéter aujourd'hui.

Il est faux également de prétendre que les ministres Claude Morin, Jacques Parizeau et Rodrigue Tremblay ont facilité l'élimination d'un candidat pour la direction de l'Office de la langue française puisque huit ou neuf candidatures ont été étudiées et que le Conseil des ministres a choisi le candidat qui lui semblait avoir les meilleures qualités et répondre aux exigences en regard de la situation présente.

En ce sens, tout l'article me semble faire état de rumeurs, de spéculations et d'interprétations, ce qui m'apparaît contraire aux règles de l'éthique journalistique. En même temps, les questions que pose le journaliste dans son article mettent véritablement dans l'embarras le gouvernement parce que, d'un côté, cet article est faux, mais de l'autre le gouvernement ne peut pas divulguer à ce moment-ci le contenu du règlement sur les sièges sociaux, lequel est presque terminé. Nous devons suivre les étapes que prévoit notre propre loi, c'est-à-dire soumettre au Conseil de la langue française le projet de règlement élaboré par l'office; ensuite, ce projet doit être étudié par le comité ministériel de développement culturel et économique et, par la suite, par le Conseil des ministres, pour paraître enfin à la Gazette officielle durant 60 jours, période dans laquelle s'effectuera véritablement la consultation où chacun des sièges sociaux des entreprises pourra faire valoir ses vues, faire ses recommandations au règlement, qui pourront modifier en conséquence le règlement qui n'entrera en vigueur qu'à la fin de cette période de 60 jours.

Il m'apparaît donc que ce geste journalistique qui a été posé est irresponsable et répréhensible. Il flotte actuellement sur le monde des affaires et en particulier des sièges sociaux un climat d'alarmisme qu'entretiennent délibérément et à plaisir une certaine presse et certaines formations politiques. Je pense qu'un geste comme celui-ci ne peut qu'ajouter à cet alarmisme en ajoutant de la confusion, des appréhensions quant aux conséquences économiques que peut avoir tel ou tel geste que pourra poser l'Office de la langue française. En ce sens, je regrette infiniment ce geste. En vertu de la loi et du règlement que nous nous préparons à adopter, aucun siège social ne sera justifié de quitter le Québec pour des raisons linguistiques.

Quant au fait que le directeur de l'École des hautes études commerciales ait suggéré une zone franche linguistique pour les sièges sociaux (...) c'est probablement le seul point de l'article où le journaliste a dit la vérité. Effectivement, le directeur de l'École des hautes études commerciales a proposé cette zone franche, mais, dans le domaine linguistique, elle ne saurait s'appliquer en raison du fait que la Charte du français existe actuellement et qu'elle est très claire, qu'elle définit très bien la ligne de conduite que nous devons adopter et que c'est cette ligne de conduite que nous sommes contraints de suivre.

(Soumettre ce projet de règlement à une commission parlementaire) où, pour la troisième fois, nous nous heurterions à la même obstruction systématique que nous avons connue lors de la discussion de la loi 101, m'apparaît tout à fait inutile.

la parole du jour

"Acquérir la sagesse vaut mieux que l'or, et l'intelligence est préférable à l'argent." — Proverbes 16,16 (cinquième siècle au moins avant JC)

"Un homme patient vaut mieux qu'un héros; un homme maître de soi vaut mieux qu'un conquérant." — Proverbes 16,32 (cinquième siècle au moins avant JC)

"Ne refuse pas au pauvre sa subsistance et ne fais pas languir qui est dans le besoin. Ne fais pas souffrir celui qui a faim et n'exaspère pas l'indigent." — Ecclésiastique 4,1-2 (deuxième siècle avant JC).

"La langue est une flèche meurtrière et les paroles de la bouche sont parfois tromperies; on souhaite à son prochain la paix, mais dans son coeur, on lui prépare un piège." — Jérémie 9,7 (septième siècle avant JC).

"Ne savez-vous pas quel est le jeûne qui me plaît ? Dénoncer les emprisonnements injustes, faire tomber les liens de l'oppression, renvoyer libres les opprimés et briser tous les jougs, partager le pain avec un affamé, héberger les pauvres sans maison, couvrir celui qu'on voit nu et ne pas se dérober devant un frère." — Isaïe 58,6-7 (texte du cinquième siècle avant JC)

lettres au DEVOIR

Le retour à la démocratie en échange du "CANDU"

M. Claude Morin
ministre des Affaires intergouvernementales du Québec.

Nous tenons à vous rappeler qu'un réacteur CANDU sera vendu à l'Argentine; cette vente sera financée par une agence gouvernementale fédérale, "l'Export Development Corporation". La Commission d'Energie Atomique du Canada a déjà vendu un réacteur nucléaire de type CANDU à l'Argentine; malgré les dernières négociations, cette vente se solde par une perte de 130 millions de dollars pour les contribuables canadiens. Il serait à propos de vous rappeler aussi, le fait que la junte militaire en Argentine a refusé de signer le traité international de non-prolifération des armes nucléaires. Et surtout, cette deuxième vente renforcera le régime militaire en place.

La Commission argentine pour les Droits de l'Homme présente un rapport sur la situation actuelle vécue en Argentine. Il démontre que la junte militaire argentine est en violation directe des principes de la constitution argentine de 1853. Elle ne peut être reconnue que comme une dictature militaire "de facto", qui se justifie et se légitimise elle-même qu'en vertu de son hégémonie et de l'usage de la force militaire. Des preuves disponibles indiquent que les activités des soi-disant "escadrons de l'aile droite" sont compatibles avec les politiques du gouvernement argentin et suppléent aux activités des agences légales de sécurité. Les points suivants sont devenus des normes et des standards du processus judiciaire sous le régime militaire:

a) le droit à l'habeas corpus garanti par la Constitution argentine n'est pas respecté par les autorités;

b) la plus grande majorité des détenus ne vient jamais devant une cour de justice;

c) les prisonniers n'ont qu'une minime possibilité ou aucune d'obtenir un procès juste, les avocats n'acceptant plus leurs causes par crainte de représailles gouvernementales. Les juges sont soit des militaires, soit d'autres personnes désignées par les militaires;

d) le gouvernement n'autorise pas les prisonniers détenus sous les règlements de l'Etat de Siège à quitter l'Argentine pour l'exil tel que garanti par l'article 23 de la Constitution.

A partir de l'accumulation de preuves abondantes, la Commission argentine pour les Droits de l'Homme conclut que l'actuel gouvernement argentin viole de façon constante et flagrante les plus élémentaires droits humains internationalement reconnus, par l'usage systématique de la torture, par les conditions inhumaines de détention qui prévalent, par l'exécution de prisonniers politiques et par la persécution et l'assassinat des parents d'activistes politiques et de prisonniers.

Nous vous demandons donc d'intervenir afin d'obliger le Canada à conditionner cette vente au retour à la démocratie avec des élections libres sans proscription et le retour de tous les droits humains et syndicaux.

Cette intervention est possible car le Québec est malheureusement encore une province dans le Canada. Le Québec a donc son mot à dire. Sinon, il appuie par son silence, cette démarche qui va à l'encontre des droits et libertés des peuples, en cautionnant ce régime répressif et sanguinaire qui inspire la terreur la plus profonde.

L'exécutif du Parti québécois de Rosemont.

Claude DROUIN, président,
Robert LOISELLE, vice-président,
Denis SARRAZIN, trésorier,
Michelle DROUIN, secrétaire,
Sylvain LAPALME,
Richard CÔTÉ,
Gilberte MICHAUD,
Michel DESJARDINS,
Normand LAFORCE, conseillers.
Gilbert PAQUETTE, député du comté de Rosemont.
Montréal, le 20 mars 1978.

La nouvelle bataille des plaines d'Abraham?

Voici quelques commentaires concernant un questionnaire paru dans le "Journal de Québec" le 10 mars 1978, en vue d'établir la vocation du Parc des Champs de Bataille de Québec. Ce questionnaire a été rédigé par un bureau d'urbanisme de Québec, mandaté par la Commission des Champs de Bataille Nationaux, pour l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement des Champs de Bataille (Plaines d''Abraham).

Toute proportion gardée, les plaines d'Abraham sont comparables en importance au Parc du Mont-Royal (Montréal) au niveau du plus grand parc dans la ville pour l'utilisation récréative de plein air. Il est inutile d'insister davantage sur l'importance du Parc des Champs de Bataille pour la population du Québec métropolitain d'autant plus si on considère sa valeur historique et touristique.

Il est donc surprenant que le mandataire d'un projet d'une telle complexité utilise comme outil de consultation un questionnaire publié une seule fois dans un journal qui ne peut rejoindre plusieurs types d'utilisateurs actuels et potentiels. La représentativité des répondants est d'autant plus douteuse qu'on ne leur demandait d'aucune manière leur identité et leur motivation (ex.: un lecteur aurait pu remplir vingt questionnaires de façon identique).

De plus, ce questionnaire ne donnait aucune information permettant aux répondants de situer la problématique globale d'un tel plan d'aménagement et par le fait même de soupeser les conséquences encourues par leurs différents choix (ex.: se prononcer en faveur des terrains de sports aménagés qui peuvent avoir des impacts négatifs sur des activités de promenade et de détente).

La consultation publique est considérée comme étant un outil de plus en plus essentiel dans les processus de planification et d'aménagement. Il paraît donc nécessaire que la consultation procure des données représentatives et qu'elle soit établie selon des règles de jeu clairement définies de part et d'autre. Ce questionnaire ne semble donc pas posséder les critères suffisants pour une consultation valable.

Nous ne croyons pas à l'efficacité de la consultation effectuée à date et nous demandons la mise sur pied d'un processus de consultation qui soit à la mesure d'un projet de cette envergure.

Catherine BÉGIN,
René BERNARD,
Pierre BOUCHARD,
Gilbert CLAVEAU,
Serge FOREST,
Marcel PIUZE,
Cécile POIRIER
Québec, le 3 avril 1978

Le bon, Simon Durivage et le méchant

On aime bien Simon Durivage dans son rôle de redresseur de torts quand il s'occupe de maisons mobiles ou de stérilets. Mais quand il se mêle de redresser les torts causés "aux consommateurs" par les non-professionnels de l'"aide psychologique", alors là, on est en plein western à l'italienne et on est en droit de se demander si c'est bien des torts causés aux consommateurs qu'il s'agit ou plutôt de ceux causés aux corporations professionnelles.

Une émission comme celle que Durivage nous a servie vendredi soir 31 mars est carrément loufoque ou plutôt écoeurante, quand il faut assister à la collusion des bien-pensants professionnels pour entendre répéter que tout ce qui n'a pas de diplôme universitaire est dangereux dans le domaine des services d'aide. Les bons et les méchants, les diplômés et les "auto-formés", les professionnels et les charlatans.

Personne dans cette tranquille unanimité pour dire que s'il y a des doutes légitimes sur certains parias des castes professionnelles, il y en a au moins autant sur les défenseurs de l'ordre professionnel. On veut encore nous faire croire que le gun fait le cow-boy. Les études pullulent qui montrent que la qualité de ce qu'on appelle l'"aide psychologique" et plus largement les "services professionnels" n'a que fort peu à voir avec les diplômes obtenus.

Une émission qui n'a rien dit sur le fait que l'accès aux professionnels de "qualité" ou aux parias est, de fait, malgré la "castonguette", une affaire de classes sociales et non de mise en garde, voire de répression législative comme il en a été question.

Une émission qui a sûrement protégé non seulement la chasse gardée des professionnels (c'est banalement évident), mais surtout savamment entretenu et renforcé, puisque toute l'émission était bâtie sur ce présupposé, l'équation professionnels-garantie de bons services et d'efficacité.

Entre défenseurs des bons droits (acquis) des sommets de l'État et de la presse écrite et télévisée, l'ordre professionnel et social a été solidement défendu. Le corporatisme, l'État et les media font bon ménage. On le savait. Merci.

Il ne manquait que la musique d'Ennio Morricone. Mais on a eu droit au "cri primal" des hors-la-loi.

Frédéric LESEMANN,
professeur
Ecole de service social

Montréal, le 31 mars 1978

Les travailleurs et la Loi 101

Docteur Camille Laurin,
Ministre d'État au développement culturel.

La Fédération des travailleurs du Québec a coutume de demander aux délégués qui participent à ses congrès biennaux de répondre à un questionnaire d'intérêt surtout interne, mais qui comporte également quelques questions d'ordre politique.

C'est ainsi que, lors de notre dernier congrès (décembre 1977), les délégués ont été invités à répondre à la question suivante: "Par ordre d'importance, quelles ont été les meilleures décisions (ou les meilleures lois) du gouvernement PQ?". Les réponses nous indiquent que la Loi 101 que vous avez parrainée est de loin la législation qui recueille le plus de suffrages. Il faut noter que la question était entièrement ouverte, et qu'aucun rappel des principales législations n'était inscrit comme aide-mémoire.

Bien que le taux de réponses (302 répondants) était plutôt bas, avec moins du tiers des délégués, nous voulons croire qu'il s'agit là d'un échantillon représentatif des délégués à notre congrès, et sans doute des militants syndicaux sinon des travailleurs québécois en général.

Cent soixante-douze (172) personnes ont retenu la Loi 101 comme une des meilleures législations dont cent quarante-deux (142) qui en faisaient leur premier choix. Par comparaison, la deuxième législation le plus souvent mentionnée était la Loi 45 avec cent une (101) voix mais seulement vingt-cinq (25) "premier choix".

Nous croyons que les résultats de ce sondage peuvent contribuer à dissiper l'impression trop répandue que les travailleurs se soucient fort peu des questions linguistiques et culturelles.

Fernand DAOUST
secrétaire général,
Fédération des Travailleurs du Québec

Montréal, le 29 mars 1978.

■ *Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.*

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur intérimaire et rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignon
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $60 par année; six mois: $33; trois mois $21. À l'étranger $65 par année, six mois: $36; trois mois $24. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées **des événements** **des hommes**

On ne nous fera pas proclamer que la terre est plate

par

L'Équipe-École, CEQ

■ Le texte ci-après est une réponse à l'article de Jacques Grand'maison paru dans cette même page le 14 mars écoulé. Notons que l'intervention de M. Grand'Maison était elle-même suscitée par un article de l'Équipe-École, CEQ, paru ici même le 25 février. Ont signé, au nom de l'Équipe-École, CEQ, Jocelyn Berthelot, Nicole Huot et Adrien Roy.

Le 14 mars dernier paraissait dans ces colonnes un article signé Jacques Grand'Maison. Sous le titre de **Une idéologie de gauche, une pratique de droite,** tout son contenu se voulait une réponse à l'article que nous produisions nous-mêmes dans LE DEVOIR du 25 février dernier en réponse à une position exprimée par le Père Bernard Lambert.

L'article du 14 mars contient deux passages importants: "Les Céquistes, avec raison, posent l'énorme problème des classes sociales "et il n'est pas question de désamorcer les combats de justice à mener". Pour le reste Grand'Maison gesticule en brandissant des épithètes: nous sommes tour à tour ou en même temps des pseudo-marxistes, des marxistes, des totalitaires, des fumistes, des capitalistes qui se cachent, des manipulateurs antidémocratiques, des curés: la voie des injures était-elle la seule qui s'offrait à l'auteur pour discréditer les idées que nous véhiculions par notre article ou encore par notre dossier **Le Livre vert, vers quoi au juste?** Par comparaison, l'article du Père Lambert, même si nous n'en partageons pas les principes, nous a semblé se situer vraiment au niveau des questions de fond.

Le texte de Grand'Maison nous a déçus: l'homme, par ses écrits antérieurs, comme par les gestes sociaux qu'il a posés par le passé, nous avait habitués à des propos plus réfléchis que ses élucubrations du 14 mars, jetées en vrac, venant du ventre, et projetées vers tout ce qui peut paraître plus à gauche que l'auteur lui-même. Car, il ne faut pas s'y tromper, ces attaques ne visent pas que la C.E.Q., ses équipes de travail ou ses membres; elles se dirigent dans un même souffle, vers un même sac où l'auteur rassemble tout autant la C.E.Q. que d'autres syndicats militants, tout autant les comités de citoyens le moindrement éveillés que les groupes populaires contestataires, etc. En fait, l'auteur reproche à la C.E.Q. certaines pratiques qu'il a pu constater chez quelques militants ou quelques groupuscules. Qu'a-t-il bien pu se passer pour qu'un tel homme en arrive à formuler des critiques aussi basses et à les adresser à n'importe qui, sans discernement?

Le 14 mars dernier, Grand'Maison n'a pas fait progresser le débat qui nous occupe; il n'a pas touché le fond de notre article: il s'est armé de clichés généralement utilisés par des combattants à bout de souffle, à court d'arguments en combat d'arrière garde; il a mis en doute la démocratie syndicale vécue dans nos rangs; il a insulté des milliers et des milliers de travailleurs de l'enseignement (1) en les accusant de lâcheté devant l'"effort, l'engagement et le dévouement; il a, sciemment, ou par ignorance crasse, camouflé les efforts de l'organisme et ceux de ses membres pour améliorer l'école publique; il a volontiers travesti nos positions de Centrale: de semblables attaques, aussi basses, ne sont mêmes pas coutumières de la part du patronat.

Doit-on être mis à l'index?

Ce qui choque Grand'Maison, ce sont nos analyses du Livre vert du M.E.Q., nos analyses de l'école actuelle. Il cherche à les discréditer; pour y arriver, il en juge les auteurs, les condamne et les met à l'index.

Les analyses de la C.E.Q. seraient-elles justifiées par le désir "de mettre en échec l'école publique"? La C.E.Q. pratiquerait-elle une "politique de refus dont les enfants de l'école publique sont les victimes impuissantes"? Si tel était le cas, on comprendrait que face au Livre vert du M.E.Q., la C.E.Q. se retrouve seule dans sa critique.

Pourtant, nous ne sommes pas les seuls à avoir déploré que le Livre vert du M.E.Q. évitait les débats de fond: modèle d'école, confessionnalité, inégalités sociales traduites en inégalités scolaires, reconduction des stéréotypes sexistes, etc. Des spécialistes de l'éducation l'ont qualifié de populiste, de retour en arrière, de tactique pré-référendaire. Certains l'ont qualifié de "récupération tranquille"(2), d'autres ont déploré son manque de rigueur en soulignant le caractère superficiel de la démarche(3). Récemment, dans le cadre de ce même débat, un professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Sherbrooke disait:

"Les penseurs de la C.E.Q. n'ont peut-être pas toutes les réponses mais qui peut se vanter de les avoir. Ils ont du moins le mérite d'avoir bien posé la question. Malheureusement, il suffit de réveiller au coeur des Québécois, et particulièrement des catholiques, les vieilles peurs du "communisme", de la "lutte des classes" qui prônerait la haine et la violence, pour faire oublier la réalité de l'inégalité des chances et pour continuer comme si de rien n'était".(4)

Le 17 mars dernier, les responsables locaux de l'opération Livre vert nous présentaient les premiers jalons d'une position que le Conseil général de la C.E.Q. (instance plus démocratique que ne le pense Grand'Maison) analysera lors de sa session des 12-13-14 et 15 avril. En autant que l'on puisse dégager à date les réactions des milliers d'enseignants consultés, pour l'essentiel ils ne veulent pas du modèle d'école proposé, ils ne s'accommodent pas d'une discipline répressive, ils ne veulent pas d'une centralisation des modes d'évaluation qui ne peuvent signifier qu'une plus grande élimination des fils de travailleurs. Essentiellement, les enseignants sont donc en accord avec les positions exprimées dans le **Livre vert, vers quoi au juste?**

Idéologie de gauche, pratique de droite

En plus de critiquer son idéologie de gauche, "pseudo-marxiste" l'auteur reproche à la C.E.Q. d'avoir une pratique "crypto-capitaliste", c'est-à-dire de déguiser ainsi une pratique de droite. Tous les arguments seraient bons "pour en faire le moins possible". Pas utile d'aider "les enfants du milieu prolétaire... c'est le système qu'il faut abattre".

De telles affirmations démagogiques sont une insulte à l'égard des enseignants qui font tout en leur possible pour donner aux enfants une éducation de qualité. Insulte également pour les enseignants qui, depuis des années, suivent sans relâche des cours de perfectionnement (à raison d'un ou deux soirs par semaine) ou qui travaillent à l'implantation de nouvelles méthodes pédagogiques, malheureusement trop souvent imposées d'en haut.

Nous ne nierons pas que certains enseignants peuvent profiter de la liberté pédagogique nécessaire à la fonction d'enseignement pour en faire le moins possible. Il serait illusoire de penser qu'il puisse en être autrement dans une société où le travail n'est pas considéré comme un acte créateur, mais comme une contrainte nécessaire à la survie; les enseignants ne font pas exception. De là à affirmer que l'ensemble des enseignants "comptent leurs sueurs au compte-goutte", il y a un pas, et un grand!

De plus, la C.E.Q. n'a pas masqué dans ses analyses la position de classe des enseignants, position qui leur rend d'autant plus difficile l'intégration des conditions de vie, de la réalité vécue par les fils de travailleurs; ce qui pourrait permettre d'améliorer l'acquisition des connaissances et apprentissages scolaires pour ces enfants. Au contraire, l'ensemble des analyses faites dans le cadre de l'enquête CEREE (5) et les multiples documents servant aux sessions de formation tenues en nos rangs jusqu'à ce jour font état de l'appartenance de classe des enseignants. C'est d'ailleurs à cause de cette réalité que le rapport CEREE soulignait que "la promotion que représente pour la majorité de nos membres la fonction d'enseignant a de quoi donner l'illusion de la possibilité pour tous de la promotion individuelle, de l'accession, par l'effort individuel et la réussite scolaire, à une honnête aisance", et que "l'idée selon laquelle l'école donne des chances égales à tous de réussir est fortement ancrée dans l'esprit de certains enseignants" (6).

Mais, est-ce là une raison pour ne rien faire? Au contraire, cette prise de conscience exige un travail de réflexion et d'animation constant afin que chaque enseignant prenne conscience du rôle qu'il joue dans sa classe, et du rôle qu'il pourrait jouer dans l'intérêt de la majorité.

Notons que la fonction première de la C.E.Q. est de défendre les droits syndicaux de ses membres. Ces droits, ils ont été conquis à la suite de nombreuses luttes et si les conventions collectives peuvent paraître à certains, comme un carcan, c'est qu'il a fallu encadrer l'arbitraire qui règnait et qui règne encore dans les relations de travail en éducation: on n'a qu'à citer le cas des 400 enseignants de CEGEP qui ont reçu le 1er mars dernier des avis de non-rengagement suite à une interprétation étroite de leur convention collective (7), ou encore la déclaration fracassante du CSE à propos de l'enseignement de la philosophie.

Des gens nous reprochent la normalisation extrême qui prévaut en éducation. Ces normes sont pourtant la conséquence de la centralisation de l'éducation et, une fois ces normes imposées, la C.E.Q. a cherché à obtenir des conditions favorables à la fois pour ses membres, et pour les enfants qu'ils rencontrent chaque jour.

Il faut reconnaître que nos revendications syndicales ont connu une évolution; nous avons cherché à y intégrer des éléments à caractère pédagogique qui ont conduit à réclamer des conditions plus favorables pour les secteurs les plus dévalorisés de l'enseignement: l'enfance inadaptée et l'enseignement professionnel; nous avons cherché à réduire les écarts salariaux existant entre les diverses catégories de personnel de la fonction publique et parapublique; nous nous sommes maintes fois associés aux lutes des travailleurs les plus démunis; nous ne comptons plus nos interventions faites pour l'obtention de politiques sociales plus équitables en matière de revenus, de logements, etc.

C'est le deuxième aspect des pratiques de la C.E.Q., c'est-à-dire ses pratiques en tant que groupe de pression qui reconnaît l'action politique comme un élément important. C'est cette fonction qui a conduit à l'analyse critique de l'école et de la société qui soulève l'ire du Père Lambert (LE DEVOIR, 8 et 9 février) et du Chamoine Grand'Maison.

Cette opération, qui date de 1970, entre en contradiction avec l'orientation corporatiste qui prévalait jusqu'alors et qui est encore fortement implantée chez beaucoup d'enseignants; elle entre également en opposition avec les pratiques professionnalistes de plusieurs de nos confrères. Il existe donc un certain décalage entre la théorie et la pratique mais l'Église, ou son clergé, n'a aucune leçon à nous faire là-dessus. On ne doit pas interpréter ces contradictions comme "la mise en échec (volontaire) de l'école publique" mais comme un facteur de changement vers un syndicalisme et un enseignement davantage préoccupés des conditions faites aux fils de travailleurs à l'école.

Pour une école de masse

Mais, "qu'est-ce que les céquistes sont prêts à faire concrètement dans l'école au-delà de leur lutte bureaucratique?"

La C.E.Q. n'a pas fait que critiquer, elle a aussi proposé à maintes reprises des améliorations à l'école publique; plusieurs lecteurs de nos dossiers y ont même vu se dessiner un modèle d'école.

En 1976, les congressistes de la C.E.Q. croyaient le diagnostic suffisamment précis pour décider que l'organisme se donnerait une plate-forme sur l'école, une espèce de portrait écrit de l'école souhaitée qui serait soumise à son Congrès de juin 1978.

Déjà, le débat est amorcé. Plusieurs milliers d'enseignants ont été invités à discuter de ce projet d'école, à le modifier, à l'améliorer avant sa présentation au Congrès. Bien sûr le projet découle des analyses C.E.Q., c'est dire qu'il décrit une école au service de la majorité. (8)

Conclusion

Nous ne prétendons pas à l'infaillibilité, notre cheminement depuis les années 60 l'indique assez. Nous n'affirmons pas que ce cheminement fut une ligne droite ou encore qu'il n'existe pas de contradictions entre certaines positions, certaines réalités et certaines pratiques. Nous croyons cependant qu'à la base se trouve une recherche autant d'une meilleure connaissance de la réalité que de solutions à y apporter.

Nous avons bien lu les critiques de Grand'Maison: nous serions des curés d'une scolastique cléricale dont lui a su s'extirper; nous serions imbus d'un système mental fermé, d'une logique dite infaillible dont lui a su se sortir; nous ne serions pas capables d'autocritiques, mais lui, en reconnaissant sa "part de crotte sur les mains, ses propres lâchetés et complicités", en est capable. Ce disant, cet homme se présente comme l'arbitre du présent débat; il se présente comme une force extérieure, une force seconde, capable d'indiquer le droit chemin.

Ce n'est pas ce qui nous fera proclamer que la terre est plate; ce n'est pas non plus ce qui nous fera renier les résultats de nos analyses: les conditions socio-économiques des familles et les pratiques scolaires se répercutent sur la situation scolaire des enfants. Et cette vérité n'a pas à être mise au vote!

Notes

(1) Notons que la C.E.Q. ne regroupe pas que des enseignants. On y retrouve également des professionnels non-enseignants, des employés de soutien, des travailleurs du secteur du loisir.

(2) Massot Alain, Le Livre vert et la récupération tranquille, Le Devoir, 29 mars 1978, p. 5.

(3) Bélanger, P.W., et coll. Commentaires critiques sur le Livre vert, Prospectives, vol. 14, no 1-2, février 1978, pp. 9 à 26.

(4) Ferland, Lucien, Est-il impensable de vouloir en même temps l'école confessionnelle et l'école de la C.E.Q.? Le Devoir, 1er avril 1978, p. 12.

(5) CEREE, Commission d'enquête sur le rôle de l'école et de l'enseignant, créée suite au 22ème congrès de la CEQ (1972) et dont le mandat était de poursuivre, en collaboration avec les enseignants, l'analyse du rôle de l'école et de l'enseignant.

(6) CEQ, Ecole et luttes de classes au Québec, 1975, pp. 145-146.

(7) Des Rivières, Paule, Litige sur les enseignants à temps complet des CEGEP, Le Devoir, 30 mars 1978, p. 13.

(8) CEQ, Proposition d'école, Plate-forme revendicative pour une école de masse à bâtir maintenant, avril 1978, 64 p.

D'une théologie qui se cherche

par

WILFRID CORBEIL, *c.s.v.*

■ Fondateur et président du Musée d'art de Joliette, l'auteur a enseigné les lettres et l'histoire du Canada pendant plus de vingt ans. Dans cet article, c'est le théologien qui répond au texte de Mme Hélène Pelletier-Baillargeon sur les valeurs évangéliques et les options politiques, publié dans LE DEVOIR du 6 mars.

C'est gravement fausser l'histoire de vouloir bâtir, en **barbara** ou en **célarent** comme on voudra, une théologie de complicité avec l'ennemi ou d'adaptation "à la vision du conquérant", sur le dos des évêques des lendemains de la Conquête. Ma théologie à moi me porte plutôt à croire au génie de ceux-là qui ont su démêler l'imbroglio d'une situation des plus tragiques et tirer parti des conditions faites aux vaincus que nous étions. Nous ne pouvions échapper à l'inévitable: **vae victis,** malheur aux vaincus!

Comme le laisse entendre l'auteur de **Valeurs évangéliques et options politiques,** communication parue dans LE DEVOIR du 6 mars courant, la théologie d'alors aurait été à ce point entachée d'accommodements et de complaisance avec le vainqueur qu'elle aurait fait de nos arrière-grands-pères des "vaincus reconnaissants", et que, fidèle à elle-même, elle se serait traduite, après soixante-quinze ans, en condamnation systématique des événements de '37. L'écart considérable entre la conclusion et les prémisses fait que le raisonnement me paraît tiré par les cheveux.

Quoi qu'on en pense dans nos cénacles à penser, il n'empêche qu'en dépit des événements politiques et les dégâts matériels du moment, une théologie de redressement s'est vite élaborée, sans référence aucune à quelque transfuge ou quelque concession à l'occupant; vite, on répare les ruines, on relève les églises endommagées et l'on bâtit, — Lavaltrie, dès 1772, Berthier en 1783, pour m'en tenir à la région de Joliette, — et cela, sans dévier en aucune façon des impératifs d'une tradition française, déjà bien établie, de construire dans le sens d'une parfaite adaptation à l'environnement et d'un souci constant d'essayer de circonscrire le sacré en une certaine "proportion dorée"; je ne sache pas qu'on ait sacrifié aux desiderata du vainqueur dans l'expression de sa foi. Mgr Briand y va de ses recommandations dans l'élaboration des plans; il voit, par exemple, dans l'adjonction de transepts à la hauteur du sanctuaire une technique propre à contrebuter les longs pans de la nef, en même temps qu'un complément architectural pour l'équilibre formel du monument. La recherche aboutira à la création, unique dans notre histoire culturelle, d'un style authentique, expression d'une civilisation qui va se concrétiser en autant de chefs-d'oeuvre: les églises de Boucherville (1801), de St-Roch-de-l'Achigan (1803), de St-Paul de Joliette (1804), bâties d'après les plans de l'abbé Pierre Conefroy sous la directive de l'évêque, sont les productions exaltantes d'une discipline théologique dans une langue où ne se mêle aucun anglicisme. Par leur aimable géométrie dans l'espace, par la richesse de leur décoration intérieure qui les apparente aux appartements somptueux des hôtels et des chateaux de France, nos quelques églises de l'époque sont le témoignage le plus tangible d'une culture qui déjà nous échappe.

Or le même esprit qui a régi le domaine des arts se retrouve précisément dans celui de l'enseignement. La lutte ouverte contre l'Institution royale de 1801 a fourni à l'épiscopat l'occasion d'instaurer un système d'enseignement primaire et secondaire qui ne pouvait pas ne pas être le mieux adapté à l'expression de notre génie français et latin. Si la Révolution tranquille a "sacré tout cela par terre", avec la désinvolture que l'on sait, pour amener l'établissement d'un système qui ne dépasse pas de beaucoup le niveau du primaire, était-ce pour obéir à une théologie d'indépendance ou plutôt à une théologie d'assimilation des plus subtiles et des plus redoutables? Pour avoir voulu nous mettre à l'heure du continent, on a préféré la standardisation de la petite nation à une personnalisation qui eût aidé à parfaire son identité. Les choses ayant changé, on peut reprocher à l'Eglise d'aujourd'hui, ou du moins à ceux qui se chargent d'interpréter sa pensée, son attitude étrange qui l'a conduit à une acceptation de fait qui eût scandalisé nos ancêtres.

En réponse aux propos tout faits et courants, je termine en rappelant que nos pères avaient depuis longtemps relégué aux oubliettes "la réalité coloniale", alors qu'ils s'insurgeaient contre un pouvoir oligarchique qui, en fin de compte et en dépit du cours naturel des événements, aboutissait au gouvernement responsable, cela avant même Westminster. Les menaces ecclésiastiques, les excommunications dont on fait tant de cas ne visaient que ceux qui allaient s'exposer à la mitraille d'armées en bataille rangée. Le héros de M. Rumilly l'avait compris qui, à la veille des échauffourées qu'il avait lui-même fomentées, prenait les jambes à son cou et s'enfuyait au-delà de la frontière: obéissait-il à son gros bon sens ou à la théologie de l'évêque dont on fait état? Je laisse aux exégetes le soin d'élucider le cas.

Enfin, les anexdotes sentimentales, les historiettes de couventines peuvent aider à faire la petite histoire et à dépanner une théologie dans ses embardées, alors qu'elles défraient les conversations et alimentent les potins à l'heure du thé. Ca fait chic, ma chère, ça fait commode d'expliquer les pages difficiles et sombres de notre histoire en criant haro sur le clergé. Une prise de conscience plus sérieuse de la réalité historique eût permis de porter des jugements plus nuancés et plus respectueux des personnes et des événements qui composent la trame de notre histoire. L'abstraction trouve sa place dans les arts plastiques, peu ou point dans le domaine historique.

lettres au DEVOIR

Les garderies ne sont pas "des vestiaires d'enfants"

M. Albert Brie,

Parent pauvre dans une société qui reconnaît difficilement le bon grain, les garderies prennent une part dérisoire du gâteau qu'est le budget du Québec 1978-1979.

Venir accuser délibérément ce genre d'institutions, à caractères social et pédagogique, relève, selon moi, d'une ignorance dont je ne voudrais porter le fardeau.

Les petits mots de M. Brie du lundi, que l'on qualifie comme appartenant au dictionnaire du marginal ou sortant de la bouche du silencieux, sont parfois de bon goût et valent un sourire. Mais là, mardi dernier (exception: Le Devoir ne paraissait pas lundi), le 28 mars, M. Brie lance ce mot sur les garderies: "Heureux le petit être qui ne connaît pas la garderie, ce vestiaire d'enfants." (fin de la citation).

Le propos m'a choqué!

Cela fait neuf (9) mois que je travaille dans une garderie populaire, en banlieue de Montréal. J'affirme que c'est un milieu extraordinaire où l'enfant apprend à vivre collectivement, où il crée et imagine des tas de choses avec l'aide de moniteurs/éducateurs, où il peut vivre intensément sa vie d'enfant.

Là comme ailleurs, la qualité varie d'un endroit à l'autre. Qualité d'éducation, qualité de service, qualité du personnel.

Je crois qu'il est dépassé le temps d'accuser les garderies d'orphelinats (où tout petit j'y vécut quatre (4) ans), de stationnement, de vestiaire (ridicule) ou encore de "pauvre-petit-qui-va-rester-tout-seul-ici-toute-la-journée-sans-sa-maman".

Je vous prierais, M. Brie et tous les incrédules, de rajuster vos flûtes. Cela porte un grand préjudice aux garderies qui cherchent à survivre dans beaucoup de cas (comme on peut le constater quelquefois dans les journaux). Les garderies doivent augmenter considérablement (les besoins sont urgents) et doivent, bien sûr, s'améliorer.

Je suis confiant que ce message ne tombera pas dans l'oreille de sourds.

Georges BOIVIN

Ste-Thérèse, le 30 mars 1978.

Un bon conseil

Evitez l'embonpoint

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

La perle noire

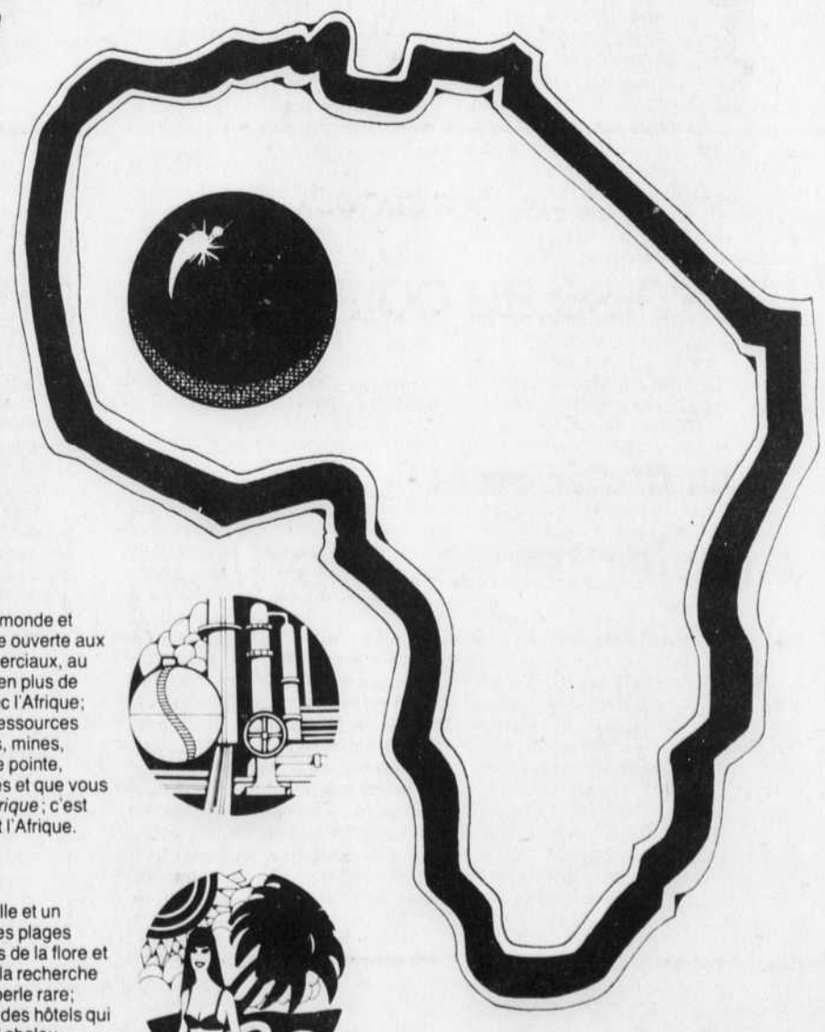

L'Afrique des affaires

L'Afrique, cette perle noire, s'ouvre au monde et étale ses splendeurs. C'est une Afrique ouverte aux investissements, aux échanges commerciaux, au développement économique. De plus en plus de sociétés canadiennes font affaires avec l'Afrique; c'est un continent immense, riche en ressources naturelles, où l'on voit surgir raffineries, mines, usines de transformation, industries de pointe, etc... Si vous êtes un homme d'affaires et que vous devez vous y rendre, choisissez *Air Afrique*; c'est le lien le plus direct entre l'Amérique et l'Afrique.

L'Afrique du tourisme

L'Afrique, c'est aussi la contrée des mille et un visages de l'art africain, des safaris, des plages fabuleuses, des plus beaux spécimens de la flore et de la faune. Si vous êtes un touriste à la recherche d'un nouveau soleil, découvrez cette perle rare; vous serez surpris par le modernisme des hôtels qui vous y attendent, conquis par l'accueil chaleureux des Africains et ébahi devant tant de cultures, de moeurs et de manifestations artistiques différentes.

Avec Air Afrique

De New York, *Air Afrique* peut vous amener partout, dans toutes les capitales de l'Afrique francophone, en commençant par Dakar, la porte d'entrée naturelle du continent africain. *Air Afrique* peut également vous proposer toute une gamme de circuits qui vous fera connaître le visage de l'Afrique que vous désirez. Pour tout renseignement ou pour obtenir de la documentation sur les pays africains que nous desservons, communiquez avec votre agent de voyages ou avec *Air France*, agent général pour le Canada.

AIR AFRIQUE

New York/Dakar, le lien le plus direct entre l'Amérique et l'Afrique

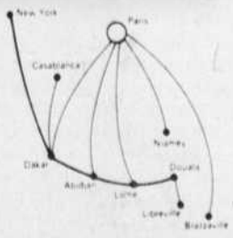

la météo

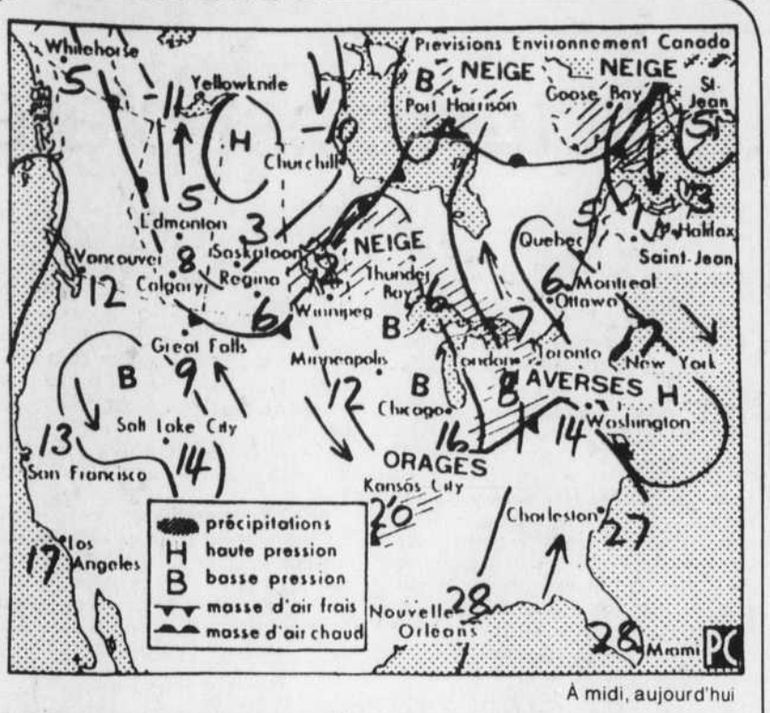

À midi, aujourd'hui

Un système de haute pression s'approche et dégage progressivement le ciel d'ouest en est. Sur les régions du Bas du fleuve... de la Côte Nord et de la Gaspésie... il continuera de neiger légèrement. Une perturbation apportera des précipitations sur l'ouest et le sud-ouest demain.

●

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue: ennuagement en fin de journée. Maximum 3 à 5. Aperçu pour vendredi: pluie ou neige.

●

Chibougamau, Lac St-Jean, Nord de la Haute-Mauricie: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 3. Aperçu pour vendredi: ennuagement possibilité d'averses de pluie ou de neige.

Laurentides, Sud de la Haute-Mauricie, Québec, Trois-Rivières: nébulosité variable. Maximum 5. Aperçu pour vendredi: averses.

●

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 6 à 8. Aperçu pour vendredi: averses.

●

Rimouski, Baie-Comeau: nuageux avec quelques flocons en début de journée, dégagement par la suite. Vents modérés. Maximum 0. Aperçu pour vendredi: beau.

●

Sept-Iles, Gaspésie: neige légère, dégagement en après-midi. Vents modérés. Maximum −2. Aperçu pour vendredi: beau.

suites de la première page

SIÈGES SOCIAUX

période de consultation et, s'il y a lieu, des modifications pourraient être apportées au projet de règlement avant qu'il ne soit définitivement adopté".

Enfin M. Camille Laurin a rejeté une suggestion de M. Fernand Lalonde, député de Marguerite-Bourgeoys, de soumettre le projet de règlement à une Commission parlementaire, "Nous nous heurterions à la même obstruction systématique que nous avons connue lors de la discussion de la loi 101", a commenté le ministre.

RENAULT-CANADA

ans, on a pu faire remonter les ventes au Canada à 6,000 véhicules, et le Québec à lui seul en a acheté 4,500, les deux tiers. Mais Renault vend déjà 13,000 véhicules aux États-Unis.

Outre les questions de tarifs, les soubresauts des dollars américain et canadien obligent Renault à encaisser des pertes importantes pour rester sur le marché. Or, il est impossible de baser une politique à long terme de marketing sur une structure de prix aussi instable. À long terme, Renault était condamné à assembler ses véhicules en Amérique du Nord, ou à abandonner le marché.

Du côté d'American Motors, l'accord avec Renault constitue peut-être la dernière chance. Avec 5.5% du marché nord-américain, AMC brûle ses dernières cartouches, d'autant plus que, sur la table à dessein de ses ingénieurs, il n'y a pas de modèle capable de servir le marché des compactes. Or les dirigeants d'AMC prévoient que d'ici 1980, 75% des 12 millions de voitures vendues aux États-Unis seront des compactes.

Renault apporte à AMC un nouveau modèle (il ne sortira officiellement en Europe que d'ici un mois),une traction avant, moteur a l'avant, qui produit donc un meilleur rendement en espace pour les passagers. En attendant que les premières R-18 sortent des usines du Wisconsin, les 1,600 concessionnaires AMC aux États-Unis et les 220 concessionnaires au Canada feront connaître le nom du fabricant français avec "Le Car", la Renault-5, qui compte pour 78% des ventes de Renault dans toute l'Amérique du Nord.

Tant que la négociation se déroulait entre Paris et Detroit, c'est Renault qui détenait le plus de pouvoirs de négociation. AMC a beaucoup plus besoin de Renault que le fabricant français semble avoir besoin du marché américain pour survivre.

En 1977, Renault a réalisé 44% de toutes les exportations françaises de véhicules, un peu plus d'un million de voitures et de camions de petit gabarit. Renault fabrique déjà près de 340,000 véhicules à l'étranger, dont la moitié de R-12 et un quart de R-5. La régie française monte ou fabrique des voitures dans 26 pays à travers le monde, sur les cinq continents, mais n'a encore jamais réussi à s'installer sur le marché nord américain.

Renault, pas plus qu'AMC, n'avait aucun intérêt particulier à préserver au Québec. Pour ce qui est du fabricant français, il n'est encore pas remis de son cuisant échec avec Soma. Cette entreprise de la SGF, dans laquelle des millions ont été engouffrés, "était vouée à l'échec dès le départ", comme le rappelait hier M. de Butler. De taille trop réduite, elle reposait sur des bases financières malsaines.

De plus, la vente n'a jamais suivi les ambitions de Soma. Quand Soma avait du mal à vendre les 10,000 véhicules qu'elle produisait à Saint-Bruno, à la fin des années 60, les Canadiens achetaient près de 35,000 Volkswagen.

Et on n'hésite pas à rappeler, avec une pointe d'amertume, que les Québécois, pas plus que tout autre nord-américain, ne font de sentiment quand ils achètent une automobile. Renault au Québec n'a guère pris plus de 8 à 9% du marché de toutes les voitures importées. Et puis, rappelle-t-on encore, en six ans d'existence, Soma n'a vendu que trois Renault au gouvernement (grâce à Jean Cournoyer).

Même si Renault est une entreprise d'État, même si les deux gouvernements, québécois et français, ont souvent souhaité que la coopération entre leurs deux pays devienne plus concrète dans le domaine industriel, on rappelle quand même, que l'accord AMC — Renault est d'abord un règlement d'hommes d'affaires, "Ce sont des impératifs économiques qui ont prévalu, a rappelé hier M. de Butler, et le gouvernement du Québec ne nous le reprochera sans doute pas lui qui a aussi retenu des criètes strictement économiques pour préférer General Motors à Bombardier-MLW".

Pour l'heure, M. de Butler va surtout s'attacher à régler le cas de ses employés et de ses concessionnaires. Tous les services techniques ont des chances d'être intégrés par AMC car il faudra bien maintenir un dépôt de pièces important au Québec où se trouve, pour le moment encore, 70% du marché de Renault. Pour les autres, comme l'a dit hier le porte-parole d'AMC, "it's up to Renault".

Quant aux concessionnaires, Renault voudra obtenir des garanties sur la façon dont le service après-vente de ses propres voitures sera assuré au Canada et aux Etats-Unis. En principe, les concessionnaires Renault, 125 au Canada et 200 aux Etats-Unis, et les concessionnaires AMC, 1800 dans les deux pays, deviendront concessionnaires AMC et Renault.

Toutefois, à Brampton, on précisait hier qu'un concessionnaire est un homme d'affaires indépendant qui décide de passer un contrat avec un fabricant d'automobiles. Il lui appartient donc de décider lui-même, et seul, s'il veut ajouter un autre produit à sa gamme ou rester comme il est.

On précise toutefois, au siège social canadien d'Amercian Motors qu'il n'est pas question "d'abimer l'excellent travail qui a été accompli au Canada". On rappelle que 6,000 voitures vendues au Canada, contre 13,000 aux Etats-Unis, c'est un excellent résultat alors que le ratio normal Canada-Etats Unis est de 1 à 10. Par contre on ajoute que le Canada pose un cas bien particulier: "Il y a deux marchés ici, précise le porte-parole d'AMC, celui du Québec et ailleurs où cela revient à lancer une nouvelle voiture, tant Renault n'y est pas connu."

Il est possible que, pour ce qui est de la distribution, AMC envisage une stratégie particulière au Québec. Probablement avec les mêmes concessionnaires mais vraisemblablement pas avec les mêmes ressources humaines. Pour les employés, le vice président de Renault-Canada déclare qu'il "pourrait adopter la méthode nord-américaine (trois semaines de préavis et au revoir), mais, ajoute-t-il, chez Renault, ça ne se passe pas tout à fait comme ça".

La fin de Renault — Canada — au moins en tant qu'importateur et distributeur d'automobiles — cette fin aura d'autres conséquences pour des bureaux professionnels. Par exemple, au niveau de la publicité, Renault avait deux agences, l'une au Québec et l'autre en Ontario, et American Motors a sa propre agence, Grey Advertising, qui venait d'ailleurs d'être remerciée par Renault-Canada au Québec. Hier, le porte-parole de Brampton a simplement déclaré "qu'il ne serait pas rationnel de conserver trois agences de publicité."

L'accord American Motors - Renault (France) aura donc au Québec à peu près tous les effets secondaires propres au départ d'un siège social. Le plus surprenant, pour l'observateur autant que pour les dirigeants de Renault eux-mêmes, c'est que personne, au gouvernement du Québec, hier à midi, n'était encore venu aux nouvelles...

LE RÉFÉRENDUM

qu'ils devront le faire selon des règles émanant de l'Assemblée Nationale et non pas du Parlement fédéral.

Quant à sa motion, les parlementaires auront sans aucun doute l'occasion de la débattre au cours des prochaines semaines puisque l'Union Nationale l'a officiellement inscrite au feuilleton des débats et qu'elle sera appelée lors des journées réservées aux motions de députés.

De son côté, le gouvernement péquiste, qui n'avait pas fait connaître de réaction au projet fédéral sur le parquet de l'Assemblée nationale, devait toutefois signaler son mécontentement à l'extérieur de la Chambre à l'occasion de la conférence de presse hebdomadaire du premier ministre René Lévesque.

"Ce projet de loi constitue l'une des mesures les plus paternalistes et antidémocratiques qui aient originé d'Ottawa depuis longtemps", de dire M. Lévesque en réponse aux questions des journalistes.

Pour le premier ministre québécois, ce projet de loi représente au fond "une insulte faite non seulement à l'Assemblée nationale mais à l'ensemble de la population du Québec".

Si on ajoute une courte déclaration du ministre Robert Burns disant que ce projet de loi n'influencera en rien sa propre législation, ce furent là les seuls commentaires à émaner du groupe ministériel.

Quant aux libéraux provinciaux, ils ont préféré se tenir coi, même si celui qui deviendra sans aucun doute leur chef dans une dizaine de jours, M. Claude Ryan, a lui-même affirmé plus tôt cette semaine qu'il appartenait au Québec de vider cette question selon les règles que les Québécois se seront eux-mêmes données.

Quant au projet de loi québécois, il faut convenir que le débat de deuxième lecture amorcé hier à l'Assemblée nationale n'aura guère permis d'apprendre quelque nouveauté, que ce soit sur les intentions du gouvernement ou sur celles des partis d'opposition.

Du côté ministériel, M. Robert Burns a fait un court discours reprenant l'essentiel des raisons qui ont incité le gouvernement à agir de la sorte.

De plus et tout en se disant disposé à modifier au besoin son projet de loi lorsqu'il sera discuter article par article en commission parlementaire, M. Burns a de nouveau affirmé la volonté du gouvernement de ne pas déroger à ses principes fondamentaux, soit que.

● La formulation de la question demeure la responsabilité du gouvernement. Cette formulation fera toutefois l'objet d'un débat de trente heures à l'Assemblée Nationale.

● Les partisans des "oui" et des "non" seront regroupés sous des comités-parapluie, à l'instar de ce qu'a fait la Grande-Bretagne au moment du référendum sur son appartenance au Marché Commun.

● Les dépenses de tous les intervenants au moment de la campagne référendaire seront rigoureusement contrôlées, de manière à ce que les Québécois ne soient pas ensevelis sous une "orgie de dépenses". Toutefois les contributions inférieures à $300 ne seront soumises à aucun contrôle.

Pour M. Burns, qui pilote ce dossier depuis plus d'un an, ce projet de loi constitue un instrument rehaussant la qualité de la participation des citoyens à la vie démocratique.

Du côté libéral, on ne semble pas tout-à-fait disposé à partager ce point de vue et leur porte-parole, M. Jean-Noël Lavoie, a affirmé que son parti s'opposera à l'adoption de ce projet de loi, sans toutefois aller jusqu'à employer le filibuster parce qu'au fond, a-t-il ajouté, "nous désirons que le gouvernement tienne au plus tôt son référendum.

M. Lavoie devait expliquer que la raison principale pour laquelle les libéraux sont opposés à ce projet réside dans les nombreuses contraintes que contient cette législation pour les futurs intervenants dans la campagne référendaire.

"C'est parce que nous considérons que la liberté est un principe non négociable que nous nous refusons à suivre le gouvernement dans la voie que nous suggère ce projet de loi", de dire M. Lavoie.

Du côté de l'Union Nationale, on est tout aussi désireux d'assouplir les règles fixées dans cette législation mais on en votera l'adoption de principe, d'indiquer M. Grenier.

Ceci dit et en dépit de toutes leurs divergences, les trois principaux partis représentés à l'Assemblée Nationale, s'entendent cependant pour ne pas éterniser le débat autour de cette question et procéder rapidement dans l'adoption de ce projet de loi.

Signalons enfin que l'Assemblée Nationale a connu en fin de journée un débat parallèle à cette question puisque les libéraux ont fait adopter une motion demandant au gouvernement de faire connaître "sans délai" le contenu de sa proposition de souveraineté-association.

Parlant au nom la majorité, le ministre des Affaires Intergouvernementales, M. Claude Morin, a répété que le gouvernement attendra que soient passées les élections fédérales avant de faire connaître sa proposition mais a promis que les Québécois connaîtront les intentions gouvernementales bien savant qu'ils ne soient appelés à se rendre aux urnes référendaires.

Soulignons une intervention particulièrement dramatique du député de Beauce-Sud M. Fabien Roy, en faveur d'un consensus de tous les partis politiques du Québec autour de l'évolution politique de la province, consensus indispensable selon lui à l'affirmation du pouvoir québécois. "Un non au référendum laissera carte blanche à Ottawa", de conclure M. Roy, dont les positions souverainistes sont de plus en plus voyantes.

CLAUDE WAGNER

de conventions et de dispositions font que son rôle est réglé d'avance. En situation de crise gouvernementale, si un gouvernement était minoritaire, il pourrait avoir une influence certaine sur la vie politique. Le peu de marge de manoeuvre qui lui appartient est liée à ce pouvoir de réserve qui lui permet de réserver la sanction de projets de loi au gouvernement fédéral. Mais encore là, si cela devait se produire, le gouvernement doit pratiquement donner sa sanction automatiquement.

Il s'agit surtout d'un rôle représentatif sous le contrôle du gouvernement provincial. Comme le gouverneur général ou la reine d'Angleterre, le lieutenant-gouverneur "règne mais ne gouverne pas".

Il est prévu que le lieutenant-gouverneur est nommé par Ottawa pour une période de cinq ans, mais sur la recommandation du gouvernement provincial. Sa rémunération lui vient du gouvernement fédéral.

Avant de procéder à la nomination du lieutenant-gouverneur, le gouvernement fédéral est donc tenu de consulter le gouvernement québécois. Interrogé à ce propos, le premier ministre Lévesque a reconnu avoir eu quelques conversations avec son homonyme fédéral sur ce propos. Il s'est bien gardé de révéler les noms qui furent soumis à la discussion, disant que puisque la prérogative de cette nomination appartenait à M. Trudeau, c'était donc à celui-ci d'en dire plus.

Les seuls commentaires de M. Lévesque à propos de "candidats éventuels" furent pour dire que certains avaient une "saveur électorale". Dans le cas de M. Wagner, il a souligné que la nomination de celui-ci lui apparaîtrait un coup fait aux conservateurs à la veille des élections.

Pressé de questions, il finit aussi par commenter la candidature de M. Gérard-D. Lévesque, qu'il connaît pour avoir fait partie du même gouvernement pendant six ans et pour l'affronter maintenant comme chef de l'Opposition officielle. Ils sont aussi natifs de la même région. Avec Gérard-D. Lévesque comme lieutenant-gouverneur, ce serait "travaillable", pense-t-il.

Quoi qu'il en soit, il est difficile de connaître véritablement les préférences du premier ministre Lévesque à l'égard de la succession de M. Lapointe. Mais ce que le premier ministre n'a pas voulu dire en conférence de presse, d'autres membres du gouvernement se sentirent plus libres d'en parler.

Il y aurait bien eu des consultations entre les deux premiers ministres. M. Lévesque aurait soumis quelques candidatures, des gens acceptables aux deux gouvernements. Il aurait notamment suggéré que l'on nomme à ce poste une femme, comme cela s'est fait en Ontario.

Pour autant les suggestions faites par le Québec n'auraient pas été agréées par Ottawa, et d'ores et déjà le premier ministre Trudeau aurait informé le premier ministre Lévesque que son choix s'était arrêté sur M. Claude Wagner.

Ce choix est à certains égards surprenant puisque M. Wagner est conservateur, et qu'il relève d'une grave maladie. Son état de santé ne serait pas un obstacle à sa nomination au poste de lieutenant-gouverneur, indique-t-on.

Les allégeances politiques du député de Saint-Hyacinthe ne seraient pas un obstacle. N'est-il pas un ancien libéral, disent certains tandis que d'autres soulignent que M. Wagner est sollicité pour occuper diverses fonctions dans la perspective où il ne serait pas candidat à l'élection que s'apprête à déclencher M. Trudeau. Par exemple on parle de lui pour occuper le poste de consul à Strasbourg.

La véritable intention du premier ministre canadien serait de rééditer, croit-on dans les milieux conservateurs, l'exploit qu'on avait réussi en nommant à la veille d'une élection fédérale M. Martial Asselin, le député conservateur de Charlevoix, au Sénat, ce qui avait permis au libéraux d'arracher aux conservateurs le comté de Charlevoix.

Si M. Trudeau décidait de retarder le déclenchement des élections comme certains le souhaitent dans son entourage, il est probable que son choix pour le poste de lieutenant-gouverneur serait tout autre.

6 avril

par la PC et l'AP

Il y a six ans aujourd'hui, le 6 avril 1972, l'Égypte rompait ses relations avec la Jordanie, disant que les propositions du roi Hussein sur la création d'un État palestinien légitimeraient le rôle d'Israël dans le monde arabe.

1976 — Le secrétaire d'État américain Henry Kissinger lance une mise en garde contre l'arrivée de communistes dans des gouvernements d'Europe occidentale.

1971 — Mort du compositeur russe Igor Stravinsky.

1964 — Cessez-le-feu entre Grecs et Turcs à Chypre.

1917 — Les États-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne.

1909 — L'explorateur américain Robert Peary atteint le premier le Pôle Nord.

1896 — Début des premiers Jeux olympiques modernes à Athènes.

1869 — Invention du premier plastique, le celluloid.

1826 — Naissance du peintre français Gustave Moreau.

1793 — En France, constitution d'un gouvernement de Salut public.

AMNISTIE

de littérature gauchiste et d'armes à la trahison.

De nombreuses personnalités de l'ère Allende ont été libérées au cours des dernières années et autorisées à partir pour l'exil. L'an dernier, le gouvernement a proclamé qu'il n'y avait plus de prisonniers n'ayant pas été jugés.

Récemment, le gouvernement a assoupli les mesures d'exception et l'état de siège, imposés après la chute du gouvernement marxiste.

Par ailleurs, d'autres exilés politiques pourront rentrer au Chili, a fait savoir hier le gouvernement chilien, au lendemain du retour d'exil de M. Jaime Castillo (ancien président de la Démocratie chrétienne expulsé en août 1976 par ordre du gouvernement militaire).

Les autorités chiliennes sont disposées à examiner toute demande à ce sujet, a annoncé le général René Vidal, secrétaire du gouvernement, en précisant que les modalités du retour des personnes exilées étaient fixées par un décret-loi de la junte militaire. Le général Vidal a toutefois indiqué qu'en accord avec les règles en vigueur, chaque exilé devra signer un document dans lequel il s'engagera à respecter les dispositions internes "garantissant la tranquillité civile".

Moi un pollueur?
JAMAIS!
AQTE

au fil des mots

Aux lecteurs surpris

par Louis-Paul Béguin

Des lecteurs surpris m'ont écrit pour signaler que dans une de mes chroniques, j'avais mal conjugué le verbe traduire. Je demande qu'ils croient ce que je vais leur expliquer. Dans la phrase: *Il est possible qu'ils "traduirent" (sic) en allemand des contes français* (Rendons à Perrault), la graphie *traduirent* est fautive, c'est évident. Deux lecteurs ont pensé que je voulais dire: *qu'ils traduisirent*. Non, pas du tout. Ma version première, celle que j'avais écrite à la main, était *traduisent*. Après l'expression "il est possible que", on met en effet le subjonctif. Mais la lettre "r" remplaça la lettre "s", lors de la composition typographique. Donc, la phrase doit se lire: *Il est possible qu'ils traduisent* (sous-entendu: alors) *en allemand des contes français*.

Une erreur typographique fréquente est d'imprimer *acceptation* pour *Acception*. Cela vient d'arriver également dans une autre de mes chroniques. Pour me consoler, je vais relire une phrase dans un article signé par Aristide, qui est chroniqueur de langue dans un grand journal français: *"On me passera d'appliquer le principe des vases communiquants (sic) entre la présente chronique et celle..."* Eh bien, vraiment, M'sieu Aristide, on se laisse aller! Ou alors c'est le typographe qui pensait à autre chose. Il faut écrire "vases communicants". Le verbe communiquer fait "communiquant" au participe présent, mais devenu adjectif, c'est *communicant* qui est la bonne graphie. Comme d'ailleurs *fatiguant* (participe) et *fatigant* (adjectif). Et bien d'autres cas semblables qui font commettre des fautes de français aux plus grands écrivains.

On me demande encore une fois si il est correct de dire, ou d'écrire *"de d'autres"*. Non, non et non, malgré quelques lettres que j'ai reçues de lecteurs cherchant à me convaincre que cette faute n'en était pas une.

Un homme fort connu au Québec, que je ne veux pas nommer, disait l'autre jour qu'il était anxieux de savoir la vérité. Venu de l'anglais "anxious", ce sens de notre adjectif anxieux n'est pas acceptable. Quand on a de l'anxiété, on est anxieux. Quand on attend un événement avec impatience, on *a hâte*. Même en anglais, de nombreux linguistes et grammairiens n'acceptent pas ce sens de *anxious*, employé au lieu de *eager* (eager to go, devenant anxious to go). Il est toutefois bien dans l'usage anglais; mais pas en français.

LES MICROFILMS DU DEVOIR

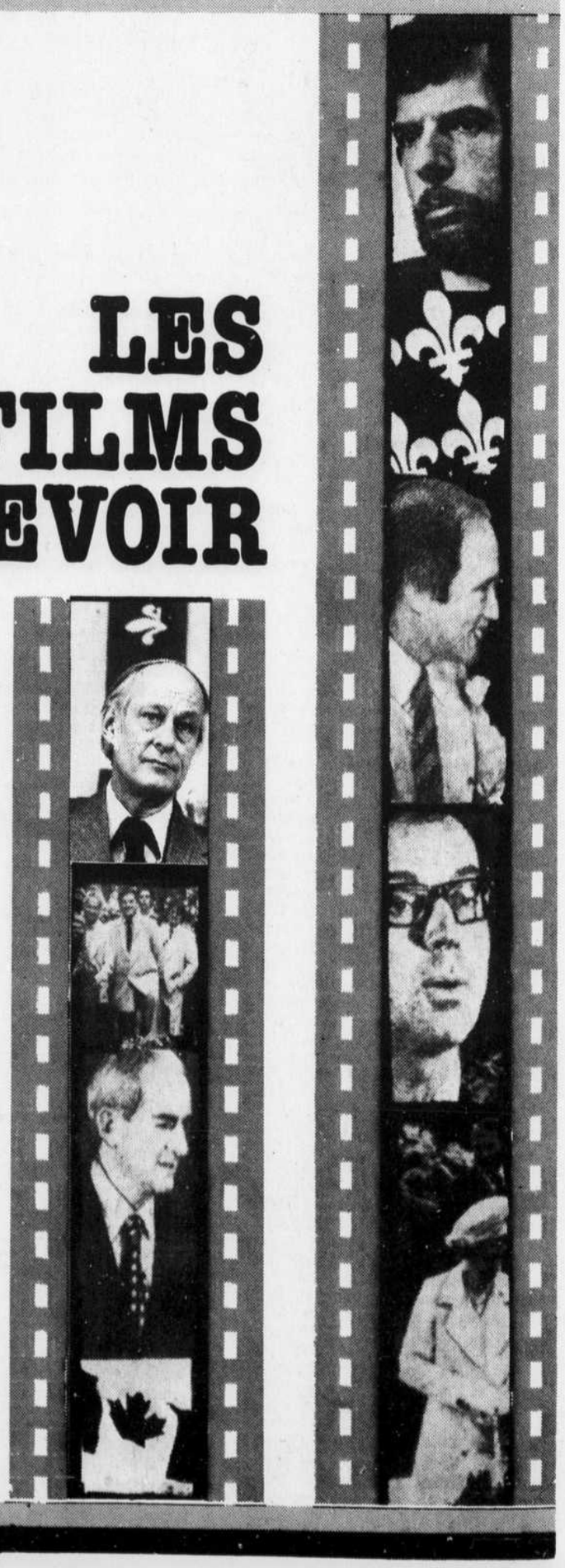

Des idées, des événements, des hommes...
Depuis 1910, Le Devoir a toujours été à la fine pointe de l'actualité.
Aujourd'hui, en plus de demeurer fidèle à son image, Le Devoir est l'outil d'une excellente documentation.

Les microfilms du Devoir
Ils sont encore plus petits, vous permettant ainsi de sauver temps et espace en plus de vous éviter tout autres ennuis que comporte l'accumulation des journaux
Et ils sont maintenant disponibles depuis les tout premiers numéros !

Le Devoir sur microfilms
est source de renseignements indispensables dans les bibliothèques, les centres de documentation et toutes les bonnes maisons d'enseignement...

Pour plus d'information
écrivez à:

Le Devoir
Service du microfilm
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Qué.
H2Y 1X1

ou téléphonez à
M. Bertrand Soucy,
844-3361, poste 245.

Le CTC mobilise en vue du prochain scrutin fédéral

par

Louis-Gilles Francoeur

QUÉBEC — Le Congrès du travail du Canada (CTC) entend faire "l'impossible" pour que le projet de loi C-28, destiné à axer les salaires des employés de la fonction publique fédérale sur ceux du secteur privé, soit défait au Parlement. Les résolutions adoptées hier par les 2,600 délégués du CTC, réunis en congrès dans la Vieille Capitale prévoient notamment des "campagnes spéciales pour entraîner la défaite aux élections de tout député du Parlement qui appuie" ce projet de loi.

Le CTC a l'intention de faire sur cette question une bataille semblable à celle qu'il mène depuis plus de deux ans pour obtenir le retrait des contrôles anti-inflation. Sa déclaration de guerre au bill C-28 s'explique d'autant mieux que, pour le CTC, ce projet de loi constitue le prolongement "plus subtil" des lois anti-inflation.

La détermination du CTC semble toutefois fléchir devant celle du gouvernement fédéral même si officiellement il décrit le projet de loi C-28 comme une attaque directe contre le droit de négocier un contrat de travail. En effet, le congrès du CTC a approuvé une résolution indiquant que le CTC appuiera "toutes manifestations, réunions, pressions ou autres activités nécessaires" contre le projet de loi. Les membres du comité des employés de la fonction publique, qui ont avancé ces propositions au congrès, avaient songé à inclure les "grèves", légales ou illégales, dans leur résolution. Mais ils ont préféré finalement s'en tenir pudiquement aux "activités nécessaires".

Selon l'analyse du CTC, le projet de loi permettrait au gouvernement fédéral de déterminer la valeur totale des salaires au sein de sa propre fonction publique en utilisant des formules mathématiques. C'est ainsi que les échelles de salaire dans ce secteur où le CTC compte plus de 150,000 membres seraient légèrement inférieures à celles du secteur privé, pour des postes équivalents.

Ce système, note le comité des employés de la fonction publique, "est une menace grave pour tous les employés de la fonction publique parce que le gouvernement fédéral a déjà, tant soit peu, réussi à persuader les niveaux inférieurs de gouvernement à adopter l'ACTC (Average Comparability of Total Compensation). Mais l'ACTC menace également les travailleurs du secteur privé. Son objectif est de ralentir le taux de croissance de la masse salariale dans l'un et l'autre secteur. L'ACTC signifie également que les gouvernements auront intérêt à comprimer les salaires du secteur privé puisque ce sera le moyen de restreindre" les salaires payées dans le secteur public.

Les délégués du CTC ont d'autre part pressé le gouvernement fédéral de reconnaître fort explicitement le droit de ses employés à une véritable négociation et de leur reconnaître le droit de participer à des activités politiques, à quelque niveau de gouvernement que ce soit. Le CTC s'est d'autre part prononcé contre le processus en cours de décentralisation de l'administration fédérale, allant même jusqu'à préciser dans un document que cette décentralisation crée des emplois dans une région que pour en faire disparaître dans d'autres. Enfin, le CTC a demandé aux trois niveaux de gouvernement de "mettre immédiatement un terme à la sous-traitance" là où les fonctionnaires pourraient faire le même travail "aussi bien ou mieux".

Le congrès du CTC a d'autre part adopté l'essentiel du rapport de son comité sur la politique économique. Le CTC est réinvesti du mandat de "redoubler" ses efforts pour syndiquer les travailleurs non organisés, pour étendre la portée des conventions collectives, pour consolider et élargir son appui au Nouveau Parti démocratique et pour poursuivre "l'élaboration d'une stratégie industrielle favorisant la planification sociale et économique au Canada.

Le CTC devra aussi oeuvrer en faveur du plein emploi sans qu'il soit dit comment, en faveur aussi d'une réforme fiscale sur la base des propositions de la commission Carter, notamment par un accroissement du fardeau fiscal des corporations, et il s'est prononcé pour une suppression de la taxe de vente "sur les détecteurs de fumée et de chaleur".

Le CTC appuiera désormais "la propriété publique comme élément de notre programme de stratégie industrielle et de planification économique". Il préconise l'élaboration d'une politique nationale des transports pour une série de raisons qui laissent croire à un fort penchant pour la nationalisation de ce secteur commercial. Dans le même ordre d'idées, il réprouve la diminution des services ferroviaires et demande une revitalisation de l'industrie de l'acier au Cap Breton.

S'attaquant enfin à l'imposante liasse de plus de 500 résolutions présentées par les sections locales, le congrès s'est notamment prononcé pour l'émission de timbres-postes rendant hommage au mouvement syndical canadien et à ses principaux militants. Il a en outre proposé au gouvernement fédéral de fonder un "musée national" du Travail" à Ottawa. Puis le congrès s'en est pris aux agences de sécurité, aux forces policières et militaires, qui détériorent le climat sur les lignes de piquetage et enveniment ainsi les relations de travail.

Le bazar indescriptible de propositions sur la table renferme des déclarations en faveur de la fête internationale des travailleurs, le 1er mai, qui côtoient des propositions pour sauver l'observatoire national de radio-astrophysique de White-Lake, en Colombie-Britannique.

La plupart de ces résolutions sont adoptées à la vapeur, après quelques interventions des proposeurs, qui réussissent rarement à captiver leur auditoire. Ce qui a fait dire hier à un observateur que le congrès prenait l'allure d'une véritable "Chargex syndicale" et qu'il n'était plus le lieu où les militants canadiens reprenaient un nouveau souffle après avoir analysé leurs faiblesses.

Un virage à droite?

par

Louis-Gilles Francoeur

QUÉBEC — Le déroulement du congrès du CTC, dans la Vieille Capitale, donne de plus en plus l'impression à certains militants syndicaux d'un virage en douce vers la droite de cet organisme, qui regroupe 2,6 millions de syndiqués.

Des leaders syndicaux aussi connus que le directeur canadien des postiers, M. Jean-Claude Parrot, ne se sont pas gênés d'ailleurs pour accuser cette semaine l'exécutif du CTC d'être "plus à droite que Trudeau".

C'est ainsi que M. Parrot a exhibé un tract électoral préconisant la réinstallation de la majorité des membres de l'exécutif actuel, qui s'intitule: "Un vote pour la force au centre". Fort cyniquement, M. Parrot devait faire remarquer aux délégués que le premier ministre fédéral se situait au "centre-gauche".

Si l'anecdote a plutôt valeur de symbole, un certain nombre de faits viennent néanmoins étayer cette hypothèse.

Par exemple, le CTC affirme que le projet de loi fédéral C-28 constitue une atteinte aussi directe contre le droit de négociation des employés du secteur public que l'était à son avis l'appareil des normes anti-inflation pour l'ensemble des syndiqués canadiens. C'est pourquoi le CTC demande à ses membres de le combattre avec énergie pour ne pas encaisser une défaite semblable à celle qu'il essuie dans sa lutte contre les normes anti-inflation. Mais les résolutions destinées à mobiliser les membres du CTC sur cette question n'évoquent aucunement le recours à des grèves, même sporadiques, alors que la dernière fois, on fonçait résolument vers la grève générale.

Toutes choses étant relatives toutefois, on pourrait aussi bien dire que le CTC et sa direction demeurent ce qu'ils ont été au cours des dernières années et que l'émergence d'un groupe radical cohérent constitue le phénomène marquant de ce congrès. Cette apparition d'un bloc de délégués fort déçus de l'exécutif en place fait pâlir singulièrement l'image "militante" de la direction en place au CTC.

Le groupe des radicaux, qui n'emprunte rien aux marxistes-léninistes implantés dans d'autres centrales québécoises, est piloté par les postiers, qui forment un bloc homogène autour de leur directeur canadien, M. Parrot, et du président de la section montréalaise, Marcel Perreault. L'opposition, voire l'obstruction, qu'ils ont pratiquée contre certaines propositions de l'exécutif a reçu l'appui de nombreux représentants du Syndicat canadien de la fonction publique et même de l'Alliance de la fonction publique, où les dangers de la loi C-28 semblent en réveiller plusieurs. La force des radicaux s'est augmentée à l'occasion de cheminots et de métallos, qui ont refusé de suivre la discipline de vote traditionnellement en vigueur chez eux.

Assez unanimement, ces militants reprochent à l'exécutif du CTC de vouloir prolonger sa stratégie du "tri-partisme" même si officiellement il la qualifie d'échec. Pour étayer leur propos, ils soulignent que les documents de politique économique se contentent de demander des choses au gouvernement sans jamais prévoir des actions concrètes susceptibles de modifier le rapport de force actuel, qui penche du côté du fédéral.

Les postiers voient dans l'incapacité de la direction actuelle de mobiliser ses 2,6 millions de membres autour de stratégies concrètes un handicap "très bien masqué par la mise en place d'une machine à prise de positions". Les militants de ce groupe pensent en effet que le congrès du CTC n'engendre aucune critique de l'action et qu'on y noie tout débat en profondeur par une procédure qui empêche les syndicats à la base de faire discuter leurs propositions sur le plancher du congrès.

Les délégués du CTC ne peuvent en effet modifier par amendement les propositions qui leur sont présentées. Les résolutions des syndicats sont référées à un comité, qui les reformule, si elles lui sont retournées par le congrès. Ces propositions trop nombreuses en un sens — le cahier en contient plus de 500 — sont synthétisées par sujets par le comité des résolutions, qui soumet sa synthèse au congrès.

Le président des postiers n'hésite pas à accuser ce comité de diluer les propositions des différents syndicats avant de les amener sur le plancher. Les délégués, dit-il, ont alors le choix de les battre ou d'espérer une meilleure rédaction. Plutôt que les renvoyer aux oubliettes, on les adopte souvent sans gaieté de coeur. Il en fut ainsi notamment de la résolution sur l'autodétermination du Québec, que plusieurs militants jugent éminemment moins radicale que celles formulées au cours de l'année par les différents syndicats de base.

M. Parrot ajoute que le congrès du CTC n'est qu'une machine énorme servant à avaliser les décisions prises "in camera" par l'exécutif et les états-majors des grandes unions internationales. La préparation du congrès amène tous ces gens à siéger une semaine avant le congrès pour le préparer.

C'est alors, dit-il, que les vrais choix se font. Au congrès, les délégués débattent rarement plus d'une heure même une question d'importance majeure. Ils ont le choix entre les hypothèses que d'autres ont définies pour eux et ils ne peuvent discuter leurs propres propositions.

C'est à cause de l'élitisme de la direction actuelle que les postiers se sont opposés au mécanisme du vote pondéré, qui aurait permis, lors des votes par appel nominal, à un chef de délégation de voter seul au nom de tous ses membres, un peu comme un actionnaire avec ses multiples procurations dans une entreprise. Cela aurait éloigné la base des centres de décision, ont-ils dit. Les postiers et leurs appuis ont tenté mais sans succès cette fois d'empêcher les salaires du président et des vice-présidents de passer le cap des $50,000. Avec de pareils salaires, le mouvement est dirigé par une élite qui ne connaît rien aux problèmes de la base et qui a plutôt le style des salons gouvernementaux, ont-ils fait valoir.

Une bonne partie de cette opposition aux "labor boss" vient du Québec. Mais de ce côté, le caucus québécois n'affiche aucun parti-pris contre la direction du CTC.

le Chantecler
Ste-Adèle, Québec
Canada

LE CLUB DE GOLF CHANTECLER, À STE-ADÈLE DANS LES LAURENTIDES
vous invite pour vos tournois en 1978

- Magnifique terrain de 18 trous
- Location d'équipements • Boutique de golf
- 68 carts gazoline • 45 milles au nord de Montréal
- Salles de banquets 20 à 350 personnes

Réservation et information:
HÔTEL CHANTECLER, Ste-Adèle, Qué.
Ste-Adèle (514) 229-3555 Montréal (514) 866-6661

Economisez avec classe.

MONTRÉAL-PARIS
$319

Le tarif classe nolisée: pour le prix d'un vol nolisé, choisissez un des vols réguliers Air France.

Economie... Le tarif le moins cher pour un vol régulier. Pour en profiter, vous devez réserver et payer 45 jours avant votre départ. (Dépôt de $50 au moment de la réservation, non remboursable; pénalité de $100 pour annulation subséquente.)

Classe... Vous bénéficiez de toute la classe du service Air France. Vous voyagez dans une atmosphère de gentillesse et de courtoisie qui vous fait bien apprécier le confort et l'espace de nos **B 747.**

Enfin un véritable choix! Vous partez et revenez quand vous voulez! (Votre séjour doit être d'au moins 14 jours et ne pas dépasser 60 jours.)

Tarif classe nolisée: Montréal/Paris*
RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT!

Tarif	Durée	Départ entre le
$319	14 à 60 j.	...jusqu'au 30 avril 1978
$339	14 à 60 j.	1er mai et le 17 mai 1978
$359	14 à 60 j.	18 mai et le 31 mai 1978
$389	14 à 60 j.	1er juin et le 21 juin 1978
$439	14 à 60 j.	22 juin et le 29 juillet 1978
$389	14 à 60 j.	30 juillet et le 26 août 1978
$359	14 à 60 j.	27 août et le 30 septembre 1978

* Sujet à entente bilatérale et approbation gouvernementale à compter du 1er mai 1978. Taxe d'aéroport de $8.00 en sus. Le tarif classe nolisée est offert en collaboration avec Air Canada.

Et puisque vous voyagez sur un vol régulier Air France, vous êtes assuré qu'il n'y aura pas de mauvaises surprises, ni d'incertitudes, ni de retards malheureux pouvant gâcher votre voyage.

AIR FRANCE VOUS SUGGÈRE D'APPELER D'ABORD VOTRE AGENT DE VOYAGES.
Parce qu'il vous fournit gratuitement son expérience et toute l'information utile pour vous aider à bien planifier votre voyage. Communiquez d'abord avec lui pour choisir le vol qui vous convient et faire toutes les réservations nécessaires (chambres, voitures, excursions...).
Et...faites bon voyage avec Air France!

AIR FRANCE
Le monde plus proche.

CARON LIBRAIRE
LÀ OÙ VOUS PROCURER CARTES TOPOGRAPHIQUES LIVRES ET PUBLICATIONS DES GOUVERNEMENTS
la librairie à fréquenter
251 Ste-Catherine E.

Nos spécialistes, de vrais professionnels de la fourrure, vous conseilleront à travers un choix varié

Voyez la gamme complète de nos services
- Nettoyage
- Remodelage
- Entreposage
- Assurance 12 mois
- Location

À deux pas du métro Jarry

E. TURGEON FOURRURE INC.
MANUFACTURIER
8039, rue Saint-Denis 382-1330
COUPE DISTINCTIVE

Un enfant de plus, c'est environ $75 de dépenses par mois

par Renée Rowan

Si un couple décide de mettre un enfant au monde, il doit prévoir dans son budget $75 de plus par mois en moyenne. Si la femme est à ce moment-là sur le marché du travail, il faut ajouter à ce chiffre la somme de $2,500 pour son manque à gagner et autres frais avant et après l'accouchement, se basant sur un salaire hebdomadaire de $220.00.

Mettre des enfants au monde au Québec coûte cher si on se fie aux chiffres présentés hier soir par l'équipe et les invités de l'émission télévisée *Consommateurs avertis* (canal 2), chiffres somme toute conservateurs. Et ça continuera de coûter cher, a conclu Simon Durivage, tant que le gouvernement québécois n'aura pas décidé d'adopter des mesures sociales adéquates encourageant la natalité: un congé de maternité payé, l'assurance pour la femme de retrouver son emploi et tous les avantages sociaux s'y rattachant, la prime à la naissance, un véritable réseau de garderies, etc.

Si la femme travaille au moment où elle décide d'avoir un enfant, il y a un manque à gagner plus ou moins grand selon les cas. Pendant son congé de maternité, la femme ne reçoit de l'assurance-chômage que les deux-tiers de son salaire — avec un maximum — mais avant d'avoir droit à l'assurance-chômage, elle perd deux semaines de carence, se trouvant ainsi pénalisée comme tout autre bénéficiaire. De plus, il faut avoir un certain revenu pour être admissible à l'assurance-chômage: cela exclut donc presque automatiquement les serveuses de restaurants qui gagnent moins de $47.00 (les pourboires n'étant pas considérés comme un salaire), les employées domestiques et l'ensemble des femmes qui travaillent à temps partiel.

Une femme qui vient d'avoir un enfant a calculé, en se basant sur son salaire qui est de $220 par semaine, qu'il y avait eu, dans son cas, un manque à gagner de $1,821 avant et après la naissance de son enfant. Pendant les 10 semaines qu'elle est demeurée à la maison, elle a dû débourser $714 pour l'achat indispensable de mobilier, accessoires, vêtements, couches, frais de garde occasionnels, etc. Cela donne au total $2,535.00.

Quand la mère retournera sur le marché du travail, elle aura le choix entre faire garder son enfant à la maison ou le mettre en garderie: "Si quelqu'un vient chez toi pour garder, explique une femme, la plupart du temps tu ne peux en réclamer la déduction sur ton impôt parce que la gardienne ne veut pas qu'on la "déclare"... Si, par contre, tu places l'enfant en pouponnière, tu dois payer le plein montant dès que, comme couple ou comme individu, tu gagnes plus de $12,000 par année... La garderie n'est plus subventionnée pour toi. Dans un cas comme dans l'autre, tu es perdante, mais du strict point de vue de l'impôt, tu es quand même gagnante en plaçant l'enfant dans une garderie plutôt que de le garder à la maison, ce qui serait probablement mieux pour lui, du moins pendant ses premières années de vie."

Ce ne sont là que quelques-uns des points touchés à l'émission d'hier qui a mis une fois de plus en évidence le fait que le Québec — qui a un taux de natalité qui n'assure même pas le renouvellement de la population (1.0 enfant par couple) — est toujours en attente de mesures sociales adéquates encourageant la famille.

La Voix des femmes appuie le désarmement

(Par Renée Rowan) — S'inquiétant de l'apathie générale, la Voix des femmes invite la population, et de façon plus particulière les femmes, à appuyer la position du Canada face au désarmement et à suivre de près les travaux du comité préparatoire à la session spéciale des Nations unies qui se poursuivra du 23 mai au 28 juin à New York et à laquelle participeront les 54 pays membres.

"Le Canada a un rôle spécial à jouer au sein de ce comité et a besoin de l'appui de tous", a souligné hier, au cours d'une conférence de presse, la coordonnatrice nationale de la Voix des femmes, Mme Donna Elliott.

Deux membres de la Voix des femmes, Ann Gertler, présidente de la section de Montréal, et Mary Thomson, secrétaire de la Commission ad hoc sur le désarmement pour la Colombie-Britannique, se rendaient hier à New York où elles participeront, à titre d'observatrices, aux travaux du comité préparatoire à la session spéciale de mai. Cette rencontre du comité, la cinquième et dernière avant la session spéciale des Nations Unies a débuté lundi et se poursuivra jusqu'au 21 avril.

"Tous et chacun d'entre nous avons la responsabilité de mettre un terme au développement sans cesse grandissant des armes et de prendre le temps d'explorer des solutions pacifiques et profitables au développement de l'ensemble de l'industrie militaire. Ces solutions de rechange existent", a affirmé Donna Elliott.

La Voix des femmes du Canada espère également être présente au Séminaire de femmes qui aura lieu à Vienne à la mi-avril dont le thème sera: "Les femmes et le désarmement mondial". Cette rencontre est organisée par le comité spécial des organisations non gouvernementales (ONG) internationales pour les droits de l'homme (à Genève) et est un sous-comité de la condition de la femme. Ce comité travaille en collaboration avec le secrétaire adjoint au Développement social et aux affaires humanitaires, aux Nations unies, Helvi Sipilä.

Le but de ce séminaire de trois jours est de faire en sorte que la voix des femmes soit entendue à la session spéciale des Nations Unies sur le désarmement; d'aider à amener le public à s'intéresser et à participer à tout ce que touche le désarmement et enfin, à entraîner les femmes à poser des gestes concrets en vue du désarmement.

Toute personne intéressée aux activités de la Voix des femmes peut communiquer avec Mme Jacqueline Dealy à 937-5037.

Mise en garde d'Ottawa sur les lits d'enfant

Consommation et Corporations Canada lance un avertissement aux acheteurs de lits d'enfant. En effet, les bébés courent des risques d'étranglement dans certains lits d'importation américaine ayant des motifs découpés à la tête et au pied du lit.

Récemment, un accident mortel aux États-Unis a obligé le fabricant, Bassett Furniture Industries Ltd., à interrompre la fabrication de ces lits, et à offrir gratuitement des nécessaires de correction pour ceux qui ont déjà été vendus. Ces nécessaires doivent servir à modifier les pièces présentant de grands dangers pour les enfants.

Voici les numéros de modèle des lits en question: 5028-5505 et 5023-510, avec fini érable; 5127-505 et 5127-510, avec fini pin. Ces numéros sont imprimés sur des étiquettes adhésives placées sur les têtes de lits, au niveau du matelas.

Les distributeurs canadiens ont été avertis du défaut de conception, et ils ont les nécessaires de correction, mis au point par les fabricants.

Les consommateurs possédant un lit non modifié doivent communiquer avec le magasin ou ils l'ont acheté afin de faire installer gratuitement ce dispositif. Si cela s'avère impossible, ils doivent entrer en contact avec le détaillant Bassett le plus proche, ou appeler le fabricant américain Bassett à frais virés, au numéro (703) 629-7511, poste 340.

Il faut user de prudence dans l'utilisation de ces lits, avant d'y apporter les corrections nécessaires. Le ministère revoit présentement les règlements sur les lits d'enfant de la loi sur les produits dangereux pour apporter les changements qui s'imposent.

Raids à Val d'Or

VAL-D'OR (PC) — La Sûreté provinciale a saisi de la poussière d'or, du hashish liquide, des armes et des bijoux, le tout représentant une valeur de plus de $100,000, alors qu'elle a effectué une série de perquisitions dans la région.

Ces descentes faisaient suite à des enquêtes dans des vols de poussière d'or remontant à plus de cinq ans et représentant une valeur marchande de $700,000.

L'enquête se poursuit et plusieurs personnes trouvées en possession de la poussière d'or, des armes, des bijoux et des drogues sont présentement interrogées par la police.

STACCATO MUSIQUE Inc.

RUÉE VERS L'ART

C'est presque inimaginable !

Rég. 7.98 — SPÉCIAL $2.99 — 2424171 (Claude Léveillée) Nuit lunaire, Fleur de lit, Soleil Noir

Rég. 7.98 — SPÉCIAL $2.99 — 90452 "Marie-Claire Séguin" L'enfant triste, Jourr de pluie, Premier jour

Rég. 7.98 — SPÉCIAL $2.49 — 90397 "Les Grands Succès de Claude François" Le téléphone pleure, Sha la la (hier est après moi), Le mal aimé

en plus: tous les disques

DEUTSCHE GRAMMOPHON

$6.99 encore en vente à au lieu de $9.98

(pour les albums multiples, multiplier par le nombre de disques)

Des centaines d'autre # de disques à prix dérisoires

N.B. LA DIRECTION SE RÉSERVE LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

CENTRE D'ACHATS DUVERNAY

Boul. de la Concorde — entre les ponts Papineau et Pie IX

Fiducie du Québec

9 1/4

DÉPÔTS GARANTIS

5 ans, intérêt annuel

dépôt initial minimum

$1,000

Pour information

Fiducie du Québec

Complexe Desjardins

(514) 281-8840

extérieur sans frais

1-800-361-6840

Taux sujet à changement sans préavis

desjardins

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

S.I.A.F. ANTIQUITÉS

importation d'antiquités françaises

Meubles rustiques anciens importés de France meubles, bibelots, bronzes, cuivres, table de ferme, tableau, etc.

354 rue de l'Inspecteur

Montréal,

866-0572

ouvert toutes les semaines

Jeu. ven. de 10h à 21h

Sam. de 10h à 17h

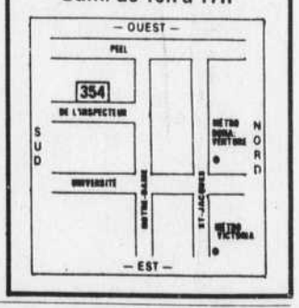

Simpsons

LES ROBES-SOLEIL ...

$29

Versions été '78 offertes au bas prix d'autrefois. Des modèles gaies et pimpants pour dorer au soleil ou dîner en tête à tête. Frais tissu estival 50% polyester/50% coton lavable, toujours impeccable. Notre sélection est aussi variée qu'attrayante... venez faire votre choix dès maintenant. Tailles: 5 à 13.

A. Modèle avec corsage lacé, jupe à volants et attaches au dos. Rose ou bleu foncé sur fond noir.
B. Robe 2 pces avec corsage en broderie anglaise blanche et jupe à volant en broderie. Motif floral multicolore sur fond noir.
C. Robe-soleil avec corsage rehaussé de ruban et jupe à deux volants. Imprimé floral vif sur fond noir.
D. Modèle licou en broderie anglaise rehaussé de ruban, dos froncé sur élastique et doublure pleine longueur. Blanc ou tons pastel variés. (Commandes téléphoniques acceptées sur ton blanc seulement).

Rayon 307, au troisième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.
Venez en personne, écrivez...
ou composez 842-7221 jour et nuit.

DÉPÔT 5 ANS

9%

Intérêts semestriels

9 1/4%

Intérêts annuels

TAUX SUJETS À CHANGEMENTS
CEPENDANT LES DÉPÔTS ACCEPTÉS NE SONT PAS AFFECTÉS

Société Nationale de Fiducie

385 est, rue Sherbrooke
Montréal, H2X 1E5
Tél.: 844-2050 - poste 143

INSTITUTION INSCRITE À LA RÉGIE DE L'ASSURANCE DÉPÔTS DU QUÉBEC

Le Parti civique et le RCM ne sont pas à la hauteur, dit Serge Joyal

par Claude Turcotte

Le député Serge Joyal était de passage en ville hier pour amorcer "un débat de fond" sur l'avenir de Montréal.

Certains y ont tout de suite vu une rampe de lancement pour une carrière dans l'arène politique de la métropole, ce que M. Joyal a nié. Il juge la question prématurée, mais il ne cache pas son appui au groupe d'action municipale en voie d'organisation et dont LE DEVOIR a parlé il y a quelques semaines.

Hier, devant le chapitre de Montréal de l'Institut canadien des évaluateurs, M. Joyal a surtout voulu faire réfléchir les Montréalais, ce qu'ils n'ont pas fait beaucoup, selon lui, sur le plan municipal.

L'une des raisons, explique-t-il, dépend des partis municipaux en place: "Le Parti civique n'a que 35 membres et n'organise jamais de colloque, de congrès et de sessions d'étude, mais il tient des soirées de danse et invite les gens à des diners au spaghetti."

"Le RCM a un corridor idéologique assez étroit et il n'est pas facile de vous y faufiler pour atteindre le cénacle de la lumière."

Bref, M. Joyal estime que ces deux partis ne sont pas en mesure de faire face aux défis gigantesques que Montréal doit relever. Comme première attitude à changer, les gens doivent s'ouvrir les yeux et reconnaître qu'il y a à Montréal des problèmes structurels fondamentaux.

"Montréal, a dit le député, est engagé dans des voies fort difficiles et il faudra plus que les mirages d'une olympiade pour corriger la situation".

En fait, M. Joyal estime qu'à plusieurs points de vue l'économie montréalaise est en décroissance, à commencer par la population, ce qui n'empêche pas le chômage de monter. Dès 1960, on voyait les signes de cette stagnation qui fait que Montréal est en perte de vitesse par rapport aux grandes villes de l'Amérique du Nord.

Dans le transport, dans la recherche, la finance et l'industrie manufacturière, Montréal est en décroissance, selon les constations des experts du ministère de l'Expansion économique régionale.

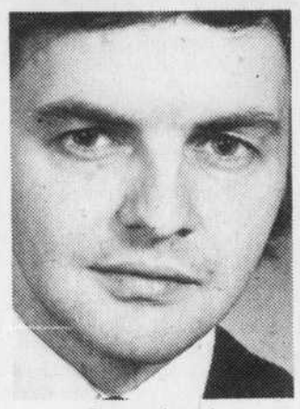

Serge Joyal

Le port de Montréal cède le pas au port d'Halifax; la bourse connaît la même tendance au profit de Toronto. Mirabel n'a pas apporté les retombées qu'on attendait.

En revanche, le fardeau fiscal est le plus lourd parmi les 21 principales villes canadiennes: un fardeau fiscal moyen de $835 à Montréal, alors que la moyenne canadienne est de $648. M. Joyal a aussi parlé d'une position concurrentielle défavorable dans l'industrie hôtellière.

M. Joyal a reconnu que cette description peut paraître fort pessimiste, mais il croit que la réalité a été masquée par les investissements publics massifs: métro, Mirabel, Complexe Desjardins, etc... "L'orgie du béton est trompeuse", dit-il.

Ces travaux publics, parmi lesquels il faut compter, bien sûr, les installations olympiques, ont eu des effets négatifs sur l'industrie de la construction en faisant monter les coûts et en éloignant par le fait même des investissements privés et faisant monter le prix de l'habitation et les loyers.

M. Joyal a soutenu qu'il faudra beaucoup plus que des lois linguistiques et culturelles pour accomplir les transformations nécessaires dans la métropole. Il faudra, selon lui, des changements d'attitude dans tous les gouvernements, qui actuellement ne présentent qu'un "émiettement d'efforts".

Comme priorité, M. Joyal voit une concertation des ministères d'un même gouvernement et des gouvernements ensemble.

Ce vaste tableau brossé par le conférencier n'a naturellement pas convaincu l'auditoire que M. Joyal n'avait pas d'ambitions sur le plan municipal. Mais pour l'instant, M. Joyal sera de nouveau candidat libéral dans le comté fédéral d'Hochelaga-Maisonneuve.

L'Ontario améliorera les services sociaux dispensés en français

TORONTO (PC) — Le ministre ontarien des Services sociaux a annoncé hier, que $700,000 seront consacrés à l'amélioration des services en langue française dans l'Est de la province.

Près de la moitié de cette somme, a précisé M. Keith Norton dans un communiqué, ira aux comtés de Prescott et de Russell.

Il s'agira surtout, dans un premier temps, d'appliquer un programme de santé mentale pour les enfants et de recruter du personnel et des parents nourriciers de langue française.

Les enfants étaient auparavant envoyés à Ottawa ou dans le Nord du Québec.

À long terme, a ajouté M. Norton, des études sont entreprises dans l'Est et le Nord-Est de l'Ontario pour identifier les besoins.

Il est question de sociétés d'aide à l'enfance, de centres de psychiatrie et d'établissements correctionnels.

Dans un rapport reçu la semaine dernière, M. Norton s'est vu critiqué pour le manque de services en français dans l'Est de l'Ontario.

On y mentionnait, entre autre, le cas d'une fillette de cinq ans, Adrienne Paquette, qui a été trouvée pendue dans la maison de ses parents. La mère, Louise Paquette, a été condamnée à la prison pour négligence criminelle.

Ce cas, selon le rapport, souligne l'urgence de trouver des foyers nourriciers de langue française.

CJFM 100,3
La grande radio

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal
HEC

Cours d'administration de l'entreprise

du 1er mai au 23 juin 1978

Trois semaines intensives en résidence à l'intention des dirigeants de petites et moyennes entreprises ainsi qu'à tous les gestionnaires de l'entreprise privée ou publique.

Le programme propose une étude et une intégration des différentes fonctions qui permettent de constituer un ensemble organisé et efficace: L'ENTREPRISE.

Thèmes
- administration
- finance
- marketing
- relations de travail
- relations humaines
- personnel
- production
- économie
- politiques générales d'administration.

Date limite d'inscription: le 21 avril 1978.

Il est également offert d'autres cours dans le domaine de la gestion tel **Cours d'administration de l'entreprise à l'intention du milieu coopératif.**

Renseignements: (514) 343-4497

École des Hautes Études Commerciales
Centre de formation et de perfectionnement en administration
Programmes de développement des gestionnaires
5255 avenue Decelles
Montréal, H3T 1V6

GRAND SOLDE DE MOBILIERS DE CHAMBRE
RABAIS JUSQU'À 40%
CHEZ kayvan
master charge
CHARGEX

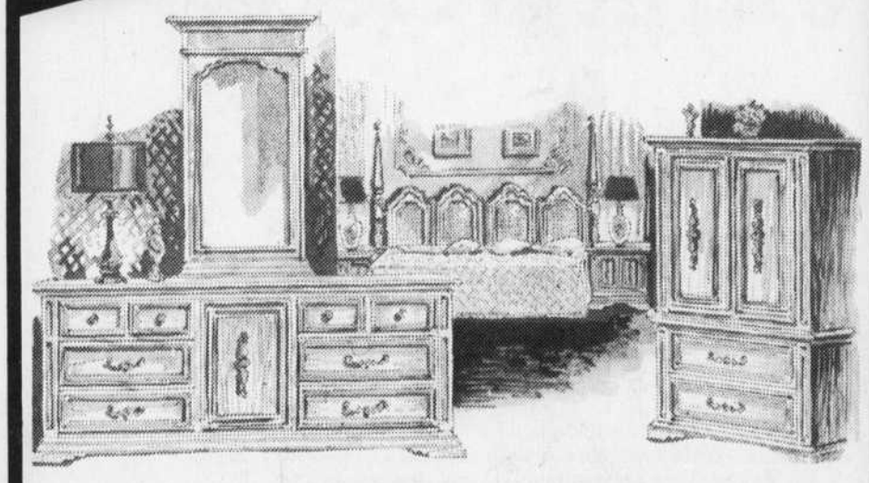

Stanley, méditerranéen, bois pécanier bureau triple, miroir, tête de lit king, commode superposée, prix de liste suggéré $1539.00. SOLDE $1095.

Table de chevet: prix de liste suggéré $239.95 ch. Solde $169.95 ch.

Moderne, contemporain, 7 pièces, blanc bureau triple, 2 miroirs, tête de lit grand format, armoire, 2 tables de chevet. Prix de liste suggéré $1049.00. SOLDE $795.

Thomas ville, moderne, bureau triple, 2 miroirs, armoirs, 2 tables de chevet, tête de lit Queen. Prix de liste suggéré $2239.00. SOLDE $1459.

Moderne, contemporain, bureau triple, miroir armoire, 2 tables de chevet, haute tête de lit avec miroirs et éclairage. Prix de liste suggéré $1429.00. SOLDE $1095.

Roger Rougier, moderne, orange et beige, bureau, miroir, armoire, tête de lit Queen avec 2 tables de chevet attachées. Prix de liste suggéré $3180.00. SOLDE $2495.

Plusieurs autres au choix.

4646 avenue du Parc Montréal 273-9901
844 boul. Taschereau Greenfield Park 678-9981

Pub Krohn

LE TOUT POUR SEULEMENT $145*

TAP vous offre les vacances "Le Portugal à son meilleur" – une semaine à Lisbonne et à Madère. Ces vacances comprennent:

3 nuits
dans un hôtel à Lisbonne, au coeur de cette ancienne cité. Salle de bain privée et petit déjeuner continental sont compris.

PLUS 3 jours à explorer
une des plus fascinantes des grandes capitales. Commencez avec une excursion touristique d'une demi-journée. Flânez sur les trottoirs en mosaïque et dans les rues tortueuses. Traversez le Tage en bateau passeur. Laissez-vous séduire par le rythme du fado, la musique traditionnelle du Portugal.

PLUS 4 nuits à Madère,
dans un hôtel – suite avec vue sur l'océan, salle de bain privée, cuisinette, petits déjeuners continentaux et dîners somptueux. Aussi: terrasse, piscine, sauna, restaurants, bars et boutiques.

PLUS 4 jours enchanteurs
dans l'île-jardin du Portugal, en commençant par une excursion d'une demi-journée dans la pittoresque ville de Funchal. Vous n'oublierez jamais les splendeurs et les parfums exotiques de Madère. (Christophe Colomb, voyageur émérite, y a déjà vécu: il savait choisir ses destinations!)

PLUS du soleil à profusion,
sans payer un sou de plus. Et aussi les collines légendaires de Lisbonne, les montagnes majestueuses de Madère, les vignobles, les cathédrales, les marchés pittoresques, les fleurs sauvages, le charme incomparable d'une vieille civilisation.

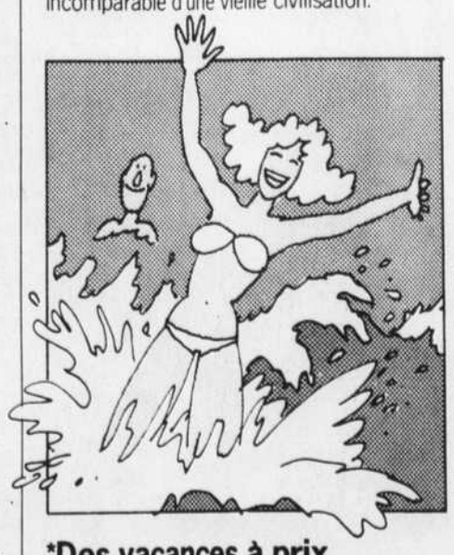

***Des vacances à prix modiques, et des surprises agréables.**
Le prix indiqué est pour une personne (deux personnes par chambre) et ne comprend pas le voyage en avion. Parmi les avantages non mentionnés, et offerts par le Portugal à prix incroyablement bas: les meilleurs fruits de mer d'Europe, des terrains de golf réputés, des boîtes de nuit ultra-chic. Confiez à TAP, Transports Aériens Portugais, le soin de vous y transporter et de vous faire vivre la chaleureuse hospitalité portugaise. Dès que vous serez à bord d'un de nos avions, vous ressentirez le charme tout spécial du Portugal.

Votre agent de voyages connaît bien les vacances TAP.
Montrez cette annonce à votre agent de voyages: il se fera un plaisir de vous donner plus de renseignements sur ces vacances ou les nombreuses autres vacances TAP, toutes organisées par des spécialistes canadiens renommés. Il peut aussi vous renseigner sur des départs de 2 ou 3 semaines de ces mêmes vacances (2 semaines – $155; 3 semaines – $230), et vous informer sur les tarifs et horaires TAP. Ou, téléphonez-nous à 861-0911. Les vacances TAP vous offrent tout ce qui peut vous intéresser, depuis le golf et les jardins exotiques jusqu'aux excursions avec guide, au Portugal et ailleurs.

TAP
TRANSPORTS AÉRIENS PORTUGAIS

Vive les vacances

SUPER ECONO

VIA

Des vacances nouvelles, emballantes, économiques...

Redécouvrez le confort, l'économie et le plaisir du voyage en train... passez des vacances inoubliables à travers le pays... tirez le maximum de votre budget-vacances... grâce aux vacances SUPER ECONO de VIA!

Vous pourrez choisir les voyages SUPER ECONO dans les Maritimes, l'Ouest canadien, l'Ontario ou le Québec. Il en est un au moins qui répond parfaitement à votre besoin d'évasion. Toujours, vous apprécierez les plaisirs de voyager en train: le paysage qui défile sous vos yeux, votre fauteuil confortable, la tranquillité, la possibilité de circuler à votre aise. Sans oublier la satisfaction d'utiliser le mode de transport qui ménage le plus nos ressources énergétiques.

Explorez à votre guise un coin de notre beau pays. Et cela à des prix forfaitaires plus que raisonnables, dont vous pouvez profiter à condition d'effectuer le paiement 30 jours avant la date du départ.

Avec ses 12 vacances SUPER ECONO, VIA met le Canada à votre portée.

Pour obtenir la brochure sur les vacances SUPER ECONO, communiquer avec un agent de voyages ou écrire à: Vacances SUPER ECONO, VIA Rail Canada, Case Postale 8117, Montréal, Québec, H3C 3N3.

Canada
J'ai un beau pays

VIA Rail Canada

tribunaux

Appréhendée pour des fraudes de $200,000

Recherchée par les autorités judiciaires de plusieurs États du pays voisin, une jeune femme de 27 ans, Barbara Wallace, une véritable professionnelle de la fraude, a comparu devant le juge Gérard Deslandes, hier, pour faire face à une demande d'extradition.

La jeune femme qui, à l'occasion, utilisait pas moins de sept autres identités différentes, aurait réussi à soutirer pas moins de $200,000 d'établissements commerciaux et d'institutions financières dans diverses parties des États de New York et du New Jersey, au cours des derniers mois.

C'est donc à la demande de la police de ces États que la GRC a entrepris des recherches ici pour la trouver.

Ce fut d'autant plus facile que les policiers de plusieurs provinces de l'Est canadien semblaient être fort au courant de ses frasques passées.

Née à Scarborough, en banlieue de Toronto, la prévenue devra rester en prison jusqu'au 11, date à laquelle les avocats du gouvernement américain présenteront à la cour les documents nécessaires pour qu'elle puisse être conduite à la frontière, afin de faire face aux accusations qui pèsent déjà contre elle aux Etats-Unis.

Condamné à payer $1,844 pour un déménagement forcé

La propriétaire d'un logis de sept pièces, situé à Rosemont, qui avait provoqué le déménagement de ceux qui avaient occupé l'endroit depuis 13 ans, en soutenant qu'elle devait y loger ses propres parents, devra payer $1,844 à la famille évincée, pour les ennuis causés par ce déménagement.

Le tout avait débuté par une demande de hausse substantielle de loyer que le locataire, M. Bruno Bourgault, avait refusé de payer. L'annonce de l'emménagement prochain des parents de Mme Carmelle Lévesque dans l'appartement avait alors obligé M. Bourgault à se chercher un toit ailleurs.

Il n'avait réussi qu'à trouver un taudis qu'il avait dû lui-même nettoyer au complet pour le rendre habitable.

Par la suite, toutefois, Mme Lévesque lui avait annoncé que, finalement, ses parents ne viendraient pas habiter chez elle. Mais il était alors trop tard. Les Bourgault avaient déjà loué à l'autre endroit.

Et, effectivement, ils devaient apprendre, par la suite, que c'étaient des jeunes gens, et non pas les parents de leur ancien proprio, qui avaient pris leur place.

Mme Lévesque plaida bonne foi, en soutenant qu'elle leur avait tout de même réoffert de rester.

Mais le juge Harold Lande, de la Cour provinciale, estime que c'est tout au moins à la suite de son erreur que des dommages sérieux ont été causés au locataire, et il fixe ces dommages à $1,844.

La Texaco devra se soumettre à l'enquête

La compagnie Texaco Canada Limitée, qui avait demandé à la cour l'émission d'un bref d'évocation qui aurait eu notamment pour effet d'annuler l'assignation d'un de ses représentants devant un enquêteur du ministère québécois du Travail, a été déboutée de son pourvoi, hier par le juge Jules Beauregard de la Cour supérieure.

La Texaco tentait d'appuyer principalement sa demande sur l'allégation que cette assignation était absolument nulle du fait que cet enquêteur tirait son existence, ses fonctions et ses pouvoirs d'une disposition législative elle-même nulle, invalide et anticonstitutionnelle, soit la loi 45, ou loi anti-scabs.

Selon la requérante, cette loi serait invalide du fait qu'elle aurait été adoptée et sanctionnée uniquement dans la langue française.

Le juge Beauregard a cependant soutenu qu'il n'avait pas à décider de cette épineuse question, à la suite de la présentation, par l'enquêteur provincial, d'une motion déclinatoire alléguant que la Cour supérieure n'avait pas, en l'espèce, la juridiction nécessaire pour émettre un bref d'évocation. Et tout simplement parce que cet enquêteur ne constituait aucunement un tribunal au sens de la loi.

Le juge, après avoir passé en revue plusieurs décisions importantes (dont plusieurs rendues très récemment) fait valoir qu'il a été décidé à plusieurs reprises qu'un organisme qui n'a que le simple pouvoir d'enquêter dans un domaine bien particulier et de faire rapport à un ministre, ou à toute autre autorité administrative, n'exerçait pas de pouvoir judiciaire.

Le seul pouvoir d'assigner des témoins, par exemple, n'implique pas que celui qui l'exerce possède un pouvoir judiciaire ou quasi-judiciaire.

Le tribunal en vient donc à la conclusion que la Commission d'enquête visée ici n'est pas un tribunal, et que, partant la Cour supérieure n'a pas à intervenir.

Des étudiants contestent en cour des sanctions imposées pour plagiat

Dix étudiants de troisième année à la Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal ont présenté à la Cour supérieure, mardi après-midi, une double requête en nullité directe et en injonction interlocutoire, afin de contrecarrer les mesures disciplinaires prises contre eux à la suite d'une prétendue affaire de plagiat.

Tous ont été suspendus jusqu'au trimestre d'automne 1979 pour avoir plagié l'examen de pathologie dentaire et pour avoir participé aux activités qui ont rendu possible ce plagiat.

La plupart des 73 autres étudiants se sont vu accorder la note... zéro et seront contraints de subir un examen de reprise. Mais aucune suspension ne leur a été imposée.

Selon les requérants, les faits qui sont à l'origine de la décision du conseil de la faculté sont les suivants.

Le 18 décembre dernier, un peu après minuit, le président de la classe a reçu un appel téléphonique anonyme, proposant à la classe le questionnaire et les réponses de cet examen, moyennant un prix de $25 par étudiant.

Immédiatement, Richard Trépanier aurait communiqué avec quelques-uns de ses camarades de façon à procéder le plus rapidement possible à un vote par téléphone, auprès de toute la classe, tel que le leur imposait le mandat reçu de celle-ci.

Ce vote ayant été pratiquement unanime en faveur de l'achat du questionnaire, on a perçu les fonds et certains des étudiants ont été délégués au Centre sportif de l'université pour quérir le questionnaire dont on a ensuite fait faire des photocopies.

Le 19 décembre, tous les étudiants se sont eux-mêmes déplacés pour prendre possession de leur copie.

L'examen a eu lieu le 20 décembre et seul un élève l'a échoué. Et c'est lui qui a été amené à dévoiler les faits qu'il connaissait.

Une enquête a alors été instituée et le 8 mars dernier, tous et chacun des étudiants impliqués ont signé une reconnaissance de responsabilité. Puis les sanctions ont suivi.

En les prenant, de dire les demandeurs, le Conseil de la faculté a manqué aux règles élémentaires de la justice naturelle et il a exercé ses pouvoirs de façon injuste et discriminatoire.

Ils soutiennent que ce qui leur est reproché ne constitue effectivement pas du plagiat et que les mesures prises contre certains d'entre eux constituent un châtiment qui va notamment leur faire perdre une année complète de leurs études.

$9,000 pour une jambe légèrement "raccourcie"

Blessé à une jambe dans un accident de la circulation, un écolier de 10 ans, Roger Reinhold, recevra $9,000 de l'automobiliste qui l'avait renversé, à l'intersection de la rue Beaubien et de la 30e Avenue.

L'enfant avait eu le fémur gauche fracturé, et pendant le temps nécessaire à la réduction de cette fracture, sa jambe gauche a crû légèrement plus que la jambe droite.

Les médecins qui l'ont examiné ont constaté que, dans le moment tout au moins, cette jambe est plus longue d'un quart de pouce que l'autre.

Éventuellement, cette différence pourrait être corrigée par une intervention chirurgicale. Mais, à défaut de celle-ci, on pourrait recourir à une élévation du talon de l'un des souliers de l'enfant.

Le boitement de la victime serait toutefois difficilement perceptible.

Simpsons

RABAIS 25%
sur toutes nos perruques
pour une semaine seulement

Prix ord. Simpsons 26.95 à $45 — $35 à $60

Venez choisir chez Simpsons, votre nouvelle perruque parmi notre magnifique sélection de modèles très recherchés. Le choix est grand... et le rabais de 25% est des plus intéressant! La sélection comprend "Petite Irene", "Petite Caroline", "Vera", "Scoop" et plusieurs autres modèles. Toutes en fibre modacrylique confortable et sans souci. Teintes naturelles. Hâtez-vous pour un meilleur choix!

Rayon 219, au troisième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.
Pour achat en personne seulement.

"C'est MA plus belle bague au monde!"

"Pas trop grosse, pas trop voyante non plus, elle est tout simplement parfaite!

Elle vient de Birks. Nous avons bien regardé ailleurs, mais chez Birks il y a quelque chose qui nous met en confiance et qui nous convainc de la qualité de leurs diamants. C'est peut-être ça qu'on appelle l'intégrité.

Vous savez autre chose? Je pense que les prix de Birks sont moins élevés que ceux de la plupart des autres magasins que nous avons visités!"

Des dépliants sur les diamants sont à votre disposition chez Birks. Prenez-en un.

les Diamants Birks ont l'éclat de l'amour

La plus courte distance entre ici et la Grèce...

...c'est la ligne aérienne Olympic Airways.

La Grèce est le paradis touristique d'Europe. En Grèce, votre argent a conservé toute sa valeur. De plus, la richesse de ses attraits touristiques est tout simplement inégalée. Et quand vous volez par Olympic Airways, vous voyagez avec les gens qui connaissent le mieux la Grèce. Des gens qui vous donneront un avant-goût de l'extraordinaire hospitalité grecque avant même que vous quittiez le Canada!

OLYMPIC AIRWAYS
Lignes aériennes grecques

Contactez votre agence de voyages ou Olympic Airways.
1200 avenue McGill College, Bureau 1250, Montréal, Qué. H3B 1X9 Tel: 878-9691

LA GRÈCE

La distribution inégale des contrats de recherche scientifique préoccupe Ottawa

par Gilles Provost

En 1977 comme les années précédentes, l'Ontario s'est taillé la part du lion des contrats de recherche du gouvernement fédéral, contrats par lesquels Ottawa veut non seulement satisfaire ses besoins scientifiques mais aussi améliorer la compétitivité de l'industrie canadienne en améliorant son expertise scientifique et technique.

Cette situation, à mesure qu'approchent les élections fédérales, semble commencer à inquiéter les politiciens d'Ottawa, à tel point que le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Pierre Goyer, participera personnellement, les 25 avril et 2 mai prochains, à deux rencontres avec les industriels québécois, afin d'"attirer de nouveaux participants parmi les organismes québécois compétents", comme l'indique une lettre qu'il a fait parvenir au DEVOIR.

Si on fait abstraction du gros contrat de $30 millions qui vient d'être accordé à "Spar Aerospace" de Toronto, pour la mise au point et la fabrication du long bras téléguidé avec lequel les astronautes manipuleront les lourdes cargaisons de la future navette spatiale américaine lors des missions autour de la terre, environ 1,900 contrats d'une valeur totale de $77 millions ont été accordés depuis un an. Or, 46% de cette somme aboutit en Ontario, 15% au Québec et ce qui reste est partagé entre les huit autres provinces.

L'année précédente, l'Ontario avait raflé les deux tiers de ces contrats contre 12% pour le Québec. Quant aux autres...

Ces statistiques, toutefois, peuvent être trompeuses puisque le gouvernement n'indique jamais s'il y a des sous-traitants et si ces derniers sont situés dans la même province que le bénéficiaire officiel.

La seule exception à cette règle concerne le contrat alloué à "Spar Aerospace" pour le bras téléguidé de la navette spatiale, étant donné que ce contrat représente à lui seul environ le tiers de la valeur totale de tous les autres contrats accordés depuis un an.

On apprend ainsi qu'un tiers de ces $30 millions viendra au Québec sous forme de sous-contrats à "Spar Technology Ltd." (une filiale de la firme torontoise) et à "CAE Electronics", cette dernière recevant environ $4 millions.

En général, pourtant, les mentions officielles peuvent être extrêmement trompeuses, comme le démontre l'autre gros contrat accordé en janvier dernier, grâce auquel la firme "montréalaise" Hickling Johnston recevait un $500,000 du ministère des Transports pour préparer une campagne d'information sur le port de la ceinture de sécurité.

Comme ce montant est 10 fois plus important que celui du contrat de recherche moyen accordé depuis un an, il semblait utile de prendre contact avec cette compagnie pour savoir en quoi consistait cette campagne d'information sur le port de la ceinture de sécurité dont la seule préparation coûtait un demi million aux contribuables. Et n'était-il pas intéressant de connaître aussi les Montréalais qui avaient arraché un tel contrat?

Après un coup d'oeil dans l'annuaire du téléphone, première surprise: la téléphoniste qui répond semble tout ignorer de la firme "Hickling Johnston" et du contrat en question. Pourtant le numéro marqué dans l'annuaire est bon.

Finalement, à force d'insister, la téléphoniste va aux informations et nous apprend que "Hickling Johnston" est une firme torontoise qui n'a pas de bureau à Montréal. Pour plus d'information, on nous renvoie à M. Raymond Moore, dans les bureaux de la compagnie de comptabilité Raymond, Chabot, Martin, Paré et Ass.

Après deux semaines d'efforts, on parvient finalement à parler à ce monsieur... qui révèle alors que "Hickling Johnston", de Toronto, a deux sous-traitants de la Ville-Reine et deux autres de Montréal. La tâche de chacun, à l'intérieur du contrat sur la ceinture de sécurité est toutefois confidentielle, de même que la répartition de l'argent entre les cinq partenaires.

Outre le maître-d'oeuvre, les deux autres compagnies torontoises sont "Creative Research Group" ainsi que "Goddes, Goberg et Sorenson" tandis que les deux compagnies montréalaises (pour la partie francophone) sont "BPC Publicité" et la firme de consultants "Bélanger, Chabot et Ass.". (Cette dernière compagnie est aussi associée à part égale avec "Hickling Johnston" dans une firme montréalaise de recrutement de personnel, "Bélanger, Chabot, Hickling Johnston".)

Quoi qu'il en soit, M. Moore refuse de donner plus d'information avant de consulter les autres partenaires... et on n'entend plus parler de lui pendant trois semaines. Lorsqu'on reprend contact, il recommande tout simplement d'appeler le ministère des Transports, à Ottawa.

Là, le fonctionnaire Jim Galbraith indiquera, dans son plus bel anglais, que ce contrat vise à planifier et à préparer le matériel de soutien pour une vaste campagne d'information nationale sur la ceinture de sécurité, en janvier 1979. Il s'agit donc de déterminer la nature des besoins dans les deux groupes linguistiques, de choisir l'approche la plus prometteuse et de préparer les documents d'accompagnement nécessaires aux groupes communautaires et à la télévision.

A la fin de tout cela, on ne sait toujours pas quelle proportion de ce demi-million officiellement dépensé au Québec, selon les statistiques, sera effectivement dirigée vers des goussets québécois. Les spéculations de n'importe quel lecteur valent celles d'un journaliste.

Les JO de 1984: le RCM appelle à la prudence

par Claude Turcotte

Le Rassemblement des citoyens de Montréal croit que le gouvernement du Québec a l'obligation d'intervenir dans le dossier des Jeux olympiques de 1984 en statuant sur les conditions que les municipalités devront remplir avant de prendre des engagements dans des projets dont l'envergure pourrait entraîner des conséquences dont auraient à souffrir l'ensemble des Québécois.

Le parti d'opposition à l'hôtel de ville de Montréal n'a pas été très long à réagir à l'initiative du maire Jean Drapeau à propos des Jeux olympiques de 1984.

Dans un communiqué, le RCM se dit "alarmé par cette nouvelle menace d'un autre geste unilatéral d'un individu à qui ses fonctions confient des pouvoirs qu'il faut à tout prix contrôler".

"Alors qu'il serait grand temps de se consacrer au Montréal local afin d'éliminer les problèmes graves qui assaillent ses citoyens depuis des générations, comme c'est le cas du logement au centre-ville, M. Drapeau dresse un nouveau mirage entre la population et la réalité de sa ville.

"Le magicien ayant annoncé sa supercherie, il importe que ceux qui auront à en faire les frais réagissent rapidement et lui signifient qu'ils n'attendront pas de se retrouver devant un fait accompli. Pour sa part, Québec doit empêcher qu'avant même les premières audiences de son enquête sur les Jeux de 1976, sans consulter d'autres que lui-même, leur promoteur signe de nouveaux engagements".

En terminant, le RCM invite la population à se manifester et à exiger d'être consultée avant de se prononcer sur la question.

Retour des Beatles?

LIVERPOOL (Reuter) — L'homme d'affaires japonais "Rocki" Aoki, candidat à l'achat du champ de courses d'Aintree près de Liverpool, où se dispute le "Grand National", veut faire sortir les Beatles de leur retraite.

S'il réussit dans sa tentative d'acquérir l'hippodrome, il a annoncé qu'il offrirait 25 millions de livres sterling aux quatre musiciens originaires de Liverpool pour y donner un concert.

Si les Beatles acceptaient de reparaître ensemble sur une scène après sept ans d'absence, la recette, y compris la vente du disque du concert et les promotions publicitaires, atteindrait 150 millions de livres, a déclaré l'entreprenant homme d'affaires. M. Aoki a proposé 2,5 millions de livres pour l'achat d'Aintree, à nouveau mis en vente, et 500,000 livres pour "Red Rum", triple vainqueur de la terrible course de haies du National, mais qui n'a pu s'aligner cette année s'étant blessé à l'entraînement.

PROGRAMME ESTIVAL POUR ENFANTS

MILLE ET UNE FACETTES DE L'ART

CENTRE DES ARTS VISUELS

350 AVE VICTORIA 488 9559

ENFIN AU QUÉBEC

les nouvelles techniques contre la CALVITIE

avant de perdre tous vos cheveux... réagissez!!!

Cheveux gras, picotements, pellicules, sont des signes précurseurs de la calvitie... Réagissez pendant qu'il est encore temps! Notre devoir primordial est de sauver les cheveux qui restent. Pour cela les cabinets NORGIL disposent de techniques les plus modernes de traitements capillaires et d'une gamme de produits adaptés. Dans nos cabinets la calvitie est réellement prise au sérieux.

SI VOS CHEVEUX SONT DÉJÀ TOMBÉS... RÉAGISSEZ DOUBLEMENT!!! il n'est pas trop tard il existe aujourd'hui

9 nouvelles techniques contre la calvitie

- LA PROTHÈSE ADHÉSIVE classique et peu coûteuse.
- LA PROTHÈSE MOBILE pour femmes, hommes, enfants.
- LA PROTHÈSE FIXE permet le sport et la douche.
- LA PROTHÈSE ÉVOLUTIVE réadaptation progressive à une coiffure normale.
- LE VOLUMATEUR CAPILLAIRE FIXE épaissit les chevelures clairsemées.
- LA PROTHÈSE CHIRURGICALE SANS FIL fixation définitive
- GREFFE DE CHEVEUX VIVANTS (les greffons, lambeaux, lisières)
- DÉTONSURATION (l'élimination de la tonsure)
- LIFTOGOLF (pour les tempes dégarnies). Informations et préparation du cuir chevelu

FRANCE:

PARIS 12, rue de Prony. Tél. Opéra 16-16 (93 16 16
AGEN 41, rue Molière Tél. (58) 66 26 66
ANGOULÊME 11, rue Montalembert Tél. (45) 92 63 97
BELFORT 5, rue de Berne Tél. (84) 21 29 64
BESANÇON 105, rue des Granges Tél. (81) 81 05 67
BOURG-EN-BRESSE 8, av. Louis-Jourdan Tél. (74) 21 12 79
BORDEAUX 29, allées de Tourny Tél. (56) 48 20 17
CAHORS 19 rue Pasteur Tél. (65) 35 50 85
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 49 bis, av. Charles-Bourset Tél. (24) 33 13 97
CLERMONT-FERRAND 28, place de Jaude Tél. (73) 93 93 41
DIJON 8, rue Michelet Tél. (80) 30 08 01
LILLE 44, rue Esquermoise Tél. (20) 55 33 65

NORGIL

Premier groupe international contre la calvitie

LONGWY 132, rue de Paris à Herserange Tél. (28) 23 27 65
LYON 4, rue Lanterne Tél. (78) 27 57 67
METZ 8, rue de la Fontaine-Cotlin Tél. (87) 75 55 61
MONTLUÇON 17, rue Barbonne Tél. (70) 05 11 90
MULHOUSE 11, rue Louis-Pasteur Tél. (89) 45 70 00
NANCY 215, rue Jeanne-d'Arc Tél. (28) 40 01 56
NICE 1, rue Desboutin Tél. (93) 80 32 19
REIMS 3, rue des Moulins Tél. (26) 88 26 09
ROANNE 2, place Georges-Clémenceau Tél. (77) 71 02 49
ROUEN 106A, rue Jeanne-d'Arc Tél. (35) 98 56 40
SAINT-DIDIER 4, place Emile-Nauquet Tél. (25) 55 05 05
STRASBOURG 27, rue de l'Outre-de-l'Ecrie Tél. (88) 32 84 00
TOULOUSE 9, allées F. Verdier Tél. (61) 52 24 61

CANADA
MONTRÉAL: 279 ouest, Sherbrooke — suite 407, Tél. (514) 843-4461

NOM _____

ADRESSE _____ TEL _____

Brochure et consultation gratuites sans obligation.

Préparez votre décor du printemps

avec cette nouvelle collection de Barrymore

assortissez sofas, causeuses et fauteuils

économisez de 35% à 40%

FRASER BROS. DEPUIS 1880 MEUBLES REPUTES

Un événement très spécial ! Nous pouvons maintenant vous offrir à prix d'aubaine ces meubles tout luxe et confort, d'un manufacturier renommé. Vos sofas, fauteuils ou causeuses seront soigneusement capitonnés du tissu que vous préférez — et vous avez l'embarras du choix entre tissu piqué à motifs floraux dans les teintes de bleu, moka, bisque, rose, beige ou or, ou tissu rayé couleur sable, vert, or, bleu, brun corail, ou rose. Tous ces tissus sont 100% coton traité Zepel, votre garantie qu'ils garderont leur fraîcheur pendant des années à venir.

L'expertise des artisans Barrymore, et la qualité Fraser... une occasion à ne pas manquer. Venez nous rendre visite dès cette semaine !

	Prix courant	VENTE
Sofa 74"	$1,139.	$729.
Fauteuil	$615.	$369.
Causeuse 54"	$865.	$549.

Fraser Bros.

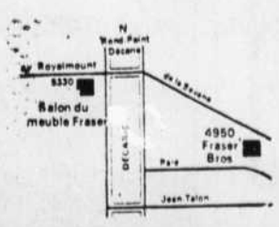

4950, RUE DE LA SAVANE
TÉLÉPHONE 342-0050
Du lundi au mercredi: 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi jusqu'à 21h — Samedi jusqu'à 17h

Renseignez-vous sur:
- notre plan d'échange exclusif
- nos conditions budgétaires
- notre service de décoration intérieure
- nos tapis orientaux et moquettes
- nos services avant et après vente

TOUTE UNE AUBAINE CHEZ BIRKS!

SOLDE DE MONTRES DE QUALITÉ

Jusqu'à 50% de rabais!

Ce solde favorise particulièrement les femmes qui trouveront des montres-bracelets en or blanc ou jaune, 14 ou 18 ct, dont quelques-unes serties de diamants.

Pour homme, il y a des modèles en or jaune ou blanc, 14 ou 18 ct, avec bracelet en or ou courroie. Montres-bijoux, montres automatiques, montres classiques.

Chez Birks—à 50% de rabais.

3 derniers jours

Au magasin du Square Phillips seulement

BIRKS JOAILLIERS

TD

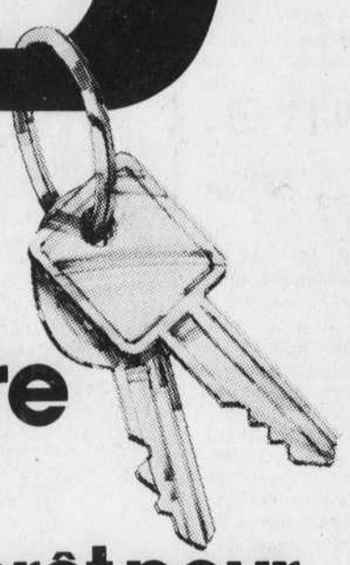

Ça démarre bien... avec un prêt pour auto neuve TD.

11 1/2 %

La toute première chose à faire avant d'acheter une voiture neuve, c'est d'emprunter l'argent nécessaire aux meilleures conditions possibles.

Et les conditions d'emprunt sont loin d'être les mêmes partout. À la Banque TD, vous obtenez un taux de 11 1/2% pour l'achat d'une voiture neuve pourvu que vous remboursiez la somme empruntée en 36 mois ou moins.

Avant d'acheter une voiture neuve, démarrez de la bonne façon! Avec un prêt pour auto neuve de la Banque TD.

Montant de l'emprunt	Durée (Mois)	Coût de l'emprunt	Montant à rembourser	Remboursement mensuel
$1,500	18 mois	$ 140.34	$1,640.34	$ 91.13
3,000	24 mois	372.48	3,372.48	140.52
4,000	30 mois	621.50	4,621.50	154.05
5,000	33 mois	855.85	5,855.85	177.45
6,000	36 mois	1,122.96	7,122.96	197.86

36 mois ou moins

Taux de crédit annuel nominal: 11 1/2% par année.

À LA BANQUE TD on veut t'aider

La femme à l'université

Les effectifs ont changé, mais pas les orientations

par René Rowan

Bien qu'en grande mutation sur le plan des effectifs féminins, selon le choix et les cycles d'études, l'université québécoise ne modifie pas en profondeur l'éventail des possibilités offertes aux femmes et continue de reproduire envers ces dernières les attentes traditionnelles de la société.

Telle est, en gros, la conclusion du rapport du comité sur la situation de la femme préparé à la demande de la Fédération des associations de professeurs des universités du Québec (FAPUQ). La situation de la femme à l'université, au Québec, n'ayant jamais été analysée globalement, le comité, dans le but de brosser un tableau d'ensemble, entreprenait en décembre dernier une consultation auprès de chacune des universités québécoises.

Toutes ces institutions n'ont malheureusement pas répondu à cet appel, mais un nombre suffisant d'entre elles l'ont fait pour que les membres du comité décident de procéder à une première analyse, souhaitant, d'autre part, que la FAPUQ poursuive plus à fond cette recherche.

De ce premier rapport se dégage un certain nombre de constatations qui, de l'avis même des auteurs, forment une image d'ensemble plutôt contradictoire. En voici les principales:

- au Québec, quand on considère l'ensemble de la population étudiante régulière ou à temps partiel, les étudiantes forment, selon les universités, de 40 à 50% du contingent;
- toutefois, cette apparente égalité se trouve le résultat du grand nombre de femmes engagées dans des études à temps partiel (notamment à l'éducation permanente) et de la présence, sur les différents campus, de programmes presque exclusivement féminins (nursing, baccalauréat enseignement élémentaire, diététique et nutrition, sciences de l'éducation);
- malgré tout, des modifications majeures sont en train de se produire sur le plan de la répartition par sexe à l'intérieur de certaines facultés. À titre d'exemple, voici les pourcentages d'étudiantes de l'université de Montréal pour certains programmes professionnels en 1976-77: aménagement, 28% (tous cycles); droit, 40% (tous cycles); médecine, 48% (tous cycles et programmes) — 36% (médecine seulement); médecine dentaire, 30% (tous cycles); médecine vétérinaire, 31% (tous cycles); optométrie, 49% (tous cycles); pharmacie, 53% (tous cycles); H.E.C., 21% (tous cycles, sauf le certificat); Polytechnique, 5% (tous cycles).

Un autre exemple, encore plus frappant, permet de comparer les étudiants par cycles d'études. Ces chiffres sont de nouveaux ceux de l'Université de Montréal. Voici les pourcentages d'étudiants par cycles, et par diplômes obtenus, pour l'ensemble des facultés et écoles: 40% des étudiants de premier cycle sont des femmes; 50% des diplômes de premier cycle sont décernés à des femmes; 37% des étudiants de 2e cycle sont des femmes; 34% des diplômes de 2e cycle sont décernés à des femmes (cependant, de nombreux diplômes comptés ici sont en réalité un second diplôme du 1er cycle ou un certificat d'aptitudes professionnelles); 35% des étudiants du 3e cycle sont des femmes; 15% des Ph.D. sont décernés à des femmes.

Sur la foi de ces chiffres, on pourrait penser que le problème se situe au niveau des études de 2e et 3e cycles. Mais l'ensemble des universités du Québec peut présenter une image bien différente. "Nous croyons toutefois avoir illustré que la situation est en profonde mutation par rapport à un passé récent", souligne l'auteur de ce rapport, Micheline Johnson.

En 1977, la situation, sur le plan des garderies, s'établissait ainsi dans les universités suivantes: Concordia, 40 places, (50 demandes sur la liste d'attente). Il n'y a pas de renseignements sur la clientèle qui fréquente ces garderies. Manifestement, conclut le rapport, les universités québécoises ne placent pas l'établissement d'une garderie parmi leurs priorités. À la suite de ce rapport, la FAPUQ entreprendra les démarches nécessaires pour que soit mis sur pied un réseau de garderies administrées par chacune des universités québécoises.

- Considérant le corps professoral, il semble que le nombre de professeurs féminins soit en augmentation, mais il n'est toutefois pas possible de citer des chiffres devant le caractère partiel et surtout non comparable des données reçues, note Micheline Johnson, soulignant qu'une étude comparative des dix dernières années devrait être entreprise pour y voir plus clair. Il semble, note par ailleurs le rapport, que les récentes conventions collectives signées aient amélioré de nombreuses inégalités de salaires, notamment à Laval. Mais la grande majorité des femmes professeurs se retrouvent dans les postes inférieurs d'enseignement, sauf, peut-être, à l'UQAM. Explicable par l'âge et la scolarité, il reste que cette situation semble dissimuler un ensemble complexe de comportements (et féminins et masculins) très délicats à analyser.
- Les universités qui accueillent volontiers des femmes parmi leurs professeurs sont encore celles qui correspondent traditionnellement aux rôles féminins: arts plastiques, études littéraires, linguistique, psychologie, sciences de l'éducation; théâtre, danse et musique;
- les universités québécoises comptent peu de femmes au sein de leurs instances supérieures. L'élection ou la nomination d'une femme à un tel poste fait toujours figure d'événement;
- on retrouve dans les universités québécoises, une situation typique à toutes les grandes organisations quant à la répartition du personnel de soutien. À titre d'exemple, voici les chiffres de l'Université de Montréal: personnel d'encadrement, 34%; personnel professionnel, 39%; personnel technique, 55%; personnel de bureau, 88%; personnel de métiers et services, 21%;
- les principales difficultés sont toutefois vécues par les femmes qui veulent retourner aux études: les programmes de recyclage sont ou inexistants ou inadéquats et la rigidité des programmes (notamment les programmes professionnels) excluent la majorité des femmes qui voudraient s'y présenter. Aussi, la clientèle féminine s'inscrit-elle principalement dans des cours non crédités.

Ce rapport est assorti d'un certain nombre de recommandations dont une est dès maintenant entérinée par la FAPUQ en vue d'encourager le développement, à l'intérieur des universités, d'un véritable programme de congés de maternité.

Concernant l'accès aux études universitaires pour les jeunes filles, le comité souhaite que le Conseil du statut de la femme constitue un dossier sur les jeunes femmes qui sont soutien de famille pendant que le mari poursuit des études universitaires et qui retardent et hypothèquent d'autant leurs possibilités d'entreprendre elles-mêmes des études universitaires; que le Conseil entreprenne une campagne de publicité sur l'ensemble des carrières offertes dans les universités; que le service de placement étudiant accorde une attention spéciale au travail d'été afin que les postes offerts aux jeunes filles soient aussi rémunérateurs, aussi nombreux et aussi accessibles que les postes offerts aux jeunes gens.

Pour faciliter la réinsertion des femmes dans les cours de recyclage et les cours généraux, le comité suggère que les universités offrent un plus large éventail de cours de recyclage et de cours spéciaux de préparation à l'admission de certains programmes universitaires.

Record de solidarité au Nouveau-Brunswick

CARAQUET, N.-B. (PC) — La localité de Maisonnette, située à une quinzaine de milles au nord de Caraquet, dans le comté de Gloucester, dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick, vient d'établir un véritable record de solidarité humaine. La population de cette localité francophone de 165 familles a construit une maison neuve en trois jours.

Un incendie avait, la semaine dernière, rasé la maison et le garage commercial de M. Louis Blanchard. La famille Blanchard, qui compte six enfants, a perdu dans cet incendie une valeur d'environ $60,000 qui n'était pas couverte par les assurances parce que la station d'essence Fina était rattachée à la maison et qu'elle était construite en bois.

L'établissement de M. Blanchard a été incendié le mardi matin 28 mars. Le jour même, sur l'initiative de deux frères associés en affaires, M. Alyre et Claude Léger, de la firme A.C. Léger Construction, de Maisonnette, on a décidé de construire une maison neuve. Les travaux de nettoyage ont commencé sur-le-champ. Le lendemain, mercredi, les fondations étaient en place, et le surlendemain, la maison était toute montée.

Aujourd'hui, le courant électrique est installé et les gens sont en train de tirer les joints du plâtre.

Les gens de Maisonnette se sont tous donnés la main pour venir en aide à la famille Blanchard d'une façon aussi spectaculaire. Ils ont recueilli dans leur seule municipalité une fantastique somme de $5,200, ce qui ferait une moyenne de $31 par famille, en plus d'une somme de $2,800 dans les municipalités environnantes, pour une somme totale de $8,000.

CLASSEURS USAGÉS
SURPLUS DU GOUVERNEMENT
2 et 4 tiroirs - Grandeur légale
* OUVERT SAMEDI JUSQU'À MIDI *
FUTURIC DISTRIBUTEURS D'AMEUBLEMENT DE BUREAU FUTURIC
1401 ouest, rue Legendre, Montréal, P.Q. Tél.: 381-8861

QUAND VOUS NE POUVEZ RÉPONDRE
PHONATIC
Approuvé par Communications Canada
420 rue Sherbrooke Est, Montréal H2L 1J6
• (514) 284-9116 •
Répondeurs automatiques SANYO
• Garantie de 1 an, pièces et service

VIVEZ AU CENTRE-VILLE DANS LE GRAND LUXE DE LA
RÉSIDENCE RENAISSANCE

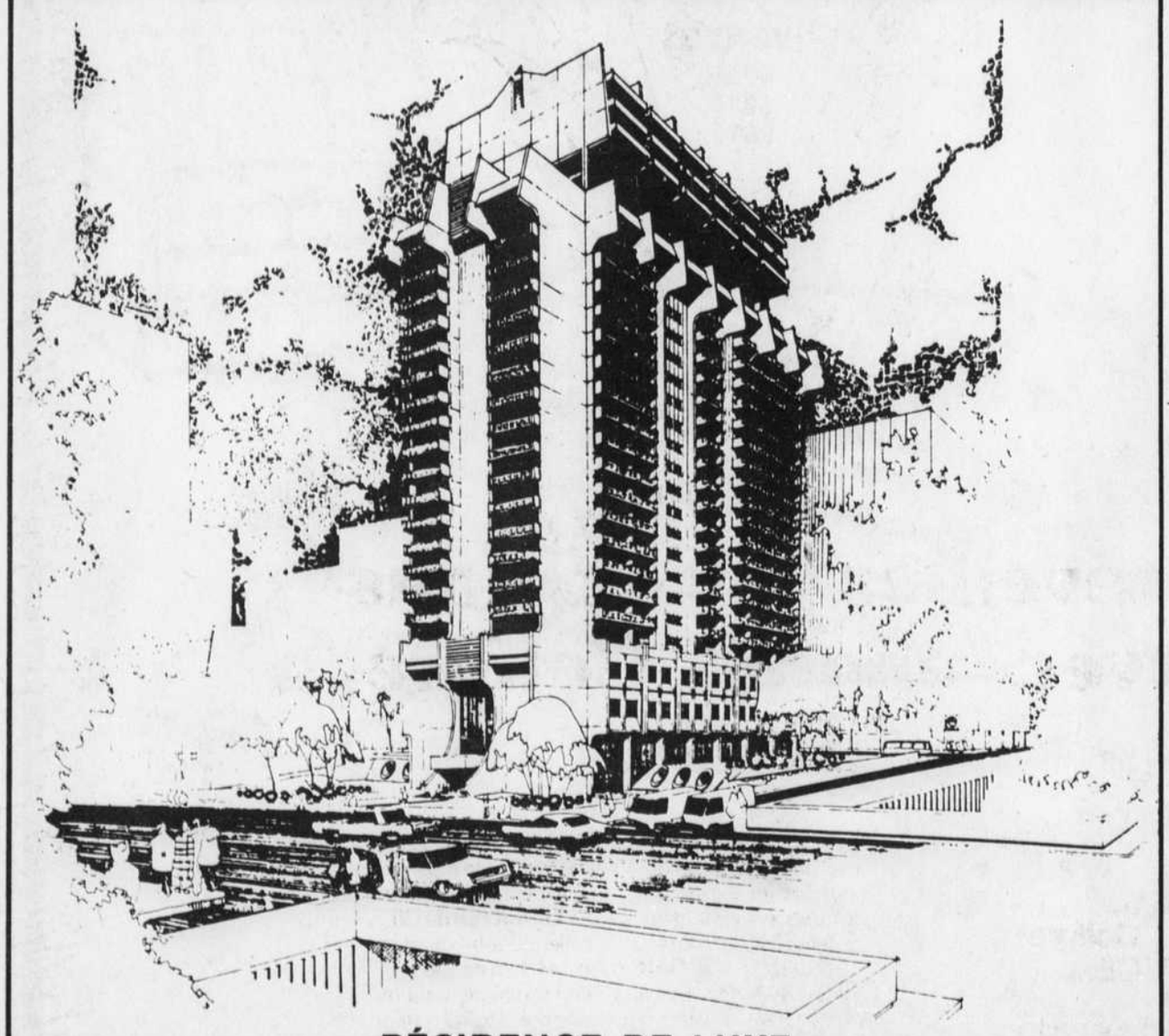

RÉSIDENCE DE LUXE
2 1/2 & 3 1/2
pour retraités et semi-retraités avec repas et services

COMPRENANT:

Dîner et souper (facultatif) • Climatisation • Électricité • Balcon privé • Piscine intérieure chauffée • Bain sauna • Infirmière 24 heures • Visite de médecin • Programme de loisirs et activités • Poêle et réfrigérateur inclus • Tapis mur à mur • Terrasse panoramique • Salle de jeux • Salle de bricolage • Cours d'artisanat • Salle de carte et bingo.

ET AUSSI DISPONIBLE:
Dépanneur • Garage intérieur • Station métro • Buanderette.

425 est, rue Sherbrooke (coin Berri) — Tél.: 288-2011

Transatlantique'78

DE NEW YORK

m.s. MIKHAIL LERMONTOV
Vers: Le Havre, Londres, Bremerhaven, Léningrad
Dates: 3 juin, 6 septembre
Tarifs: de $390 à $1,120*

m.v. ODESSA
Vers: Ponta Delgada, Cadiz, Naples, Le Pirée, Odessa
Date: 26 juin
Tarifs: de $275 à $1,495*

DE MONTRÉAL

m.s. ALEXANDR PUSHKIN
Vers: Le Havre, Londres, Bremerhaven, Léningrad
Dates: 25 mai, 24 juin, 25 septembre
Tarifs: de $390 à $1,120*

m.s. KAZAKHSTAN
Vers: Le Havre, Tilbury
Date: 8 septembre
Tarifs: de $375 à $999*

- Paquebots modernes, entièrement stabilisés
- Spacieuses cabines air-climatisées
- Boutiques hors-taxe offrant fourrures et artisanat russes
- Spectacle présenté par nos membres d'équipage russes
- A votre disposition: piscines, saunas, boîtes de nuit, plusieurs bars, salles de théâtre et salons
- Tarifs spéciaux pour 3ième et 4ième personne partageant une cabine avec 2 passagers à plein prix
- Automobiles et "campeurs" acceptés
- Tarifs spéciaux d'étudiant (selon l'espace disponible)
- LES CHAISES LONGUES SONT GRATUITES et LE POURBOIRE N'EST PAS DE RIGUEUR sur ces paquebots immatriculés en U.R.S.S.

* Tarifs par personne, occupation double, sujets à la disponibilité, taxes en sus. 10% de réduction pour voyages circulaires si le retour est effectué à bord d'un de ces paquebots soviétiques.
- March Shipping Passenger Services Ltd., Agent général pour l'Amérique du Nord de la Baltic et de la Black Sea Shipping Company
- Permis du Québec no. 12166500-0313

Pour plus de renseignements, brochures ou réservations, consultez votre agent de voyages ou:

march shipping passenger services ltd.,
400 ouest rue St-Antoine, Montréal, Québec H2Y 1K1 Tél: (514) 842-8841

Dayan et Sadate souhaitent une nouvelle initiative de Washington

LONDRES (d'après Reuter et AFP) — Les Etats-Unis doivent être véritablement partie dans les négociations de paix au Proche-Orient, estime le président Anouar Sadate. Israël attend une initiative américaine pour relancer le dialogue israélo-égyptien, déclare de son côté M. Moshe Dayan.

Ces déclarations faites hier, l'une au Caire par le président égyptien, l'autre à Bucarest par le ministre israélien des Affaires étrangères, n'ont pourtant en commun que ce souhait d'une intervention américaine et la volonté de poursuivre le dialogue.

M. Moshe Dayan a déclaré qu'il souhaitait la reprise des négociations avec l'Egypte, mais réaffirmé qu'il n'était pas question pour Israël de négocier avec l'Organisation de libération de la Palestine, qualifiée de "bande d'assassins".

Au Caire, le président Sadate a assuré qu'il ne "laisserait pas s'écrouler les espoirs de centaines de millions des gens". Souhaitant que le diaologue reprenne, il a lancé un appel au gouvernement israélien pour qu'il fasse preuve de plus de souplesse.

Dans les milieux politiques de Jérusalem, le bruit court que le ministre des Affaires étrangères Moshe Dayan pourrait se rendre prochainement au Caire et à Washington. Le voyage de M. Dayan aux Etats-Unis précéderait apparemment celui que doit faire le 1er mai à Washington le premier ministre Menahem Begin à l'occasion du 30ème anniversaire de l'État d'Israël.

On note que le président Sadate a de son côté accepté une invitation à se rendre le 1er mai aux Etats-Unis, si ses engagements le lui permettent. Le chef de l'État égyptien a en effet accepté "en principe" de prendre la parole lors de l'assemblée générale de l'agence américaine Association Press, a annoncé hier soir au Caire M. Stanley Swinton, vice président directeur général de l'agence américaine qui a remis l'invitation au président égyptien.

Le chef de l'État égyptien se trouverait ainsi aux Etats-Unis au même moment que le premier ministre israélien, le président Sadate a en outre demandé à M. Begin d'être plus souple dans les négociations de paix et indiqué qu'il poursuivrait ses efforts en vue d'un réglement.

S'adressant à la presse internationale à l'occasion de la clôture d'une conférence de pays en voie de développement au Caire, le chef de l'État égyptien a déclaré ne pas avoir reçu de réponse israélienne à son initiative de paix. "Ceci ne signifie pas que cette initiative ait perdu de son importance ou de sa portée," a-t-il ajouté.

Les thèses américaines offrent une possibilité — et "peut-être la seule" — pour une reprise des négociations entre Israël et l'Egypte, estime le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Alfred Atherton.

Exprimant le souhait qu'Israël accepte ces thèses américaines, M. Atherton, lors d'un discours prononcé hier à Atlanta, a ajouté: "Nous ne devons pas et nous ne voulons pas que l'actuel moment historique devienne simplement une autre chance perdue".

Les Etats-Unis, a-t-il poursuivi, sont prêts à "examiner toute garantie bilatérale de sécurité qu'Israël pourrait juger indispensable en vue d'un réglement de paix".

Soulignant que les divergences entre Washington et Israël ne sont pas un secret, M. Atherton a déclaré: "Concrètement, il y a une divergence (américaine) essentielle avec le gouvernement israélien en ce qui concerne l'application de la résolution 242 à tous les fronts", faisant référence au fait qu'Israël n'estime plus que cette résolution s'applique à la rive occidentale du Jourdain.

"Cette nouvelle interprétation israélienne, ainsi que la politique d'implantation de colonies de peuplement dans les territoires occupés, ont compliqué les efforts réalisés en vue de faire progresser les négociations entre Israël et l'Égypte", a reconnu M. Atherton.

De son côté, M. Yasser Arafat, président de l'OLP, indique dans une interview publiée hier par l'agence de presse est-allemande que la seule façon d'aboutir à une paix juste est de revenir à la déclaration soviéto-américaine sur le Proche-Orient d'octobre 1977. Ce document, qui se réfère aux "droit légitimes des Palestiniens", reclame la reprise de la conférence de Genève.

Embargo contre Pretoria

Israël se conforme à la résolution 418

NATIONS UNIES (AFP) — Israël a donné l'assurance formelle à M. Kurt Waldheim qu'il se conformerait à la résolution 418 du Conseil de sécurité décrétant un embargo international sur la fourniture d'armes à destination de l'Afrique du Sud.

La délégation d'Israël aux Nations unies a précisé dans une lettre au secrétaire général des Nations unies en date du 3 avril, qu'elle est autorisée par le gouvernement israélien à donner cette assurance.

Dans des communications remontant à novembre et décembre 1977, le gouvernement israélien s'était déclaré disposé à "être guidé" par la résolution 418. Il s'agit donc désormais d'une obligation bien plus ferme et complète prise par Israël en ce qui concerne les fournitures d'armes à l'Afrique du Sud.

Des pressions américaines pourraient être à l'origine de la lettre d'Israël au secrétaire général des Nations Unies, estime-t-on dans certains milieux gouvernementaux sud-africains.

"On peut se demander si les États-Unis n'ont pas eu un rôle caché dans cette affaire. Certains intérêts américains ont peut-être pensé qu'il était propice de faire pression sur leurs clients israéliens, au moment où les pays occidentaux ont présenté de nouvelles propositions de réglement sur la Namibie", écrit l'agence sud-africaine Sapa, citant des sources proches du gouvernement. Sapa indique également que le ministère sud-africain des Affaires étrangères a exprimé ses regrets quant à la démarche israélienne.

De son côté, la radio nationale souligne que cette démarche n'implique aucune détérioration des relations entre Israël et l'Afrique du Sud. Pour le commentateur, l'Afrique du Sud peut compenser tout embargo par sa propre production d'armement.

Les portefeuilles répartis en Rhodésie

SALISBURY (Reuter) — Le gouvernement intérimaire multiracial rhodésien a annoncé hier avoir achevé la répartition des portefeuilles entre les trois mouvements nationalistes africains qui ont signé l'accord de Salisbury avec le premier ministre Ian Smith.

Le conseil ministériel comprendra neuf portefeuilles et dix-huit membres, chaque ministère étant confié à deux ministres, un Blanc et un Africain.

M. Smith désignera d'ici la semaine prochaine les neuf ministres Blancs, tous membres du Front patriotique.

Le conseil ministériel sera subordonné au conseil exécutif comprenant M. Ian Smith, l'évêque Abel Muzorewa, chef du Conseil national africain unifié (UANC), le pasteur Ndabaningi Sithole, chef du Conseil national africain (ANC-Sithole) et le chef Jeremiah Chirau, chef de l'Organisation populaire unifiée du Zimbabwe (ZUPO).

Chaque groupement obtient trois ministères, et l'on rapporte que cette répartition a donné lieu à des désaccords entre eux.

M. Smith est l'actuel président du conseil exécutif.

Le nouveau conseil des ministres sera moins important que le cabinet sortant composé uniquement de représentants du Front patriotique de M. Smith.

La distribution des portefeuilles entre les trois mouvements noirs africains est la suivante:

— ANC (Sithole): Défense, Opérations combinées, affaires étrangères, Agriculture, information, Immigration et tourisme.

— UANC (Muzorewa): Loi et ordre, Justice, Finances, Service finances, Service public, Commerce et industrie, Transport et énergie, Mines, Routes et Postes.

— ZUPO (Chirau): Affaires intérieures, Gouvernements locaux et logement, Travaux publics, Education, Santé, Main-d'oeuvre et affaires sociales, Développement des ressources hydrauliques, des terres, des ressources naturelles et Développement rural.

L'art et le savoir-faire de Cross se manifestent de façon évidente dans ces trois créations Cross offertes chez Birks. Chacune allie habilement la qualité, de tradition chez Cross, et le style moderne et léger. En doublé or 12 ou 14 ct. Présentation en écrin avec l'achat des trois.

	1/20 de 12 ct	1/20 de 14 ct
Stylo-bille	$25.00	$32.50
Crayon	25.00	32.50
Stylo à pointe douce	37.50	46.50

BIRKS
JOAILLIERS

Le monde à votre portée

L'Italie classique

Alitalia
Le monde à votre portée

15 jours à la découverte de la plus prodigieuse civilisation de l'univers:

à partir de $614 canadiens*

De Milan à Venise, de Florence à Pise, de la Rome des empereurs à la douceur suave de Naples, de l'inoubliable grotte bleue à Capri au monde stratifié de Pompéi, l'Italie classique, chef-d'oeuvre de beauté et de grandeur vous attend. Choix d'hôtels de luxe, première ou deuxième catégorie; petit déjeuner ou demi-pension.

*Tarif par personne, chambre double occupée par 2 personnes, hôtel de deuxième catégorie. Transport aérien non compris.

Voyage organisé par:
Service de Voyages, Inc.
Détenteur d'un permis du Québec

Pour brochure, renseignements et réservations... consultez votre Agence de Voyages.

SUCO

En avril, réveillez votre pelouse avec l'engrais Golfgreen de CIL.

L'hiver a été rude et vos pelouses ont souffert de vents asséchants, du gel et de la neige. Avril est le mois par excellence pour donner un bon remontant à votre gazon. Nourrissez vos pelouses avec le fameux engrais **Golfgreen** de CIL, elles deviendront bien vite les plus belles de votre quartier.

L'engrais Golfgreen de CIL n'est pas un engrais comme les autres. En plus d'offrir les éléments nutritifs nécessaires à la bonne croissance du gazon, il renferme du S.C.U® qui dégage progressivement de l'azote dans le sol. **Le S.C.U., exclusif à CIL,** permet une répartition plus équilibrée des éléments nutritifs, diminue les pertes causées par le lessivage, ne brûle pas et fait de cet engrais le meilleur achat possible.

Pour empêcher le gazon d'être étouffé par la digitaire, le pâturin annuel et autres mauvaises herbes annuelles, utilisez **Guérigazon® antidigitaire** de CIL.

Exigez les produits pour pelouses et jardins portant le sceau de qualité C·I·L

SOLEIL D'ÉTÉ 78 avec SkyLark

ESPAGNE Les splendeurs de la côte ensoleillée

2 semaines à compter de

Melia Costa del Sol	$499*
Castillo de St-Clara	$519*
Don Pablo	$529*
Triton	$649*

* Avion — Transferts — Hôtel — Petits déjeuners

LA GRECE Pays de splendeur à compter de $799*

* 1 semaine à Corfou - 1 semaine à Athènes
Possibilité d'excursion en bateau
3 jours dans les îles + $185

IATA ATC Détenteur d'un permis du Québec

Voyages Unik

HEURES D'AFFAIRES
Du lundi au vendredi
de 9h. à 21h.
Samedi de 10h. à 16h.

1570 Chambly, Longueuil, Que. J4J 3X5
674-6273 / 866-2951

Brejnev dans une zone contestée par Pékin

MOSCOU (AFP) — À la frontière soviéto-chinoise, le maréchal Leonid Brejnev, numéro un du Kremlin, a assisté à un "exercice militaire tactique" sans précédent, près de la ville de Khabarovsk, dont le développement est un défi à la Chine qui conteste la souveraineté de ce territoire.

À une vingtaine de kilomètres de la frontière, les militaires soviétiques ont effectué des exercices combinés d'infanterie, d'artillerie, de cavalerie et d'aviation, selon l'agence Tass. Ils ont assuré M. Brejnev de "leur vigilance pour la défense de la patrie socialiste", a précisé Tass.

Vendredi, M. Brejnev avait précisément appelé "les combattants soviétiques" à la "vigilance" lors de sa visite d'une unité de fusées dans la région de Novosibirsk en Sibérie occidentale, au nord du Sinkiang. Il avait visité le 3 avril des unités de l'armée dans la région sensible de Tchita à l'est du lac Baïkal.

Les "exercices tactiques" auxquels M. Brejnev a assisté en compagnie du maréchal Dmitri Oustinov, ministre de la Défense, font probablement partie de la stratégie du Kremlin vis-à-vis de Pékin et de Tokyo en Asie.

La visite economique et militaire du chef du PC et de l'État en Sibérie et en Extrême-Orient soviétique commencée le 28 mars apparaît en effet comme une affirmation de la politique asiatique de l'URSS. Cela, au moment où la querelle idéologique Moscou-Pékin a atteint des sommets et où Tokyo s'apprête à signer un traité d'amitié avec la Chine.

Le numéro un soviétique pourrait prononcer un important discours de portée internationale à Vladivostok aujourd'hui. Le programme de M. Brejnev et son itinéraire n'ont pas été révélés, mais les observateurs estiment à Moscou qu'il pourrait aussi se rendre à Komsomolsk-sur-l'Amour, ville où doit passer la voie de doublement du transsibérien, le "BAM" (Baikal-Amour) en construction. Ce pourrait être l'occasion d'un discours sur la situation intérieure, le développement de la Sibérie et le rôle de la jeunesse, à la veille du 18ème congrès des Komsomols (jeunesses communites) qui doit avoir lieu prochainement à Moscou.

Alors que la Pravda, organe du PC soviétique, avait publié samedi un long article sur le différend frontalier sino-soviétique au moment de l'arrivée de M. Brejnev dans la région contestée par Pékin, l'organe de l'armée soviétique Krasnaia Zvesda a publié hier un long développement sur "la fonction défensive de l'État", élogieux pour M. Brejnev.

Krasnaia Zvesda définit l'armée comme "une unité organisée de gens armés et une arme politique pour l'État qui la subventionne". "Son devoir est d'être toujours prête à assurer une riposte immédiate à tout agresseur", ajoute l'organe de l'armée sans mentionner le conflit frontalier. Ce quotidien réaffirme aussi, comme l'ont fait déjà les dirigeants soviétiques, que l'URSS a les moyens techniques et scientifiques de créer et fabriquer "n'importe quelle arme" et rappelle à ses lecteurs que "la défense de la patrie est un devoir sacré de tout citoyen", et le service militaire "un devoir d'honneur". Il n'évoque pas les sanglants combats sur l'Amour et l'Oussouri de 1969.

Ce déplacement le long de la frontière chinoise intervient quelques jours seulement après le rejet par Pékin d'une proposition soviétique de déclaration commune sur la normalisation de leurs relations. Dans sa réponse, Pékin demandait à Moscou de retirer d'abord ses forces de la région frontière et de la Mongolie.

La présence de M. Brejnev à ces exercices militaires, aux côtés du ministre de la Défense, le maréchal Oustinov, dans une des régions les plus "sensibles" de la frontière, vise de toute évidence à faire savoir clairement à Pékin que le Kremlin n'a aucunement l'intention de procéder à un retrait de ses troupes, estiment les observateurs.

Il y a 10 ans, le printemps de Prague

PARIS (AFP) — Il y a dix ans, le 6 avril 1968 "la voie tchécoslovaque vers le socialisme" était définie officiellement pour la première et la seule fois dans le "programme d'action du parti communiste tchécoslovaque", adopté à l'unanimité par le comité central du PCT alors dirigé par Alexandre Dubcek.

"Nous voulons nous engager, déclaraient les auteurs de ce document, dans la construction d'un nouveau modèle de société socialiste profondément démocratique et adaptée aux conditions tchécoslovaques".

L'une des principales originalités de ce texte — désavoué plus tard par le PC tchécoslovaque normalisé — était la définition du rôle du parti: le PCT, certes, réaffirmait le principe du "rôle dirigeant du parti", mais il déclarait vouloir renoncer au monopole du pouvoir et aux méthodes totalitaires qui avaient été les siennes pendant vingt ans. "Le parti communiste, indiquait le "programme d'action", ne remplit pas son rôle dirigeant en faisant pression sur la société, mais en la servant avec dévouement en vue de son développement libre, progressif et socialiste. Il ne saurait imposer son autorité mais doit la gagner constamment par ses actes".

Sans aller jusqu'à l'idée d'un "pluralisme des partis" et à l'existence d'une "opposition", le "programme d'action" prévoyait, par le biais de la rénovation du "front national" unissant les divers partis et organisations de masse, la possibilité pour les partis non-communistes de s'exprimer. D'autre part, les "groupements d'intérêts" — syndicats, mouvements de jeunesse, associations de femmes, unions d'écrivains et d'artistes, organisations de paysans coopérateurs, etc... — étaient invités à "exercer une influence directe sur la politique de l'État".

Parmi les innovations spectaculaires préconisées par le "programme d'action" figuraient notamment l'abolition de la censure, la réhabilitation et l'indemnisation des victimes des purges et procès des années passées, la garantie du droit de voyage à l'étranger, l'élaboration d'une structure fédérale de l'État garantissant l'égalité des Tchèques et des Slovaques, la normalisation des rapports entre l'Église et l'État, et la décentralisation de l'économie.

Enfin, en matière de politique extérieure, le "programme d'action" réaffirmait sans équivoque l'appartenance de la Tchécoslovaquie au camp socialiste, son alliance privilégiée avec l'Union soviétique et les autres pays socialistes, et sa détermination de continuer à oeuvrer au sein du Comecon et du Pacte de Varsovie.

Appliqué dans ses grandes lignes jusqu'à l'intervention des troupes du Pacte de Varsovie le 21 août 1968, le "programme d'action" d'avril 1968 fut désavoué en janvier 1971 par le PCT "normalisé" comme étant "un document erroné et non valable" qui "reflétait déjà les activités subversives de la droite dans le parti".

D'anciens émeutiers de Pékin dénoncent un "KGB" chinois

PÉKIN (d'après AFP et Reuter) — Des émeutiers arrêtés lors des incidents de la place Tien An Men le 5 avril 1976 ont raconté leur incarcération et leur vie en prison sur des affiches apposées à Pékin à l'occasion du second anniversaire des émeutes. Ils ont lancé à cette occasion une mise en garde contre l'apparition d'un "KGB" en Chine.

Un lond "dazibao" (affiche en grands caractères) intitulé "Accusons les fascistes" a été placardé mardi en fin de journée le long de la grande avenue Changan au centre de Pékin, attirant de grandes foules de lecteurs. Le texte est signé de "Ceux qui ont vu de leurs yeux et qui ont entendu de leurs oreilles".

Les auteurs protestent contre les "traitements fascistes", "les coups des gardiens et l'absence de soins" dont ils furent victimes. Ils en rendent responsable la "bande des quatre" de la veuve de Mao, Chiang Ching, et dénoncent également les conditions de leur arrestation par la sécurité publique de Pékin.

Une affiche accuse l'ancien chef de la police de la capitale, Liu Chuan-Hsin d'avoir torturé des personnes arrêtées à la suite des émeutes. Elle accuse Liu Chuan-Hsin, limogé à la suite de l'élimination de la "bande des quatre", d'avoir utilisé des méthodes fascistes contre la foule rassemblée alors sur la place, d'avoir ordonné l'arrestation de plusieurs personnes ayant écrit des poèmes à la mémoire de Chou En-Lai et d'avoir fait torturer et maltraiter en prison les personnes arrêtées.

Leur but, affirment les auteurs est d'"empêcher la réapparition d'un KGB outrepassant la loi de l'État et les intérêts du prolétariat". À ceux qui leur disent que "c'est du passé", les auteurs répondent que les "visées sinistres de la Bande des quatre sont longues à éliminer" et ils conjurent les générations futures de ne pas oublier ces faits. "Souvenez-vous, tout cela est arrivé hier", concluent-ils.

Concernant la violence des incidents, les affiches ne font que de brèves allusions au "sang des martyrsé de la place Tien An Men. Une affiche apposée il y a trois mois à Pékin faisait état de morts lors de ces incidents et réclamait que la vérité soit dite.

Le second anniversaire, célébré hier, des incidents du 5 avril 1976, a été l'occasion d'une floraison de "dazibao" dans la capitale chinoise. Une affiche réclamait mardi la publication dans la presse d'une nouvelle version officielle des incidents qui annulerait celle de l'époque condamnant en bloc la manifestation pour son caractère "contre-révolutionnaire".

Le maire de Pékin, M. Wu Teh, a été l'objet de nouvelles attaques par voie d'affiches sur son rôle dans cette affaire.

Le futur président du Brésil contre le "libéralisme"

SAO-PAULO (AFP) — Le général Joao Baptista Figueiredo, futur président du Brésil, s'est livré hier à une très vive critique de la démocratie française et a estimé qu'il n'y a pas de place, dans le monde moderne, pour un "libéralisme excessif".

Répondant à des journalistes, le général Figueiredo a critiqué le système électoral français: "Lorsque les responsables du pouvoir sont menacés de perdre une circonscription, le président de la république modifie cette dernière", a-t-il précisé.

Affirmant que le système français n'est pas démocratique, le successeur du président Geisel a poursuivi: "Le général de Gaulle a créé l'article 16 de la constitution qui engendre un état de siège bien pire et bien plus discrétionnaire que notre acte institutionnel numéro cinq qui donne des pouvoirs d'exception au chef de l'État".

De même, le général Figueiredo s'en est pris aux moeurs politiques américaines. "Je suis contre le lobby, a-t-il dit. Quand General Motors finance la campagne d'un sénateur, ce dernier ne peut plus être le représentant d'un État, mais le représentant de General Motors".

Pour le général Figueiredo, la démocratie totale n'existe pas, car l'État a besoin de se doter de pouvoirs lui permettant de se protéger des "extrémistes totalitaires". Il s'est toutefois déclaré favorable à l'institution au Brésil d'un système d'élections présidentielles analogue à celui des États-Unis.

Prié de dire pourquoi le gouvernement, "qui a montré tant de compétence à arrêter les communistes, n'a pas encore mis fin aux activités de l'escadron de la mort", le général Figueiredo, qui est le chef des services de renseignements, a répondu: "Et la police italienne pourquoi n'a-t-elle pas découvert les ravisseurs de M. Aldo Moro? Et le FBI, pourquoi n'a-t-il pas empêché l'assassinat de tant de présidents américains? En tout cas, dire que le gouvernement est responsable de cette situation est aussi mensonger que de m'attribuer la condition de tortionnaire".

Création exclusive pour un jour inoubliable . . .
CENTRE DE LA MODE
Pour taille (12-20) (40-44) (12½-24½)
Salon Juliette LTÉE
Stationnement gratuit 5120 Earnscliffe
Cartes de crédit importantes acceptés
5457 Chemin Reine Marie
près de Earnscliffe
Ouvert jeudi jusqu'à 9 heures
484-3558

Une brillante présentation
Mappins
L'éclat brillant des bijoux avec diamants. Rien n'est comparable. Et vous pouvez admirer chez Mappins, des diamants dans tout leur éclat, sertis magnifiquement. Le prestige Mappins est interprété par des bijoux à diamants classiques ou contemporains, petits ou gros. Une brillante présentation.
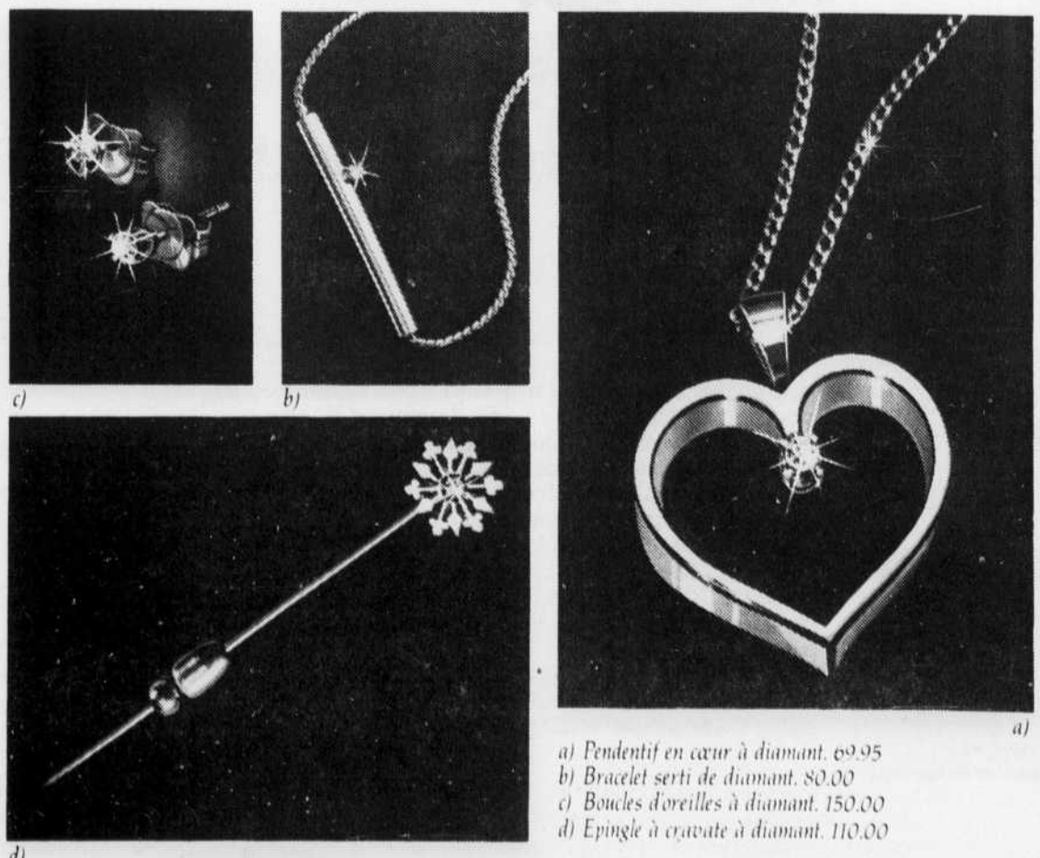
a) Pendentif en cœur à diamant. 69.95
b) Bracelet serti de diamant. 80.00
c) Boucles d'oreilles à diamant. 150.00
d) Epingle à cravate à diamant. 110.00
Mappins
La bijouterie par excellence
1,000 ouest rue Ste-Catherine - Place Vertu - Les Terrasses

À Magog, une bonne adresse

l'Auberge de L'Étoile
Près du Mont Orford, face au lac Memphremagog
Réservations: (819) 843-6521
Tous les sports de saison

L'Restaurant Au Quinquet
Permis complet
LA BONNE CUISINE DE CHEZ-NOUS
Lun. au Ven. de 11 à 23hres
Sam.: de 5 à 23hres - Fermé le dimanche
354 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH entre Ave du Parc et Hutchison 272 4211

Au Vieux Montréal
Restaurant Français
Ouvert — 7 jours — table d'hôte
menu homme d'affaires
à partir de $4.25
Arrangements pour groupes jusqu'à 70 personnes
361 est, rue St-Paul, Mtl.
861-5337

SYMPOSIUM
...incomparable...comme la Grèce

Spécialités Grecques
Orchestre et Bouzouki
Souper dansant
Ouvert de 18.00 à 3.00
Table d'hôte: $5.95 et $6.95
de 18.00 à 20.00 sauf le samedi
5334, Av. du Parc — Réservations: 274-9547
EN BAS:
la pittoresque pêcherie grecque
11.30 - 15.00 et 18.00 - minuit

Au Poulet Doré
340 est, rue Sainte-Catherine
près de Saint-Denis
288-2441

LE SABAYON
LE CHOIX DE ZORBA
JUSQU'À 3 A.M.
MANGEZ, BUVEZ, DANSEZ À LA GRECQUE
Cuisine grecque et continentale. Mets délicieux: Assiette Athénienne, Mousaka, Filet Mignon, Scampi, Steak au Poivre Flambé, Shish Kebab. Vous savourerez le café Sabayon flambé.
666 ouest, rue Sherbrooke
(coin Université)
Pour réservations
288-0373 ou 288-3872
Ouvert 11 a.m. à 3 a.m.
Déjeuners hommes d'affaires. Hors-d'oeuvre gratuits pendant "l'heure joyeuse".

ST-SAUVEUR & VIEUX MONTRÉAL
Gibby's
GRILLADES ET FRUITS DE MER
298 Place d'Youville, Montréal - tél.: 282-1837
St-Sauveur des Monts, P.Q. - tél.: 277-5275

Trente mille magasins nationalisés à Ho Chi Minh-Ville

BELGRADE (AP) — Les magasins et les capitaux de 3,000 gros commerçants ont été nationalisés au cours de la dernière semaine de mars à Ho Chi Minh-Ville, dans le cadre d'un coup d'État contre la bourgeoisie, a rapporté, hier, dans le quotidien yougoslave Politika, Dragoslav Rancic.

Le correspondant, qui a visité l'ancienne capitale du Sud-Vietnam, rapporte que le premier résultat de cette initiative a été un mécontentement quasi général, bien que les autorités vietnamiennes aient présenté cette mesure comme "un pas important dans la transformation socialiste du sud".

La nationalisation de ces commerces, qui employaient 2.5 millions de vendeurs, a été effectuée sans indemnisation. "Le nord, qui devait faire face aux faiblesses évidentes du sud, a pris cette mesure apparemment brutale dans le but d'apaiser sa conscience idéologique. Pour le moment, rien n'indique que les choses vont commencer à s'améliorer sensiblement, bien qu'il était logique que quelque chose devait être changé".

Dragoslav Rancic, qui a également effectué récemment un reportage critique sur le Cambodge, déclare que la situation au Sud-Vietnam était "très complexe".

"D'un côté, une solution de remplacement optimiste au marché libre, difficile à réglementer, était un rationnement qui aurait attribué une livre de riz par jour par personne.

"D'un autre côté, il existait une petite possibilité que, à en juger par la situation prévalant au nord, le marché noir et la corruption soient éliminés de façon efficace dans une période de temps prévisible Le premier résultat, chez de nombreuses personnes, est le mécontentement. C'est la réaction spontanée et capitale de ceux pour qui demain sera comme hier".

Rancic précise que la nationalisation a eu lieu brutalement dans l'après-midi du 23 mars, avec la participation d'environ un million de militants politiques.

Mais, quelques jours plus tard, aucun signe visible de tension n'était signalé. Les rideaux de fer étaient tirés à l'entrée des magasins privés, des bijouteries et des bureaux. Depuis, assis devant leur boutique, des commerçants font grise mine.

"Des personnes rencontrées au hasard nous ont dit à voix basse que tout ne s'est pas passé sans résistance et soulèvement, bien que de telles affirmations, naturellement, soient difficiles à vérifier".

Un grand nombre de propriétaires attend maintenant d'être envoyés dans des centres de rééducation par le travail dans "les nouvelles régions économiques", où ils transformeront en terres arables des zones vierges.

Il existe neuf zones d'une superficie de 4,000 hectares autour de Saigon. Environ 700,000 personnes ont été évacuées de Saigon l'an passé. Les autorités justifient la création de telles zones par la nécessité d'accroître la récolte céréalière.

C'est dans le quartier chinois de Cholon, où 90 pour cent des bourgeois sont des Chinois de l'étranger, que le nombre des boutiques fermées est le plus impressionnant. Les Indiens, qui s'étaient spécialisés dans la confection, sont également touchés par la nationalisation.

La municipalité estime qu'il faudra environ un an pour que les magasins puissent rouvrir sous un nouveau nom. La valeur des biens nationalisés n'a pas été rendu publique. La population peut toujours se procurer des cartouches de cigarettes américaines mais, à l'intérieur, les acheteurs naïfs découvrent qu'il s'agit de tabac vietnamien.

Les idées voyagent du nord vers le sud mais les scooters, les postes de télévision, les biens de consommation et même les styles de coiffure effectuent le trajet inverse. La pratique des pourboires a été interdite mais personne ne les refuse, à condition qu'il n'y ait pas de témoins.

On peut toujours voir des créatures de rêve, aux jeans moulants, qui lancent des oeillades aux rares voyageurs, des touristes soviétiques ou est-allemands pour la plupart.

L'hôtel Caravelle continue à servir du vin français, le reliquat de sa cave, contre des dollars, mais la nourriture et l'eau minérale géorgienne (qui remplace la vichy) se paient en dongs.

Le couvre-feu demeure en vigueur de minuit à 5 h du matin et les journalistes yougoslaves sont invités à se méfier des voleurs à la tire.

Les drogués, les prostituées et même les gangsters sont envoyés dans des écoles pour recouvrer "leur dignité humaine", mais les cas les moins graves sont soignés en ville.

L'industrie fonctionne sans problème bien que certaines matières premières et pièces détachées soient difficilement disponibles, en raison de l'embargo américain.

Selon l'agence de presse Tanyoug, les interprètes qui accompagnaient les journalistes yougoslaves attendaient eux aussi impatiemment l'autorisation de se rendre au sud. Les habitants du nord aiment bien se rendre, en effet, dans le sud. "Lorsque nous sommes finalement montés dans l'avion pour Saïgon, nos accompagnateurs nous ont dit ouvertement leurs sentiments. Ils enviaient le fait que nous nous rendions à Ho Chi Minh-Ville en deux heures et quart, alors qu'il leur avait fallu 30 ans pour faire le voyage".

Le correspondant de l'agence Tanyoug précise que le commerce privé avait parfois des réseaux parallèles de distribution pour les denrées de première nécessité. Tanyoug ajoute que "apparemment, des incidents se sont produits, notamment dans le quartier chinois de Cholon".

Un plateau invitant

en plaqué argent Birks

Un cadeau qui sera apprécié aujourd'hui et demain ...
ce plateau rond est en magnifique plaqué argent Primrose.

Ce ravissant plateau ajouré est offert en trois diamètres:
10", **$25.00;** 12", **$30;** 13½", **$37.50**

BIRKS
JOAILLIERS

MARCHANDS D'ART E.P.F.Q. Inc.
5142, RUE SAINT-HUBERT, MONTRÉAL

OUVERT AU PUBLIC

POUR 2 JOURS SEULEMENT
SA GIGANTESQUE VENTE DE PEINTURES À L'HUILE
DIRECTEMENT DU GROSSISTE À VOUS

FAUT VOIR POUR LE CROIRE

Pourquoi payer plus cher alors qu'un des plus importants grossistes en oeuvres d'art vous offre des peintures a l'huile originales de tres haute qualite en plus d'un vaste choix d'encadrements a prix reduits.

DEUX JOURS SEULEMENT: VENDREDI 7 AVRIL DE 10h à 21h — SAMEDI 8 AVRIL DE 10h à 17h

CHOIX PARMI PLUS DE 3,500 TOILES TOUTES ORIGINALES

de $5.00 à $45.00

ARÉNA PAUL SAUVÉ
4000 est, rue Beaubien, Montréal
Tél.: 376-8780

HOLIDAY INN CHATEAUBRIAND
6500 Côte de Liesse, Montréal
Tél.: 739-3391

Hôtel-Motel le Dauphin
600 Boul. St-Joseph
Drummondville

ENTRÉE GRATUITE

CHARGEX VISA master charge et cheques personnels acceptés

ENFIN... LA CITÉ DE LA SANTÉ

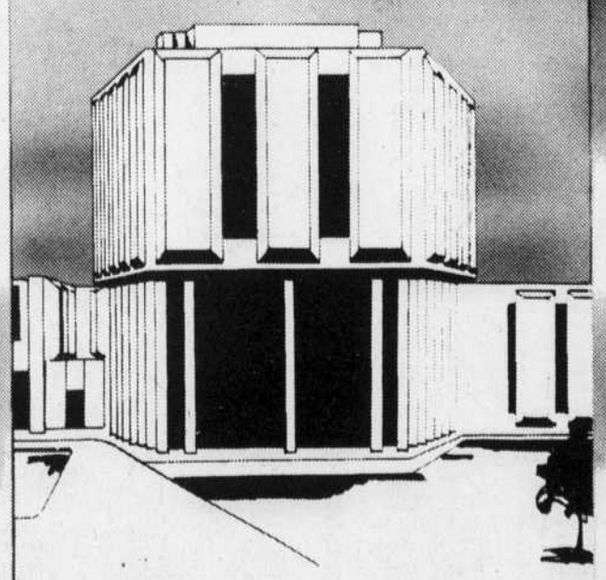

La Cité de la Santé invite la population à venir visiter le centre de santé des Lavallois. Ce centre hospitalier, le plus moderne au Québec, propose une nouvelle approche des soins à la communauté.

Profitez de cette invitation pour découvrir la Cité de la Santé les 15 et 16 avril prochain, de 9 h à 11 h et de 13 h à 16 h. Des hôtesses et des guides scientifiques vous piloteront aux principaux points d'intérêt. Un document audio-visuel complètera la visite.

Vraiment, à cause de son concept et de son architecture, la Cité de la Santé... c'est à voir absolument.

Cité de la Santé
1755, boulevard René Laennec
Vimont, Laval

Accessible par l'autoroute 440 ou par le circuit d'autobus no 66

PROTEXEL

nos étudiants sont vaillants!

embauchons-les!

Nos étudiants sont vaillants!
Leur enthousiasme, et aussi
leurs connaissances en font des
employés de première classe.
Pour tout l'été, pour une semaine
ou seulement une journée,
embauchons un étudiant!

Emploi et Immigration Canada
Bud Cullen, Ministre

Employment and Immigration Canada
Bud Cullen, Minister

Après une première année satisfaisante

Le Parc olympique prendra son envol d'ici cinq ans

par Gilles St-Jean

Avant de présenter à la presse le nouveau sigle du Parc olympique, hier, le président de la Régie des installations olympiques, M. Robert Nelson, a eu avec LE DEVOIR un entretien d'une heure, au cours duquel il a expliqué le travail qu'il accomplit depuis bientôt un an.

"Il ne s'agit pas que de l'administration d'un complexe sportif, précise l'ingénieur de 36 ans. Nous avons aussi été mandatés par le ministre Claude Charron pour remettre ces installations à la population, il ne faut pas l'oublier. En plus de veiller à la bonne marche purement monétaire de l'affaire, nous devons en outre parachever la construction de plusieurs installations et veiller à leur préservation.

"Bien qu'on puisse dire que les installations sont complétées à 90%, maintenant, et cela ne tient pas compte du toit du Stade, qui pourrait n'être commencé qu'en 1979, il reste des choses intéressantes à faire, notamment dans les dessous du Stade.

"Quoi que nous fassions, il ne nous faut jamais oublier l'aspect parallèle de notre mandat. La construction et l'administration ne doivent pas prendre le dessus sur nous, obnubiler l'animation et vice-versa. C'est pourquoi notre organigramme se divise en trois. D'abord, nous avons mis sur pied des services pour rendre le Parc accessible au plus grand nombre; ensuite, tenir compte des impératifs de la mise en marché, trouver des clients, des activités rémunératrices pour financer nos programmes populaires, et enfin, veiller à l'aspect physique des installations.

"Nous en avons encore pour deux ans dans ces travaux de construction. Nous avons fait refaire depuis le début de notre mandat la plupart des systèmes électriques, de même que plusieurs systèmes mécaniques, dans le Stade surtout. Déjà, à l'heure actuelle, le stade a moins l'air d'un chantier: nous avons complété les installations sanitaires, qui faisaient défaut l'an dernier; nous avons aussi démantelé certaines constructions temporaires au rez-de-chaussée. Nous avons d'autre part fait construire de nouveaux guichets pour la vente des billets, des loges au niveau des galeries de presse, et on a commencé sous les estrades du stade l'aménagement des grandes hauteurs, comme nous les appelons.

"Il s'agit de faire de ce sous-sol un peu lugubre un grand hall d'exposition. Ce sera prêt bientôt; la première exposition qui doit y avoir lieu est le salon de l'agriculture, en septembre. On pourra aussi les utiliser pour les sports à l'intérieur.

"Quant aux loges du niveau 500, elles nous ont coûté $30,000 chacune. Et elles sont déjà toutes louées pour la saison. Le détenteur, évidemment il s'agit de compagnies, a droit d'assister avec ses invités à toutes les compétitions, professionnelles ou amateur, qui ont lieu au stade. Et le point de vue y est magnifique.

"Tous ces travaux de construction ont coûté $35 millions. Mais ils étaient nécessaires, parce que sinon, les installations n'auraient probablement pas duré dix hivers. Notre tâche devait donc s'assortir d'une planification serrée, afin que les prix des installations ne doublent pas.

"A l'heure actuelle, quand on parle du stade, on ne doit pas oublier qu'il ne peut servir que 140 jours par annee; avec l'addition des espaces intérieurs, on peut dire approximativement qu'il sera ouvert 180 jours. Quand le toit sera complété, disons vers 1981, si nous obtenons le feu vert l'an prochain, le stade ne connaîtra probablement plus de limites.

"Dans ce temps-là, donc, la fréquentation à nos programmes populaires d'hiver connaîtra probablement elle aussi une courbe ascendante. Quand même, 350,000 personnes sont venues profiter des installations depuis novembre, dans les activités de développement sportif que nous offrons. Ces activités sont surtout des cours d'initiation, avec l'aide de personnel qualifié. La réponse du public est très encourageante.

Dans le domaine des activités "rentables", nous devrions enregistrer cette année des recettes de $6.5 millions. Nos dépenses devraient être de l'ordre de $12.5 millions. Nos dépenses devraient être de l'ordre de $12.5 millions, ce qui donne un déficit facile à calculer. Le déficit, l'an dernier, était de $10 millions. Il faut cependant, pour être juste, dire que notre budget l'an dernier recouvrait la période septembre-décembre 1977, époque où nous avons procédé à beaucoup de travaux et où les installations ont accueilli peu d'activités payantes, si l'on excepte les matchs des Alouettes. Ce n'est donc pas si mal," de dire M. Nelson.

"On peut dire que l'argent n'est pas notre but, reprend-il. Mais dans la perspective où nous devons rentabiliser ces gros édifices, il est important d'en arriver le plus tôt possible à une vitesse de croisière financière qui nous assure de pouvoir payer les installations un de ces jours. Pour l'instant, nous en sommes à la phase où nous devons encore construire. Le moment de lancer le bateau sur la mer va arriver d'ici trois ou quatre ans."

Et si jamais les Jeux olympiques devaient revenir à Montréal, comme le maire Jean Drapeau en a fait la suggestion à Los Angeles?

"Pour notre part, précise M. Nelson, nous n'avons pas été abordés à ce sujet. De toute façon, la décision sur l'opportunité ou l'inopportunité d'accueillir à nouveau des Jeux olympiques dans ces édifices appartient à Québec. Evidemment, l'hypothèse de louer les installations à la Ville de Montreal, qui serait vraiment l'organisateur, ce coup-ci, n'est pas à écarter d'un revers de manche. Ce serait même très faisable.

"Cependant, à ce jour, Los Angeles est encore la seule ville en lice pour les Jeux de 1984. Et notre travail à nous est d'administrer les installations de notre mieux, en nous arrangeant pour que l'opération devienne véritablement rentable."

Quant au nouveau sigle de la Régie, qui était le but principal de la conférence de presse tenue hier dans les nouveaux locaux de l'administration — dans un ancien garage du stade — il représente un homme animant le stade olympique. "Cela représente notre objectif, commente M. Nelson: faire des installations olympiques un endroit à la mesure des gens qui y viennet pour s'y maintenir en forme ou pour le devenir; pour s'y divertir aussi. Le stade et les autres installations olympiques, c'est du moins ce que nous voulons en faire, doivent devenir un vrai parc au service des gens," conclut-il.

142e but du trio Shutt-Lemaire-Lafleur

Le Canadien bat Toronto

TORONTO (Le Devoir) — Le Canadien de Montréal n'a pas fait long feu au Maple Leaf Gardens de Toronto, hier soir, où il a facilement pris la mesure des Maple Leafs, 6-3. Le Tricolore a ainsi disputé une 14e partie consécutive sans revers, se qui lui a permis d'inscrire une 58e victoire cette saison.

Même si la partie n'avait aucune signification pour les deux équipes, puisqu'elles sont toutes deux assurées de terminer à la position qu'elles occupent actuellement au classement, les joueurs de Scotty Bowman, dès les premières minutes de jeu, ont démontré aux Torontois qu'ils n'avaient pas fait le voyage vers la Ville Reine pour constater si le printemps y était arrivé. En fait, n'eut été de la tenue du gardien Mike Palmateer, bombardé de 49 tirs, l'écart entre les deux équipes après les 60 minutes de jeu aurait été encore plus grand.

De leur côté, les Maple Leafs, qui n'ont gagné que deux fois au cours de leurs dix dernières rencontres, ont semblé anémiques dès les premiers coups de patin, et ils n'ont pas paru intéressés à se sortir de la torpeur qui les secoue depuis quelque temps.

Sur le plan des rendements individuels, les joueurs du Tricolore, ont connu une bonne soirée puisque six joueurs différents ont compté des buts: Réjean Houle, Guy Lapointe, Steve Shutt, Yvan Cournoyer, Yvon Lambert et Doug Risebrough.

Enregistrant son 30e but de la campagne, Houle est devenu le quatrième compteur de 30 buts ou plus du Canadien cette année. De son côté, Steve Shutt a marqué son 48e filet de la campagne, et le trio qu'il complète avec Jacques Lemaire et Guy Lafleur, auteurs d'une passe chacun hier soir, a ainsi établi un record de la Ligue nationale. Les trois joueurs totalisant en effet 142 buts, un de plus que le total de 141 enregistré par Bill Barber, Bobby Clarke et Reggie Leach, des Flyers de Philadelphie, il y a deux ans.

Les compteurs des Maple Leafs ont été Sam Weir, Lanny McDonald et Darryl Sittler.

Le Meilleur trio du Canadien, hier soir, a été celui de Doug Risebrough, qui était flanqué de Mario Tremblay et Yvon Lambert. Risebrough et Lambert ont d'ailleurs mérité les deuxième et troisième étoiles de la rencontre, Serge Savard, qui a effectué plusieurs beaux jeux défensifs, s'étant vu attribuer la première.

L'attaque à cinq du Tricolore, la plus efficace de la Ligue nationale, a également bien fait, puisqu'elle a produit trois buts en quatre tentatives, un à chaque période. Ces filets ont été l'oeuvre de Houle, Shutt et Cournoyer. Le Bleu-Blanc-Rouge a maintenant compté 72 buts en avantage numérique.

A noter qu'à la fin de la troisième période, Guy Lapointe, victime d'une mise en échec par en arrière de Pat Boutette, a été ébranlé. Ne voulant sans doute pas prendre de risques inutiles, Bowman a demandé à son défenseur, qui plus tôt cette saison, avait subi une grave blessure à un oeil à Toronto, de regagner le vestiaire de l'équipe.

Le centre Pierre Larouche, le défenseur Brian Engblom et l'ailier Bob Gainey n'ont pas endossé l'uniforme tricolore, hier soir. Encore blessé à l'épaule, Gainey a cependant accompagné ses coéquipiers dans la Ville Reine et il en a profité pour participer à une séance de patinage au Maple Leaf Gardens, hier midi... Le Bleu-Blanc-Rouge termine son calendrier régulier en fin de semaine, alors qu'il affrontera les Red Wings de Détroit.

Canadiens 6, Toronto 3

Première période

1—MONTRÉAL: Houle (30) Lemaire 5:05
2—MONTRÉAL: Lapointe (15) Bouchard, Lafleur 5:59
Pénalités: Lemaire Mtl 1:54, Butler Tor 5:02, Lupien Mtl 11:06.

Deuxième période

3—TORONTO: Sittler (46) Maloney, Turnbull 1:04
4—MONTRÉAL: Shutt (48) 7:08
Pénalités: Lambert Mtl 1:44, Ferguson Tor 6:44.

Troisième période

5—TORONTO: Weir (12) Johansen 1:18
6—MONTRÉAL: Cournoyer (24) Savard, Lapointe 4:28
7—MONTRÉAL: Lambert (18) Tremblay, Risebrough 6:24
8—MONTRÉAL: Risebrough (14) Lambert, Savard 10:54
9—TORONTO: McDonald (45) Maloney 19:22
Pénalités: Salming Tor 3:53, Boutette Tor 11:52.

Tirs aux buts

Montréal	15	14	18	— 47
Toronto	7	9	15	— 31

Gardiens: Dryden, Montréal; Palmateer, Toronto.
Assistance: 16,485.

Parmi les nouveautés présentées hier par la Régie des installations olympiques, on a pu admirer le nouveau système de vente des billets, plus rapide, moderne et selon les dirigeants du Parc olympique, beaucoup plus efficace. (Photo Jacques Grenier)

hockey

Ligue Nationale

Mardi
Philadelphie 3, Islanders NY 3
Washington 4, Buffalo 3
Vancouver 3, St. Louis 2
Minnesota 5, Colorado 3
Hier
Montréal 6, Toronto 3
Pittsburgh 7, Minnesota 2
Atlanta 4, Rangers NY 2
Detroit 5, Cleveland 5
Colorado 4, Chicago 4
St. Louis à Los Angeles
Ce soir
Rangers NY à Philadelphie
Pittsburgh à Détroit
Buffalo à Boston
Vendredi
Los Angeles à Vancouver

Les pointeurs
(Partie à Los Angeles non comprise)

	b	p	pts
Lafleur, Mon.	58	72	130
Trottier, Isl.	45	75	120
Sittler, Tor.	45	70	115
Lemaire, Mon.	36	60	96
Potvin, Isl.	29	62	91
Perreault, Buf.	41	48	89
Bossy, Isl.	52	36	88
O'Reilly, Bos.	29	59	88
Clarke, Phi.	21	67	88
McDonald, Tor.	45	40	85
Shutt, Mon.	48	36	84

Association Mondiale

Mardi
Québec 9, Edmonton 1
Houston 6, Winnipeg 3
Hier
Cincinnati 5, Birmingham 4
N.-Angleterre à Edmonton
Ce soir
N.-Angleterre à Winnipeg

Les pointeurs
(Partie à Edmonton non comprise)

	b	p	pts
Tardif, Qué.	62	88	150
Cloutier, Qué.	55	71	126
Nilsson, Win.	37	86	123
Hedberg, Win.	63	55	118
Hull, Win.	46	71	116
Lacroix, Hou.	34	69	103
Ftorek, Cin.	54	48	102
Nilssen, Win.	41	60	101
G. Howe, NA	34	58	92

Ligue Majeure du Québec

Demi-finales
Mardi
Cornwall 2, Montréal 1
Hier
Trois-Rivières 8, Sherbrooke 2
Ce soir
Cornwall à Montréal
Vendredi
Trois-Rivières à Sherbrooke

LIGUE NATIONALE

Section James Norris

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
x-MONTRÉAL	78	58	9	11	354	178	127
LOS ANGELES	77	30	33	14	231	234	74
DÉTROIT	77	30	33	14	241	257	74
PITTSBURGH	77	24	35	18	243	307	66
WASHINGTON	78	15	49	14	185	315	44

Section Charles Adams

x-BOSTON	77	50	16	11	326	207	111
BUFFALO	78	42	19	17	261	212	101
TORONTO	78	41	27	10	269	232	92
CLEVELAND	79	22	44	13	228	322	57

Section Lester Patrick

ISLANDERS NY	78	46	17	15	322	206	107
PHILADELPHIE	77	44	19	14	291	196	102
ATALNTA	78	34	26	18	271	247	86
RANGERS NY	77	29	35	13	274	269	71

Section Connie Smythe

x-CHICAGO	78	31	28	19	234	215	81
COLORADO	79	18	40	21	252	303	57
VANCOUVER	78	20	42	16	231	310	56
ST-LOUIS	78	19	46	13	190	297	51
MINNESOTA	78	17	52	9	213	320	43

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
WINNIPEG	77	49	26	2	368	257	100
N.-ANGLETERRE	76	42	30	4	315	254	88
HOUSTON	77	40	33	4	283	289	84
QUÉBEC	78	39	36	3	340	338	81
EDMONTON	78	37	39	2	301	301	76
BIRMINGHAM	78	34	41	3	273	384	71
CINCINNATI	76	33	40	3	261	315	69
INDIANAPOLIS	76	24	47	5	250	325	53

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Série "E"							
TROIS-RIVIÈRES	1	1	1	0	8	2	2
SHERBROOKE	1	0	1	0	2	8	0
Série "F"							
CORNWALL	1	1	0	0	2	1	2
MONTRÉAL	1	0	1	0	1	2	0

En raison du différend avec Los Angeles

Le CIO examinera les options à Mexico

MEXICO (AFP) — Le choix de la ville qui accueillera les Jeux olympiques d'été de 1984 sera examiné au cours qu'une série de réunions qui se tiendront de 8 au 13 avril à Mexico, où Lord Killanin, président du comité olympique international (CIO), doit arriver samedi prochain.

L'interlocuteur principal du CIO sera le comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) de Los Angeles, la métropole californienne étant l'unique candidate à l'organisation de ces jeux. Mais des problèmes financiers opposent pour l'instant ces deux comités et la réunion de Mexico aura pour tâche principale de les résoudre. Dans le cas contraire, les Jeux pourraient se tenir à nouveau à Mexico ou à Montréal, comme le déclarait la semaine dernière Lord Killanin.

Un différend entre Los Angeles et le CIO est financier, en d'autres mots du contrôle des coûts et des revenus des jeux et en premier lieu des droits de télévision. Le COJO de Los Angeles désire avoir le dernier mot sur toute décision impliquant une dépense financière (nouvelles installations par exemple) et mener les négociations avec la télévision.

La surenchère pratiquée par les chaînes américaines pour obtenir l'exclusivité de la diffusion des images des jeux aux États-Unis a entraîné ces dernières années une escalade des droits de télévision — 25 millions de dollars pour les jeux de Montréal (payés par la chaîne ABC), 85 millions pour les jeux de Moscou, dont 35 au titre des droits proprement dits (chaîne NBC). Il va de soi que Los Angeles compte surpasser ce chiffre tablant, avec la vente des billets, sur la télévision comme principale source de revenus pour couvrir ses frais. Los Angeles envisage même, apprend-on de bonne source, de rompre avec la tradition et de vendre les droits simultanément aux trois chaînes américaines.

Dans son projet de budget, la ville californienne a inscrit dans la colonne des revenus 66 millions de dollars au titre des droits de télévision et 74 millions provenant des billets.

Le CIO, qui perçoit un bon tiers des droits réels de télévision — somme divisée en trois parts égales (CIO), comités nationaux et fédérations internationales — ne l'entend pas ainsi. Dans une lettre assez sèche adressée le mois dernier à M. Tom Bradley, maire de Los Angeles, lord Killanin a rappelé que la ville organisatrice assumait l'entière responsabilité financière des jeux, mais que le CIO demeurait l'autorité suprême se réservant toute décision finale. Il a demandé une lettre de garantie (financière) du président Carter et fait entendre que c'était au comité olympique et non l'organisation à partager le gâteau, à savoir l'argent provenant de la vente des droits télévisés.

Cette lettre, faisant encore apparaître des divergences moins importantes sur d'autres questions (installations, village olympique, centre de presse, remboursement des frais des membres du CIO et des fédérations, etc), a fait l'effet d'une bombe à Los Angeles et soulevé un tollé général dans la presse américaine.

Dans un éditorial intitulé "combien de temps encore, mon Dieu" (le mot lord, allusion à lord Killanin, étant utilisé en anglais pour Dieu), le Los Angeles Times qualifie les conditions dictatoriales du CIO d'inacceptables et suggère à lord Killanin de chercher une autre ville candidate.

Le New York Post ironise et souligne que l'affaire est claire: le CIO gèrera les bénéfices et Los Angeles le déficit. Vu la sensibilisation de l'opinion américaine au problème des coûts des Jeux olympiques, le maintien du CIO sur sa position donnerait de nouveaux arguments aux partisans d'un référendum à Los Angeles sur l'opportunité des jeux. Telle consultation populaire avait entraîné le retrait de Denver pour l'organisation des jeux d'hiver 1976.

Le conflit est donc sérieux, mais dans les milieux du comité olympique américain, on estime que les deux parties intéressées (CIO et COJO) ont voulu renforcer leurs positions en vue des négociations qui auront lieu, les 10 et 11 avril, à Mexico. Los Angeles y enverra une importante délégation afain de tenter d'aplanir le différend.

En vue de ce "sommet" M. John Argue, président du COJO de Los Angeles, a déclaré à l'AFP: "La lettre de lord Killanin nous a mis dans une situation très délicate et pose de graves problèmes à Los Angeles". Je demeure néanmoins optimiste et crois qu'un compromis pourra être réalisé à Mexico. La question la plus difficile est celle des droits télévisés. Le CIO a changé sa politique et veut mener les négociations avec la télévision. Nous désirons tout simplement le maintien du statu quo et demandons les mêmes droits que Moscou: négocier les contrats et partager l'argent avec le CIO selon la formule en vigueur. Quant au contrôle des jeux, il est évident que nous ne voulons pas interférer dans toutes les décisions sportives ou d'organisation, du ressorts du CIO et des fédérations, mais que nous devons conserver le contrôle des dépenses et décider, en dernière instance, du choix et de l'éventuelle construction de nouvelles installations".

Wade pour trois ans avec les Alouettes

(par Gilles St-Jean) — Le quart arrière vétéran Sonny Wade a signé un nouveau contrat de trois ans avec les Alouettes de Montréal, champions de la Ligue canadienne de football.

C'est ce que les Alouettes ont dévoilé hier, en refusant comme il se doit à révéler les termes de l'entente. On estime cependant dans les milieux montréalais du football que le contrat assure au vétéran âgé de 31 ans un salaire annuel d'à peu près $100,000.

"Le contrat ne me garantit aucune clause de renégociation, a pour sa part ajouté le joueur originaire de Virginie. Je suis cependant très heureux de pouvoir poursuivre ma carrière à Montréal, et peut-être que je pourrai la terminer ici."

La rumeur cet hiver voulait que Wade accepte des offres des Eagles de Philadelphie ou des Chiefs de Kansas City — l'équipe de Marv Levy — de la Ligue nationale. "Je n'ai jamais pu comprendre comment les Chiefs avaient obtenu mon numéro de téléphone à la maison," a lancé Wade en riant.

"Je sais qu'avec les Eagles, je n'aurais probablement tenu que le second ou même le troisième rôle, poursuit Wade. Les Eagles n'auraient jamais enlevé le poste de partant à Ron Jaworski, qui a été très bon la saison passée. Ma seule lueur d'espoir aurait été le départ de Roman Gabriel, qui n'a pas encore signé son contrat".

La situation de Wade, détenteur du poste de partant avant la sensationnelle arrivée de Joe Barnes la saison passée, n'est en fait pas plus claire qu'elle ne l'était en 1977.

"Joe a connu une demi-saison extraordinaire avant d'être blessé contre Toronto en septembre; j'ai pris la relève un peu comme ça venait, sans vraiment être prêt. Bien sûr, je me suis toujours dit pendant que Joe avait le numéro un que mon tour pourrait venir un jour et j'étais mentalement sur le vif, je me tenais à la disposition du patron", raconte Wade, qui a brillamment pris la relève pour atteindre son apothéose lors du match de la coupe Grey, où les Alouettes ont écrasé Edmonton au compte de 41-6.

"Cette année, poursuit-il, Joe Scannella n'attribuera le poste de partant qu'après le camp d'entraînement et la série de matchs hors-concours qui précède la saison. Autant l'un que l'autre, Joe et moi avons notre chance de prendre la position".

Wade a cependant un atout maître dans son sac: s'il ne peut toujours tenir les rênes de l'attaque, il botte avec précision, ce que plusieurs quarts arrières canadiens ou américains pourraient envier.

"Sonny sera meilleur que jamais, déclare pour sa part le gérant général des Alouettes, Bob Geary. Il a acquis l'an dernier une maturité qui a complété toutes ses connaissances des années précédentes. C'est maintenant un grand quart arrière, il l'a suffisamment démontré, de septembre au match de la coupe Grey".

On a demandé à Geary si le fait de faire signer à Wade un contrat dans les six chiffres n'était pas un peu risqué, étant donné ses 31 ans.

"Jamais de la vie, explique Geary. Si nous avions mis la main sur un jeune quart arrière étoile américain, par exemple, il nous aurait coûté tout aussi cher, mais lui n'aurait pas l'expérience que Sonny nous donnera pour notre argent. Avec Joe Barnes, il formera un duo que tout le monde dans la Ligue canadienne va envier.

"Par ailleurs, étant donné la stratégie favorite de notre nouvel instructeur-chef, Joe Scannella — responsable des unités spéciales des Raiders d'Oakland en 1977 — Sonny pourrait voir son rôle prendre de plus en plus d'importance. Cette conception du football, où la passe arrière et le jeu au sol est primordial, convient très bien à Sonny", affirme Geary.

Quant à Scannella, il ressort de déclarations qu'il a faites précédemment que l'attaque sera son cheval de batiille. Au contraire de Marv Levy, il insiste sur le jeu de passe, mettant lui aussi l'emphase sur les unités spéciales. Il a cependant promis qu'il n'allait rien faire qui puisse nuire à la cohésion des unités défensives de l'équipe, reconnues comme les meilleures au Canada.

Hart détrône Denny

Gaétan Hart, de Buckingham au Québec, a gagné, hier soir, le championnat canadien des poids légers aux dépens du Montréalais Cleveland Denny. Hart a remporté une décision unanime à l'issue d'un combat de 12 rondes, qui a été le haut-fait d'une série de quatre matches présentés au Forum de Montréal devant 4,691 spectateurs.

Denny, qui portait la couronne avant de monter dans l'arène, savait dès la onzième reprise que seulement un knock-out pouvait l'empêcher de la perdre.

Après les deux premières rondes qui n'ont pu départager les boxeurs, Denny a gagné les troisième et quatrième reprises, alors que la cinquième a été nulle. Hart a pris le dessus à compter de la sixième ronde et il a dominé jusqu'à la fin du combat. C'était la première fois que Denny mettait son titre en jeu depuis qu'il l'a conquis aux dépens du Montréalais Jean Lapointe l'année dernière.

Dans les autres combats, Jean-Claude Leclair, de Montréal, l'a emporté par mise hors-de-combat technique en sept rondes contre Nat King, de Miami, alors que le champion canadien des mi-lourds, Fernand Marcotte Jr a dû se contenter d'un verdict nul contre Wilbert Craw, de Washington, et que le Jean Lapointe a vaincu le Jamaïcain Barry Mason, par mise hors-de-combat technique.

Au Québec, faut se tenir... en santé

LE DEVOIR Cahier 2 Montréal, jeudi 6 avril 1978

Barre forme un cabinet sans surprise

PARIS (d'après AFP et Reuter) — Le troisième gouvernement de M. Raymond Barre, dont la composition a été rendue publique hier soir à Paris, est essentiellement marqué par une très grande stabilité du personnel gouvernemental pour les portefeuilles les plus importants et par une augmentation du nombre des ministres (vingt contre seize dans le précédent cabinet, premier ministre compris).

On note également la création ou le changement d'appellation de plusieurs ministères. D'autre part, aucun ministère d'État n'a été désigné et M. Alain Peyrefitte, ministre de la Justice, garde des Sceaux, reste ainsi le deuxième personnage du gouvernement.

La composition politique du gouvernement ne diffère pas sensiblement du dosage du cabinet précédent, l'UDF (la coalition giscardienne) et la formation gaulliste RPR se trouvant pratiquement à égalité dans la répartition des postes. C'est ainsi que les membres de l'UDF (et les apparentés, comme le premier ministre) obtiennent neuf postes: huit ministères et un secrétariat d'État, celui des postes et télécommunications (M. Norbert Segard). Le RPR est représenté par six ministres et un secrétaire d'État, (M. Maurice Plantier — Anciens combattants).

Ces deux secrétaires d'Etat autonomes sont les deux seuls connus pour l'instant. D'autres secrétaires d'État, rattachés à des ministères, seront nommés cet après-midi.

M. Barre ne détient plus le portefeuille de l'Économie et des Finances qui est scindé en deux ministères à part entière: Économie et Budget. Neuf ministres conservent leur portefeuille. Il s'agit de MM. Alain Peyrefitte (Justice), Christian Bonnet (Intérieur), Louis de Guiringaud (Affaires étrangères), Yvon Bourges (Défense) Robert Galley (Coopération), Pierre Méhaignerie (Agriculture), Michel d'Ornano (Environnement et cadre de vie), et les deux femmes du précédent gouvernement: Mmes Simone Veil (Santé et famille) et Alice Saunier-Séïté (Universités).

On note trois départs parmi les ministres: M. René Haby (Éducation), Fernand Icart (Équipement) et André Rossi (Commerce extérieur). Six ministres font leur entrée ou leur rentrée: MM. Maurice Papon, ancien préfet de police, (Budget), André Giraud, précédemment commissaire à l'énergie atomique (Industrie), Joël Le Theule, ancien ministre, sous Georges Pompidou (Transports), Jacques Barrot, président du groupe centriste CDS dans la précédente assemblée (Commerce et artisanat), Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain giscardien (Jeunesse, sports et loisirs), Jean-Philippe Lecat, précédemment porte-parole du président Giscard d'Estaing (Culture et communication).

Trois ministres changent d'attribution: M. Robert Boulin passe de l'Économie et des Finances (délégué) au Travail et à la participation, M. René Monory qui passe de l'Industrie à l'Economie et de M. Christian Beullace qui va du Travail à l'Éducation.

Un est promu. Il s'agit de M. Jean-François Déniau qui, secrétaire d'État aux affaires étrangères dans le précédent gouvernement, devient ministre du Commerce extérieur.

L'un des deux secrétaires d'État dits autonomes parce qu'ils ne dépendent ni du premier ministre ni d'un ministre, est également nouveau. Il s'agit du Dr. Maurice Plantier, ancien parlementaire du Cameroun à l'Assemblée de l'Union française, député RPR des Pyrenées atlantiques (Anciens combattants). Quant à M. Norbert Segard, il retrouve les Postes et télécommunications.

Le gouvernement, a déclaré M. Barre à l'issue de son entretien avec le président Valéry Giscard d'Estaing, "s'efforce de répondre dans sa composition aux orientations qui avaient été données par le président de la république et en premier lieu la poursuite du redressement économique de la France".

Il a estimé que l'attribution du porte-feuille de l'Économie et des Finances qu'il cumulait jusqu'ici avec sa charge de premier ministre, à deux ministres à part entière, Économie et Budget, allait dans le sens de la "simplification".

Raymond Barre

Il a déclaré que la création d'un "grand ministère de l'environnement et du cadre de vie", attribué à M. D'Oranano qui perd ainsi la Culture, répondait à une exigence de l'époque. "Nous entrons, a-t-il dit, dans une ère où le qualitatif doit inspirer les décisions qui concernent l'équipement de ce pays, l'urbanisme, la construction de ce pays".

M. Giscard d'Estaing avait déclaré le 11 mars dans son allocution télévisée, à la veille du premier tour des législatives, qu'il continuerait "à avancer dans la voie du changement, du renouvellement des hommes et de l'élargissement des équipes".

Ces principes n'ont été semble-t-il, que partiellement mis en oeuvre par le président de la république dans le choix des ministres.

Ils pourront sans doute recevoir une application plus complète avec la nomination des secrétaires d'État.

Quant à "l'ouverture politique" que voulait faire le président, tout en indiquant qu'il ne pratiquerait aucun "débauchage", elle se manifeste surtout par l'entrée au gouvernement de trois députés RPR réputés pour leurs sentiments ouvertement favorables à M. Jacques Chaban-Delmas. L'ouverture a donc été faite davantage vers les amis du maire de Bordeaux que vers ceux du maire de Paris.

DISCO CLUB CHEZ JACQUELINE & GÉRALD
5018A, boul. Décarie
Du mercredi au dimanche 21 h 30
Nouvelle formule de rencontre et divertissements
L'endroit par excellence ou les dames libérées invitent les hommes à danser
Communication entre gens libérés
Couples ou personnes seules

Bombe N: Carter ajourne son refus

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Le président Carter annoncera vraisemblablement d'ici la fin de la semaine sa décision en ce qui concerne la fabrication en série et le déploiement dans les pays membres de l'OTAN, notamment en Allemagne fédérale, de la bombe à neutrons.

On pense généralement qu'il annoncera un ajournement de quelques mois de la livraison de cet engin appelé à tort "bombe" à neutrons car il s'agit d'une charge montée sur les canons à longue portée et sur les missiles Lance et dont la puissance de radiation est deux fois plus forte que celle d'une bombe nucléaire normale. La bombe à neutrons détruit toute vie humaine dans un périmètre de 300 mètres mais respecte les bâtiments. C'est l'engin tactique de dissuasion idéale, déclare-t-on au Pentagone.

Après bien des hésitations, les Allemands et les Britanniques avaient donné le feu vert. Seuls parmi les membres de l'OTAN les Hollandais y restaient opposés.

Il est maintenant établi qu'avant de partir pour l'Amérique du sud et l'Afrique, M. Carter avait décidé, contre l'avis de son secrétaire d'Etat Cyrus Vance et surtout de son secrétaire à la Défense Harold Brown, de renoncer à la bombe à neutrons. M. Warren Christopher fut chargé de porter la mauvaise nouvelle à Bonn.

La visite éclair à Washington de M. Hans Dietrich Genscher, ministre allemand des Affaires étrangères, prévue depuis longtemps, fut essentiellement consacrée à cette affaire. Sans obtenir gain de cause, il a obtenu un répit.

Ce fut d'ailleurs l'occasion d'un imbroglio diplomatique. Les Américains voulaient que les membres de l'OTAN demandent formellement à être dotés de bombes à neutrons (ce qui aurait politiquement facilité la tâche de l'administration). Les membres de l'OTAN répondaient: lorsque vous aurez commencé à fabriquer la bombe à neutrons, nous accepterons de discuter les conditions de leur livraison dans le cadre de l'OTAN. Les pays de l'OTAN ont eux aussi leurs préoccupations politiques.

Au Congrès plusieurs voix se sont déjà élevées contre un éventuel abandon de la bombe à neutrons. "Les Russes y verraient un signe de faiblesse de l'Amérique", a déclaré M. Sam Nunn, sénateur démocrate membre de la commission des forces armées.

Selon certains observateurs, la décision première du président Carter aurait été dictée par le souci de faire aboutir rapidement les accords Salt-2 sur la limitation des armements nucléaires qui, selon M. Paul Warnke, principal négociateur américain, sont maintenant sur le point d'aboutir.

Mais pour les Russes, la bombe à neutrons est inadmissible. De nombreux diplomates se demandent si l'Europe occidentale ne risque pas de faire les frais d'une rencontre Carter-Brejnev et de la signature des Salt-2.

Ainsi, deux des journaux les plus influents de la république fédérale allemande s'inquiétaient hier des atermoiements du président Carter au sujet de la bombe à neutrons.

La Frankfurter Allgemeine Zeitung écrit dans un éditorial commentant la décision apparemment prise par M. Carter de ne pas la mettre en production. "La renonciation de la bombe à neutrons est lourde de conséquences. L'Occident est en train de renoncer à une bombe qui pourrait envoyer à la ferraille les chars russes. Politiquement, il renonce à tenter de réaliser un équilibre des armes sur le front central, stratégiquement il abandonne un élément persuasif de la dissuasion. Finalement, il perd la face dans le monde en général."

De son côté Die Welt, quotidien conservateur de Bonn, estime que "si c'est vrai, le chef du Kremlin a reçu un cadeau d'une valeur inimaginable".

"Si le débat sur la bombe dite à neutrons, qui se prolonge depuis neuf mois, connaît une difficile conclusion, les partenaires des États-Unis au sein de l'Alliance en porteront une partie des responsabilités.

"L'impatience de Washington était compréhensible. Les alliés européens qui réclamaient depuis des années exactement ce type d'armes pour le champ de bataille, se sont comportés comme des chats sur des briques brûlantes.

"Les considérations rationnelles en faveur de la bombe à neutrons ont difficilement progressé devant l'opposition émotionnelle passionnée contre elle. Les hésitations des gouvernements de l'OTAN n'ont pas révélé une louable prudence mais un manque de courage", conclut Die Welt.

Les Neuf devant relance et chômage

PARIS (AFP) — Les dirigeants des neufs pays de la CEE vont travailler demain et samedi à Copenhague à l'élaboration d'un plan de lutte concerté pour relancer rapidement leurs économies vacillantes et faire reculer un chômage toujours en crue.

A 48 heures de ce Conseil, 31 centrales syndicales de 18 pays européens ont, dans une manifestation sans précédent, réclamé une politique dynamique de l'emploi: il y a plus de 8 millions de sans-emploi en Europe.

Les Neuf vont donc consacrer l'essentiel de leurs travaux à ce problème et à tracer les axes d'une action conjointe de relance. Elle sera mise au point au sommet européen des 6 et 7 juillet à Brême (RFA), puis élargie aux grands pays industrialisés les 13 et 14 juillet à Bonn.

Les divergences des Neuf sur une stratégie commune de relance sont toujours aiguës. D'un côté, la RFA, qui a endigué son taux d'inflation (3,1% en 1977), reste méfiante à l'égard de toute politique de "largesse budgétaire" et de laxisme monétaire. De l'autre, la Grande-Bretagne préconise un programme d'action qui proposerait à la CEE un taux de croissance de 4,5% pour 1978, alors qu'actuellement il se situerait entre 3 et 3.5%.

Les Neuf vont donc se mettre d'accord sur les garde-fous qu'il conviendra de poser devant la relance: garde-fou monétaire — on restera toutefois éloigné de cette relance de l'union monétaire souhaitée en décembre à Bruxelles —, garde-fou budgétaire — utiliser la politique budgétaire comme instrument de croissance, mais avec prudence, —, garde-fou commercial enfin — se garder du protectionnisme, mais interdire les courants commerciaux "sauvages" et remédier aux excédents qu'accumulent certains pays, et d'abord le Japon.

Il paraît cependant prudent d'attendre de ce Conseil un plan général d'action, plutôt qu'un ensemble de mesures concrètes et immédiates. Les dirigeants de la CEE auront d'autres problèmes à débattre:

— les livraisons d'uranium enrichi: les Etats-Unis, en décidant unilatéralement que les accords sur leurs livraisons d'uranium enrichi seraient soumis à une renégociation dans les 30 jours, ont suscité un conflit avec la France. En soulignant que les engagements internationaux conclus antérieurement devaient être respectés, Paris a fait savoir mardi à Luxembourg qu'elle se refusait à cette renégociation. Le conflit sera sans doute arbitré au plus haut niveau à Copenhague.

— le Proche-Orient: les Neuf feront connaître par la voix du président en exercice, le premier ministre danois, M. Anker Joergensen, leur inquiétude notamment devant le durcissement d'Israël quant à l'évacuation des territoires occupés et l'implantation de nouvelles colonies israéliennes.

— la sécurité: certains pays, comme l'Italie, ont suggéré que le Conseil reprenne l'idée de l'espace judiciaire européen, lancé en décembre par le président Giscard d'Estaing, pour régler au sein de la CEE certains problèmes juridiques comme l'extradition.

CAMP CARITAS
BIEN CHOISIR LE CAMP DE L'ENFANT C'EST ASSURER SA SÉCURITÉ
Formation physique, intellectuelle, morale et religieuse. **40 activités dont:** équitation, camping, canotage, feux de camp, tir à l'arc, mini-ferme d'animaux, etc..., etc...
UN CAMP SANS POLLUTION POUR FILLES ET GARÇONS DE 6 ANS À 14 ANS
N.B. Les places étant limitées, les demandes se font fort nombreuses. Réservez donc dès maintenant afin de ne pas être déçus.
PROSPECTUS SUR DEMANDE
CAMP CARITAS
6945 avenue Christophe-Colomb
Montréal H2S 2H3
Téléphones: 276-6776 ou 276-8930
Le **CAMP CARITAS** est situé au Laç Vert à Montpellier, Comté de Papineau.
Un décor des plus enchanteurs. Le Camp **CARITAS** accueille aussi des classes vertes.
L'enfant en conservera un souvenir impérissable.
Le Camp CARITAS est membre accrédité de l'ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC et de l'ASSOCIATION CANADIENNE DE CAMPING
ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC
ASSOCIATION DES CAMPS DU CANADA

22 livres de poulpe, voilà ce qu'un aimable pêcheur venait de nous offrir! Sans même rire sous cape.

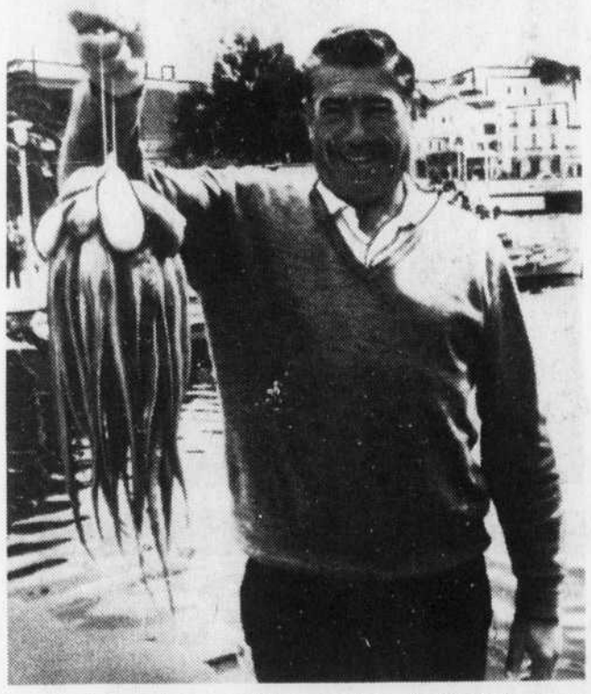

Nous avons vite été tirés d'embarras par un joyeux groupe d'enfants.

La chose à faire était de se présenter à la taverna la plus proche, et, à notre tour, d'offrir les poulpes au patron. Priés de nous asseoir, nous avons commencé une ronde de gaieté liquide et d'amitié, partagée entre notre famille, celle du patron de la taverna, et plusieurs tavernier des environs conviés à la fête, dont le couronnement fut, bien sûr, l'arrivée triomphale sur la table des poulpes exquisement préparés. Quelle soirée! Et cette chaleur humaine, nous devions la retrouver partout en Grèce.

Le célèbre Palais des Grands-Maîtres domine Rhodes de toutes ses tours. Quel sujet de photo!

Intrigués par l'histoire de la septième merveille du monde, le Colosse de Rhodes, nous avions commencé notre voyage par cette île. Après avoir visité le Palais des Grands Maîtres, restauré, et autres souvenirs médiévaux de l'Ordre des Chevaliers de St-Jean, nous avons contemplé des pistachiers et fait un délicieux pique-nique dans l'air embaumé d'orangers.

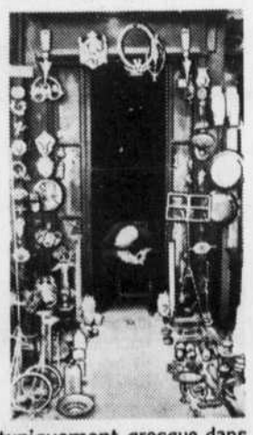
Il règne une ambiance typiquement grecque dans les petites ruelles où sont installés les artisans.

Arrivés en bateau à l'île volcanique de Santorin, nous avons loué des mulets pour aller découvrir les paysages fantastiques qui se livrent du haut des falaises escarpées. De quoi rêver, puisque, selon la légende, l'ancienne appellation de Santorin, "Thira", aurait désigné l'Atlantide.

À Santorin, nous avons retrouvé l'ancêtre de notre ami pêcheur, sur cette murale minoenne.

Maintenant, nous savons pourquoi Corfou a toujours été le lieu de prédilection des artistes et des écrivains. C'est un joyau de verdure, alangui dans l'écrin d'une mer bleu intense. On y visite l'ancienne résidence d'été de la charmante "Sissi" impératrice d'Autriche, le Palais d'Achilleion qui, de nos jours transformé en musée, se métamorphose le soir en casino (nous y avons perdu au black-jack, dans la bonne humeur générale, au moins 150 drachmes—environ $4.25)!

Perchés sur les falaises de Santorin, les hameaux offrent au soleil leurs maisons blanchies à la chaux.

Ces marches conduisent au Palais d'Achilleion, dont les jardins recèlent des oeuvres d'art uniques.

Ah... qu'il nous a été difficile de nous arracher à la Grèce. La vie, le climat... et surtout les gens! Mais c'est décidé, nous y retournons l'année prochaine, il y a encore tant à découvrir!

Grèce

Sous le signe du soleil
L'Office National de Tourisme Héllénique, Bureau 67, 2 Place Ville Marie, Montréal, Québec H3B 2C9.
J'aimerais tellement mieux connaître la Grèce, veuillez s.v.p. m'envoyer plus d'informations.
Nom_____
Adresse_____
Ville_____
Province_____ Code Postal_____

L'énigme des soucoupes volantes

Un film de documents authentiques commente sur scene par Jimmy Guieu ufologue

POUR TOUS

18 au 30 avril 1978 à 20:30h
Dimanche 23 et 30 avril à 14:00h
SALLE LE PLATEAU
3710, Calixa-Lavallée
Renseignements: 527-0766

BILLETS: Explo-Mundo: 1151, Alexandre de Sève, Métro Papineau — Entre 9 et 5 heures du lundi au vendredi. Plateau: à partir du 17 avril de 12:00 à 8:00 heures.

Une production EXPLO MUNDO

Dans la série "LES GRANDES ÉNIGMES" CKAC 73

ELYSÉE 1 — 35 MILTON / 842-6053

LUN à VEN 7:15 - 9:30 POUR TOUS
LE MEILLEUR FILM D'ETTORE SCOLA
Après AFFREUX SALES ET MECHANTS M MALENA MIL STAR UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE
ETTORE SCOLA présente
Nous nous sommes tant aimés!
Nino Manfredi, Stefania Sandrelli, Vittorio Gassman.

ELYSÉE 2 — 35 MILTON / 842-6053

7:15 - 9:30 12 e Sem 14 ANS
Luis Bunuel
Cet Obscur Objet du Désir

"Mr. KLEIN IL FAUT ABSOLUMENT LE VOIR!!!" Mr Klein LOSEY/DELON
aussi
"NOIRS ET BLANCS EN COULEURS" POUR TOUS
L'OSCAR Meilleur Film Etranger 1977
Mr Klein sem 9.10 Noirs&Blancs sem 7.30
Cinéma 7e art 722-0302 3180 rue BÉLANGER

PIÈGE POUR UN HOMME SEUL
de Robert Thomas
mise en scène RICHARD MARTIN
décor Claude Fortin
costumes Françoys Caplante
éclairage Louis Saragon
COMÉDIE POLICIÈRE
DIANE ARCAND
RÉJEAN LEFRANÇOIS
GEORGES GROULX
YVES MASSICOTTE
JEAN MARCHAND
LOUISE MATTEAU
jusqu'au 23 avril
4 SOUS
THÉÂTRE DE QUAT SOUS 100 EST AVENUE DES PINS
GUICHET 845-7277

CHOM-FM présente une soirée de BLUES
Roy Buchanan & Sonny Terry - Brownie Mc Ghee
JEUDI 13 AVRIL à 20 h 30
Produit par Alain Simard - Andre Menard
$ 5.50 - 6.50 - 7.50
BILLETS EN VENTE AUX MAGASINS A & A, DISCOMANIE et AU ST-DENIS
LE THÉÂTRE SAINT-DENIS 1594 St-Denis 849-4211 Berri

La Compagnie Jean-Duceppe 1975 INC.
BILLETS EN VENTE DÈS MAINTENANT
SPECTACLE 5
traduction de marcel dubé & gilles rochette
mise en scène de louis-georges carrier
décors de gabriel contant
costumes de françois barbeau
musique originale de léon bernier
monique miller
gérard poirier
Deux Sur Une Balançoire
de william gibson
DU 13 AVRIL AU 14 MAI 1978
THÉÂTRE PORT-ROYAL PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

···BIENTÔT···
SYLVIA KRISTEL
l'ingénue très libertine
RENÉ LA CANNE
CRÉMAZIE
ST-DENIS · CRÉMAZIE 388-4210

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141
Stationnement $2.00 après 6.00 p.m. Place des Arts

UN SUCCÈS ÉCLATANT A NEW YORK
Après Cousin Cousine
le nouveau film de JEAN-CHARLES TACCHELLA
UN HYMNE A LA JOIE DE VIVRE ET A LA LIBERTÉ
POUR TOUS
Mettant en vedette BRIGITTE FOSSEY
SALLE 1 12.15 - 2.25 - 4.35 - 6.45 - 8.55

Le Passé Simple
un film de MICHEL DRACH
POUR TOUS
MARIE JOSÉ NAT
VICTOR LANOUX
SALLE 2
1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.20 - 9.25

14 ans
MIOU MIOU GÉRARD DEPARDIEU DOMINIQUE LAFFIN
DITES LUI QUE JE L'AIME
un film de CLAUDE MILLER
SALLE 3 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.00 - 9.10 -

LE FILM "CHOC" DU FESTIVAL
SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 76
"Un film d'un erotisme flamboyant... Un grand moment de cinema qui effarouchera les uns et ravira les autres." ROBERT CHAZE
VICES PRIVÉS VERTUS PUBLIQUES 18 ANS Adultes
V.F. de VICES AND PLEASURES
un film de MIKLÓS JANCSÓ
SALLE 4 12.10 - 2.00 - 3.55 - 5.45 - 7.45 - 9.45

ISABELLE HUPPERT
YVES BENEYTON
La Dentellière
un film de CLAUDE GORETTA
12.05 - 1.55 3.45 5.45 - 7.40 - 4.00
POUR TOUS
st-denis 3 (pierrot)
1590 RUE ST-DENIS 845 3222

à la recherche de l'Amour dans l'Erotisme et le Plaisir...
18 ANS Adultes
SYLVIA KRISTEL dans
Goodbye Emmanuelle
Combien d'entre nous pourront la suivre?
AUSSI: 2e FILM DANS CHAQUE CINÉ!
4e Semaine!
Le PARISIEN 3 486 STE CATHERINE O 866 3856
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776
PARC-VERDUN 720 DE L'ÉGLISE 768-2509
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880
GREENFIELD PARK 3 GREENFIELD PARK PL 671-6129
AUSSI: GALERIES GRANBY-JOLIETTE (Joliette)

LE FILM DU SIÈCLE!
Newsweek
1900
14 ANS
Un film de BERNARDO BERTOLUCCI
Version originale Européenne
317 minutes
6e Semaine
Le PARISIEN 1 486 STE CATHERINE O 866 3856
1.15 & 7.15

Le groupe La Laurentienne présente 77 78
LES GRANDS EXPLORATEURS
Les descendants de Saba
ÉTHIOPIE
avec Freddy Tondeur
qui commente personnellement son film-couleur
POUR TOUS
Ce soir à dimanche soir à 20:30 hr.
Dimanche après-midi à 14:00 hr.
SALLE LE PLATEAU
3710 Calixa-Lavallée
Métro Sherbrooke et Autobus 24 Est
BILLETS: En vente à Explo-Mundo, 1151, Alexandre De Sève, de 9:00h à 5:00h. MÉTRO PAPINEAU.
Au plateau de midi à 8:00h à partir du 3 avril.
Une production Explo Mundo
Renseignements: 527-0766

Françoise Chartrand présente en collaboration avec CFGL FM
CHARLES DUMONT
Leatitia Borghi — Toi la femme mariée — Je suis venu te dire bonsoir
Ce soir
5 & 6 AVRIL 20H30
billets à $6, $7, $8, $9
en vente chez Sauvé & Frères, Librairie Tarass (Ile des Soeurs) et 87 ouest, St-Charles, Longueuil
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

SALON INTERNATIONAL des RELIGIONS et PHILOSOPHIES
UNE OPPORTUNITÉ DE MIEUX COMPRENDRE
CHRISTIANISME • BOUDDHISME • ISLAMISME
MÉDITATION • PSYCHOSYNTHÈSE • THÉOSOPHIE
TAI-CHI • ALIMENTATION NATURELLE • ÉSOTÉRISME • ETC
JEUDI, 6 AVRIL — FILMS (ZEN, BALI, YOGA), ALCOOLIQUES ANONYMES, PENTECÔTISTE, MOINE TIBETAIN, YOGA INTÉGRAL, RAOUL DUGUAY, SRI CHINMOY, DANSE SUFI.
kiosques d'informations · conférences · démonstrations · films
musique et chants spirituels orientaux et occidentaux
HOTEL WINDSOR 1170 Peel 6·7·8·9 AVRIL 78
ADMISSION $3.00 INF LIBRAIRIE METHAMORPHOSE 842-0578

Ils ont 25 ans...
Leur vie est drôle, tendre, mouvementée.
Ils s'aiment... mais se font du mal.
La vie ne semble plus les comprendre...
Comment peuvent-ils se défendre?
POUR TOUS
ISABELLE ADJANI
JACQUES DUTRONC
SERGE REGGIANI
LEA MASSARI
Violette et François
Sem.: 7.30 - 9.30
Sam. - Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Dans le cadre de
LA SEMAINE DU CINÉMA QUÉBÉCOIS
l'Office national du film présente
en primeur
L'affaire Bronswik
un film de Robert Awad et André Leduc
Le récit d'un monumental complot contre l'humanité autour de la Bronswik, un appareil de télévision particulier.
Sélection officielle Festival de Cannes 78
le vendredi 7 avril, à 19 heures
au cinéma Fleur de Lys
858 est, rue Sainte-Catherine (métro Berri-De Montigny)

Liberté, je te danse!
Un rendez-vous international
avec LES MUTINS DE LONGUEUIL.
Une troupe de jeunes danseurs de 9 à 23 ans.
En soirée, les 7 et 8 avril
En matinée, le 9 avril
Billets: $3.00, 4.00, 4.50 5.50, 6.50, 7.50
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Pour les actrices, c'est le temps des vaches grasses

par Patrick Polge

LOS ANGELES (AFP) — Signe des temps, égalité croissante des sexes ou plus simplement vagues de films à succès où les femmes tiennent les rôles principaux, les salaires des grandes actrices d'Hollywood ont effectué un véritable bond. Et désormais, Diana Ross, Faye Dunaway et Jane Fonda, dans le sillage de Barbra Streisand, pourraient demander un cachet minimum d'un million de dollars par film.

Seule "la Streisand" pouvait exiger de telles sommes il y a encore un an. Mais la populaire chanteuse produit maintenant ses propres films et elle a été rejointe, au moins en théorie, par Diana Ross. L'actrice noire aurait touché, selon des sources sûres, un chèque à sept chiffres pour tourner "The Wiz", version filmée d'un "musical" de Broadway et évocation du grand succès de Judy Garland.

Faye Dunaway n'avait reçu que $100,000 pour "Network", mais l'Oscar l'ayant récompensée en 1977, son cachet moyen serait passé en ces temps d'inflation à $600,000 ou $700,000 pour "Eye", son nouveau film, et en cas de nouveau succès commercial, elle semble aussi assurée de pouvoir rêver aux cachets dépassant le million de dollars.

De son côté, Jane Fonda n'est pas en reste: son extrémisme politique atténué, l'actrice a réussi à tourner une série de succès, dont "Fun with Dick and Jane", "Julia" et "Coming Home" qui lui vaudraient une reconnaissance monétaire substantielle de la part des producteurs de "California Suite", à tourner cet été.

Jacqueline Bisset, quant à elle, semble avoir fait la moitié du chemin en obtenant $200,000 pour "The Deep" puis $500,000 pour "Someone is Killing the Great Chefs of Europe" et "The Greek Tycoon", version romancée de la vie d'Aristote Onassis (non encore sur les écrans).

Autres vedettes commerciales, mais encore classées au rang des outsiders, Jill Clayburgh, très régulière avec "Silver Streak", "Semi-Tough", et maintenant "An Unmarried Woman", Geneviève Bujold, principale interprète de "Coma", et Sally Field, vue dans "Herbes". Toutes se situeraient dans la marge des $200,000 à $300,000 par film.

Diane Keaton, gagnante de l'Oscar féminin, a réussi à se dissocier de Woody Allen dans l'esprit des spectateurs et devrait atteindre encore plus vite le demi million de dollars.

Signalons deux situations paradoxales: Farrah Fawcett Major, une des "drôles de dames" et la plus populaire des vedettes de télévision, fait ses débuts à l'écran avec "Quelqu'un a tué son mari". Si sa cote d'amour se maintient, son cachet devrait très vite s'envoler. On en souhaite autant à Liza Minelli, qui a reçu $500,000 pour tourner "A Lucky Lady" et "New York, New York". Ces deux films ont été des échecs commerciaux, mais l'actrice s'est rattrapée à Broadway.

Comment expliquer de telles sommes? Le renom de chaque star est en fait étroitement lié à ses succès commerciaux. Tatum O'Neal et Jodie Foster (qui n'a pas 20 ans), ne touchent pas moins de $500,000 pour jouer dans un film. Aucune de leurs oeuvres n'a pour l'instant déplu au public.

Les commentateurs d'Hollywood avancent aussi, face à ce raz-de-marée féminin sinon féministe, une autre explication: l'absence ou du moins l'éclipse, sur les écrans, des grandes vedettes masculines. Les acteurs qui n'entendent pas se laisser dépasser ont haussé leurs exigences financières mais aussi, parce que les films "marchent" sans eux, ils exigent presque tous désormais d'être associés à la réalisation ou à la production.

Steve McQueen n'est pas revenu à l'écran depuis "La Tour infernale" en 1975, et son dernier film, "Ennemy of the People" a été terminé en 1976 bien que pas encore programmé. Même chose pour Robert Redford depuis "Les hommes du président" (1976) à part une brève apparition dans "A Bridge Too Far". Marlon Brando et Jack Nicholson ont seulement figuré dans "Missouri Breaks", en 1976, et sont attendus cette année dans "Apocalypse Now", "Superman" et "Goin'South".

Si Clint Eastwood fait encore un film par an, c'est qu'il possède sa propre compagnie, "Malpaso Productions", tout comme Dustin Hoffman avec "First Artists Productions", qui lui a permis de réaliser "Straight Lime" et "Agatha" coup sur coup. Mais Warren Beatty n'a plus été vu depuis "The Fortune" en 1975, même s'il reparaîtra en juin avec "Heaven Can Wait".

Nouvelle étoile du septième art, Sylvester Stallone a plus de chance: après "Rocky", il a tourné "Fist" et "Paradise Alley" en 1977, deux films à sortir prochainement et dont il a écrit le scénario tout en assurant aussi leur réalisation. Les autres grands acteurs cherchent à l'imiter, et si James Caan a dirigé "Hide in Plain Sight", Burt Reynolds a dû fonder sa propre compagnie pour réaliser "The End".

Peut-être aussi que l'évolution divergente entre rôles féminins et masculins représente maintenant un certain retour du pendule: il y a trois ans, tous les acteurs "millionnaires" tournaient un, sinon deux films, par an. Mais Hollywood s'engage également dans une politique de "films d'auteur", comme "The Goodbye Girl", "Annie Hall" ou "The Turning Point". Les vedettes n'y sont pas essentielles puisque ces oeuvres à petit budget sont très bien placées dans les statistiques des recettes.

Un homme contre la plus grande multinationale du monde! Il signe l'Imprécateur...

Il provoque perturbation, hystérie et panique chez les dirigeants, les cadres, le personnel.

Qui est-il? Quel est son but?

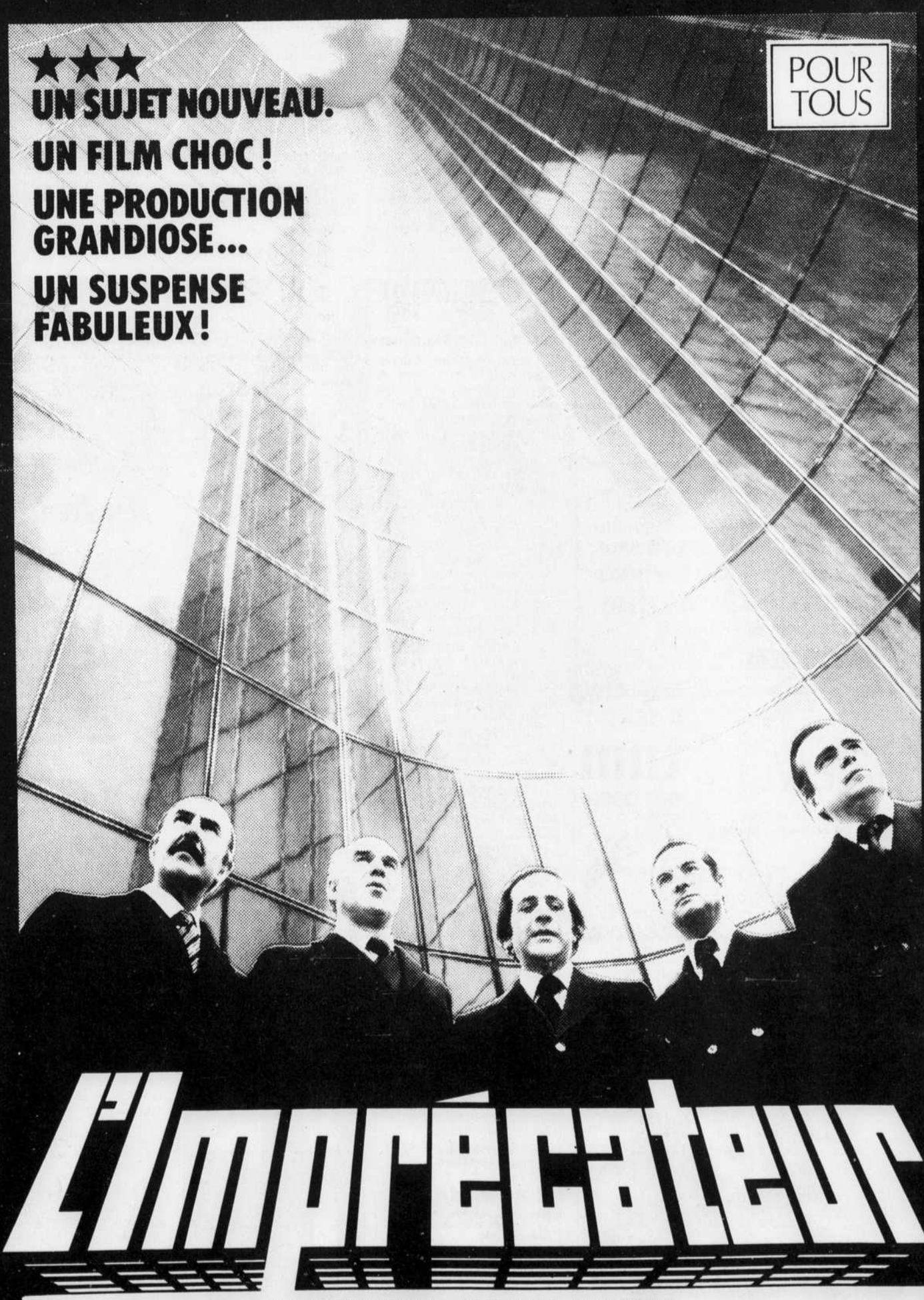

L'Imprécateur

JEAN YANNE ★ MICHEL PICCOLI
J.PIERRE MARIELLE ★ J.CLAUDE BRIALY
MICHEL LONSDALE ★ ROBERT WEBBER ★ MARLÈNE JOBERT

un film de JEAN-LOUIS BERTUCCELLI - écrit par RENÉ-VICTOR PILHES

CARREFOUR
STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057

LA SEMAINE DU CINEMA QUEBECOIS

du 7 avril au 13 avril

vendredi, le 7 avril

13 h 00
LE CHÂTEAU DE SABLE
de Co Hoedeman
13 minutes
L'ANGE ET LA FEMME
de Gilles Carle
88 minutes

15 h 00
PREMIÈRE QUESTION SUR LE BONHEUR
de Gilles Groulx
100 minutes

17 h 00
LES HÉRITIERS DE LA VIOLENCE
de Thomas Vamos
56 minutes

19 h 00
***L'AFFAIRE BRONSWIK**
de Robert Awad et André Leduc
23 minutes
ALICE
de Claire Wojas
31 minutes

20 h 15
LES OISEAUX BLANCS DE L'ÎLE D'ORLÉANS
de Diane Létourneau
29 minutes
LÉO CORRIVEAU, MARÉCHAL-FERRANT
(de la série *Les Artisans*)
de Léo Plamondon et Bernard Gosselin
27 minutes

21 h 30
MARICOQUETTE
de Esthelle Lebel, Rachel Saint-Pierre et Mitsu Daudelin
12 minutes
COMME DES CHIENS EN PACAGE
de Richard Desjardins et Robert Monderie
52 minutes

samedi, le 8 avril

13 h 00
UN DU 22ième
Film d'archives
11 minutes
LA FORTERESSE
Film d'archives
de Fédor Ozep
90 minutes

15 h 00
ÉTIENNE BRÛLÉ, GIBIER DE POTENCE
Film d'archives
de Melburn E. Turner
95 minutes

17 h 00
RADIO POLICE
Film d'archives
15 minutes
AMANITA PESTILENS
Film d'archives
de René Bonnière
78 minutes

19 h 00
***LES GARS DU TABAC**
de Maurice Bulbulian
25 minutes
À FORCE DE COURAGE
de Pierre Falardeau et Julien Poulin
26 minutes

20 h 15
***LA CONFESSION**
de Claude Renaud
14 minutes
L'ENTERREMENT D'ARSÈNE
de Georges Archambault
12 minutes
ANASTASIE OH MA CHÉRIE
de Paule Baillargeon
34 minutes

21 h 30
77 JUIN
de Jacques Cléroux
20 minutes
***SAMEDI SOIR**
de François Labonté
41 minutes

23 h 00
CHRONIQUE DE LA VIE QUOTIDIENNE: LE VENTRE DE LA NUIT
de Jean Chabot, Jacques Leduc, Pierre Bernier, Claude Grenier et Roger Frappier
82 minutes

dimanche, le 9 avril

13 h 30
LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA: L'ACCUSÉ
Film d'archives
de Bernard Girard
30 minutes
SOL ET GOBELET: L'AGENT SUCRÉ
Film d'archives
30 minutes
LES ENQUÊTES JOBIDON: L'EMPOISONNEUR
Film d'archives
de Rolland Guay
30 minutes

15 h 00
LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA: LA BATAILLE DES INNOCENTS
Film d'archives
de Bernard Girard

LA SEMAINE DU CINEMA QUEBECOIS

30 minutes
SOL ET GOBELET: LES COURANTS D'AIR
Film d'archives
30 minutes
LES ENQUÊTES JOBIDON: DU FOIN POUR LES RATS
Film d'archives
de Rolland Guay
30 minutes

17 h 00
LA FAMILLE PLOUFFE
Film d'archives
de Jean Dumas
30 minutes
LE SURVENANT
Film d'archives
30 minutes
14 RUE DE GALLAIS
de André Giroux
30 minutes

19 h 00
IMAGES PERDUES
de Philippe d'Hauterive
25 minutes
À MAISON
de Serge Giguère
28 minutes

20 h 15
UNE IMAGERIE À RENOUVELER
de Bruno Carrière
25 minutes
UN GARS BEN CHANCEUX
de Roger Boire
28 minutes

21 h 30
CHRONIQUE DE LA VIE QUOTIDIENNE: UNE CHAUMIÈRE, UN COEUR
de Jacques Leduc et Roger Frappier
45 minutes
CHRONIQUE DE LA VIE QUOTIDIENNE: À CHEVAL SUR L'ARGENT
de Jacques Leduc
17 minutes
CHRONIQUE DE LA VIE QUOTIDIENNE: PETITS SOULIERS, PETIT PAIN
de Jacque Leduc, Jean Chabot et Gilles Gascon
34 minutes
CHRONIQUE DE LA VIE QUOTIDIENNE: LE PLAN SENTIMENTAL
de Jacques Leduc
10 minutes

lundi, le 10 avril

13 h 00
DÉMONS ET MERVEILLES
de Bertrand Langlois
7 minutes
LE VIEUX PAYS OÙ RIMBAUD EST MORT
de Jean-Pierre Lefebvre
113 minutes

15 h 00
ALEXIS TREMBLAY, HABITANT
Film d'archives
35 minutes
C'ÉTAIT UN QUÉBECOIS EN BRETAGNE, MADAME!
de Pierre Perrault et Bernard Gosselin
57 minutes

17 h 00
UN GRAND LOGEMENT
de Mario Bolduc et Ginette Guay
61 minutes
19 h 00
LE POULAILLER DES TEMPS PERDUS
de Franco Battista
14 minutes
UNE FORÊT POUR VIVRE
Les citoyens d'Esprit-Saint et les Productions Armeuro Enrg.
45 minutes

20 h 15
UNE JOB À PLEIN TEMPS
de André Melançon
20 minutes
ON A NOT' QUOTA
de Françoise Dugré, Réjean Fillion, Claude Gillet, Pierre Marier et Jocelyne Néron
45 minutes

21 h 30
TARATATA
de Frédéric Back
10 minutes
C'ETAIT EN DIRECT
de Louis Ricard
58 minutes

mardi, le 11 avril

13 h 00
JUSQU'AU COU
Film d'archives
de Denis Héroux
80 minutes

15 h 00
DERNIÈRE CHANCE DU CARIBOU
de Armand Dubé
28 minutes
RETOUR AU PAYS D'EN BAS
de Jean-Claude Coulbois
75 minutes

17 h 00
HARMONIE
de Jean-Pierre Payette
10 minutes
LA PSYCHOTHÉRAPIE PAR LE TAROT
de Jacques Marchand
69 minutes

19 h 00
SOLITUDES
de Lois Siegel
7 minutes
C'EST PAS GRAVE SUZANNE
de Suzanne Bouilly
48 minutes

LA SEMAINE DU CINEMA QUEBECOIS

20 h 15
MARDI GRAS DE LA LOUISIANE
de Robert Audet
58 minutes

21 h 30
DERNIER ENVOL
de Francine Desbiens
8 minutes
BELLE FAMILLE
de Robert Tremblay et Serge Giguère
101 minutes

mercredi, le 12 avril

13 h 00
LA GRANDE AVENTURE INDUSTRIELLE RACONTÉE PAR ÉDOUARD SIMARD
Film d'archives
de Raymond Garceau
30 minutes
15 NOV
de Hugues Mignault et Ronald Brault
98 minutes

15 h 00
LA VIE QUI PARLE
de François Brault
30 minutes
LA VIE QUI VA PARLER
de François Brault
30 minutes
DES LOCATAIRES ORDINAIRES
de Louis Daviault
26 minutes

17 h 00
LES VIEUX/L'HÉBERGEMENT
de Daniel Cadet
30 minutes
BESOINS FONDAMENTAUX DE L'HOMME
30 minutes

19 h 00
LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE: LE RÉEL DES OUVRIERS
de Michel Brault et André Gladu
28 minutes
LE QUÊTEUX TREMBLAY
de Michel Braul et André Gladu
27 minutes

20 h 15
***LES BORGES**
de Marilu Mallet
60 minutes
21 h 30
HISTOIRE DE PERLES
de Ishu Patel
9 minutes
EL ASIFA
Film d'archives
de Roger Cardinal
60 minutes

jeudi, le 13 avril

13 h 00
LA PROFESSIONNELLE
de Pierre Gaudette
2 minutes
L'EAU CHAUDE L'EAU FRETTE
de André Forcier
94 minutes

15 h 00
LA LUTTE DES TRAVAILLEURS D'HÔPITAUX
de Denys Arcand
27 minutes
LA P'TITE VIOLENCE
de Hélène Girard
71 minutes

17 h 00
MONOPOLY
de Stanislas Choko
50 minutes

19 h 00
IL Y A DE CES JOURS
de Jean-Pierre Laurendeau
12 minutes
SANS TITRE
de Gérard Laniel
12 minutes
PIQUE-NIQUE
de Roger Cantin, Danielle Patenaude, Claude Laflamme, Josée Leclerc et Alain Gendreau
24 minutes

20 h 15
***TERRE D'OCCASION**
de Claude Grenier
58 minutes

21 h 30
CHÂTEAUX
de Pierre Gaudette
6 minutes
TOCCATA
de Michèle Cournoyer
14 minutes
LE GRAND REMUE-MÉNAGE
de Sylvie Groulx et Francine Allaire
70 minutes

Cinéma
Fleur de Lys

858 est, rue Sainte-Catherine
(métro Berri-De Montigny)

Matinée ou soirée: $1.50. Une carte offerte au coût de $5 permet d'assister à 7 de ces représentations.

Cet horaire est une gracieuseté de l'Office national du film du Canada

***Films de l'Office national du film présentés en primeur**

Les femmes mènent le bal au Festival de la BD 78

par Nathalie Petrowski

Au lendemain de l'ouverture du quatrième Festival international de la BD, à l'Université de Montréal, il apparaît clairement que ce sont, cette année, les femmes qui mènent le bal. Pour la première fois dans l'histoire du Festival, 10% de la production de bande dessinée est l'oeuvre de femmes qui, chacune de son côté, travaillant dans l'ombre de leurs confrères, sont arrivées avec un produit surprenant et de qualité. Quelques jours avant l'ouverture du Festival, j'ai eu l'occasion de rencontrer les sept principales participantes au Festival, soit Véronique Désilets, Lucie Faniel, Mira Falardeau, Denise Lahaie, Christine Laniel, Josette Trépanier et Michèle Cournoyer.

C'était en fait la première fois que les sept dessinatrices ne rencontraient ainsi autour d'une table pour discuter des problèmes de la BD au Québec, problèmes qu'elles vivent au même titre que leurs confrères masculins mais qu'elles envisagent d'une manière un tant soit peu différente. Ne croyant pas aux regroupements qui, selon elles, ont tendance à cloisonner dessinateurs ou dessinatrices à l'intérieur d'un ghetto, elles s'avèrent en fait beaucoup plus pragmatiques que leur contrepartie mâle.

Ainsi la plupart de ces sept dessinatrices qui ne travaillent dans le domaine de la BD que depuis quelques années, ont néanmoins toutes réussi à publier dans divers mensuels ou revues du Québec. "Les femmes en vivent bien avant les hommes, disent-elles, pas parce qu'on est meilleures mais parce qu'on s'organise mieux qu'eux".

Elles sont toutes d'accord pour affirmer que de plus en plus de femmes s'intéressent et s'impliquent davantage dans le domaine, mais que leur démarche reste essentiellement individuelle. "C'est plus intéressant pour nous de publier dans un journal ou un magazine établi que dans une revue parallèle de femmes, dit Mira Falardeau, collaboratrice à la revue Châtelaine. Ce qui ne veut pas dire qu'on est contre le féminisme, je pense simplement qu'on peut être préoccupé par la cause des femmes sans afficher la bannière. Ce qui est important c'est de se faire comprendre du public auquel on s'adresse, de s'adapter au milieu; ça peut paraître opportuniste mais en fait, c'est tout simplement faire face aux exigences d'une certaine réalité".

Même si elles déclarent volontiers qu'à ce stade-ci, la bande dessinée reste encore l'organe mâle par excellence, elles conviennent néanmoins qu'elles ne se sentent pas brimées pour autant: "L'approche des femmes est très différente de celle des hommes. On est moins fascinées par la réalité technique et technologique, par les autos, les fusils, les machines, on ne dessine pas juste pour dessiner mais pour livrer un commentaire, exprimer une vision des choses. Notre travail est basé sur l'atmosphère, l'interaction psychologique entre les personnages. Les gars viennent à la bande dessinée avec en tête toute une série de stéréotypes, de clichés qu'ils ont récoltés au cours de leurs lectures; lorsqu'ils se mettent à dessiner, la première chose qu'ils font c'est reproduire les super-héros qu'ils connaissent bien. De notre côté, on part de rien et c'est d'autant plus intéressant au niveau de notre réflexion et de notre création personnelle".

Plus réalistes que plusieurs de leurs confrères, elles croient que la bande dessinée québécoise est encore à l'étape embryonnaire, que le phénomène a besoin de temps et d'expérience avant qu'il ne grandisse et ne s'épanouisse complètement. "On se prépare, ce n'est pas de la passivité mais de la prudence. On aiguise nos crayons, on apprend encore le métier. Il ne faut pas aller trop vite; sans cela, ça ne sert à rien. Au bout du compte, il faut qu'on arrive avec un produit de qualité qui sera rentable aussi bien ici qu'aux Etats-Unis et qu'en Europe". Une chose est certaine pour ces sept dessinatrices, plutôt optimistes: la situation n'est pas désespérée et l'essor de la BD est avant tout une simple question de temps.

Les "dessous du son" au Conventum

La jeune musique en quête d'épanouissement

par Françoy Roberge

Lundi soir aux "Dessous du son" du Conventum, il y avait rencontre sur la jeune musique contemporaine québécoise qui réunissait sur scène Michel Longtin, Walter Boudreau, Georges Brégent, Lorraine Vaillancourt, Claude Vivier (organisateur de la rencontre), Claude Trochu, José Evangelista, John Rea et Philippe Ménard.

Qui sont-ils? Chacun à sa façon a tenté de se présenter; Michel Longtin, musicien utilisant régulièrement l'électro-acoustique, dira avec tous les accents de la vérité: "On dit que je suis romantique, je me fiche de ce qu'on dit, j'aime faire exactement la musique dont j'ai envie pour répondre par elle à tous les coups que je reçois depuis que je suis haut comme ça."

Walter Boudreau, qui va de l'ordinateur au saxophone, du jazz à Bach avec l'agilité d'un singe dans une forêt de portées, parle de Messiaen et rappelle que derrière son ordinateur, il y a nécessairement et visiblement un homme.

Georges Brégent: "Je cherche d'abord l'harmonie et la communication par la musique."

Lorraine Vaillancourt parle surtout de la musique contemporaine plus que d'elle même:" Je ne compose pas mais je ne me sens pas inférieure pour autant. La musique contemporaine a besoin d'interprètes. Elle exige une implication totale. Les partitions offrent des choix multiples à l'interprète", chose plus rare en musique "classique" de répertoire.

Claude Vivier rappelle qu'il a découvert la musique, enfant, à la messe de Minuit. "Quand je me retrouve devant ma partition, il faut que ça soit aussi fort que Noël pour l'enfant que j'étais."

Claude Trochu, qui a commis "quelques péchés expressionnistes qu'il ne renie pas", insiste sur l'enrichissement personnel du compositeur à la découverte de son oeuvre et des possibilités de composition qu'offre entre autres l'ordinateur.

José Evangelista souligne l'esprit ouvert du monde actuel de la musique où règne, comme le dit aussi Boudreau, la plus grande démocratie. S'il existait "une sorte de scholastique" en musique moderne dans les années 1950, elle a complètement disparu, selon lui.

John Rea, qui enseigne à McGill, a étudié notamment à Princeton avec Milton Babbitt. Après avoir fait de la musique électro-acoustique durant quelques années, il est revenu à l'instrumental.

Philippe Ménard, de CIME et de l'UQAM, offre pour se présenter la lecture d'un texte portant sur le Festival de musique électro-acoustique de Bourges en 1977. C'est un écrit polémique accusant le silence incompréhensible de la presse québécoise lors de ce Festival en dépit de la forte représentation du Québec et du Canada dans toutes les manifestations internationales de musique électro-acoustique. Un écrit qui effectivement sert parfaitement de "pedigree" et révèle un fort contenu de références.

Mais, chacun ayant dit quelques mots de lui-même, pourquoi neuf jeunes musiciens et compositeurs de musique contemporaine, tous aussi "tendancieux" de leur ego, se retrouvent-ils sur cette tribune autour d'une table basse face à un public clairsemé mais très intéressé multipliant avec celui-ci les échanges et les confessions? C'est une séance de psychanslyse publique, dira à la blague Walter Boudreau.

C'est surtout, en dépit de sinueuses discussions sur les fondements de la musique, sur le contrôle des instruments, le droit à la musique pour tous, que tous ces jeunes musiciens ont quelque chose à dire.

Ils craquent dans leurs corsets. Ils adorent leurs "maîtres", les Garant, Tremblay, (on parle beaucoup de Stockhausen) qui, disent-ils, "ont toujours défendu une esthétique tellement ouverte que nous n'avons absolument rien à leur reprocher". José Evangelista constate que cette jeune génération de musiciens contemporains du Québec n'est pas en lutte avec ses aînés. Elle ne veut pas plastiquer les icônes, ni refaire le monde.

En fait, elle éclate de vitalité et déborde d'enthousiasme. Mais exception faite de eeux qui, comme Brégent ou Walter Boudreau, ont su emprunter "les canaux des autres" pour faire naviguer leur propre voile, elle se cherche un lieu avec un sens évident de l'urgence.

La Société de musique contemporaine du Québec? On l'attaque poliment sous le regard très sympathique de Maryvonne Kendergi, discrètement assise derrière la salle.

Il y a un "son" S.M.C.Q. Il y a presque un répertoire attitré, et un public attitré. "C'est normal, dira un des participants. On cherche tous le pouvoir." — "Eux, ils ont conquis de très haute lutte un public régulier et un petit coin de table, on ne peut pas tout changer pour nous."

Entendre par là, que la S.M.C.Q. ne peut se permettre de renverser les convenances de certains de ses plus ardents supporters et donner 50% de son temps à ces "jeunes loups" qui font de la musique de toutes tendances et qui, tout à coup, acquièrent une superbe solidarité, oubliant presque tout ce qui peut les séparer pour ne voir que ce courant de sincérité et de sympathie qui les unit.

Cela se termine par une invitation de Walter Boudreau qui dit: "On me dit que je peux jouer à l'Expo-Théâtre cet été, pourquoi ne ferait-on pas quelque chose tous ensemble?"

Ils semblent vraiment tous d'accord. Et s'il n'y avait à la suite de cette soirée qu'une seule autre soirée — où l'on oublie la perspective historique pour "faire" de la musique — et qu'il y ait même seulement quatre, cinq ou six de ces musiciens qui la créent, ce serait déjà l'une des soirées les plus stimulantes pour la nouvelle musique québécoise, en 1978.

Et qu'ils préparent une belle affiche, car, comme le soulignait un participant de la salle, on en a jusque-là des pochettes en aluminium couleur de métro pour la musique contemporaine.

Détail? Certes, mais significatif de cette espèce de "bag" pseudo-futuriste dans lequel on encage la musique contemporaine, comme pour châtrer un inconnu menaçant par la flagornerie sans subtilité.

Cosgrove, ou l'oeuvre unique

par Jean-Claude Leblond

Comme les anciens Chinois, *Stanley Cosgrove* rêve de cette oeuvre unique, celle qui dirait tout, qui contiendrait le passé et l'avenir, qui serait le contenu d'une vie. L'exposition qu'il présente à l'Art français révèle cette préoccupation pour l'unité chromatique et thématique qui se dégage d'une production qui de 1937 jusqu'à maintenant, observe une fidélité toute religieuse, toute matrimoniale.

Unité thématique: l'oeuvre de Cosgrove est fidèle à elle-même: paysages, natures mortes, portraits de femmes, toujours la même et pour cause, des arbres. De cette série de tronc d'arbres, d'orée de forêt qui exploitent une gamme chromatique contemplative qui rejoint l'intérêt du tableau unique, celui qui donnerait la réalité absolue, totale.

Unité chromatique: à travers les années, toutes les oeuvres se parlent les unes les autres au hasard de l'accrochage. Les couleurs restent les mêmes, sobres, mais ternies, délavées. Jamais de violence, d'affirmations péremptoires; une pudique retenue caractérise la trentaine d'oeuvres dont toutefois la majorité est assez récente, mais poursuit tout de même en échos un caractère affirmé depuis longtemps. Galerie d'Art français, 370 ouest, rue Laurier, jusqu'au 21 avril.

•

Les oeuvres récentes de *Graham Cantieni* à la galerie de l'Université Concordia poursuivent les mêmes visées que celles d'il y a deux ans. Gestualité débridée, élans d'âme qui font parfois penser à Berbeau, ces pièces insistent moins sur les rapports d'opposition des noirs et des blancs et davantage sur la répétition du geste automatique de sorte que l'encombrement des surfaces noircies d'encre nous font reporter à plus tard un dépouillement souhaité qui se laissait pourtant entrevoir. Au 1455, boul. de Maisonneuve ouest, jusqu'au 13 avril.

•

Chez Gilles Corbeil, *Claude Goulet* continue son exploration des couleurs avec une série de tableaux dont la surface rugueuse réalisée avec des sables et des poussières de roches exploite les variations chromatiques en relation avec le lieu de perception. Selon les modifications de l'éclairage et les déplacements du spectateur devant le tableau, la couleur mordorée change comme sur un velours. Galerie Gilles Corbeil, 2165, rue Crescent, jusqu'au 12 avril.

échos

L'ouverture officielle du Quatrième festival international de la bande dessinée de Montréal avait lieu hier soir à l'Université de Montréal. Le Festival se déroulera toute cette semaine jusqu'à dimanche et le grand public est invité à venir rencontrer des dessinateurs étrangers et québécois. Parmi les dessinateurs qui participeront activement au Festival, mentionnons, Fred, Lauzier, Franc, Auclair, Hurtubise, etc... Le tout se déroule au Grand salon du Centre communautaire situé au 2332 boul. Edouard Montpetit.

•

Le Musée d'Art contemporain et le Consulat général des Pays-Bas à Montréal présenteront jeudi à 20 hres, une projection de films intitulée **Le cinéma d'art hollandais.** Cette manifestation sera marquée par la présence du cinéaste Nico Crama. Les films projetés seront dans l'ordre: **Les tableaux de Co Westerik,** un film de Bob Kommer réalisé en 1965 et d'une durée de 12 minutes; **La réalité de Karel Appel**, un film réalisé par Jan Urijman en 1962 et d'une durée de 15 minutes; **Carel Visser, sculpteur,** réalisé par Jonne Severijn et Hans Locher en 1972, d'une durée de 23 minutes, puis enfin le film de Nico Crama, **Piet Mondrian,** réalisé en 1973 et d'une durée de 18 minutes.

•

Toutes les personnes qui désirent inscrire leurs films au **Festival populaire du Jeune cinéma** peuvent le faire sans restriction d'âge, de sujets ou d'idéologie. Les projections seront ouvertes au grand public et l'entrée est libre. La soirée d'ouverture débutera par la projection de films Super-8 réalisés spécialement pour cette occasion par des professionnels et des critiques de cinéma. Une animation-discussion sera proposée après ces projections sur l'expérience et l'utilisation du médium Super-8. Parmi les têtes d'affiches de cette soirée nous aurons Pierre Patry, Gilles Groulx, Jean-Pierre Lefebvre, Claude Jutra, Mireille Dansereau, Patrick Straram, Claude Daigneault, Patrick Schupp. Pour de plus amples renseignements: Pierre Jutras au 374-4700, poste 403.

Gagnant de l'Oscar du Meilleur Film Etranger
CESAR DE LA MELLEURE ACTRICE DE L'ANNEE
CIC PRESENTE
Simone Signoret
un film de Moshe Mizrahi
la vie devant soi
d'apres le roman d' Emile Ajar
Le PARISIEN 2
486 STE-CATHERINE O 866-3856
1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

SAHARA OCCIDENTAL...
...FRONT POLISARIO...
...LUTTE DE LIBÉRATION!
"NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR"
en français
mercredi 5 avril à 7h00
jeudi 6 avril 9h30
Prix d'entrée $2.00
UN PEUPLE EN ARMES"
en français
mercredi 5 avril 9h30
jeudi 6 avril 7h30
Prix d'entrée $2.00
en présence du réalisateur MED HONDO en collaboration avec le Comité d'Action Cinématographique
AU CINÉMA
OUTREMONT
1248 ouest, rue Bernard
277-4145
277-2001

Les Pichous PRÉSENTENT:
PREMIÈRE DEMAIN
AIR-CARRIOLE
À LA SALLE DU TNMQ
4459 ST-LAURENT
(METRO MONT-ROYAL).
DU 7 AU 30 AVRIL
A 8H30
RÉSERVATIONS APRÈS 5H: 845-1849
ETUDIANTS ET GROUPES: $2.50
ADULTES: $3.50

Le Patriote en Haut présente
REYNALD BOUCHARD
Du 29 mars au 16 avril
Du mercredi au dimanche 8h
Le Patriote EN HAUT
Rés.: 523-1131 521-6666

LE CENTRE D'ESSAI CONVENTUM PRÉSENTE UN ÉVÉNEMENT DE MUSIQUE
DU SON SUR SANGUINET
Jeudi le 6 avril
21:30 hres.
Le quatuor de saxes de l'Infonie avec piano.
1237 SANGUINET
RÉSERVATIONS 284-9332

GAGNANT DE
4 PRIX DE L'ACADÉMIE
DONT
MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
MEILLEURE ACTRICE
MEILLEUR DIRECTEUR
MEILLEUR SCÉNARIO
POUR TOUS
WOODY ALLEN
DIANE KEATON
TONY ROBERTS
CAROL KANE
PAUL SIMON
SHELLEY DUVALL
Le joyeux dépeçage de la vie amoureuse et des déboires d'un homme à la recherche de conjugalité!...
On sourit, on rit, on rigole, on s'étourdit en voyant Annie Hall!
"ANNIE HALL"
VERSION FRANÇAISE
CRÉMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
SEM.: 7.30-9.30
SAM.-DIM.: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30

"UNE OEUVRE D'ART. IL FAUT COURIR VOIR CE FILM". — Manon Pécket, Dimanche-Matin
18 ANS Adultes
Giancarlo Giannini
Mariangela Melato
Un film de Lina Wertmuller
Vers un destin insolite
sur les flots bleus de l'été
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
DÈS DEMAIN ! À 7.20-9.30
(DERNIER JOUR: "LE VIEUX PAYS OÙ RIMBAUD EST MORT")

"Ah ah!..." tnm
861 0563
Mise en scène: Jean-Pierre Ronfard
Sophie Clém... Jocelyne Goy... Robert Gravel Gilles Renaud
DERNIÈRE SEMAINE
de Réjean Ducharme

861 0563 dès le 14 avril 84 ouest, rue ste-catherine
mise en scène jean-louis roux
décor et costumes mark negin
éclairages mario bourdon
andrée lachapelle
hubert loiselle
benoît girard
mireille thibault
jean-pierre bélanger
LA PARISIENNE de henry becque
tnm
Moins de 25 ans, plus de 60 ans, billets demi-prix en vente 1/2 hre avant le spectacle

LES ENTREPRISES GESSER INC ET SHAW FESTIVAL PRESENTENT
Thank de BEN TRAVERS
Avec Paxton Whitehead, Tony van Bridge et Carole Shelley
Une distribution de 11 comédiens
Mise en scène de Michael Meacham
2 au 7 MAI
Mar., mer., jeu., ven., à 20h00
Sa., à 18h00 et 22h00
Dim., à 14h30 et 20h00
$4.00, 6.00, 8.00, 10.00
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Les Entreprises Gesser Inc. presentent
BELAFONTE
4 au 9 avril
Mar. mer. jeu. ven. à 20h00
Sam. à 18h00 et 22h00
Dim. à 14h30
Billets en vente à la Place des Arts, CIEL-MF-Longueuil, Librairie Terass, Ile des Soeurs, Sauve Frères et Montreal Trust P.V.M
$6.00, 8.00, 10.00, 12.00
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Une nouvelle entente Canada-Québec

$76 millions dans le secteur du tourisme

par Michel Vastel

Ottawa et Québec vont signer aujourd'hui une nouvelle entente selon laquelle les deux gouvernements dépenseront quelque $76 millions dans les secteurs du tourisme, des affaires culturelles et des loisirs. Comme dans le cas de l'entente de vendredi dernier, portant cette fois sur $250 millions de grands travaux à Montréal, le gouvernement fédéral fournira 60% des fonds ou $45.6 millions et le Québec 40%, ou $30.4 millions.

LE DEVOIR a appris plus tôt cette semaine que cette entente permettra l'ouverture de parcs provinciaux dans la région de Montréal, de l'Estrie, du Saguenay et de la Gaspésie. De plus, les gouvernements investiront dans le patrimoine de la région de Québec, c'est-à-dire à la Place Royale, et dans divers musées de la Vieille Capitale.

C'est la région de Montréal qui, encore une fois, recevra la part du lion avec plus de $21 millions pour la création de quatre parcs provinciaux à Lachine, aux Iles de Boucherville, à Dollard-des-Ormeaux et à Val David, $5 millions pour la création de camps de vacances et de bases de plein air, $4 millions pour l'aménagement d'une plage publique dans la Baie Missisquoi et encore $2 millions pour améliorer les structures d'accueil des touristes à Montréal.

Les deux gouvernements ont décidé de mettre l'emphase sur l'industrie touristique parce qu'elle constitue la seconde industrie, après les pâtes et papiers. Elle comptait au Québec quelque 95,000 travailleurs, dont 85% dans le secteur de l'hébergement et de la restauration.

L'entente prévoit également la création de deux parcs provinciaux dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la région représentée aux Communes par le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Marcel Lessard. Il serait question d'un parc près de Chicoutimi et un autre au nord du lac Saint-Jean.

Dans la région de l'Estrie les deux gouvernements ont décidé un important investissement de près de $5 millions sur les deux rives du Lac Saint-François et le ministère québécois du Tourisme créerait à cet endroit une réserve de chasse.

Enfin la région de la Gaspésie recevra quelque $8.5 millions pour des travaux dans les deux parcs de la Gaspésie et du Bic, ainsi que la création d'un autre aux Iles-de-la-Madeleine. L'entente prévoirait encore la recréation de petits villages de pêche en Gaspésie pour faire revivre les méthodes artisanales de la pêche d'antan.

En tout donc, le volet tourisme recevra $37.7 millions de cette entente, qui viennent s'ajouter aux $94 millions déjà dépensés dans le cadre des précédentes ententes Canada-Québec sur le tourisme.

Un deuxième volet de l'entente, culturel celui-là, comprendra d'importantes dépenses de plus de $6 millions à Québec pour la restauration de la Place Royale, ainsi que deux autres projets à l'île aux Coudres et dans la région de Rimouski. De plus, des fonds de l'ordre de $3 millions seront consacrés à la modernisation de cinq musées dans la région de Québec comme le musée de la mer à l'Islet, le musée amérindien de Pointe Bleue et le musée des Ursulines à Québec même.

Le secteur de la Jeunesse et des Loisirs recevra près de $14 millions pour la création de nouvelles bases de plein air et de camps de vacances pour les jeunes.

Comme toujours dans ces ententes Canada-Québec, les fonds proviendront d'une part du ministère de l'Expansion économique régionale, pour Ottawa, et de l'Office de planification et de développement, pour le Québec.

Les quelque $40 millions pour le tourisme québécois viennent à un temps où l'industrie québécoise traverse une passe particulièrement difficile, au point que le ministre d'État au développement économique a décidé de convoquer un mini-sommet en 1978.

Selon une récente conférence de M. Jean Rameau, vice-président éxécutif de l'Association des hôtels du grand Montréal, le flot des visiteurs au Québec n'a cessé de diminuer depuis 1972, passant de 4,060,000 visiteurs étrangers cette année-là à 3,5 millions en 1976. Même au cours de l'année des Jeux Olympiques, on a enregistré une baisse de 6.2% par rapport à l'année précédente. Selon des résultats préliminaires, M. Rameau estime que le nombre de visiteurs au Québec a encore diminué de 5.9% en 1977.

Parmi les facteurs ayant contribué à aggraver les difficultés du tourisme, particulièrement à Montréal, on cite le plus souvent la mesure fiscale américaine visant à réduire les dépenses déductibles des hommes d'affaires américains pour des congrès à l'étranger, de $200 à $46 per capita.

En termes de ventes brutes, l'industrie touristique fournit au Québec à peu près les mêmes recettes que l'industrie des pâtes et papiers, soit environ $1 milliard, contre $900 millions pour l'industrie minière. La province doit retirer, en taxes, quelque $142 millions en 1977-1978.

Dans ce même discours, M. Rameau se plaignait que, dans le dernier discours inaugural, le Premier ministre "n'ait pas mis un seul mot pour l'industrie touristique". Avec les $76 millions d'investissements en infrastructures de la part des deux gouvernements, l'industrie a au moins un élément de réponse.

Le vice-président éxécutif des Hôteliers du grand Montréal estimait également que Québec devrait geler le niveau du salaire minimum, abolir la surtaxe de 5% imposée aux détenteurs de permis de vente d'alcools et réajuster la taxe de vente sur les repas de restaurant excédant $6.

CENTRE des DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

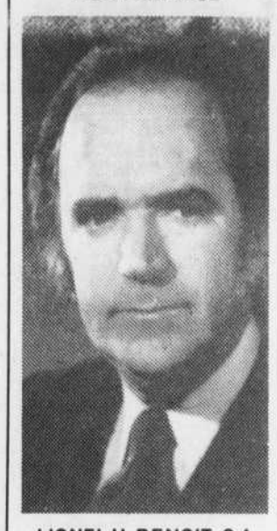

LIONEL H. BENOIT, C.A.

Le Conseil d'Administration du Centre des Dirigeants d'Entreprise, Régionale de Montréal, est heureux d'annoncer que Monsieur LIONEL H. BENOIT, C.A. a été élu Président, lors d'une récente assemblée. Monsieur Lionel H. Benoit est associé au cabinet de comptables agréés, Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau & Associés et administrateur de plusieurs corporations.

Au sommet agro-alimentaire

Les agriculteurs réclameront des revenus stables

par Marie-Agnès Thellier

Présents au sommet agro-alimentaire, qui s'ouvre lundi soir à Québec, aux côtés des transformateurs, des distributeurs et des Consommateurs, les agriculteurs rappeleront au gouvernement québécois qu'il faut au préalable leur assurer des revenus adéquats pour que l'agriculture reste solide et en bonne santé.

Or les agriculteurs ont vu depuis trois ans diminuer leurs revenus et l'Union des Producteurs Agricoles (UPA) se demande quel autre groupe de travailleurs peut se vanter d'un pareil exploit?" Alors que les recettes monétaires à l'échelle de la province augmentaient en 1977 de 2.5%, les revenus nets agricoles baissaient de 12.5% et l'on prévoit en 1978 une baisse de 6.9%. Les chiffres publiés par Statistique Canada sont éloquents: les revenus nets agricoles sont passés de $465 millions en 1975 à $350 millions en 1977 et bientôt à $325 millions cette année.

Aussi, les producteurs agricoles vont-ils continuer de revendiquer "un nouveau contrat social entre la classe agricole et le reste de la société" précise le mémoire qui sera déposé par l'UPA à l'occasion du sommet agro-alimentaire des 10, 11 et 12 avril prochains.

Cette question du revenu agricole sera pour l'UPA un préalable aux discussions; ou plutôt cette question du revenu agricole sera une nouvelle fois posée au gouvernement québécois qui tarde, selon l'UPA, à appliquer à tous les produits agricoles une politique visant à assurer des revenus corrects aux producteurs.

"Dorénavant, dit le mémoire de l'UPA, tout en souhaitant ardemment une diversification de l'agriculture et en étant prêts à s'associer à l'État et aux différents participants de la chaîne agro-alimentaire pour sortir l'agriculture du cul-de-sac dans laquelle elle est actuellement, les agriculteurs exigeront que les politiques de développement contiennent un engagement à long terme de la part de l'État de demeurer solidaire des agriculteurs".

Au cours d'une conférence de presse tenue hier à Montréal, le président de l'UPA, M. Paul Couture, a rappelé que l'agriculture dispose de deux outils complémentaires qui doivent assurer son développement harmonieux et la juste rémunération des exploitants: d'une part les plans conjoints qui stabilisent les prix et les revenus grâce au contingentement du volume de la production et à la vente en commun des produits agricoles; d'autre part l'assurance-stabilisation créée en 1975 pour garantir un revenu net stabilisé malgré les intempéries ou les épidémies qui frappent les productions.

Or ces deux outils sont sous-utilisés aux yeux de l'UPA: seules deux productions, le boeuf de boucherie et la pomme de terre, bénéficient du régime provincial de stabilisation. Par ailleurs, le congrès général de novembre dernier a réaffirmé sa volonté de voir créer des plans conjoints de mise en marché dans toutes les productions, plans administrés par les organismes syndicaux agricoles.

Même si les agriculteurs vont "avec espoir et optimisme" discuter avec transformateurs, distributeurs et consommateurs, ils affirment par la voix de l'UPA qu'il ne faut pas seulement se préoccuper des besoins de marché mais qu'il faut réfléchir plus globalement aux problèmes agricoles. Poussée à se diversifier parce que l'industrie laitière, pilier de la production québécoise, est saturée, l'UPA songe aux céréales, au boeuf, ainsi qu'à une augmentation des productions de pommes de terre, de légumes, de sirop d'étable et de pommes. A cet égard, prenant l'exemple des vergers québécois veillissants par rapport à ceux des autres provinces, le vice-président de l'UPA, M. Mailloux, a rappelé la nécessité de rechercher de nouveaux produits, recherche que pourrait favoriser l'état québécois. Le sommet agro-alimentaire donnera aux transformateurs et aux distributeurs l'occasion de suggérer quelques productions auxquelles pourraient se consacrer les agriculteurs.

Par ailleurs, il semble que le conflit entre les deux fédérations québécoises de producteurs laitiers sera presque réglé lorsqu'à la fin de la semaine se tiendra une nouvelle audience de la régie des marchés agricoles du Québec sur l'administration des plans conjoints laitiers. On sait que la Régie souhaitait voir s'entendre deux fédérations "ennemies", celle du lait industriel et celle du lait nature. Des entretiens auraient actuellement lieu afin de conclure une entente qui devrait unifier la gestion de la production laitière provinciale.

B. Provinciale

Émission de droits

La Banque Provinciale a annoncé hier l'émission de droits de souscription pour 1,513,274 nouvelles actions. L'offre sera faite à raison d'une nouvelle action au prix de $12 par cinq actions détenues par les actionnaires inscrits au registre le 14 avril 1978. Ces droits de souscription seront expédiés vers le 17 avril et ils expireront à la fermeture des guichets le 23 mai 1978, sauf si la banque prolonge le délai pour l'acceptation de l'offre.

Cette émission a pour but d'augmenter le capital de la banque en vue de la poursuite de l'expansion des affaires tant au pays qu'à l'étranger. Le capital additionnel de $18.2 millions s'ajoutera à l'avoir des actionnaires, aux réserves pour pertes et aux débentures, pour porter à $198 millions le total des capitaux de la banque.

À la fin de février dernier, la banque annonçait un profit par action de 56 sous pour le premier trimestre de 1973, soit un accroissement de 23% en regard du même trimestre de l'an dernier. Cette hausse était principalement attribuable à l'amélioration des marges bénéficiaires d'intérêt. Au cours de ce même trimestre, le taux de dividende annuel a été porté de $1.00 à $1.04. À ce taux de dividende, les nouvelles actions, au prix d'émission de $12. donneront un rendement de 8.67%.

Nouveau directeur des médias chez Ronalds-Reynolds

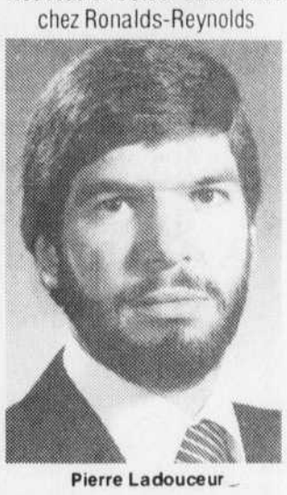

Pierre Ladouceur

Récemment, M. Pierre Ladouceur se joignait à l'agence de publicité Ronalds-Reynolds pour occuper le poste de directeur des médias de son bureau de Montréal.

Après avoir obtenu son diplôme de marketing au collège Algonquin, M. Ladouceur a acquis une bonne expérience des médias au service d'une importante agence internationale de publicité.

D'origine canadienne-française, Pierre est parfaitement bilingue et complète l'équipe de chefs de service de langue française de Ronalds-Reynolds Montréal.

TransCanada PipeLines Administrateur

ROBERT H. JONES

TransCanada PipeLines annonce l'élection de Monsieur Robert H. Jones de Winnipeg, Manitoba, au Conseil d'administration. Monsieur Jones est Président et chef de la direction d'Investors Group.

FLORIDE
CONDOMINIUM FORT LAUDERDALE / POMPANO
~~$34,000.00~~ **à $37,000.00**
Complexe de 2 étages, 2 chambres à coucher, 2 chambres de bains. Centre récréatif, piscine, tennis, etc. 15 minutes de l'océan, 15 minutes du Pompano Fashion Square. **Occupation immédiate.** Construit et vendu par Jean-Louis Lacerte, constructeur canadiens-français, établi en Floride depuis 1960.
Tél. 656-6846 entre 17 et 22h. le Soir
Fort Lauderdale/Pompano: 305-781-6110 / 305-771-1572

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER
9¼%
Garanti pour 5 ans.
Placements à terme avec intérêt versé annuellement (placement minimum $500).
Téléphonez-nous (frais virés) pour vous renseigner sur l'intérêt mensuel, semi-annuel ou composé. Echéances de 30 jours à 5 ans.
Montréal: 612, rue St-Jacques (514) 282-1880
Québec (418) 681-0277 • Ottawa (613) 232-5309
• Halifax • Toronto • London • Winnipeg • Regina • Saskatoon • Edmonton • Calgary • Vernon • White Rock • Vancouver • Victoria
INSTITUTION INSCRITE: RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC
MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA
FONDÉ EN 1880

DEPUIS 1908
Assurances Tanguay Inc.
Courtiers d'Assurances
Service d'avantages sociaux
4489, Papineau, Montréal Tél.: 527-4161

Au Québec, faut se tenir...en santé

Nous offrons ces obligations pour notre compte, sous réserve de vente préalable et de changement de prix, sous les réserves d'usage quant à leur émission et livraison et sous réserve de l'attestation de leur validité par les conseillers juridiques.

Nouvelle émission

$20,000,000

Conseil scolaire de l'île de Montréal

$ 2,150,000 – Obligations 9%, non rachetables, échéant en séries du 13 avril 1979 à 1983
$ 1,000,000 – Obligations 10%, non rachetables, échéant le 13 avril 1987
$16,850,000 – Obligations 10¼%, à fonds d'amortissement, échéant le 13 avril 1998
(Rachetables au pair à compter du 13 avril 1994)

Date d'émission: le 13 avril 1978

Une copie de la circulaire sera fournie sur demande.

Lévesque, Beaubien Inc.

A.E. Ames & Cie Limitée
Tassé & Associés, Limitée
Greenshields Incorporée
Nesbitt Thomson Valeurs Limitée
René T. Leclerc Incorporée
Molson, Rousseau & Cie Limitée
Wood Gundy Limitée
Dominion Securities Limitée
Geoffrion, Robert & Gélinas Ltée
Grenier, Ruel & Cie Inc.
McLeod Young Weir Limitée
Brault, Guy, O'Brien Inc.
Raymond Camus Inc.
McNeil, Mantha Inc.
Desjardins, Couture Inc.
Florido Matteau Inc.
White, Weld & Cie du Canada Limitée
Banque Canadienne Nationale
La Banque Provinciale du Canada
Banque de Montréal
La Banque Royale du Canada

Avril 1978

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
«MITA»
Le choix des graphistes! La copie est plus claire que l'original et coûte .04¢ Une des plus pratiques!
VENTE-LOCATION • LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

ALAN SWABEY & CIE
Alan Swabey — Robert Mitchell
Guy Houle — Paul Marcoux
Melvin Sher — Arthur Mallette
Kevin Murphy — John D. Miller
Gary W. Partington
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE
625, Ave du Président Kennedy
Montréal — 845-7126

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

SERVICES ALIMENTAIRES
HÔPITAUX-FOYERS
RÉGIONALES-CÉGEPS
CAFÉTÉRIAS-INDUSTRIELLES
LALIBERTÉ & ASSOCIÉS Inc.
Administrateurs - Diététistes
Gestion Consultation Planification
(514) 489-1667

Les notaires
PELLETIER, POIRIER, KIMMEL, FILION
Me. Denys Pelletier — Me. Fernand Poirier
Me. A. Earl Kimmel — Me. Pierre Filion
Étude
500, Place d'Armes, suite 2020, Tél.: 282-1287
Mont-Royal, 480 est, Mont-Royal, Suite 12, tél.: 288-2700
Côte St-Luc, 5569 Randall, tél.: 484-8941

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

J. ANDRÉ LAURIN ET ASSOCIÉS
Comptables Agréés
7152, rue Pontoise
Montréal 256-3503

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain
254-7559

samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

toronto

Mines en vedette

Une relance dans le secteur des ressources a hissé hier la Bourse de Toronto à son point le plus élevé depuis l'été dernier et 4.43 millions de titres ont changé de mains.

L'indice composé a fait un bon de 7.24 et atteint 1,064.75. Les quatre principaux compartiments enregistrent des gains: les mines de 16.58 à 890.79, les pétroles de 15.99 à 1,411.06, les produits industriels de 5.98 à 886 et les services financiers de 0.1 à 993.6.

Le nombre de hausses l'emporte sur celui des baisses par 257 à 176 et 250 titres sont stables. On compte dans le volume des transactions 4.43 millions d'actions, contre 3.01 millions la veille. Simpson a été le titre industriel le plus traité, suivi de Carling O'Keefe.

Parmi les autres actions industrielles transigées, Great-West Life Assurance monte de 2 à $78, Dale-Ross Holdings de 1 1-2 à 13 1-2, Markborough Properties de 1 1-2 à 14, National Drug de 1 3-8 à 11 et Falconbridge Nickel A de 1 1-4 à 19 3-4.

Woodward Store A tombé de 1-8 à $18 1-2, la Banque royale de 1-8 à 28 3-4, Carling O'Keefe de cinq cents à $4.10, Bow Valley de 1-4 à 25 5-8 et John Labatt A de 1-8 à 21 1-4.

Dans le secteur minier, Rio Algom progresse de 1-2 à $30, Hollinger Mines A de 3-8 à 31 1-8 et Precambrian Shield Resources de 24 cents à $2.14. Pine Point MInes descend de 1-4 à $22 1-4 et Preston Mines de 1-8 à 17 3-4.

enfin parmi les pétroles, Chieftain Development gagne 1 1-8 à $20 1.8, Ram Petroleums 3-4 à 12 1-2 et Ranger Oil 3-4 à 30 1-8. Canadian Reserve Oil fléchit de 3-8 à $9 et Asamera Oil de 1-8 à 12 5-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	4940	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
Action Trd	500	102	102	102	− 1
Agnico E	6103	$5	490	495	− 5
Agra Ind A	850	$5⅞	5⅞	5⅞	− ⅛
Albany	1500	55	54	55	+ 2
Alt Energy	1035	$17⅛	17	17⅛	+ ⅛
Alta Gas A	11950	$15⅛	14⅞	15	
Alta G F	300	$28½	28½	28½	+ ⅜
Alta G 9.76	1080	$28¼	28½	28½	− ¼
Alta G 7.60	200	$25½	25½	25½	+ ⅛
Alta Nat	300	$41	41	41	+1½
Alcan	28969	$29⅛	28½	29⅛	+ ⅜
Algo Cent	745	$16½	16	16½	+ ⅜
Algoma St	1514	$18¼	18	18¼	
AStel p	200	$26⅛	26⅛	26⅛	
All-Can B	15610	415	400	405	−10
Allarco Dv	215	$21½	21⅜	21½	
Alliance B	100	360	360	360	−10
Alminex	270	$11¼	11⅛	11¼	
Almin 4½ p	z78	$38	38	38	
Am Bonza c	11691	$36⅞	36	36⅞	+ ¾
Am Larder	2500	19	19	19	− 2
Am Eagle	16000	315	297	300	+ 3
Am Leduc	10300	29	27½	27½	−1½
Andres W	2900	$16⅜	16	16⅜	+ ½
Ang CT 4½	100	$27	27	27	− ¼
Ang CT 290	100	$35	35	35	+ ½
Ang U Dev	16600	121	115	119	− 2
Aquitaine	1500	$15¼	15½	15¾	+ ¼
Arbor C	1250	76	76	76	+ 1
Args 250 p	110	$34¼	34¼	34¼	
Argus B pr	z7	$30½	30½	30½	
Argus C pr	z50	$13⅜	13⅜	13⅜	
Asamera	10850	$12⅞	12½	12⅝	− ⅛
Asbestos	4025	$37	36⅞	37	
Ashland C	3293	$17	16½	17	+ ⅜
Asoc Porc	3800	80	79	80	− 1
Atco A	4220	$14	13⅞	13⅞	− ⅛
Atl C Cop	642	33	33	33	
Ato Hard A	400	$13	13	13	
BC Sugar A	275	$28¼	28	28¼	+ ⅛
BC Sugar P	100	$13¼	13¼	13¼	− ¼
BP Can	1550	$15¼	15⅛	15¼	+ ⅛
Banister C	1150	$9⅞	9⅞	9⅞	
Bank BC	270	$29¼	29¼	29¼	
Bank Mtl	11314	$19¼	19⅛	19⅛	
Bank N S	24998	$19¼	19	19¼	+ ⅛
Bankeno	3500	215	208	215	+ 5
B Cdn Nat	300	$15	15	15	− ⅛
Bar E A	z31	$34½	34½	34½	
Barex	z300	6	6	6	
Bartaco	500	180	180	180	+ 5
Baton B	100	$11½	11½	11½	+ ½
Becker B p	100	$5½	5½	5½	+ ⅛
Bell Canad	25478	$54⅛	54	54⅛	+ ¼
Bell A pr	105	$53¾	53¾	53¾	
Bell B pr	z25	$54⅜	54⅜	54⅜	
Bell D pr	1000	$54⅜	54⅜	54⅜	+ ⅜
Bell 2.28	965	$28⅞	28¾	28⅞	+ ⅛
Bell 1.80	1400	$22¼	22⅛	22⅛	
Beth Cop A	350	$13¼	13¼	13¼	+ ⅜
Black P A	850	$8¾	8½	8½	− ¼
Block Bros	100	$6⅞	6⅞	6⅞	− ⅛
Bomac A	200	$6⅜	6⅜	6⅜	
Bovis Cor	4600	59	58	58	− 1
Bow Valy	3015	$25¾	25¼	25⅜	− ¼
Bralor Res	5900	$5⅜	5½	5⅜	+ ⅛
Bramalea	2503	$8¾	8¾	8¾	
Brameda	12145	130	125	128	+ 3
Brascan A	17749	$16⅛	15⅞	16⅛	+ ¼
Brscn 8½	600	$26⅛	26½	26⅛	− ⅛
Brenda M	1300	$10½	10⅛	10⅛	− ⅛
Bright A	120	$11½	11½	11½	+ ⅛
Brinco	789	395	375	395	+10
Br A m Bnk	1245	$30	29	30	+ 1
BCFP	100	$24¼	24¼	24¾	− ¼
BC Pack B	z10	$34½	34½	34½	
BC Phone	15930	$14¾	14⅜	14⅜	− ⅛
BCPh 5.15	z75	$60½	60½	60½	
BCPh 5¼ p	150	$68	68	68	+ 1
BCPh 6 pr	z15	$72½	72½	72½	
BCP 10.16 p	260	$28¼	28⅛	28¼	
BCP 2.32 p	600	$30⅜	30⅜	30⅜	
Brunswk	6198	310	305	310	
Budd Auto	300	$8¾	8¾	8¾	
Burns Fds	300	$10⅛	10⅛	10⅛	− ⅛
CC Yachts	200	285	285	285	
CAE A	462	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Cad Frv	7858	$12¼	12½	12½	− ¼
Cal Pow A	1290	$37	36¾	37	
Cal P 7½ p	50	$100¼	100¼	100¼	
Cal P 10 p	50	$110	110	110	
Cal P 9.80	10	$108½	108½	108½	− ½
Cal P 2.36	100	$28¼	28¼	28¼	
Cal P 8¼	100	$107	107	107	− 2
Calvert	78500	58	53	57	+ 5
Cam Mine	1000	39	39	39	− 1
Camflo	6095	$13⅛	12⅞	13	
C Chib A	620	370	370	370	− 5
Campau B	400	$8⅜	8⅜	8⅜	
Can Cem A	1180	$9⅞	9¾	9¾	
CCe Cp	400	$15½	15½	15½	− ¼
CDC pr B	245	$105½	105	105¼	+ ¼
Can Malt A	1800	$29⅞	29⅛	29⅜	+ ⅛
C Nor West	5700	$10¼	10⅜	10⅜	− ⅛
Can Perm	3025	$17¼	17⅛	17¼	
CPerm 6¾	400	$26½	26½	26½	
CPerm 8	212	$25¼	25¼	25¼	− ¼
CS Pete	26020	$5	470	5	+30
Can Trust A	6475	$26¼	26½	26⅜	− ⅜
C Trust 7¼	1000	$21¼	21¼	21¼	
C Tung	2375	$12	12	12	+ ⅛
CCablesy A	346	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅛
C Cable w	3004	64	61	61	
Cdn Cel	250	$6¼	6¼	6¼	
C Curtis	3100	58	56	56	− 1
CGE	3000	$24	24	24	− ½
CG Invest	400	$18⅛	18⅜	18⅜	
C Hidrogas	500	390	385	390	
C Homestd	5300	$9	8¼	9	+ ¼
C Hydro	500	$9⅛	9⅜	9⅜	
CI Bk Com	5960	$27⅛	26⅞	27⅛	+ ⅛
CI Powr A	1204	185	180	185	
C Lencour	2500	9	8½	9	+ ½
CLI Pete	1000	55	55	55	
C Manoir A	500	$5¼	5⅛	5⅛	− ⅛
C Marconi	255	$5¾	5¾	5¾	
C Merrill	1200	$12⅜	12½	12⅜	+ ¼
CNat R	1400	375	375	375	+ 5
C Occental	3200	$16¼	16½	16½	− ¼
C Ocdntl p	500	$29	29	29	
CP Inve	270	$18½	18⅛	18⅛	
CP Ltd	21850	$17¼	17	17⅛	
CPL A p	1200	$10	9⅞	10	+ ⅛
C Reserve	7200	$9⅛	8⅞	9	− ⅜
Cdn Sup O	403	$57	57	57	+ ¼
Cdn Tire	z50	$21¼	21¼	21¼	
Cdn Tire A	1092	$23	22⅛	23	

Alliance mutuelle-vie

RÉJEAN CÔTÉ
directeur d'Agence

L'Alliance mutuelle-vie est heureuse d'annoncer la nomination de Monsieur Réjean Côté à la direction de son agence Montréal - Rive Sud, dont les bureaux sont situés au 475, rue Victoria, à Saint-Lambert.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C Utilities	10640	$14¼	14⅛	14¼	− ⅛
CU 10¼	1330	$28½	28⅛	28⅛	+ ⅛
C Util 7.30	500	$24¾	24¾	24¾	− ¼
C Util w	1352	$5⅜	5⅛	5¼	c
CN 9½ p	100	$13⅜	13⅜	13⅜	− ⅛
Canray	7612	120	115	120	+ 5
Canron	800	$23¼	23½	23¾	+ ¼
Cara	250	$12⅛	12⅛	12⅛	− ⅛
Carl OK	90550	420	405	410	− 5
Carl A p	100	$25⅜	25⅜	25⅜	− ⅛
Carma A	200	$12	12	12	
Carrier JD	800	275	266	266	− 9
Car	400	100	100	100	+10
Car A	200	235	235	235	
Cassiar	6300	$9	9	9	
Celanese	2200	315	300	310	
Ctl Est A	263	$14	14	14	
Ctl Fund A	250	$5½	5½	5½	
Cent Pat	200	110	110	110	− 4
Centurion	300	355	355	355	
Charter Ol	15700	288	262	262	−18
Chieftan D	3150	$20⅛	19⅛	20⅛	+1⅛
Chieftain p	100	$78½	78½	78½	
Chimo	3000	117	110	110	− 5
Chrysler	3437	$13⅜	13⅛	13⅜	+ ¼
CHUM B	2900	$10½	10½	10½	
C S 10¼	175	$12½	12½	12½	
Cty Sv 8.32	1000	$9¾	9¾	9¾	
Coch Will	1500	50	50	50	− 4
Cockfield	650	355	350	350	−25
Coles Book	2600	$17¾	17⅜	17¾	
Co Met	193500	25	23	23½	+ 1
Cominco	5834	$26¾	26¼	26¾	+ ⅜
Com Cap	600	$5⅜	5⅜	5⅜	
CC Tr p	200	$11½	11½	11½	− ⅛
C Holiday I	5900	$6½	6¼	6¼	
C Hins A p	450	$24¾	24¾	24¾	+ ⅜
Comtech	100	280	280	280	
Con Bath A	600	$25⅜	25½	25⅜	+ ⅛
Con Bath p	500	$18	18	18	
Con Bldg	16520	390	385	390	
Con Fardy	922	294	293	293	− 6
C Durham	11500	81	80	80	− 2
C Morisn	11400	178	173	178	+ 5
Cons Pipe	200	$6½	6½	6½	+ ¼
C Rambler	200	115	115	115	
C Rexspar	7000	80	75	78	+ 3
Con Distrb	14800	$8	7⅞	8	
Cons Gas	24027	$17	16⅞	17	
Con Gas B	z5	$73¼	73¼	73¼	
Con Gas D	z50	$24⅜	24⅜	24⅜	
Con Glass	800	$16	16	16	
Control F	700	350	330	350	+35
Conwest	z25	440	440	440	
Cooper C	1500	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Cop Fields	1900	250	235	250	+10
Corby vt	1766	$22½	22½	22½	
Cornat Ind	4963	$6	5¾	6	+ ¼
Coseka R	2850	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Costain R	2100	$10	10	10	
Craigmt	4600	330	325	330	+ 5
Crain R L	1350	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
Crestbrk	3700	425	415	415	−20
Crwn Life	z61	$43¼	43	43	
Crown 8¼	100	$21	21	21	− ½
C Zelrba A	z125	$19	18⅞	19	
Crush Intl	7625	$13½	13	13	− ⅛
Cuvier M	5000	43½	43	43	− 2
Cyprus	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ¼
DRG Ltd A	1900	365	360	360	− 5
Dale-R	3144	$13½	12½	13½	+1½
Daon Dev	6300	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Daon A	1500	$6¾	6¾	6¾	
D Aragon	5000	20	19½	19½	− ½
Datline	z87	$7	7	7	
Debhld B p	z25	$65½	65½	65½	
D Eldona	6900	102	100	100	
Delhi Pac	500	15	15	15	− 3
Denison	2717	$64¼	64	64¼	
Dicknsn	2750	$5¾	5½	5½	− ⅛
Digtech	z25	190	190	190	
Doman I	700	$5½	5½	5½	+ ¼
Dome Mine	615	$75	73½	75	+ ½
Dome Pete	18425	$64¾	63¾	64¾	+ 1
D Bridge	950	$24¾	24⅝	24¾	+ ⅛
D Citrs A	1925	$8⅞	8½	8½	+ ¼
DExplor	14050	23½	22½	23	− ½
Dofasco A	2831	$24⅜	24	24⅜	+ ¼
Dom Store	3620	$15½	15½	15½	+ ⅛
D Textie A	17900	$9¾	9½	9¾	+ ¼
Domlim A	100	$12¾	12¾	12¾	+ ¾
Domtar	17350	$16⅜	15⅞	16¼	+ ⅜
Dover Ind	400	$15	15	15	+ 1
Du Pont	20700	$12¼	12	12⅛	− ⅛
Dustbane	100	$7⅝	7⅝	7⅝	
Dylex Ltd	1260	$10¼	10¼	10¼	
Dylex L A	400	$9¾	9¾	9¾	
Dynamar	44576	179	165	165	−10
E-L Fin	640	$10½	10½	10½	− ½
E-L Fin w	1200	110	100	100	−10
East Mal	323	325	325	325	+10
East Sul A	220	123	123	123	− 2
Econ Inv	z100	$12½	12½	12½	
Ego M	171100	295	270	290	+21
Electro A	4350	250	240	245	− 5
Elks Stors	14550	$11⅛	10¼	11⅛	+ ⅜
Emco w	1000	125	120	125	− 5
Extndcar	1999	$10½	10½	10½	
Extd wt	600	465	465	465	
Falcon C	3400	480	475	480	+10
Fibrg Nik A	3300	$19¾	19	19¾	+1¼
Fed Ind A	300	$6⅜	5⅞	6⅜	+ ½
Fidelity Tr	8800	460	440	460	+15
Fidelty Trp	100	$20¼	20¼	20¼	+ ⅜
Finning T	775	$22½	22½	22½	+ ½
F City F wt	200	330	330	330	+ 5
Foodcrp Lt	200	$9	9	9	− ¼
Foodex S	1650	$6½	6¼	6⅜	− ⅛
Francana	200	$8	8	8	+ ¼
Fraser A	z10	$27⅞	27⅞	27⅞	
G M Res	4925	380	365	375	+ 5
G S W Cl A	100	$5¼	5¼	5¼	− ⅜
G S W Cl B	200	$5⅛	5⅛	5⅛	
Gaitaco A	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Gaz Metr	100	$6	6	6	− ⅛
Gen Baker	800	$6¼	6¼	6¼	
G Distrb A	300	$6⅞	6⅞	6⅞	− ¼
G Distrb w	400	155	155	155	− 5
GMC	1132	$69½	69¼	69½	+ ⅜
Genstar L	1780	$26⅛	26⅛	26⅛	
Gnstar 1.50	200	$26¼	26¼	26¼	
Gnstar L w	1575	$9	9	9	
Giant Yk	900	$12	12	12	− ⅛
Gibraltar	4100	430	420	425	+ 5
Goodyear	150	$14½	14½	14½	+ ½
Granduc	27000	80	78	80	+ 1
Gt Oil Sds	z100	$6⅝	6⅜	6⅜	
GL Paper	100	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
GL Pap w	300	255	255	255	
GN Fin	600	175	165	165	− 6
GNGas A p	100	$17½	17½	17½	
Gt W Life	850	$78	77	78	+ 2
Gt West S	200	190	190	190	
G West wt	500	65	65	65	+ 5
G Goose 9¼	100	$10¾	10¾	10¾	
Greyhnd C	z450	65	60	65	
Greyhnd	235	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
Guar Trst	z11	$7¾	7¾	7¾	
Guard Cap	z50	470	470	470	
Gulf Can	3235	$28½	27½	28½	+1⅛
Gulfstrem	4000	45	44	44	− 3
Hambro C	1300	$5⅞	5⅞	5⅞	
H Group A	200	435	430	435	
Hard Crp A	300	305	305	305	+ 5
Hard Crp C	100	265	265	265	+ 5
Harlequin	6370	$13¼	13⅛	13¼	+ ¼
Harris J A	150	440	440	440	
H Wood	6200	95	90	95	+ 5
Hawker A	300	$5⅞	5⅞	5⅞	
Hayes D A	13839	$7½	7	7⅛	+ ⅛
Highmont	1000	94	94	94	− 1
Holinger A	3500	$31⅛	31⅛	31⅛	+ ⅜
Home A	5342	$40½	40	40½	+ ½
Home B	8400	$39	38¾	39	
Howdn DH	z50	$9	9	9	
Hud Bay A	6880	$16⅛	16¼	16⅜	+ ⅛
H Bay Co	360	$19⅛	19	19⅛	
HB Oil Gas	2100	$44¼	44	44	− ¼
Husky Oil	3510	$30⅜	30	30⅜	+ ⅜
Husky E w	1100	$12⅛	11¾	12⅛	+ ⅜
Hydra Ex	500	43	43	43	
IAC	3825	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
ITL Ind	1075	385	385	385	+10
I U Intl	11977	$13¼	13⅛	13⅛	+ ⅛
I W C Com	1700	76	75	75	− 3
Imasco A	834	$31	30¾	30¾	− ⅛
Imasco A p	300	355	355	355	− 5
Imp Gen	3000	$15¼	14½	15¼	− ¼
Imp Oil A	16786	$19⅜	19	19⅜	+ ¼
Imp Oil B	z16	$19⅛	19⅛	19⅛	
INCO A	15753	$18⅜	18⅛	18⅜	+ ¼
INCO B	z33	$18⅛	18	18	
Inco 7.85	2395	$24¾	24¼	24¼	− ⅛
Indal	8700	$11¼	11	11⅛	+ ⅛
Inland Gas	1850	$10⅜	10⅜	10⅜	− ⅛
Inland G p	200	$12⅞	12⅞	12⅞	− ⅛
Inlnd G 10p	200	$28¼	28¼	28¼	
Inter-City	4950	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Int Div	1000	151	150	151	+ 1
Intrmetco	1400	$7¾	7⅜	7½	+ ⅜
I B M	220	$275	269	275	+ 5
Int Mogul	300	440	435	440	+ 5
Interpool	600	$39½	39½	39½	− ½
Int Pipe A	5660	$14	13⅞	14	+ ⅛
Ipsco	4335	$16⅜	15½	15⅞	− ⅛
Inv Grp A	625	$12⅛	12	12	− ⅛
Iron Bay T	200	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Irwin T A	500	300	300	300	
Ivaco A	400	$8⅜	8⅜	8⅜	
Jannock A	z87	$13⅞	13⅜	13⅜	
Jannock B	118	$14⅜	14⅜	14⅜	
Jannock w	2285	460	450	460	+15
Jorex Ltd	19000	57	53	57	
Joutel	9000	7	7	7	− 1
Kaiser Re	6080	$15	14¾	14¾	− ¼
Kam Kotia	18900	132	125	131	+ 1
Kaps Tran	18750	147	141	145	+ 4
Keen Ind	800	78	78	78	− 1
Keeprite B	100	$9	9	9	
Kelly D A	100	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Kelsey H	2485	$15	15	15	
Kerr A A	584	$11½	11¼	11¼	− ½
K Anacon	z33	8½	8½	8½	
Koffler A	10230	$8⅛	7⅞	8⅛	+ ⅛
Koffler A p	700	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Labatt A	22168	$21⅜	21¼	21¼	− ⅛
Lacana	8300	430	420	425	+10
Lacana w	5350	180	180	180	
Laidlaw A	2350	$12	11¾	11⅞	
Ldl 9¼	200	$11	10⅝	10⅝	− ⅜
LOnt Cem	725	370	360	360	− 5
L Shore	z20	251	251	251	
Lambd M	1300	200	200	200	+ 5
Lamb M A	1100	200	200	200	+ 5
Lau Fin	4547	$8¼	7¾	7¾	− ½
Lau F 1.25	z50	$16½	16½	16½	
Lau Fn 140	505	$21	20¾	21	+ ¼
Lau F 2.00	900	$26	26	26	
Leigh Inst	1100	375	370	370	
L L Lac	1700	215	205	210	+10
Lob Co A	5750	405	400	400	−10
Lob Co B	7200	405	400	400	−10
Lob Co pr	z60	$27	27	27	
Lob Ltd Ap	325	$17	17	17	
Lochiel	600	221	219	221	+ 1
Loeb M	245	465	465	465	
M I C C	7200	$9⅜	9⅜	9⅜	
M I C C A	z10	$26½	26½	26½	
Maclarn A	z5	$35¾	35¾	35¾	
Mclan H A	1187	$13½	13½	13½	
M B Ltd	8250	$18⅛	18⅛	18⅜	+ ¼
Madeline	z124	61	61	61	
Madsen	1400	72	72	72	+ 1
Magna Int	900	$22	22	22	+ ½
Magnetcs	3000	81	80	80	+ 5
Magnum	108	$29½	29½	29½	+ 2
Maher pr	300	$6½	6½	6½	+ ⅛
Maistc Wil	600	280	280	280	− 5
Malartic	8000	85	85	85	
Man Bar	1100	108	105	105	− 7
Marcana	5000	20	20	20	+ 2
Maritime	947	$22¼	22⅛	22¼	
Mar T 860	1200	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Mar T 940	z45	$10¾	10⅜	10⅜	
Mar T 765	700	$9½	9½	9½	− ¼
Markboro	3000	$14	13	14	+1½
Markel F	1000	$6½	6¼	6½	+ ¼
Martin	11200	22½	21	21	− 2
Mass Fer	15854	$11¼	10½	11¼	+ ¾
Mas F A	3660	$20⅛	19¾	20⅛	+ ⅜
Mas F B	10125	$20	19⅜	20	+ ¼
Matchan	4500	13½	13½	13½	− 1
Matgmi A	1024	$8⅜	8⅛	8⅜	
Mc Adam	1000	32	32	32	− 1
Mc Intyre	425	$22⅛	22	22	− ¼
McLaghln	3700	$8½	8⅜	8½	− ⅛
McLghl 9 p	700	$24	24	24	+ ⅛
McLghl w	725	350	350	350	
Melcor	12420	$10¼	10	10¼	+ ⅛
Mentor	200	265	265	265	− 4
Mercantil	9256	$13⅛	13⅛	13⅛	− ⅛
Merland E	2900	$6	6	6	− ⅛
Met Str 67p	z50	$14½	14½	14½	
Mindamr	4500	10	10	10	
Minrl Res	3010	115	115	115	
Moffat A	200	$12¼	12¼	12¼	+ ⅜
Molson A	1134	$17⅜	17½	17½	− ⅛
Molson B	1300	$15⅜	15⅛	15⅛	− ⅛
Monenco A	100	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Mtl Trust	1225	$15⅜	14⅞	15⅜	+ ½
Moore	5866	$34⅛	33¾	34	+ ⅛
Muncpl S L	200	$7¼	7¼	7¼	+ ½
MSL p	200	$10½	10½	10½	
Murphy	1900	$8¼	8¼	8¼	
N B Cook	z150	86	86	86	
N B U Mine	1500	113	113	113	− 1
N R D Min	3000	27	27	27	− ½
Na Chrs I	95130	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
Nat Drug	3200	$11	9⅞	11	+1⅜
Nat Drug p	z50	$11	11	11	
Nat Pete	1100	60	60	60	
Nemco	8400	262	256	260	+ 1
N B Tel	175	$19½	19½	19½	− ⅛
N B Tel 1.85	z117	$21⅜	21¼	21¼	
N Dimens	2500	89	85	89	+ 4
N Goldvue	3000	10	10	10	
N Pro D	181300	57	38	49	−11
N York Oil	7100	235	232	235	+ 2
Nfld L P A	400	$16	16	16	− ⅜
Nfld Tel	2400	$8¾	8½	8¾	+ ¼
Nfld Te 975	100	$22⅜	22⅜	22⅜	− ⅛
Nick Rim	1000	11	11	11	− 1
Noble M	z100	73	73	73	
Noranda A	21487	$25	24½	25	+ ⅜
Noranda B	z82	$24¾	24¾	24¾	
Norbaska	52300	39	32	38	
Norcen	14092	$15⅜	15⅜	15½	
Nordair A	1000	$9¼	9¼	9¼	
Norlex	5000	6	6	6	− 1
N C Oils	z167	$9⅜	9¼	9¼	
Nor Ct 260p	100	$33	33	33	
Nor Ct 785p	6700	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
Nor Tel	7496	$26⅞	26⅜	26⅞	
N Tecm B w	900	$7⅞	7⅞	7⅞	
Northgat	3000	450	450	450	− 5
Northld	2000

Trois assurés demandent un délai de six mois

Sun Life fait face à une injonction

par
Marie-Agnès Thellier

Trois assurés de la Sun Life, Richard Holden, de Westmount, Paul M. Demers, de Mont-Royal et De Montigny Marchand, d'Ottawa, ont demandé une injonction contre la Sun Life et cette plainte sera entendue par la Cour suprême de l'Ontario le 19 avril, soit six jours avant l'assemblée extraordinaire des détenteurs de polices d'assurance Sun Life qui doit approuver le déménagement du siège social de Montréal à Toronto.

Par cette procédure juridique, l'avocat montréalais Richard Holden lance un ultime combat pour retarder l'assemblée qui approuvera la décision prise par le conseil d'administration de la mutuelle d'assurance-vie, décision annoncée le 6 janvier dernier par le président Thomas Galt. "Nous demandons un délai de six mois pour que les détenteurs assurés de la Sun Life prennent connaissance des vues opposées à celles du conseil d'administration" a déclaré hier au DEVOIR M. Holden.

Mathématiquement, les tenants du déménagement sont aujourd'hui assurés de gagner parce que seuls 155,000 assurés vivent au Québec sur les 450,000 assurés canadiens et sur le million d'assurés que compte la Sun Life dans le monde entier. Mais comme il suffirait d'un tiers des votes contre la proposition de transfert pour que la décision soit battue, les opposants veulent gagner du temps pour grossir leurs rangs par une information véritable.

C'est au nom de cette information réelle et objective que Richard Holden articule tout le raisonnement de l'affidavit déposé devant la Cour suprême de l'Ontario, affidavit dont LE DEVOIR a obtenu copie.

Reprenant toutes les décisions prises par la Sun Life depuis janvier et remettant ces faits dans le cadre provincial, Richard Holden remarque que la Sun Life a changé d'argumentation pour expliquer son départ du Québec. Accusant d'abord la loi 101, la compagnie se plaint ensuite du dommage que lui cause son implantation au Québec. Pourtant lors de l'assemblée annuelle, la Sun Life avait fièrement annoncé des résultats excellents qui présageaient d'une année 1978 aussi bonne. Cette contradiction est exposée dans l'affidavit ainsi que le caractère prématuré d'une telle décision alors que le référendum n'a pas encore été tenu.

Richard Holden soutient que les membres de la mutuelle Sun Life ont droit à des informations les plus complètes possibles sur le coût du déménagement (en y incluant celui de la réinstallation des employés), sur l'augmentation des coûts d'opération qu'entrainera le déménagement, ou la perte de revenus prévisible avec le retrait de polices individuelles et surtout le retrait de police collectives au Québec et ailleurs. Ils ont droit a une explication pour laquelle la loi 101 n'est plus la cause du déménagement; à connaître le montant de préjudices subis par les profits de la Sun Life à cause de sa localisation au Québec; enfin les plans de la direction pour recruter et entrainer du nouveau personnel à Toronto doivent être rendus publics.

Les six mois de délai devraient être utilisés par la Sun Life pour fournir des explications sur ces six points, précise l'affidavit déposé par M. Holden.

On sait que M. Holden a lancé cette bataille contre le déménagement de la Sun Life en particulier parce qu'elle nuit à la fédération canadienne.

Banque d'Épargne maintient son taux hypothécaire à 10%

La Banque d'Épargne va maintenir inchangés jusqu'au 30 avril prochain les taux appliqués aux prêts hypothécaires et aux prêts à la consommation, malgré les deux hausses successives de 0.5% du taux d'escompte en moins d'un mois.

Comme le marché hypothécaire est actuellement plus faible qu'habituellement à la même époque, l'objectif de la banque d'Épargne est d'attirer les futurs acheteurs de maisons par des taux hypothécaires maintenus à 10%, en espérant que ses concurrents haussent leurs taux très rapidement. Le taux de base du prêt à la consommation est maintenu à 12½% aussi.

Jusqu'ici, les autres banques à charte n'ont pas fait connaître leurs décisions; la direction de la Banque Canadienne Nationale se réunit par exemple aujourd'hui pour examiner le problème. Le Canada Trust avait annoncé dès mardi que le taux d'hypothèques assurées en vertu de la loi nationale sur l'habitation passait de 10 à 10¼%, tandis que le taux des hypothèques conventionnelles à échéance 5 ans passait de 10¼ à 10½%, celui des hypothèques conventionnelles à échéance 1 an se fixait à 9¾% et celui des hypothèques conventionnelles à échéance 2 et 3 ans se montait à 10%. Par comparaison, la BCN prête actuellement à 10% pour les hypothèques assurées en vertu de la loi sur l'habitation et à 10¼% pour les hypothèques conventionnelles.

Le Trust Royal a annonce hier que le taux de ses prêts hypothécaires sur les maisons unifamiliales (échéance 5 ans) passait de 10.25 à 10.50%.

"C'est une strategie que bien des prêteurs utilisent" a dit au DEVOIR le directeur général M. René Delisle. "En maintenant nos taux sans répercuter la hausse du taux d'escompte, nous exerçons une pression à la baisse sur le marché des prêts hypothécaires et des prêts à la consommation", a-t-il poursuivi.

La Banque d'Épargne suit attentivement la reprise de la demande de taux hypothécaires, habituellement forte dans les trois mois précédant le 1er juillet. "On sent des signes de reprise mais inférieur à ceux de 1977", a déclaré le directeur général de la Banque d'Épargne. Certaines fiducies font aussi état de demandes assez fortes pour des hypothèques.

Dans la région métropolitaine, la banque d'Épargne a prêté l'an dernier $180 millions. L'ensemble des prêts hypothécaires représente environ 57% de l'actif de la banque.

Les États-Unis menacent le Japon de prendre des mesures protectionnistes

par Marie-France Rouze

TOKYO (AFP) — Le Congrès américain risque de perdre patience et d'adopter des mesures protectionnistes si l'excédent de la balance des comptes japonaise ne commence pas bientôt à diminuer, a averti hier M. Mike Mansfield, ambassadeur des États-Unis au Japon.

M. Mansfield a ajouté qu'il était "absolument essentiel" que le Japon ouvre complètement son marché aux produits américains.

L'ambassadeur s'adressait aux représentants des principales organisations économiques du Kansai (région d'Osaka), notamment la Chambre de commerce et d'industrie d'Osaka, la Fédération économique du Kansai et le comité du Kansai pour le développement économique.

Le discours de l'ambassadeur fait suite à la publication de diverses statistiques montrant qu'en dépit notamment de l'augmentation de la valeur du yen, et deux mois après l'accord commercial nippo-américain visant à réduire le déséquilibre entre les deux pays, les exportations japonaises continuent à un rythme accéléré.

Ainsi, en février, les exportations de voitures ont progressé de 9 pour cent par rapport à janvier et de 26.6 pour cent par rapport à l'année précédente, atteignant 409,746 unités.

Dans le même temps, les États-Unis ont enregistré un déficit commerical de $973 millions avec le Japon, nettement moins que le chiffre de $1.41 milliard annoncé pour janvier, mais bien au-dessus du surplus moyen de $660 millions par mois realisé par le Japon en 1977.

Par ailleurs, le ministère des Finances et la Banque du Japon ont annoncé mardi que le volume des lettres de crédit à l'exportation recues en mars avait atteint le chiffre record de 1,449,5 milliards de yen ($6.241 millions), soit 8% de plus que pour la période correspondante de l'an dernier et en progression de 6% par rapport à février. L'augmentation a été de 21% pour les exportations à destination des États-Unis, tandis que les ventes diminuaient vers l'Europe. Les statistiques sur la base des lettres de crédit sont interprétées comme un baromètre sur l'évolution des exportations dans les mois à venir.

La balance japonaise des comptes va être observée avec une attention particulière au cours des prochains mois. Selon le communiqué publié fin mars par le gouvernement japonais et la CEE à l'issue de leurs négociations sur le déséquilibre de leur échange, le surplus nippon devrait commencer à diminuer à la fin du troisième trimestre de cette année.

Pour l'instant, même la poursuite de la hausse du yen par rapport au dollar ne semble pas encore avoir eu d'effet très sensible sur les exportations, et plusieurs études montrent que de nombreuses entreprises nippones se sont déjà adaptées à la situation.

Selon un rapport publié mardi par le ministère du Commerce et de l'Industrie (MITI), une enquête menée parmi 20,000 petites entreprises montre que 69 types d'industries régionales estimaient en mars pouvoir continuer à vivre si le taux de change se situait entre 240 et 270 yen pour un dollar, et 28 d'entre elles s'il était de 230.

Le taux de change est actuellement de 220 yen environ pour un dollar.

Lors d'une enquête similaire en octobre dernier, alors que le dollar valait encore 260 yen environ, 55 de ces 69 industries estimaient ne pas pouvoir survivre si la valeur du dollar tombait au-dessous de 270 yen.

Selon le MITI, ces entreprises se sont adaptées en augmentant leurs prix à l'exportation, et grâce à une diminution des commissions des compagnies de commerce.

Légère hausse du dollar US

(AFP) — Pour la deuxième journée consécutive, le dollar s'est raffermi mercredi sur les marchés de change européens et japonais, après sa chute du week-end imputable à l'annonce d'un déficit record du commerce extérieur des Etats-Unis en février dernier.

Sans intervention notable de la banque du Japon, la monnaie américaine a ainsi refait son terrain perdu sur le yen, s'inscrivant à 219.4 yens, contre 218.35 la veille. Elle a également progressé à Francfort pour atteindre 2.025 marks en moyenne (contre 2.008 la veille), la Bundesbank intervenant pour acheter $9 millions. Le vice-président de la Bundesbank a indiqué que la RFA ne compromettra pas les succès remportés sur le front de l'inflation par de trop grandes interventions sur les marchés de change.

A Paris, Londres et Zurich, ce léger mouvement de hausse s'est confirmé avec le dollar à 4.585 francs français (contre 4.558) et 1.882 francs suisse (contre 1.871). Mais les cambistes estiment qu'il s'agit surtout d'une réaction technique après les baisses précédentes et restent réservés sur l'avenir de la devise américaine.

Par ailleurs le président Jimmy Carter prononcera la semaine prochaine un important discours sur "l'inflation, le dollar et l'énergie", a confirmé mercredi le porte-parole de la Maison Blanche, M. Jody Powell.

"Vous ne pouvez parler d'un problème sans parler des autres", a-t-il souligné, en précisant que depuis son retour d'Amérique du Sud et d'Afrique, lundi soir, M. Carter a consacré la majeure partie de son temps à ces dossiers.

A sa sortie de la Maison Blanche, le leader démocrate de la Chambre des Représentants, M. James Wright, a déclaré que les mesures anti-inflationnistes que doit annoncer M. Carter la semaine prochaine seront les plus énergiques prises jusqu'à présent par l'administration. Il a estimé en outre que le Congrès parviendra à se mettre d'accord avant le milieu de l'été sur le programme de conservation de l'énergie.

M. Wright n'a par contre fait aucune allusion à des "mesures d'urgence" que pourrait éventuellement prendre l'administration pour freiner les importations de pétrole. Cette éventualité avait été mentionnée vendredi par le président Carter.

Enfin la vente d'or mensuelle du Fonds Monétaire International s'est effectuée mercredi à des prix allant de $177.61 à $180.26 l'once, pour un cours moyen de $177.92 a annoncé le FMI mercredi soir.

Comme lors des ventes précédentes, 524,800 onces de métal précieux ont été adjugées, soit la totalité de la quantité offerte.

Les prix obtenus mercredi par le FMI ont été inférieurs à ceux de la vente de mars qui s'était effectuée à des niveaux records: $181,13 à 185,76 l'once. Le cours moyen de mercredi était d'autre part légèrement plus bas que le second fixing de Londres qui s'était établi à $178.40 l'once.

Le dollar canadien à 87.87

Le dollar canadien a légèrement progressé hier, clôturant à 87.87 cents américains, soit 17/100 de mieux que la veille, sur les marchés new-yorkais.

Le critique conservateur en matière économique, M. Sinclair Stevens, a déclaré hier aux Communes que l'Hydro-Québec est venu à la rescousse du dollar canadien en empruntant $100 millions sur les marchés étrangers. "Au moment où le dollar canadien commençait hier à s'effondrer vers un nouveau niveau record, soit 87.44 cents, l'Hydro-Québec a prêté main-forte au gouvernement fédéral en utilisant $100 millions de sa ligne de crédit auprès de 51 banques," a dit M. Stevens, alors qu'il interrogeait le ministre des Finances, M. Jean Chrétien.

Pour sa part, M. Chrétien a déclaré qu'il est désirable qu'à ce moment-ci certaines institutions canadiennes empruntent sur les marchés étrangers. Il a rappelé qu'en annonçant un relèvement du taux d'escompte, lundi dernier, le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald-B. Bouey, avait explique que la mauvaise performance du dollar était attribuable entre autres à un ralentissement passager des emprunts à l'étranger contractés par les provinces et les municipalités.

Par ailleurs, M. Chrétien a affirmé que le gouvernement canadien n'a pas l'intention d'imposer de contrôles des devises, même si certains Canadiens peuvent retirer leur argent du Canada.

Pour sa part, le chef de l'Opposition, M. Joe Clark, a défié le ministre d'exposer immédiatement ce qu'il entend faire pour soutenir le dollar, soutenant que c'est en raison de l'incertitude quant aux intentions du gouvernement que le dollar continue de fléchir.

M. Chrétien s'est contenté de répéter la politique du gouvernement, suivant laquelle il faut laisser le dollar "flotter" pour qu'il se fixe à sa valeur réelle sur les marchés, tout en intervenant occasionnellement cependant pour qu'il "flotte" de façon ordonnée.

Produits forestiers Domtar

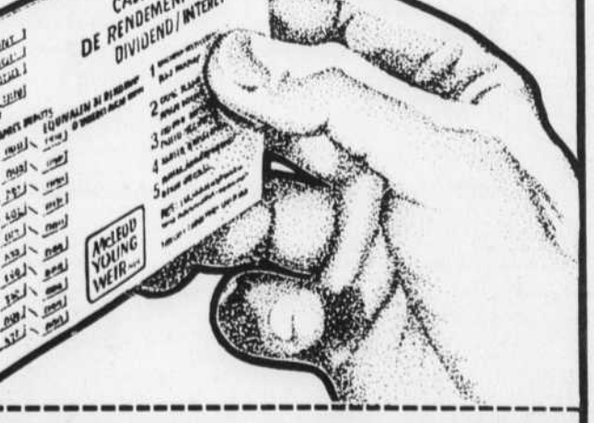

A.J. Ross — **M.J. Rouse**

M. A.S. Fleming, vice-président, Produits forestiers Domtar, annonce la nomination de M. A.J. (Eddie) Ross au poste de directeur général des exploitations forestières, ainsi que celle de M. M.J. (Mike) Rouse au poste de directeur général de la division du bois de sciage. M. Ross possède plusieurs années d'expérience dans l'industrie forestière; il était auparavant à l'emploi de la société Rayonier, à Port Cartier. Il est responsable de toutes les exploitations forestières de Domtar au Québec et en Ontario. M. Mike Rouse est entré au service de Domtar en 1962 et il a depuis occupé divers postes de direction dont le plus récent a été celui de directeur général des exploitations forestières - Ontario. La nomination de M. Rouse reflète l'importance accrue de la division du bois de sciage. Les bureaux de MM. Ross et Rouse sont situés au siège social du groupe, 2075 rue University, à Montréal.

Banque Canadienne Nationale

DIVIDENDE no 349

Un dividende de 28 cents par action du capital versé de la Banque est déclaré pour le trimestre finissant le 30 avril 1978. Ce dividende sera payable à compter du 28 avril 1978, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 28 mars 1978, à la fermeture des guichets.

Les actionnaires ayant souscrit des actions de la nouvelle émission participeront à ce dividende au prorata des paiements qu'ils auront effectués au 28 mars.

Par ordre du Conseil d'administration,
Le vice-président exécutif et directeur général en chef,
JACQUES DOUVILLE

Montréal, le 10 mars 1978.

Banque Canadienne Nationale

Reitmans (CANADA) LIMITED

CLASSE 'A'
Dividende No 74

Avis est donné par la présente, que le dividende trimestriel régulier de 12 cents l'action a été déclaré sur les actions classe 'A' de la Compagnie, lequel dividende est payable le 1er mai 1978, aux actionnaires inscrits lors de la fermeture des affaires, le 17 avril, 1978.

ORDINAIRES
Dividende No 115

Avis est donné par la présente, que le dividende trimestriel régulier de 12 cents l'action a été déclaré sur les actions ordinaires de la Compagnie, lequel dividende est payable le 1er mai 1978, aux actionnaires inscrits lors de la fermeture des affaires, le 17 avril, 1978.

Par ordre du Conseil,
Jeremy H. Reitman
Vice-Président et Secrétaire
Montréal, le 30 mars 1978

CONSOLIDATED BATHURST

LES PAPETERIES BATHURST LTÉE
LIMITÉE LIMITED

DÉCLARATION DE DIVIDENDE NUMÉRO 46 ACTIONS PRIVILÉGIÉES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que le dividende trimestriel de trente-sept cents (37¢) par action, applicable à la série 1966 des actions privilégiées en cours de la compagnie (étant le dividende numéro 46), payable le 1er mai 1978, a été déclaré le 31 mars 1978, et sera payable aux actionnaires inscrits le 12 avril 1978.

Par ordre du Conseil,
E.S. Kirkland
Secrétaire

Montréal, Qué.
le 31 mars 1978

DÉCLARATION DE DIVIDENDE NUMÉRO 58 ACTIONS PRIVILÉGIÉES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que le dividende trimestriel de vingt-six et un quart cents (26¼¢) par action, applicable à la série 1963 des actions privilégiées en cours de la compagnie (étant le dividende numéro 58), payable le 1er juin 1978, a été déclaré le 31 mars 1978, et sera payable aux actionnaires inscrits le 5 mai 1978.

Par ordre du Conseil,
E.S. Kirkland
Secrétaire

Montréal, Qué.
le 31 mars 1978

LA FÉDÉRATION
COMPAGNIE D'ASSURANCES DU CANADA

Avis est présentement donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie aura lieu lundi, le 24 avril, 1978, à 11:30 a.m. au siège social de la Compagnie, 275 rue St.Jacques, Montréal, aux fins suivantes:-

Approbation du rapport annuel et du bilan.
Décharge aux administrateurs.
Élection des administrateurs.
Nomination des vérificateurs.
Examen de toutes autres affaires qui pourraient être dûment soumises à l'assemblée.

A. Kovac
Secrétaire

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU QUÉBEC

Avis est par les présentes donné que la 160e Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires se tiendra à l'Édifice Price, 65 rue Ste-Anne, à Québec, le jeudi, 27 avril 1978, à 11:30 a.m., afin de:

1. Étudier le rapport financier de la Compagnie pour l'année écoulée et le rapport des Auditeurs;
2. Élire les administrateurs pour l'année courante;
3. Nommer les vérificateurs pour l'année 1978;
4. Transiger toutes autres affaires qui peuvent être légalement soumises à la réunion.

Par ordre du Conseil d'Administration.

J.B. Lefebre,
Secrétaire

Calculez en un instant le rendement net d'impôt de vos dividendes et intérêts

McLeod vous offre gratuitement une table de calcul après impôt facile à utiliser pour calculer le nouveau dégrèvement d'impôt basé sur la majoration des dividendes.

Les nouvelles mesures fiscales, entrées en vigueur le 1er janvier 1978, offrent de nouveaux avantages aux investisseurs qui perçoivent des dividendes. Mais le calcul du revenu net d'impôt, compte tenu des différents dividendes et taux d'intérêts, peut devenir un vrai casse-tête.

C'est pourquoi McLeod Young Weir a conçu pour vous une table de calcul qui permet de comparer en un coup d'oeil les dividendes et les intérêts après impôt, quel que soit votre taux d'imposition.

Pour obtenir gratuitement cette nouvelle table de calcul accompagnée d'une brochure explicative sur les nouveaux avantages fiscaux concernant les dividendes, il vous suffit d'envoyer ce coupon ou de contacter le bureau McLeod le plus proche de votre domicile.

McLEOD YOUNG WEIR LIMITÉE

A: **McLeod Young Weir Limitée**
1155 ouest, boulevard Dorchester
Montréal, Québec H3B 3V4
Téléphone: (514) 861-9811

Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, une table de calcul rendement/impôt ainsi qu'un exemplaire de la brochure de McLeod intitulée "Nouveaux Encouragements Fiscaux Touchant le Revenu en Dividendes."

Nom _____
écrire en lettres moulées
Adresse _____

MLD

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 25, 26, 27, 28

Notre service d'
ANNONCES CLASSEES
est assuré par l'agence Valrain
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1

du lundi au vendredi de 8h 15 à 17h

465-2145 - 861-0921

LE DEVOIR JNO

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

GRANDS 1½ DE LUXE
PENSION COMPLÈTE
POUR RETRAITÉS ET SEMI-RETRAITÉS

(en face du Jardin Botanique)

- Salle de repos
- Salle d'exercices
- Piscine intérieure chauffée
- Salle à manger
- Système intercom
- Garage intérieur chauffé
- Câble de T.V. disponible
- À proximité de l'Hôpital Bellechasse
- Salons communautaires avec T.V. couleurs
- 2 ascenseurs
- Sauna
- Tapis et draperies
- Cuisinières et réfrigérateur
- Construction insonorisée
- Entièrement à l'épreuve du feu
- Chauffé à l'électricité

RÉSIDENCE DU JARDIN BOTANIQUE INC
5930 Boulevard Pie IX
MONTRÉAL
(514) 725-3683

1-5-78

NE SIGNEZ PAS AVANT D'AVOIR VU!

plaza OASIS

PLAZA OASIS

Plaza Oasis et ses aubaines, situé à proximité du centre Vertu. Luxueux et grands appartements. Studios 3½, 4½, tous équipés, piscine intérieure et bain sauna, sera prêt avant l'été, salle de lavage à chaque étage. OUVERT 7 jours par semaine. **336-8308.**
J.N.O.

1100 rue GOULET, ST-LAURENT

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

STE-JULIE
3½, 4½, 5½ tout neuf
À partir de
$185.00
1 MOIS GRATUIT
Confort moderne, site de plain air.
Informations: **644-4202**
288-7194

7-4-78

CHÂTEAU-BOULOGNE
10620 Bois de Boulogne
3½, 4½. Avec 2 salles de bain et 2 balcons. Ascenseur. Jardin en face et parc en arrière. 2 autobus 163 et 180. Entre centres d'achats Rockland et Normandie. Près du métro. Édifice entièrement en béton armé.
334-2069
J.N.O.

N.D.G., grand 3½, équipé, repeint, $195. 738-5850 et 731-6083. 1-5-78

LASALLE 4½, quadruplex, bas, très propre, bien situé, quartier tranquille (Crescent) près de toutes commodités, chauffé, garage, disponible 1er juillet. Appeler 626-2076. 10-4-78

Rosemont 1½, meublé $35. par semaine, $125 par mois, tout payé, aucun bail, tranquille, bien-être accepté, disponible immédiatement, 6905, 2e avenue, Rosemont, coin Bélanger, près autobus, magasins. 722-9608. 10-4-78

Côte-des-Neiges, 2695 Goyer, près station Portal-Heigh, grand 2½, 3½, 4½ chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, bâtisse propre et tranquille. 739-9647. 10-4-78

Chemin Ste-Catherine et Gatineau, 3½, rénové, libre le 1er avril $180. 738-4614. 10-4-78

PARC Lafontaine, 2 1/2, $140.00, chauffé, eau chaude fournie, frigidaire, poêle, 3ième étage, avec balcon, face au parc, près autobus. Disponible immédiatement. Aussi 3 1/2, $160.00, libre 1er juillet. 523-3740. Concierge. 7-4-78

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

GARÇONNIÈRES
2½, 3½
Meublées avec grand soin. Nouvel immeuble en hauteur du centre-Ville. Offrant salle de récréation, salle d'exercices, courts de squash, sauna et piscine.
Restaurant, comptoir de nettoyage à sec, dépanneur.
LA CITADELLE,
2125 ST MARC 935-4673.

7-4-78

ST-LAMBERT
Grands 3½ et 4½, 10 minutes du centre-ville, piscine, sauna, poêle et réfrigérateur, lave-vaisselle, taxe, chauffage, électricité inclus. $225. et plus.
672-2902

10-4-78

LASALLE: 1½, 2½, 3½, 4½, chauffé, ascenseur, piscine, près autobus $78. Tél.: 364-6447, 363-8617, 363-2878. J.N.O.

Dorchester Est, 1½, 2½, 3½, meublé et non meublé, taxe payées, stationnement si désiré. 288-3668. 19-4-78

Montréal-Nord, bl. St-Michel (10011), 1½ — $135., 3½ — $165. 4½ — $200. chauffé, taxes payées, piscine, élévateur, poêle et frigidaire. Jour: 844-2661 Soir: 323-4836 ou 323-6173 22-4-78

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 733-2639. Téléphonez après 6 hres. P.M. 10-4-78

Attrayant grand 3½, 2850 Kent, balcon en avant, ascenseur, intercom, propre. 738-4593, 731-2189, 737-1567 12-4-78

Côte des Neiges, moderne, duplex, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, laveuse, meublé ou non, 737-8501 10-4-78

AHUNTSIC OUEST: grand, moderne, luxueux, penthouse de 7 pièces, $450., 10250 Bois de Boulogne. 337-0416 ou 334-1950. 24-4-78

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

MANOIR CARDINAL

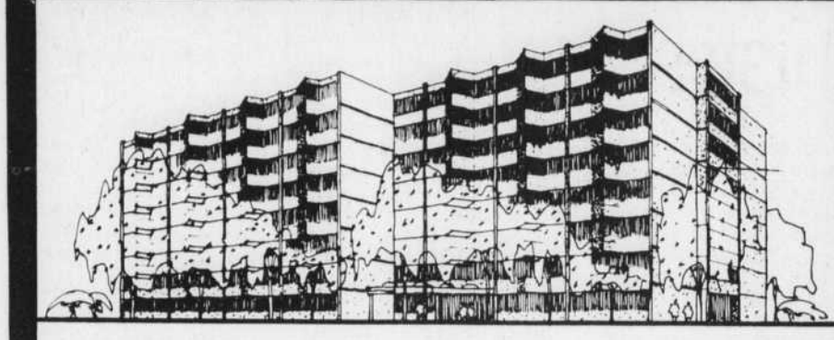

1111 BOULEVARD CHOMEDEY, LAVAL — TÉLÉPHONE 688-4250

APPARTEMENTS DE 1 ET 2 CHAMBRES
POUR PERSONNES DE 50 ANS ET PLUS

10-4-78

OCCUPATION IMMÉDIATE GRATUITE
AVEC BAIL COMMENÇANT LE 1er MAI 78

Emménagez à Appartements LaCité ...et commencez une nouvelle vie.

Vous pouvez louer un studio ou un logis comprenant jusqu'à quatre chambres à coucher, tous climatisés et recouverts d'une luxueuse moquette.

350 ouest, rue Prince Arthur
(à l'angle de l'avenue du Parc)
À proximité du métro Place des Arts
845-4173

Qu'en pense le père de Sylvie? Vous le saurez samedi prochain. (Consultez cette section).

7-4-78

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

DUVERNAY
VAL-DES-ARBRES
3½ et 4½ neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.
3220-3230
Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413

J.N.O.

SPÉCIAL D'OUVERTURE
Jouissez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du Centre-ville de Montréal au Jardin Mirasol.
Nouveaux appartements de 1-2-3 chambres à coucher, thermostats individuels, tapis mur à mur, réfrigérateur. **Appelez 620-3333.**

7-4-78

PIERREFONDS MEUBLÉS
SPÉCIAL D'OUVERTURE
Jouissez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du centre-ville de Montréal aux Jardins Mirasol. Nouveaux appartements de 1, 2, 3 chambres à coucher. Contrôle de température individuel, tapis mur-à-mur, poêle et réfrigérateur.
Appelez 620-3337

5-4-78

BROSSARD: 2 1/2 à 5 1/2, chauffage, éclairage, eau chaude, réfrigérateur, poêle, piscine, 2475 rue Aubert, app. 20. 676-4003. 7-4-78

Rosemont, 21ième avenue, 1½, 3½, 4½, propre, tranquille, chauffé. 722-7730 J-N-O

Edouard Montpetit, face à l'Université, très grand 5 pièces, libre 1er mai, $290. 738-4614. 10-4-78

MONTRÉAL-NORD 3½, $160., 4½ $180., chauffé, eau chaude, 1 mois gratuit 325-7929. 8-4-78

7565 LACORDAIRE, face au parc, 3, 3 1/2, 4 1/2, poêle, frigidaire, foyer naturel, piscine intérieure, intercome, ascenseur, taxes-eau-chauffage-électricité payées, stationnement. 259-4523. 1-5-78

LAJEUNESSE, près métro Jean Talon, 4 1/2, 3 1/2, 2 1/1, 1 1/2, meublé ou non, chauffé, 273-8932 ou 276-7136. 22-4-78

IMMEUBLE de luxe Parc Lafontaine, 1 1/2, 2 1/2 meublé, $165. à $180., chauffage électrique compris, conciergerie. 1595 Rachel Est #102, jusqu'à 8 hres p.m. 10-4-78

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

OFFRE DE LOYER GRATUIT ET AUTRES BONIS À L'ÎLE DES SOEURS
Pour un temps limité choisissez entre une carte de membre **GRATUITE** à notre Club de tennis intérieur **ou** à notre Club de golf **ou encore** un lave-vaisselle **GRATUIT** à la signature d'un bail d'un an.
Renseignez-vous aussi sur notre offre de loyer **GRATUIT.**
De Montréal, empruntez la sortie Île des Soeurs avant le poste de péage du pont Champlain ou prenez l'autobus no. 12 à la gare du métro McGill, rue Union. Nos représentants attendent votre appel au 769-8511.

7-4-78

★ WEST ISLAND ★
SPÉCIAL D'OUVERTURE
Jouissez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du centre-ville de Montréal aux Jardins Mirasol.
Nouveaux appartements de 1, 2, 3 chambres à coucher. Contrôle de température individuel, tapis-mur-à-mur, poêle et réfrigérateur.
APPELEZ 620-3333

★ 5-4-78 ★

Appartement entièrement meublé pour 6-7 mois, rue Rachel, face du parc Lafontaine, grand 7 pièces, disponible en mai, condition à discuter. (environ $300 par mois). Téléphonez avant 19 hrs. **522-4547.**

8-4-78

ROSEMONT, 3 1/2, 2e étage, poêle, frigidaire, non-meublé, non-chauffé, propre, tranquille. $100. Occupation immédiate. 725-8118. 12-4-78

FACE jardin botanique, beaux appartements, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, mai et juillet. 256-6621. 10-4-78

3840 LAFONTAINE, 2 1/2, 3 séparé, tranquille, tapis, intercom: 526-6082. 10-4-78

8411 BOULEVARD Pie IX, non chauffé, demi sous-sol, 4 1/2 pièces, $85.00, 1er étage, 4 1/2 pièces $115. 387-5715. 10-4-78

LONGUEUIL, condominium à louer, 3 1/2, spacieux, luxueux, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, piscine, sauna, garage, près métro, tout compris, $350. par mois. 670-0074 après 5 hres. 10-4-78

OUTREMONT, appartement 1er étage, 3 chambres, salon, salle à manger séparée, cuisine, salle de bains, équipé, garage, 1er mai, pour adultes. $350. 271-0722. 10-4-78

OUTREMONT: 1350 Lajoie, appartements refaits, équipés, chauffés, eau chaude, disponible le 1er juillet. 5 1/2, 2 chambres, 4 1/2, 1 chambre. 272-9271 17-4-78

APPARTEMENTS À LOUER

Pavillon des Ecores
TOUT NOUVEAU
1 MOIS GRATUIT
3½, 4½, 5½, près du Pont Papineau et du métro; vue splendide et panoramique de la rivière des Prairies et Montréal.
- Edifice en béton
- Chauffage électrique Novelec
- Thermostats individuels
- Insonorisés
- Près centres d'achats
- Stationnement intérieur et extérieur
- Ascenseur

663-6344
1700, boul. Lévesque
Duvernay, Laval, Québec

8-4-78

APPARTEMENTS À LOUER

VILLENEUVE-OUEST: 243, 280, juillet, chauffé, 6, 7 chambres. $280. - $290. Mercredi, jeudi, 5 à 8 p.m., adultes préférés. 7-4-78

ROSEMONT, près métro, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffé, garage, laveuse, sécheuse, concierge, libre maintenant ou juillet, s'adresser au concierge. 5690 De Laroche apt 11. 271-3065. 20-4-78

CÔTE-DES-NEIGES, près de l'Université de Montréal et hôpital St. Mary's, haut duplex, grand 6 pièces, très éclairé, réfrigérateur, cuisinière, libre 1er mai, $310. par mois, 739-6080 après 18 hres. 10-4-78

CÔTE-DES-NEIGES, 3955 St-Kevin, nouveau 1 1/2, 3 1/2, garage chauffé, électricité payée, ascenseur, équipé, meublé et non-meublé. 731-6083, 738-5850. 1-5-78

ROSEMONT, 29e Avenue, 4 1/2 fermé, libre 1er mai, chauffé, entrée laveuse-sécheuse, $200. par mois. Tél. après 7 hres 376-3343. 7-4-78

NOUVEAU BORDEAUX: 3 1/2 chauffé, libre 1er mai, 336-5695. 7-4-78

SALON double, partiellement meublé, salle de bains et cuisine extérieure. Vue sur le lac du parc Lafontaine. $30. par semaine avec bail. Tél.: 281-1982. 8-4-78

ILE-DES-SOEURS. Appartements à 1 chambre à coucher $233. Stationnement inclus. Accès au centre communautaire. 769-8513. 7-4-78

SOUS-location, Outremont, à L'Éminence, grand 3 1/2 moderne, $325. Libre à partir du 1er mai. Appeler 272-2614 après 5 p.m. 10-4-78

OUTREMONT, 3 1/2, 4 1/2, $180. $220. Centrale, chauffé non-meublé, balcon, 1e juillet. 272-2650. 18-4-78

LONGUEUIL, Roussillon 3 1/2 sous-location fin bail, avril, mai, juin. Béton, insonorisé, ensoleillé, vue sur Montréal. Tapisserie neuve, taxes, chauffage, électricité payés. $217. 642-1335. 10-4-78

RIDGEWOOD, 3235, près Côte-des-Neiges, grand 3 1/2, balcon, ascenseur, $218. Occupation immédiate Aussi grand 2 1/2, chambre séparée fermée, $202. Occupation 1er mai, taxe d'eau incluse. 737-8913. 10-4-78

RIRIÈRE-DES-PRAIRIES: très grand et luxueux 5 1/2, haut du duplex neuf, chauffge électrique. $280. Après 5 hres: 648-2091. 10-4-78

OUTREMONT: 7 1/2, entièrement rénové, chauffé, eau chaude fournie libre 1er mai $285. Le jou; 522-0591. 10-4-78

OUTREMONT: 5 1/2 chauffé, bas, $230., libre 1er juin, 526-6035 apres 5 hres. 8-4-78

APPARTEMENTS À LOUER

AHUNTSIC OUEST
Grand, moderne, luxueux, 3½ $180, 4½ $250, chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur inclus, très propre, bâtisse luxueuse, tranquille, insonorisé, immédiat ou juillet, visite tous les jours, de 10 hrs à 10 hrs. 10,250 - 10,300 Bois De Boulogne, **337-0416 ou 334-1950.**

6-5-78

AHUNTSIC-OUEST
Grand, luxueux, moderne, 3½, 4½, prix à partir de $185. Très propre. Immédiat ou juillet. Chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur inclus, insonorisé, visite tous les jours de 10hrs AM à 10hrs PM. 10,250 et 10,-300 Bois de Boulogne **337-0416 ou 334-1950.**

24-4-78

3779 Ste-Catherine est
2 pièces, $115. 3 pièces $150., réfrigérateur et poêle, eau chaude fournis, taxe d'eau payée.
352-6905

13-4-78

OUTREMONT: près de Université de Montréal, 4 1/2, garage, $325. 731-4258 après 17 hres en semaine. 10-4-78

BOUL. Laval, Laal-des-Rapides, 3 1/2, 4 1/2, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, $210. et $260. par mois. 663-4395 avant-midi ou après 5:30 p.m. 10-4-78

LONGUEUIL 3 1/2, neuf, de luxe, meublé, chauffé, tout inclus, immédiat, $210. aussi pour 1er juillet. 672-5874. 10-4-78

PARC LAFONTAINE: 3 1/2, ensoleillé, vue unique sur Montréal, face au parc. 16ième. chauffé,électricité payée, buanderie, piscine, sauna, à sous-louer, 1er mai, $250.00 par mois, 522-3828. 10-4-78

CHAMBORD métro Laurier, 3 1/2, $165., pas chauffé. Lajeunesse, près Jarry, 2 1/2, $175. et $155. tout payé. Carré St-Louis, 3 1/2 $150. 4 1/2 $180. Bien-être accepté. Tél.: 722-9608. 14-4-78

ROSEMONT, 4 1/2, chauffé, eau chaude fournie, téléphonez à 326-0587, 728-9608. 13-4-78

ST-LÉONARD: 2 1/2 pièces, occupation immédiate, $140. 728-0077. 10-4-78

APPARTEMENTS À SOUS-LOUER

A SOUS-LOUER très grand 1½ moderne, $140.00/mois face au parc Laurier. Carole 9h00 à 4h00: 523-2584. Après 6 heures: 523-2289. 8-4-78

AIDES DOMESTIQUES

Aide domestique pour seconder mère, 4 jeunes enfants, chambre privée, salle de bains. Bon salaire, Outremont. 274-6705 7-4-78

AIDE domestique avec expérience demandée pour résidence de Westmount, 2 jeunes enfants. Chambre et pension si désiré. Références requises. 933-5351. 13-4-78

Al besoin jeune fille d'expérience, légers travaux, bon congé, références exigées. $80.-$85. par semaine, chambre privée. 272-5080 entre 11 hres et 19 hres. 7-4-78

GARDIENNE à domicile pour bébé de 2 mois, de 7:30 à 16:30, 5 jours par semaine, quartier Hamstead, références demandées, 484-0604. 10-4-78

AIDES DOMESTIQUE bon salaire, aide domestique pour famille de 5 enfants, cuisine et entretien général, chambre privée, télé couleurs, avons femme de ménage. 739-3060. 13-4-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

Magnifique service de vaisselle en porcelaine, meubles de salon style provincial français, fauteuil de chambre capitonné, nappe en dentelle, draperies, lampes sur pied, valises. **738-0883.**

7-4-78

Ensemble de salon Louis XV, ROCOCO, prix raisonnable, cause: départ.
677-8480
Demander Germaine

10-4-78

VENTE d'entrepôt. Lits jumeaux $69.00, mobilier cuisine 5 morceaux $89.00, grand sofa et fauteuils $189.00, sofa lit $189.00. Aussi ameublements complets pour 3 pièces à partir de $475., meubles neufs et garantis. 945 Beaumont. Parc ext. 274-5519. J.N.O.

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716. J.N.O.

TECK, ensemble salle à dîner, fait au Danemark, grande table, 4 chaises, impeccable, $400. jour 283-2294. Soir 522-1039. 7-4-78

COMMODE pécanier, bon état, voir jeudi, vendredi: 273-4894. 8-4-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

COMPLET 3 pièces, neuf, incluant mobilier de chambres modernes, bureau triple 9 tiroirs, bureau monsieur, sofa faisant lit moderne avec chaise, table à café, lampes. Le tout $475.00 termes acceptés. 738-4761. J.N.O.

TRÈS belle table console sculptée avec miroir, set cuisine ancien, lampes porcelaine, table canadienne, chaises anciennes, etc. Sur semaine après 6 hres: 381-4708. 8-4-78

TAPIS shag bleu, 9 x 10, propre, voir jeudi, vendredi. 273-4894. 8-4-78

FAUTEUIL style Eames, avec tabouret. Cuir noir, bois de noyer: valeur de $500. si nouveau. Prix ferme, $275. Voir jeudi, vendredi: 273-4894. 8-4-78

BUREAU pécanier, bon état, voir jeudi, vendredi: 273-4894. 8-4-78

MOBILIER DE SALLE À DÎNER EN PIN, fini naturel, modèle exclusif, bahut de 10 pieds, table réfectoire et 8 chaises. Prix $3,000 à discuter, armoire canadienne (reproduction) et encoignure. Après 18 hres. 256-8768. 10-4-78

ANIMAUX À VENDRE

MAGNIFIQUE CHOW CHOW roux, mâle d'exposition, 1 an, intéressé seulement, 653-1429 soir, 871-1651 jour. 20-4-78

CHATONS siamois, seal et blue point, 6 semaines, 276-6239. 10-4-78

AIREDALES: père champion, chiots tatoués, enregistrés, qualité et santé garanties. 632-7628. 8-4-78

ANTIQUITÉS

S.I.A.S. ANTIQUE
IMPORTATION D'ANTIQUITÉS FRANÇAISES
Ouvert tous les jeudis et vendredis de 10 hrs am à 9 hrs pm, le samedi, de 10 hrs à 5 hrs. 354 rue de l'Inspecteur, Montréal. Téléphone: **866-0572**

10-4-78

PARTICULIER vendrait: armoire à panneaux soulevés avec couleur d'origine et pentures à gonds. Chaises capucines, petites tables à traverse avec tiroir, couleur d'origine et dessus d'une seule planche ainsi que plusieurs autres morceaux. 1-742-6341. 10-4-78

ANTIQUITÉS de choix, meubles en pin et acajou y incluant 3 armoires en pin canadien. Ouvert mercredi ou dimanche, D. Morton Antiquaire, 111, De la Gare, Piedmont. (514) 227-5110. 1-5-78

TÊTE et pied en cuivre pour lit double. Base de métal. $375. 522-8960. 8-4-78

PARTICULIER vendrait armoires en pin et récamier rénové. 658-4671. 8-4-78

VENTE de déménagement. Armoires, coffres, tables, bureaux, bibelots, vaisselles, livres. 4670 rue St-Denis 843-6106 après le 15 avril 4627 rue St-Denis. 10-4-78

STOCK d'antiquités en pin dont 2 vaisseliers ouverts, un fermé, un vitré, une encoignure, coffres, ensemble de chaises, excellentes restaurations. Particulier à Lachute. 1-562-6983. 10-4-78

ATTENTION marchands et clients. Nous déménageons dans un plus petit magasin. Nous devons tout réduire immédiatement; grand inventaire de marchandises de la meilleure qualité. Rosalee Heller, antiquaire. 4970 Chemin Reine Marie (mezzanine) 733-4591. 14-4-78

ARTICLES À VENDRE

MOTEUR hors-bord 7 forces, chaloupe, de 12 pi., souffleuse à neige électrique, tondeuse à gazon, accessoires et outils de jardin, divan-lit, fauteuils de cuir droits, téléviseur 22 po. Windsor, noir et blanc, réfrigérateur Viking 30 po., mobilier en chêne pour bureau de professionnel, piano antique. Prix à discuter: 738-2551 jour et soir. 10-4-78

Bibliothèque, 2 mx, 7'5" x 4' ch, type Roche Bobois, blanche: $600; livres, sujets divers, val. app. $8,000: à sacrifier; dactylo IBM, $300; 2 coungas & support, $100; équipement comp. de fabrication de chandelles, + 400 lbs paraffine; $100. Communiquez: (514) 371-6798, après 18 heures. 17-4-78

STÉRÉO, AMPLI A VENDRE. MARANTZ Ampli 250, 125 watts RMS par canal, Pré-ampli 3200, 2 caisses Cerwin Vega 212, 100 watts, Table Thorens, soir 653-1429, jour 871-1651. 20-4-78

MACHINE à écrire électrique, meubles (bois d'érable), tapis, chaufferette, autres articles, tous en bon état. 843-8975 entre 19 et 20 hres. 8-4-78

MACHINE à coudre de manufacture, 95, parfait ordre, cause: maladie. 387-9810. 10-4-78

SET de chambre antique, set de salon, téléviseur, autre set de chambre, garde-robe et autres articles. Tél.: 688-0239. 8-4-78

COUTELLERIE Sterling, 10 couverts, plus pièces de service. 272-0528, 279-9635. 10-4-78

PHOTO Progression. Photographies de tous genres. Commence le 17 avril. 849-0694. 2009 Bishop. 10-4-78

AUTOS À VENDRE

Volvo 123 auto de course tout équipé, moteur balancé, $4,000. Jour: 674-8297 Soir après 7 hrs. 651-2841 ou 658-0378 10-4-78

Trams-Am T-A. 1977, équipée, 17,000 milles, parfaite condition. 744-1328. 8-4-78

Monte Carlo 74, Landau, 350f., 2 portes, air climatisé, vitres électriques et teintées, AM FM Stéréo, etc. 43,000 milles, $2,500. A. Bérubé. 866-3721 7-4-78

BUICK CENTURY RÉGAL 1976. Air climatisé automatique, vitres électriques, AM/FM stéréo, roues magnésium, etc..., complètement équipé, anti-rouille, particulier. 430-2974. 7-4-78

BUICK CENTURY RÉGAL 1976. Air climatisé automatique, vitres électriques, AM/FM stéréo, roues magnésium, etc..., complètement équipé, anti-rouille, particulier. 430-2974. 7-4-78

M.G.B. 1974, 36,000 milles, excellente condition, $3,000. Particulier. Après 6 hres p.m. 653-5542. 8-4-78

PLYMOUTH 69, bonne condition, $275. Tél.: 351-8869. 8-4-78

HONDA hatchback, 76, automatique, am/fm, 19,000 milles, $3,000. 844-4271. 8-4-78

CITROËN DS-21, 1972, excellente condition, 4 pneus michelin neufs, $1,400, 747-7718 et 761-1052. 10-4-78

JEEP WAGONNEER, 1975, 25,000 milles, automatique, servo-direction, stéréo, $4,500. 672-8167. 7-4-78

COUGAR 1970, 8 cylindres, automatique, servo-frein, servo-direction, en bonne condition, 80,000 milles, $600. 464-1097 après 18 hres. 7-4-78

RENAULT 12, 1971, bonne condition, manuelle, radio, 6 pneus, $350. 326-2971. 10-4-78

MERCURY Cougar 1977, bonne aubaine, prix à discuter, appelez: 725-0341 après 6 p.m. 10-4-78

PLYMOUTH 1974, Satellite, 8 cylindres, 2 portes, $1,000. 744-5619 après 5 hres. 13-4-78

$700., bonne Duster 1972, 6, automatique, 2 portes, servo-freins, servo-direction, radio. 932-5762. 7-4-78

MERCEDES 1977, 240 diesel, standard, 9,000 milles, 4 portes. 684-7208. 8-4-78

PONTIAC Lemans 1974, très propre, en bonne condition. Tél.: 388-1941 après 6 hres. 10-4-78

OLDSMOBILE Delta 88, Royal 1974, 4 portes, équipé, climatisé, anti-rouille, millage bas, excellent état. Sur semaine après 6 hres p.m. 739-0418. 10-4-78

HONDA CIVIC 1975, derrière ouvrant, très propre, 41,000 milles, après 6 hres. 277-2589. 7-4-78

MONTE-CARLO, Landeau, 1977, 20,000 milles, 350 V8, équipement complet, avec air climatisé, $5,700.00. 322-3051 après 6 hres p.m. 10-4-78

CAMIONNETTE Dodge 1974, 53,000 milles, mécanique parfaite, intérieur isolé, 2 chaufferettes. 634-5829 entre 17 et 19 hres. 7-4-78

FORD Galaxie 74, 2 portes, 40,000 milles, moteur 351, direction et freins assistés, très bon état, tél.: 332-6960, 842-4861, 738-6979. Guérot. 7-4-78

ASSURANCES

ASSURANCES générales, auto, feu, vie, commerciale, couverture immédiate, appeler: 766-8503 Réal Jarry, courtier C.P. 38 Ile-des-Soeurs, Verdun H3E 1J8 1-5-78

ALBERT HAGGAR, agences Inc., feu, vol, auto, moto, commerce, 733-9523. 8-4-78

AVIS

Le syndicat général des employés de Radio-Québec apprécierait recevoir vos dons afin de lui aider à verser des prestations à ses membres en lock-out depuis un mois suite à un conflit de travail. Envoyez vos dons à: F.G.E.R.Q., a/s Richard Lécuyer, 2427 Ste-Catherine Est, Montréal. 10-4-78

PERDU à Ste-Geneviève, petit chien, genre poodle noir et gris, nom: CHUPPY 620-3909. Récompense: $200.00. 10-4-78

BATEAUX MOTEURS

MOTEUR Mercury, 50 forces, 1977, 10 heures de marche, prix $1,500. 689-1511. 10-4-78

BICYCLES-MOTOS À VENDRE

HYAMAHA 500, 1973, 12,000 milles, équipé, condition parfaite, $850. Le soir: 648-2055. 10-4-78

Honda GL-1000, 1976, jaune, 7,400 milles, 326-4544. 7-4-78

BUREAUX À LOUER

HENRI BOURASSA, coin St-Denis, près métro Henri-Bourassa, environ 2,200 pi. ca., complètement rénové, facilité de stationnement, occupation immédiate, prix à discuter. Appeler Yvon Martin: 374-4840 poste 18. 10-4-78

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $3.00. maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 24, 26, 27, 28

BUREAUX À LOUER

AHUNTSIC
Il nous reste 1,500 pi. car. dans un édifice neuf avec climatisation centrale, ascenseur, stationnement intérieur et extérieur, occupation immédiate. 560 Henri-Bourassa.
560 Henri-Bourassa ouest, 334-9130.
12-4-78

RACHEL, face parc Lafontaine, espace à bureaux accommoderait 1, 2 ou 3 professionnels. 681-3891 ou 524-7260. 17-4-78

LAVAL, gens d'affaires ou professionnels, environ 220 pi.ca., chauffés, éclairés, tapis, salle d'attente attenante, etc. Prix à discuter, 622-7509. 10-4-78

CHALETS À LOUER

LAC Memphrémagog, chalet-maison, 5 1/2 pièces, meublé, chauffé, électricité, tapis, foyer, abri-auto, vaisselle, libre avril, mai, juin, $400.-mois. 819-562-9900 après 5 hres. 7-4-78

Cantons de l'Est, Mont Orford, très beaux chalets, avec foyer, literie fournie. Tennis, psicines, équitation et golf. Lac à 3½ milles. Louer pour saison et mois. 655-7555. 7-4-78

SAINTE-AGATHE: Vacances-repos, luxueux bavarois flanc de montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Location semaine, fin de semaine. (Aussi location été). Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. J.N.O.

Louer ou vendre, Val-David, chalet neuf, luxueux, foyer, bain sauna, 3 chambres à coucher, 665-2540. 9-4-78

IDÉAL POUR GOLFEURS, chalet dans la montagne de Bromont, près du golf, tennis, psicine, le soir à 352-4915. 8-4-78

SUN VALLEY, chalet suisse, de juin à octobre, 4 chambres, foyer, meublé, près tennis, piscine, équitation. 323-3379 soir. 7-4-78

VAL DAVID, 15 mai au 15 octobre, magnifique chalet meublé, vue magnifique, 3 chambres à coucher, foyer, lave-vaisselle, $1,500. 679-9893, fi de semaine: 227-5898. 10-4-78

ST-ADOLPHE, lac Vert, 26 chemin de la Québécoise, bord de l'eau avec plage privée, meublé, 7 pièces, chauffage électrique, foyer, $1,800. 1-819-327-2609. 17-4-78

PIEDMONT, un 5 1/2, $1,900. plus électricité, dans chalet suisse, pour saison d'été, foyer, meublé, piscine creusée chauffée, près de terrain de golf. Pour informations: Ghislain Fortier, jour: 845-5131, soir: 667-6144. 10-4-78

CHALET neuf à louer, 3 chambres, foyer, 7 milles du Mont Orford, bord de l'eau, libre mai, juin et juillet. Appeler: 659-2394 après 5 hres p.m. ou fin de semaine: 1-819-843-7610 après 5 heures p.m. 5-4-78

LAC Guindon, bord de l'eau, chalet suisse, 3 chambres à coucher, 2 salons et foyer, $3,500; chalet de 3 chambres à coucher, foyer, $2,000. 484-4407 de 9 à 5. 1-224-4020. 10-4-78

VASTES chalets isolés accommodent 6 à 28 personnes, neufs, foyers, lac naturel privé. Laurentides, 55 milles Montréal. Location semaine, mois, saison. Après 5:00 1-886-2022. 10-4-78

LAC Simon, Duhamel, 200 x 200, bord de l'eau, hivernisé, neuf, non-meublé, 24 x 28 avec mezzanine, prix: $25,000. 678-1269. 8-4-78

ST-SAUVEUR, grand chalet meublé, 4 chambres à coucher, tous les services, près des pentes, $34,000, financement facile. 679-9893, fin de semaine: 227-5898. 10-4-78

ST-DONAT, hiver-été, près lac, meublé, foyer, idéal pour ski de fond. 382-2489. 1-819-424-7151. 12-4-78

CHALETS À VENDRE

AU BOIS DE LA PERDRIOLE
SORTIE 100,
AUTOROUTE DES CANTONS DE L'EST,
RANG 1, LAC LIBBY
Magnifiques chalets neufs, style normand, hivernisés, 3 chambres, foyer, chauffage électrique, tapis, $37,500. et plus. Location saison: $2500. Terrains à partir de $0.10 le pied carré. **1-297-2806** ou Montréal: **527-9116.**
13-4-78

CHAMBRES ET PENSIONS

Chambres et pensions, maison privée, pour hommes retraités. Tél.: 728-1651. 8-4-78

CHAMBRES À LOUER

COTTAGE près jardin Botanique, grande chambre, T.V. 255-1952. 8-4-78

COMMERCES À VENDRE

Fleuriste, bonne clientèle, bien situé, 585-3036 8-4-78

COMMERCES À VENDRE

Trust Royal Courtier

PRÈS DE STE-ADÈLE - Restaurant suisse, bien décoré, face sortie & entrée d'autoroute, capacité 40 places, possibilité plus. Quartier résidentiel 4 chambres. Votre propre commerce pour $69,000. ! **Charles Larose, 435-3443, 1-227-3754 (rés)**
7-4-78

JAMAIS OFFERT
Commerce d'approvisionnement aux commissions scolaires. Situé à Montréal, il pourrait s'opérer de toutes villes importantes au Québec sans préjudices à la clientèle. Établi en 1967. Revenu annuel brut 45,000.
Écrire à:
Agence Valrain
C.P. 117,
Brossard
J4Z 3J1
Dossier #C-131
7-4-78

ROSEMONT: Librairie plus inventaire. Seulement $15,000. M. St-Onge **353-8770.**
Montréal Trust
Courtiers
7-4-78

Pharmacie à vendre, avenue du Parc et banlieue d'Outremont. Excellente opportunité, pour acheteur sérieux. Appliquer à C.P. 795 OUTREMONT 19-4-78

Restaurant français, $25,000. comptant. Balance sur 5 ans. Pas d'agent. 272-9031 sur rendez-vous. 1-5-78

Librairie bien établie, clientèle scolaire garantie, à vendre pour $30,000, inventaire plus meubles et achalandage compris. Faites une offre avant le placement scolaire. 621-5960 1-5-78

Salon de coiffure pour dames, cause: départ, district St-Léonard, rue Jean-Talon est. Après 7 hrs. P.M. 727-0526. 10-4-78

STE-ADÈLE, situé centre-ville, aménagé pour restaurant, tables, chaises, poêle, grand stationnement, valeur $85,000, laisserait aller pour $65,000. Tél.: 1-229-2179. J.N.O.

UN restaurant licencié, grand stationnement, 54 sièges, équipement complet, air climatisé, bon chiffre d'affaire, construction neuve, inf.: St-Hyacinthe. Tél.: 1-774-7483. 6-4-78

ST-RÉMI. MLS. L-622. Bon investissement, commerce de vêtements d'enfants, inclus équipement et inventaire. J.P. Bourdeau 691-7770, 691-8696 IMMEUBLES CHATEAUGUAY INC. COURTIERS. 7-4-78

LASALLE. MLS. L-594. Commerce fleuriste, 2 réfrigérateurs, bien situé, bon chiffre d'affaires. G. Fafard 691-7770, 691-7893 IMMEUBLES CHATEAUGUAY INC. COURTIERS. 7-4-78

COMMERCE de meubles au détail à vendre, établi depuis 50 ans. Raison: retraite. Machineries et marchandises optionnelles, possibilité d'arrangement pour bail. Appelez de 9 a.m. à 5 hres p.m. 737-6494. Demandez le propriétaire. 10-4-78

OUTREMONT, papeterie, variété, même propriétaire depuis 30 ans, situé sur coin très achalandé. Chiffre d'affaires très intéressant, désire prendre sa retraite. 1275 Bernard ouest. 7-4-78

CONDOMINIUM À LOUER

LE ROYAL YORK, 1120 BERNARD, OUTREMONT
Magnifiques appartements condominiums à prix avantageux. Secteur de choix, toutes les facilités. Heures de visite sur semaine: de 12:00 à 8:00 P.M. Samedi-dimanche: de 12:00 à 5:00 P.M. Les immeubles Horizon Inc. Tél.: **274-1935 ou 932-7561.**
10-4-78

Condominium "Le Louisbourg", 8½ pièces, à vendre ou à louer. Tél: 651-5682 Québec (1-418) 8-4-78

APPARTEMENTS CO-OP, 3 1/2 pièces, cuisine moderne, salle de bains moderne, plusieurs armoires, prix: $20,000. Demandé. Tél.: Bureau: 878-3941. Résidence: 739-2116. 10-4-78

OTTAWA, 2 chambres à coucher, grand salon, salle à dîner, cuisine, tapis mur à mur, tennis, piscine, sauna, etc. ...(Montréal) 482-9436. 7-4-78

COURS PRIVÉS

Apprenez la tenue de livres
(comptabilité pratique)
En 4 semaines (16 heures)
Cours donné en anglais, texte disponible en français.
École Commerciale London
733-5217 - 733-8261
8-4-78

COURS PRIVÉS

ARTS ET NATURE: Deux fins de semaine d'ateliers de tapisserie Hautelaine avec Jeanne Courtemanche à Eastman, 22-23 avril, 13-14 mai. 20 hres. $100. Repas, logement compris. Inscriptions maintenant. Montréal: 270-6822 Eastman: 1-297-2030 7-4-78

DEMANDES D'EMPLOI

QUE POUVEZ-VOUS M'OFFRIR ?
Je suis un jeune homme de 25 ans, dynamique et prospère, reconnu comme ayant une personnalité agréable et très sociable. J'aime travailler avec le public avec lequel je dialogue afin de satisfaire à ses besoins. J'aime le domaine des affaires, et je suis fixé. Je cherche une position stable et agréable, avec une cie responsable, pour laquelle je serai ambitieux de réussir et graduer.
679-3007 ou 679-4200, Yves Guimond
14-4-78

Secrétaire bilingue, homme, sténodactylo d'expérience, traduction et routine de bureau. recherche emploi régulier. Bonnes références. 728-2567. 10-4-78

Une dame recherche emploi, comme dame de compagnie pour personne âgée. Du lundi au vendredi inclusivement, de 9 hres à 5 hres. Peut cuisiner, expérience, bon salaire. Communiquer le soir à 387-1349. 13-4-78

SECRÉTAIRE légale bilingue accepterait de faire du travail de dactylo à domicile pour avocat, homme d'affaire et universitaire, travail de qualité dans les 2 langues. APPELEZ MARISE à 336-5970. 8-4-78

DÉMÉNAGEMENTS

PETIT déménagement de ½ à 4½, estimation gratuite Longueuil Montréal, Jean-Paul A 670-7729 6-4-78

À bas prix, appeler Pierre Déménagement en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. J.N.O.

DIVERS

CAMP WIND IN THE PINES
4 à 17 ans
Colonie de vacances pour filles
Naples, Maine 04055
MAINE — Ayez du plaisir à notre colonie de vacances cet été. Tous les jours, équitation, voile, natation, tennis, arts, feux de camp, fêtes nocturnes. Apprenez l'anglais au Camp. Sebago, dans la région du Lac Long. Près de Old Orchard Beach. Tout est inclus dans le tarif, aucun supplément. 3 semaines ou davantage. Mentionnez votre âge. Veuillez vous adresser au Bureau des réservations. **49 Andrew Avenue, Oakland, N.J. 07436**
7-4-78

ROULOTTE 24 pi. marque Citation Bendix 1976, avec cuisinette 17 pi. et remise, stationné sur terrain de camping Choisy à Rigaud. 875-2090. 10-4-78

VENTE d'imperméables, gilets et costumes, à la manufacture, samedi 8 avril, de 9:00 A.M. à 3:00 P.M., 4530 rue Clark 4e étage, tél.: 844-1727. 10-4-78

DEMANDE manteau long, usagé, chat sauvage, bonne condition 738-1487 de 5 à 6 hrs, le soir. 7-4-78

ÉDIFICE À BUREAUX

LONGUEUIL: Édifice à bureaux, deux étages, rue Curé-Poirier. Grand sous-sol. Libre. Appelez **Aimé Dufort 651-5300.**
MONTRÉAL TRUST
Courtier
7-4-78

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

ÉCOULEMENT D'ENTREPÔT
$25,000 de fenêtres en vinyle, dans boîte de pin de 7' po. À vendre au prix du gros, moins 10%. Aussi, portes-patio, 5 x 7 ou 6 x 7, en vinyle ou en aluminium.
Dec-Kor Aluminuim Ltée.
2641 boul. St-Charles,
Lachenaie
471-4139
24-4-78

Plâtrier prendrait réparations de plâtre, stucco, gyproc, ciment, et rénovations, salle de jeux. 352-5504 29-4-77

J.M. ENR, joints de briques et de pierres, plastrage de ciment et stucco, estimation gratuite 656-6616 1-5-78

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture, intérieure, extérieure, estimation gratuite. Tél.: 521-4041, 970-6361. 1-5-78

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

CHÂTEAUGUAY MLS. L-649. Bâtisse commerciale superficie 2100 pieds carrés, 3 logements au-dessus rapportant $450. mois. R. Tremblay 691-7770, 691-0399 IMMEUBLES CHATEAUGUAY INC., COURTIERS. 7-4-78

ESPACES COMMERCIAUX À VENDRE

IBERVILLE ET STE-CATHERINE
Rez-de-chaussée, 3,500 pi.ca., chauffé, gicleurs, commercial ou industriel avec bureaux. Idéal pour imprimerie, entreposage ou petite industrie. **Libre immédiatement.**
527-9116
7-4-78

RUE Masson. Magasin à louer, situé dans secteur commercial, 2,210 pi. ca. Plus sous-sol, deux vitrines. Inf.: 259-9710. 10-4-78

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

À bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagés, à prix d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

A.E. LEPAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER
2021 AVENUE UNION BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST
- **Nouveaux espaces de bureau**
- **Près Métro McGill**
- **Un étage complet de 26,000 p.c.**
- **"Turnkey" ou allocation**
- **Air conditionné 24 heures**
- **Stationnement adéquat**
- **Service de conception des tracés.**

DÉVELOPPEMENT DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
Division de location commerciale exclusive
L.E. VEARY 842-5011
7-4-78

CÔTE DES NEIGES
Bureaux à louer pour professionnels, rénovation exceptionnelle, approximativement 1,200 p.c., rez chaussée et sous-sol. Accès à terrasse extérieure, 2 entrées, 1½ salle de bain, occupation immédiate. **731-7308.**
1-5-78

Rue St-Jacques près St-Pierre, superficie 3,000 pi. car. près stationnement et métro. Occupation immédiate. Appelez M. Serge Boutin. 842-4861. 1-5-78

ÉDIFICE FIDES, 225 EST, Dorchester, Montréal, près métro palais de justice, dans suite occupée par notaire, toutes commodités, COTE, ARCHAMBAULT et PRYSZLAK, notaires, 861-9491. 8-4-78

Ahuntsic, Henri-Bourassa et Grande Allée, 2 pièces, 430 p.c. total, chauffé, tapis, tenture, dans édifice professionnel, 382-5395 et le soir: 661-7793. 20-4-78

FERMES À VENDRE

FRELIGHSBURG-DUNHAM
Fermes et fermettes de toutes grandeurs, région du Mont Pinacle. Paul Gingras, agronome, 1396 rue du Sud, Cowansville de Missisquoi, Québec, J3K 2Y8. Téléphone **263-2066.**
10-4-78

St-Polycarpe, ferme 135 arpents, drain souterrain, prix: $90,000. crédit agricole transférable $52,000. S'adresser au 265-3880. 19-4-78

St-Ours, 180 arpents, maison libre le 1er mai, grange, étable, hangar, 342-4809. Pas d'agent. 8-4-78

MAISON québécoise, pièce sur pièce, 2 étages, extérieur rénové, bâtiments, garage, porcherie et hangar, terre de 84 arpents, 3x28, 50 cultivables, situé près Drummondville. Prix $35,000. Tél.: Bureau: 343-6576. Résidence: 272-5682. 10-4-78

GARDERIE

Recherche gardienne aimant les enfants, temps partiel ou complet, pour 2 enfants (3 ans et 2 mois), jusqu'au 24 juin 342-2382. 7-4-78

IMPÔTS

TENUE de livre. Service complet de tenue de livre, système de paie, dactylo, etc. 678-5522. 16-4-78

LOGEMENTS À LOUER

Laval: Ste-Rose, grand 3½, 4½, 5½ tout confort, domaine Champs Fleury, disponible immédiatement. 625-3661. J.N.O.

Montréal-Nord, 4½ moderne, chauffé, eau chaude, fournie, balcons, salle de bains avec lavoir, près centre d'achats Forest. $185. $200. 331-4864 10-4-78

St-Denis, près Bélanger, 7½, $250. Aussi Fabre près Laurier 6½, $195. Aussi rue Laval près Avenue Pine 5½. $185. Aussi, Tétreaultville, 5½, $195. Aussi Montréal-Nord 5½, $225. Disponible immédiatement. 722-9608. 10-4-78

Ahuntsic, 5½, 2e chauffé, eau chaude, $195. 10741 rue St-Laurent, entre Henri-Bourassa et Gouin 681-1372. 10-4-78

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

HEINTZMAN PIANOS
Avant d'acheter un piano ou un orgue, voyez **Heintzman.** Pianos usagés à partir $695. Pianos neufs à partir de $1450. Orgues usagées à partir $650. et orgues neuves.
Centre d'ACHATS Rothman
Ville Mont-Royal
739-3617
10-4-78

PIANO droit sculpté en bois de coeur de noyer. Table d'harmonie refaite à neuf, vraie pièce datant de 1850, valeur $3,500, faites votre prix. 581-0457. 581-0706. 13-4-78

MARIE PAULE BRIÈRE. Pianos, location, achat, vente, réparations spécialiste. 273-9049, 7549 boul. St-Laurent. 7-4-78

SYSTÈME de son, équipement complet dans meuble disco avec lumières à intensité. À vendre en bloc, ampli Sansui 8005, tunner Sansui 4004, mixer Sony, enregistreuse à rubn Sony, table Dual, tape Toshiba 4 pistes et 8 pistes, 2 colonnes de son Mawel, 2 caisses françaises, valeur de $5,200. Information: 625-6240. 7-4-78

PIANOS usagés refaits à neuf y compris le meuble. Vente de liquidation à partir de $795. 1 an de garantie. Tél. 274-9007. 10-4-78

ENREGISTREUSE à bobines ouvertes Tandberg, 64-X, voir jeudi, vendredi: 273-4894. 8-4-78

STÉRÉO Benjamin, EMI, modèle 1025, deux hauts-parleurs, antenne, bon état, voir jeudi, vendredi: 273-4894. 8-4-78

LOCAL À LOUER

LOCAL INDUSTRIEL À LOUER
Rue Masse, Montréal-Nord, centre industriel, 3,700 pi.ca. dont 1,050 aménagés en bureau, et 2,650 en entrepôt et atelier.
Jour et soir:
326-9530
7-4-78

POINTE-AUX-TREMBLES, STE-DOROTHÉE et ST-PAUL L'HERMITE, 3 nouveaux centres d'achats. Magasins et bureaux à louer. LES IMMEUBLES A.I.Z. LTÉE, ALLAN ZAVALKOF. 735-4644. 13-4-78

LOGEMENTS À LOUER

CÔTE-DES-NEIGES, bas duplex, 5 pièces, chauffées, eau chaude fournie, $290., 5800 Trans Island? 1-5-78

Duplex, C.D.N. Dolbeau, 6 ½, clair, 2e étage, cuisine tout équipée, lave-vaisselle, chauffé, garage, près U.M., hôpitaux, entrée séparée, adultes préférés. $400. 737-4151. 11-4-78

NOUVEAU-ROSEMONT, bas duplex, 5 ½ pièces, chauffé, salle de jeu, foyer naturel, bar, lave-vaisselle, garage, $500. Après 5 hrs. 254-8527. 10-4-78

MONT-ROYAL EST, grand 3 fermé presque neuf, balcon 22x12, plancher chêne, 3e, hangar, lingerie, sortie laveuse sécheuse, $160. juillet. 334-3933. 28-4-78

BAS duplex, remise extérieure, $275. non-chauffé, 5½, à 15 minutes du métro HONORÉ-BEAUGRAND le soir. 253-2383. 13-4-78

RUE de Cadillac, près Ontario, haut duplex, 5 1/2 non chauffé, eau chaude, entrée laveuse sécheuse, libre 1er mai, $200. par mois. 256-4291. 10-4-78

ST-LÉONARD, grand 5 1/2, très fonctionnel, libre 1er mai 1978. 324-0852. 7-4-78

VAN HORNE — Decelles, 6 pièces, chauffées, garage, grand jardin fermé, $350., tél. après 18 hres. 342-4918. 10-4-78

CARTIERVILLE, bachelor, 1 1/2, neuf, libre, $135. 332-2635. 10-4-78

AHUNTSIC, semi sous-sol, 2½, poêle, réfrigérateur, eau chaude, fournis. dame seule 389-5483. 7-4-78

VILLE MT-ROYAL, haut de duplex, 5½ chauffé, rénové, cuisinière, réfrigérateur, salle de lavage au sous-sol, stationnement 2 autos, près de la gare. $365. 738-2041. 9-4-78

AHUNTSIC, triplex neuf, semi sous-sol 3½ fermé, chauffage, électrique, taxe d'eau et eau chaude payés, disponible 1er JUILLET $180. 384-3827. 7-4-78

AHUNTSIC, grand 3½, chauffé, thermostat individuel, eau chaude, balcon individuel, moderne, préparé pour lessiveuse à linge automatique,, $205. par mois. Garage si désirée. 381-7151. 10-4-78

Louerait haut de duplex, 5 pièces, non chauffé, gens distingués, dans Ahuntsic, après 6 heures, 381-2107. 14-4-78

Montréal-Nord, 4½, moderne, $85. libre immédiatement et juillet, non-meublé. 324-2491. 13-4-78

LOGEMENTS À LOUER

DUVERNAY, bord de l'eau, très tranquille, neuf, grand 3½, chauffé, eau chaude. 669-8103. 8-4-78

2 1/2 SPACIEUX, tranquille, non-meublé, disponible dès maintenant. Idéal pour étudiant à l'Université de Montréal, 737-5913 en soirée. 10-4-78

STE-FAMILLE. 3 1/2 maison victorienne, rénovée. $225.00. Non-chauffé. Libre maintenant. 843-6089. 10-4-78

Montéal-Nord, spacieux 4½, neuf, chauffé, eau chaude, porte patio, entrée laveuse, sécheuse, stationnement, $195. Juillet 527-2275. 7-4-78

3 pièces, meublé, libre, chauffé, propre, $140.00 par mois, 721-9867. 7-4-78

Côte-des-Neiges, district, près de l'Université, 4½ appartements haut, couple, chauffé, poêle, réfrigérateur, $195 par mois, 1er JUILLET. Référence: 738-0167. 13-4-78

DE NORMANVILLE, Everett, haut duplex, 3 pièces chauffées, moderne, propre, poêle et réfrigérateur, tapis passage, $175. 276-5939. 7-4-78

St-Léonard, haut de duplex, 5½ chauffé, entrée laveuse-sécheuse, boulevard l'Assomption coin Bélanger. $290. 256-7150. 8-4-78

Centre-ville, 6 et 7 pièces rénovées, très éclairées, mur de briques, foyer décoratif, tranquille. 6½ $300. 1er mai, 7½ $325. 1er juillet. 288-7578. 12-4-78

OUTREMONT, 7 pièces chauffées, eau chaude, 3 chambres, 2 salles de bains, salle de lavage, balcon sur terrasse, garage. $550. 731-5126. 7-4-78

BLD. ST-JOSEPH, près métro, 5 pièces chauffé, eau chaude, service de concierge, contactez PIERRE LANIEL entre 8 et 6 hrs. 931-2536. 7-4-78

LAPRAIRIE, bas de duplex, 5½ et salle familiale, chauffé, eau chaude, garage chauffé, libre 1er MAI, $315. par mois. Autres logements, pour le 1er JUILLET. Signalez après 6 hrs. 659-1814. 10-4-78

Chomedey, grand 5½ pièces, très propre, chauffage électrique, endroit tranquille, 1er mai ou 1er juin, $236. 687-3262. 10-4-78

Côte-des-Neiges, adjacent à Outremont, endroit paisible, haut de duplex, 4½ chauffé, cuisinière, réfrigérateur, eau chaude, fournis, $375. entre 19 et 21 hres 739-2939. 7-4-78

3½, De la Naudière et Laurier, 1er étage, bas avec galerie et cour privée, très propre, libre immédiatement, meublé, tapis, prélart, douche, chauffage électrique payé, taxe d'eau payée, très tranquille, référence. $175. 649-0144. 7-4-78

St-Léonard, dans quadruplex, 4½, 1er étage, chauffé, près de toutes commodités, $240. Endroit tranquille. 374-1873. 10-4-78

Christophe-Colomb, près métro Mt-Royal, 2e, 7 pièces, 220, gaz, Chauffe-eau automatique, planchers varathane, dépense. Adultes paisibles préférés. 522-0833. 7-4-78

OUTREMONT, 814 Rockland, haut de duplex, 7½ pièces, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, stationnement, mois d'avril gratuit, libre immédiatement, le jour 934-0381 ou le soir 341-7871. 5-5-78

Montréal-Nord, grand 5½, 2e étage, $220. pas chauffé. 324-8233. 10-4-78

N.D.G., rue Marlowe, 6½, haut, cottage rénové, foyer. Adultes de préférence. 488-3617. 7-4-78

Chomedey, demi sous-sol, 3½, chauffé, meublé, pour le 1er mai. Appelez après 5 hres; 253-3074. 8-4-78

Anjou, bas duplex, grand 5½, sous-sol fini, garage, 8680 De Louresse. 721-9630. 7-4-78

Longueuil, haut de duplex, grand 5½, entrée laveuse-sécheuse, balcon en avant et en arrière, stationnement, chauffage électrique, près C.T.C.U.M. $260. par mois. Personnes tranquilles seulement. 651-1998. 11-4-78

ST-LÉONARD, près de Pie IX, haut duplex, 5 1/2, grande cour, stationnement, juillet, $280., chauffé. 326-2971. 10-4-78

N.D.G., Marcil près Sherbrooke, 6 1/2, grandes pièces, balcon, haut de triplex, libre à partir du 15 juin. 487-7118. 10-4-78

STE-ANNE-DE-BELLEVUE, haut de duplex, grand 6 1/2 chauffé, 1 1/2 salle de bains, solarium avec vue sur le lac, stationnement, disponible mai, $325. par mois. 457-5049. 10-4-78

MONTRÉAL-NORD, 3 pèces fermées, après 630 p.m. 321-9644. 10-4-78

LAVAL-Vimont, 3 1/2, 4 1/2, tapis, près Cité de la Santé, 1er juillet, $200-$220. 667-0682. 210 Pierre Bretonneau. 15-4-78

3½ rénové, meublé, chauffé, 681-4400 et 277-6356. 8-4-78

Ahuntsic, semi sous-sol moderne, bien ensoleillé, 3 pièces chauffées, rue Sauriol, $135, 3 pièces non chauffées, rue Cartier, $115., tranquille, terrasse, 1er mai, 486-8942. 8-4-78

Nouveau Bordeaux, penthouse 4½, meublé et décoré par professionnels, tapis mur à mur, tapisserie et draperies $6,000. 342-5670, 334-0958. 8-4-78

LOGEMENTS À LOUER

Brossard, grand 5½, chauffage électrique, stationnement extérieur, tapis mur-à-mur, chambre à lavage, $235. par mois. 672-6658. 10-4-78

Chabot-Jean-Talon, 5½ pièces, 2e, haut de duplex, chauffage électrique, couple tranquille, libre 1er juillet, $175. 728-6287. 10-4-78

Notre-Dame-de-Grâce, rue Marcil, bas duplex, 6½ très clair, foyer naturel, ménage refait à neuf en décembre, $250. Chauffage non-compris, libre 1er juillet. Appeler 488-6602, après 6 hres P.M. 10-4-78

Vieux-Longueuil, 2e étage, 4½ pièces, grand terrain boisé, endroit tranquille, près métro, $160. par mois, non-chauffé. Après 6 hres: 658-2825. 8-4-78

COTE-DES-NEIGES, luxueux, 5½, avec solarium et sous-sol. $350.00. Aussi 2½, sous-sol, $130.00. 3875 St-Kevin, Montréal. Bureau: 871-9471, Résidence: 747-0380. 1-5-78

AHUNTSIC, 10823 De Lorimier, duplex, 3 pièces, tapis mur à mur, semi sous-sol, $160. non chauffé. 381-2402. 14-4-78

Christophe-Colomb, près métro Mt-Royal, 2e, 7 pièces, 220, gaz, chauffe-eau automatique, planchers varathane, dépense $150. Adultes paisibles préférés. 522-0833. 7-4-78

AHUNTSIC, 10823 De Lorimier, grand 5½ neuf, 2ème, porte patio ouvrant sur balcon, tapis de cuisine, $315. non-chauffé, 381-2402. 14-4-78

CLAREMONT et SHERBROOKE, 4½, disponible 1er mai, $200. 488-8574. 10-4-78

OUTREMONT, rue Stuart, haut de duplex, 9½ pièces, chauffé, $450. 271-0685. 10-4-78

Chauffé, Ahuntsic dans triplex, 3½, grande cuisine, balcon séparé, 387-1666. 10-4-78

ROSEMONT, 3 appartements, face au parc Beaubien, $175. 727-3665. 8-4-78

Logement St-Léonard, grand, moderne, 4½, neuf, $210. possible juin ou juillet. 325-2733. 10-4-78

Ville St-Laurent ouest, 4 pièces chauffées, haut de triplex, ensoleillé, pour personne seule ou couple d'un certain âge, $200. par mois. 336-8302. 10-4-78

LOGEMENTS DEMANDÉS

Cherche maison ou logement dans Longueuil ou Plateau Mt-Royal, 5 ou 6 pièces, bas, 2 personnes cinquantaine. Prix raisonnable, 523-7615. 7-4-78

LOGEMENTS DEMANDÉS

CHERCHONS 6½ ou plus, le plus tôt, dans OUTREMONT, VILLERAY ou PLATEAU MONT-ROYAL, environ $250. tél.: le soir 389-9529. 7-4-78

St-Léonard, 8124 Malouin, près de Jarry, à l'est de Lacordaire, 3½ et 4½, chauffage électrique, face au parc, école, autobus, après 2:30 hres, tél.: 326-5780. 7-4-78

Jeune médecin cherche logement bas, 7-8 pièces, chauffé, avec garage, quartiers: Outremont, Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce. Pour juillet, août. Soir: 731-5689. 10-4-78

Deux adultes et un enfant, tranquilles et sérieux, cherchent 7½ ou grand 6, propre, dans plateau Mont-Royal, centre-sud, St-Louis, Outremont sud, appeler après 6 hrs PM 844-3866 et 521-7367. 10-4-78

Dame demande logement près de la rivière Richelieu pour la saison d'été. 254-6204. 10-4-78

AHUNTSIC, deux adultes retraités cherchent un 5½-6 pièces, chauffé, moderne, avec entrée de laveuse-sécheuse. 384-4549. 8-4-78

Personne seule recherche log ement 4 ou 5 pièces, chauffé, stationnement, tranquille, ensoleillé; Ahuntsic, Outremont, 1er juillet. 669-6627. Matin et soir. 10-4-78

Couple dans la cinquantaine cherche 4½, haut duplex, chauffage électrique, entrée laveuse-sécheuse, endroit tranquille, à Ahuntsic, Bordeaux, Cartierville et St-Laurent. Pour juin ou juillet. Références 651-6162. 8-4-78

MAISONS À LOUER

DUVERNAY, rue Joubert, maison style ranch, 7 pièces, grand jardin fermé, $425. Après 18 hres: 342-4918. 10-4-78

STE-FOY, maison meublée, 5 1/2, $375. par mois. Pour 2 ans le 1er juin 78. App. entre 5 hres et 6 1/2 p.m. 418-872-4593. 31-4-78

OKA, 30 minutes de Montréal, bord de l'eau, maison 9 pièces à louer, très paysagé, foyer intérieur et extérieur, descente de bateau, possibilité de louer meublé $400. par mois. Pour information: Rolande Bergevin 819-983-7730 ou 514-479-8781. 10-4-78

Brossard, semi-détaché, 6 pièces, 2 salles de bains, poêle et réfrigérateur, laveuse-sécheuse, congélateur si désiré. Occupation immédiate $300. 465-2288. 10-4-78

ST-HILAIRE, bungalow neuf, 5½ pièces, chauffage électrique, terrain 75 x 100, $300 par mois. Inf.: 665-1082. 8-4-78

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir

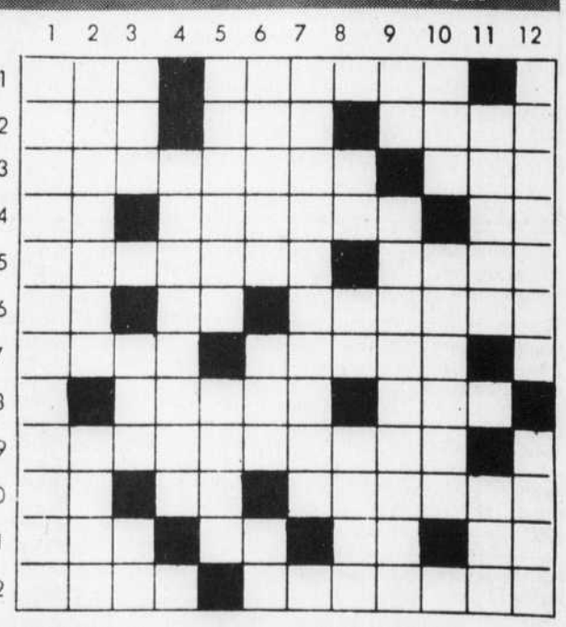

Horizontalement
1—Signal de détresse. — Allonger.
2—Poème lyrique. — De bonne heure. — Inspiration poétique.
3—Commerce de linge. — Jardin zoologique.
4—Pronom personnel. — Sans vigueur, sans expression (plur.). — Neptunium.
5—Protozoaire flagellé des eaux douces. — Observa secrètement.
6—Notre-Seigneur. — Brome. — Enlever les aspérités d'une surface en grattant.
7—Victoire de Napoléon sur les Prussiens en 1806 — Récipient de bois pour le transport de la vendange.
8—Mariage. — Trois.
9—Salut.
10—Ytterbium. — Pronom personnel. — Qui hait quelqu'un.
11—Nouveau. — Molybdène. — Radon. — Pronom indéfini.
12—Dieu de l'amour. — Celle qui se fournit chez un commerçant.

Verticalement
1—Il a gagné le Prix Nobel de la littérature en 1970.
2—Qui excite la haine, l'indignation (fém.). — En Bretagne, vallée envahie par la mer.
3—Unité monétaire d'Extrême-Orient. — Aucun, pas un. — Lac des Pyrénées.
4—Gomme-résine.
5—Tailler la tête d'un arbre. — En outre, de plus.
6—Assemblage de plusieurs gros fils tordus ensemble. — Gros serpent. — Dialecte provençal.
7—Qui se déplace pour exercer une certaine fonction.
8—Voyelles jumelles. — Le meilleur en son genre. — Inscription sur la croix de Jésus.
9—Éminence. — Coupe, tranche.
10—Dans le Jura, vallée creusée sur le flanc d'un anticlinal. — Tout à fait remplie.
11—Unité définissant la grandeur de la sensation du son, en relation avec la pression acoustique. — Portion de la phrase.
12—Nom donné à la panthère tachetée d'Afrique. — Ecroûte le sol avec une binette.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	L	E	S	I	O	S	A	U	R	E	■
2	R	I	T	E	■	U	T	E	R	I	N	E
3	E	Q	U	I	P	I	E	R	■	Z	O	O
4	S	U	I	N	T	E	R	E	Z	■	S	C
5	B	E	■	Y	S	E	R	■	S	T	E	■
6	Y	U	C	C	A	■	R	P	I	O	N	■
7	T	R	O	L	L	E	■	T	M	E	S	E
8	E	■	N	A	I	T	R	E	■	N	E	■
9	R	E	S	I	N	E	U	S	E	■	F	■
10	E	■	E	R	E	I	N	T	A	N	T	E
11	■	V	I	E	■	N	E	■	S	O	U	E
12	K	I	L	T	■	T	S	E	T	S	E	■

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 24, 25, 27, 28

LOGEMENTS À LOUER | LOGEMENTS À LOUER | LOGEMENTS À LOUER | LOGEMENTS À LOUER

TOUT A L'INTERIEUR

3½-4½-5½

- Métro
- Magasin au Métro et au Centre Ville
- Stationnement
- Luxueux
- Sauna - Piscine
- Cable TV - chauffage - Eau chaude - Taxes incluses

PLUS
Logements à deux niveaux
Salle à diner au premier et chambre en bas.
Tranquillité
Vue magnifique sur le fleuve

SPECIAL
Venez négocier différents arrangements.

Heures de bureau: 10:00h à 20:00
Samedis et Dimanches 13:00 à 17:00 h.
10-4-78

PORT DE MER
101 PLACE CHARLES LEMOYNE SUITE 202 LONGUEUIL P.Q.
INFORMATION **679-6010**

OFFRE D'EMPLOIS | OFFRE D'EMPLOIS | OFFRE D'EMPLOIS

Trust National

agents d'immeubles

Nous sommes en pleine expansion et recherchons pour nos bureaux de ventes d'immeubles de la région métropolitaine plusieurs vendeurs avec ou sans expérience.

NOUS OFFRONS:
- Un entrainement professionnel complet
- Une échelle de commissions très avantageuse.
- Des avances sur commissions aux personnes qualifiées.
- L'assistance d'un directeur des ventes.
- De très bonnes possibilités d'avancement
- Assurance-vie, accidents, assurance santé, assurance-salaire.
- Référence de tous nos bureaux de ventes au Québec et dans le reste du Canada.
- Financement hypothécaire par notre compagnie.

Si vous désirez un avenir intéressant et la sécurité, appelez l'un de nos directeurs de vente.

• Boucherville: Paulette Parisot	655-9400	• V.M.R.: Roger Soudre	731-7981
• Brossard: Pierre Robillard	656-7770	• Pincourt: Errol Flynn	453-1900
• St-Bruno: Marie Bernier	653-7841	• Dorval: Frank Donnely	631-6731
• Longueuil: Roger Gaudet	463-2521	• Cavendish: Jacques Vallerand	482-8531

7-4-78

OFFRES D'EMPLOIS

TRADUCTEUR

demandé, pour travailler demi-journées ou 3 jours par semaine pour environ une ou deux années; possibilité par la suite de travailler à temps complet. Traduction Français-Anglais de contrats légaux et de documents du Gouvernement Provincial.

Les tâches comprennent aussi travail varié d'administration.

Salaire négociable.

Faire parvenir résumé indiquant votre expérience de travail, degré d'éducation, renseignements personnels, ainsi que le salaire désiré.

Agence Valrain,
C.P. 117,
Brossard,
J4Z 3J1
dossier # C-134
8-4-78

SECRÉTAIRE COMPTABLE

Jeune fille ou femme sachant dactylographier, et ayant expérience de la tenue de livres. Communiquez avec Mlle Jacqueline Leclerc **725-9564** ou **Les Industries Mitchell Ltée 5350, 13e avenue Rosemont, Montréal.**
10-4-78

BUREAUX À LOUER | BUREAUX À LOUER | BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER
PLAZA LANGELIER VAL-MARIE
8760, boul. Langelier, St-Léonard
Centre commercial, disponibilité de 1,000 à 50,000 p.c.
Pour location
323-9265
1-5-78

OFFRES D'EMPLOIS

HÔPITAL GÉNÉRAL DE BAIE COMEAU
Requiert:
INFIRMIÈRES

POSSÉDANT:
Soit de l'expérience en salle d'opération
Soit de l'expérience en obstétrique
QUALIFICATIONS:
Diplôme d'études collégiales (D.E.C.), formation professionnelle en techniques infirmières.
DOIT détenir une licence de l'O.I.I.Q.
SALAIRE:
Selon convention collective en vigueur.
COMMUNIQUER AVEC:
Le Bureau du Personnel
Hôpital Général
de Baie Comeau
70, Mance
Baie Comeau
G4Z 1M9
Tél.: (418) 296-2281
7-4-78

OFFRES D'EMPLOIS | OFFRES D'EMPLOIS

KUEHNE & NAGEL International Ltd.

VANCOUVER, EDMONTON, CALGARY
WINNIPEG, HAMILTON, TORONTO
OTTAWA, MONTRÉAL, QUÉBEC, HALIFAX

Nous cherchons pour notre nouvel entrepôt situé à Ville St-Laurent, une personne qualifiée en tant que:

COMMIS/OPÉRATIONS D'ENTREPOSAGE

Les fonctions principales consisteront à:
— vérifier la réception et l'expédition des documents relatifs aux cargaisons.
— règler le transport des marchandises.
— traiter avec nos clients, les compagnies de camionnage et de chemin de fer.
— tenir certains registres d'inventaire et soumettre des rapports de statistiques.

Si vous avez de l'expérience dans les opérations d'entreposage et vous vous considérez comme étant une personne consciencieuse et énergique cherchant de bonnes possibilités d'avancement, nous vous invitons à nous contacter.

Nous offrons un excellent salaire de début, des avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail.

Le candidat devra posséder son français et être capable de converser en anglais.

Pour une entrevue, veuillez contacter:

Mme N. Samman
Dépt. du Personnel
281-1644 ext. 285
7-4-78

OFFRES D'EMPLOIS | OFFRES D'EMPLOIS

Contrôleur adjoint en hôtellerie

Pour un hôtel de première classe au centre-ville, sera responsable de l'administration du département de la comptabilité et faire la fermeture des livres à la fin de chaque période, incluant préparation des rapports financiers.

Doit être bilingue. Expérience sur ordinateur, un atout.

Très bon salaire et bénéfices, emploi stable avec très bonne chance d'avancement.

Écrire à: **Agence Valrain**
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1
Dossier C-132
8-4-78

MAISONS À LOUER | MAISONS À LOUER

MAISONS DE VILLE À LOUER
2-3 CHAMBRES À COUCHER
ENTRÉES INDIVIDUELLES
COMMODITÉS DE TOUTES SORTES
PLACE BEACONSFIELD
695-2740
7-4-78

OFFRES D'EMPLOIS

Axiom

SECRÉTAIRE BILINGUE
temporaire

Notre client situé dans le centre-ville recherche une secrétaire avec sténo bilingue. La candidate doit avoir au moins un an d'expérience, de l'initiative et une bonne vitesse. Bureau attrayant, 2 semaines de travail. S.V.P. appeler:

Francine Thivierge
285-1858
1010 O. SHERBROOKE
SUITE 602

Axiom

DICTA FRANÇAISE
temporaire

Notre client gérant des ventes d'une grande compagnie recherche une dicta française avec excellente dactylographie pour 5 semaines. Bureau attrayant dans un gratte-ciel au centre-ville. Excellent tarif. S.V.P. appelez:

285-1858
1010 O. SHERBROOKE
SUITE 602
7-4-78

ASSURANCES GÉNÉRALES

Courtier centre-ville spécialisé en risques commerciaux et manufacturiers recherche assistant (30-40 ans) avec plusieurs années d'expérience en courtage. Le candidat choisi devra maîtriser parfaitement les deux langues, assumer placement et contrôle de risques d'envergure et rédiger correspondance. Scolarité minimale exigée: D.E.C. Excellente carrière pour personne qualifiée, rémunération selon expérience. Bénéfices marginaux gratuits. Les candidats intéressés devront envoyer curriculum vitae à **C.P. 271, Station H, Montréal H3G 2K8.**
10-4-78

Distribution de films
Représentant à temps plein demandé

Le candidat devra répondre aux exigences suivantes: jeune homme entre 20 et 30 ans; posséder une connaissance cinématographique (diplôme en cinéma, un atout) posséder une voiture. Expérience de vente, un atout. Salaire à discuter. **S.V.P. téléphonner au 487-1400, M. Payette ou Mme Murphy.**
8-4-78

MÉCANICIEN

Expérience sur machineries dans l'industrie du textile serait préférable, mais non essentielle. Appeler **Mr. Gordon: 336-8720.**
10-4-78

OFFRES D'EMPLOIS | OFFRES D'EMPLOIS

Comptables

Laval, chef comptable bilingue avec expérience pour coordonner les services de comptabilité et préparer les états financiers. Salaire: entre $15,000. et $20,000. selon expérience.

Côte Vertu, comptable avec expérience pour faire la tenue de livres, préparer les états financiers et les statistiques. Salaire: entre $10,000. et $15,000. selon expérience.

Centre-ville, tenue de livres jusqu'à balance de vérification et dactylo. Salaire: entre $175. et $225. selon expérience.

Faire parvenir curriculum vitae ou communiquer:

Yolande Legault,
Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés, C.A.
C.P. 301
Tour de la Bourse,
Montréal, H4Z 1G9,
Tél.: 878-2691
10-4-78

OCCASIONS D'AFFAIRES | OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASION D'AFFAIRES

— Concessions disponibles
— Pour Montréal et l'extérieur
— Chiffres d'affaires garantis
— Mise de fonds requise: $35,000.
— Pour informations:

Demandez Mlle Latour
Tél.: 1-514-527-3656
Département du Marketing
1-5-78

MAISONS À LOUER

St-Basile le Grand, cottage semi-détaché, système central à air chaud, 2 salles de bain, 3 chambres, grande cuisine, salon, installation laveuse-écheuse, sous-sol. $275. par mois. Gens intéressés seulement. Tél.: 522-9548. 10-4-78

Ahuntsic, près hôpital Fleury, 4½ chauffé, $215. par mois. Tél.: 382-3250. 14-4-78

Pierrefonds, 6½, bungalow, 5052, Roméo, Tél.: 684-7455. 10-4-78

MAISONS À PARTAGER

Cherchons personne responsable pour partager grande maison victorienne dans N.D.G. $150. par mois. 487-6521. 12-4-78

MENUISERIE

Ébénisterie Jean-Pierre Rivest, spécialiste en finition et restauration de meubles de style, antiques et modernes. 656-9608. J.N.O.

OCCASIONS D'AFFAIRES

Les carrosseries Garantico sont à établir en franchise un réseau d'ateliers de débosselage et peinture, dans la région de Montréal. Nous offrons un programme complet de gestion. Placement très rentable. Participation minimum, $5,000. Pour plus de précision, téléphonez à Jean Benoît, Carrosserie Garantico, auto body, division de Garantico Canada Ltée., 625-6240. 7-4-78

OFFRES D'EMPLOIS

Modèles pour coupes de cheveux. 277-6600 le jour, 276-5267 le soir. 10-4-78

SECRÉTAIRE légale, bureau de notaire. 2 ans expérience. Tél.: 374-1510. 7-4-78

OFFRES D'EMPLOIS

Fille de comptoir avec expérience, bilingue pour plan de nettoyage à sec. 733-7731. 7-4-78

Presseuse et plieuse de chemises avec expérience pour plan de nettoyage à sec. 489-3552. 7-4-78

SECRÉTAIRE JURIDIQUE: BILINGUE, pour étude de notaire centre-ville expérience notariale ou légale requise, dictaphone, bonnes conditions de travail. $1,000. 875-5115 7-4-78

CORPORATION de cinéastes demande des étudiants intéressés à travailler bénévolement pour un journal de cinéma. Appeler: 733-3648. 10-4-78

OPÉRATEUR(trice) DE MACHINE à CIRE pour bijoux, avec expérience dans le montage, emploi permanent, s.v.p. téléphoner 866-1817. 12-4-78

OPÉRATEUR (trice) DE MACHINE à CIRE, avec expérience dans le montage, emploi permanent, s.v.p. téléphoner 866-1817 10-4-78

CENTRE DE LOCATION, homme pour travail général d'atelier (réparation et entretien d'outils électriques) au 9740 BLV. L'ACADIE 331-7770 7-4-78

DÉLÉGUÉS: Informateurs auprès de la femme avec ou sans expérience du public de 18 à 30 ans. Travail de jour de 9 hres à 4 hres. POUR INFORMATIONS: 387-6441 7-4-78

Travail d'information, en relations humaines et sociales; avec ou sans expérience pratique. Âge: 18 à 35 ans. Travail de jour, de 9 à 4 hres. Pour informations: 387-6441 7-4-78

RECHERCHONS directeur de publicité et publicistes permanents. Offrons travail d'été pour étudiants dans la recherche de publicité pour un journal. Bien rémunéré. 733-3648. 12-4-78

Conciergerie pour couple marié, 45 ans et plus, logement, salaire, homme peut travailler à l'extérieur. 527-0225. 7-4-78

VENDEURS VENDEUSES: Entre 18 et 30 ans. Travail de jour de 9 hres à 4 hres, auprès de la femme. Revenu à discuter. POUR INFORMATIONS: 387-6441 7-4-78

Commis demandé pour le département de chargement d'avions d'une grosse compagnie d'entreposage, située à l'aéroport de Dorval. Doit être bilingue, posséder expérience antérieure dans service d'embarquement. Heures: 9:30 A.M. à 6:00 P.M. La compagnie paie un plan de bénéfices. Communiquer avec le bureau du personnel, Déménagement et Entreposage Kenwood Ltée. 341-3411. 8-4-78

Comptable avec expérience jusqu'aux états financiers mensuels, pour une compagnie en expansion dans le domaine dentaire. Salaire selon expérience. Pour rendez-vous Louise Lemay 288-0165. 10-4-78

FEMME bilingue de préférence, demandée pour sollicitations par téléphone à domicile après 7 hrs. 477-0383. 7-4-78

Représentant(e) bilingue avec expérience dans la vente en gros du cadeau et du cuir. Clientèle établie. 656-2219. 7-4-78

Caissière d'expérience, temps plein ou partiel. Caisse Pop. Immaculée Conception, 524-3551. 7-4-78

Dactylo bilingue pour travail général de bureau, Electro-Vox Inc. 2626 Chemin Bates, Montréal, Mme Renée Jolicoeur, 731-3771 après 1 hre P.M. 7-4-78

Chef avec expérience, appeler le restaurant "Les Copains", à Toronto, entre 2:30 et 3:30 à frais virés: 416-869-0898. 10-4-78

Secrétaire bilingue avec expérience légale, sténo anglaise requise, pour bureau au centre-ville. 866-5453. 8-4-78

Recherche jeune femme, sans charge, disposée à habiter dans petite ville de l'Ontario, pour tâches légères. Unique employée. Étrangère, non-résidente, éligible pour contrat, sous réserve approbation de l'immigration. Inf., écrire: Boîte Postale 72, Station H, Montréal, Qué. H3G 2K5. 10-4-78

Secrétaire juridique bilingue. Bureau d'avocat, emploi: Côte-des-Neiges. 733-3669 jour, 737-5452 soir. 12-4-78

Architecte, Quartier Snowdon, recherche personne bilingue pour secrétariat, tenue de livres et dactylo. Demi-journée. Tél.: 482-1811 jour, 488-5652 soir. 10-4-78

Jeune personne demandée, une année d'expérience et/ou cours de secrétariat. Dactylographie (français et anglais), dictaphone. Très bonne connaissance du français. Sachant se débrouiller très bien en anglais. Demander Chantal Bouilly à 342-0500. 10-4-78

OFFRES D'EMPLOIS | OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE BILINGUE
Grande étude d'avocats situé Place Victoria
— Ambiance moderne et agréable.
— Avantages sociaux intéressant.
— Trois ans d'expérience en matière contentieuse.
— *Composer*
395-3506
5-4-78

Secrétaire-dactylo, connaissance des procédures de bureau. Doit être en mesure de dicter et de composer sa propre correspondance. Devra être parfaitement bilingue. Salaire, $13,000. M. Sanderson 842-9449. 7-4-78

Téléphoniste bilingue demandée pour une firme d'ingénieurs-conseils, située au 3,300 boul. Cavendish. 482-3610. 10-4-78

Opérateur de machine à coudre, avec expérience, ouvrage régulier, salaire excellent. Appliquer à 3981, boul. St-Laurent, 6e plancher. 7-4-78

Fille ou femme demandée, temps partiel, 3-4 jours par semaine, travail général de bureau, connaissance de l'anglais et de la dactylo nécessaire. Appelez Mme Hamelin 353-0580 entre 9 et 4 hres p.m. 7-4-78

OFFRES D'EMPLOIS | OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE

Domtar Inc., recherche actuellement les services d'une secrétaire pour son directeur des achats.
Qualifications:
1e de bonnes aptitudes en sténographie et au dictaphone.
2e une à deux années d'expérience pertinente.
3e bilinguisme.
Nous offrons un bon salaire initial ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.
Pour obtenir une entrevue, veuillez composer le numéro suivant:
282-5401
Service d'emploi
Dossier # C8/40
7-4-78

DOMTAR

OFFRES D'EMPLOIS | OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE
exécutive bilingue

Compagnie internationale de produits électroniques demande secrétaire bilingue pour son nouveau bureau à Montréal.

Les responsabilités comprennent tâches traditionnelles de secrétaire, comme dactylo, dictaphone, réception mais aussi des responsabilités pour certaines routines administratives.

La position est offerte à temps partiel mais peut évoluer vers un emploi à temps plein.

Pour entrevue: tél.: **761-7111.**
7-4-78

COMPTABLE
TENUE DE LIVRES

Personne compétente et bilingue pour accomplir le travail de comptabilité d'un groupe de compagnies diverses. Situé à St-Léonard, cette position peut être intéressante pour une personne ayant une expérience variée.
Pour application, écrivez à:
M.J. Lazare
375 rue Meaux,
St-Léonard 10-4-78

ROMTEL COMMUNICATIONS

Cherche 3 vendeurs, proposition ouverte dans la vente aux personnes agressives ayant 2 ans d'expérience, ambitieux, bilinguisme un atout, entraînement fourni, excellentes commissions plus bonis. Pour rendez-vous téléphonez à **384-8940.**
10-4-78

SECRÉTAIRE

Un an ou plus d'expérience, sténo, dactylo bilingue, bureau situé Place du Canada.
878-9381 17-4-78

OFFRES D'EMPLOIS | OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE
BILINGUE

GRANDE ÉTUDE D'AVOCATS SITUÉ PLACE VICTORIA
— Ambiance moderne et agréable.
— Avantages sociaux intéressants.
— 5 ans d'expérience en droit commercial.
— Parfaite maîtrise du français et de l'anglais (parlé et écrit).
— Rapidité à la dactylographie et sténo — serait un atout.
Composer:
395-3506
7-4-78

Personne mature avec expérience du prêt-à-porter pour dames pour:
assister l'acheteuse d'une compagnie nationale dans l'achat de vêtements pour dames.
Doit parler l'anglais couramment.
Communiquer avec:
Mme Keyes
D'Allaird's
333 ouest, Chabanel
Tél.: 382-6320
7-4-78

SECRÉTAIRE

Sténo-dactylo, anglais, français, parlé et écrit, tenue de livres, correspondance, expérience, initiative; métro Sherbrooke. **849-4223.**
8-4-78

LONGUEUIL, SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE, 3 jours par semaines pour ingénieur conseil, sténo, dactylo, bilingue, tenue de livres, expérience requise. **463-1552.**
8-4-78

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 24, 25, 26, 28

OFFRES D'EMPLOIS

CHEF CUISINIER

Le club de golf LaVallée Richelieu Inc. est à la recherche d'un chef cuisinier sous la responsabilité immédiate du dir. gén.

Le chef sera responsable du fonctionnement de la cuisine et du personnel en place.

Expérience requise: 10 ans et plus.

Période de travail: Fin Avril - Début novembre.

Rémunération, à discuter.
S.V.P. Faire parvenir Curriculum vitae avant le 14 avril.

Le Club de Golf La Vallée Richelieu Inc.
Ste-Julie de Verchères
J0L 2C0

7-4-78

SECRÉTAIRE D'ADMINISTRATION

Notre société d'experts-conseils est à la recherche d'une secrétaire d'expérience, 25-35 ans, pour son bureau du nord de la ville.

Les exigences:
La candidate choisie aura travaillé comme secrétaire pour un minimum de 4 ans et sera:
— Entreprenante et responsable
— Bilingue avec une maîtrise parfaite du français parlé et écrit.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:
Mlle M. Germain
1400 ouest, rue Sauvé,
Suite 214, Montréal, H4N 1C5

8-4-78

OFFRES D'EMPLOIS

DISTRIBUTEUR D'ASPIRATEURS

Une compagnie de prestige Nord-Américaine important chiffre d'affaires est à la recherche d'un Contrôleur diplômé C.A. ou C.G.A.

Parfaitement bilingue.

Dynamique, capable de prendre charge de l'administration et redonner vigueur à marque connue.

Lieu de travail: Anjou
Communiquer par écrit:
Pierre Béliveau
Compact Ingency Inc.
7755 L.H. La Fontaine
Anjou
Tél: Jour: 353-8290
Soir: 348-8595

7-4-78

Vous aimez l'action, les défis, et les responsabilités...

Nous cherchons une réceptionniste comme vous. Si en plus vous parlez l'anglais et aimez les chiffres, n'hésitez pas, appelez-nous! Nous avons un poste ouvert avec des conditions avantageuses dans un entourage moderne et une ambiance dynamique.

Imprimerie Jacques Cartier Inc.
Contactez Jacques Victor
729-1851

7-4-78

SECRÉTAIRE BILINGUE

JUNIOR
Grande étude d'avocats située Place Victoria

Ambiance moderne et agréable. Avantages sociaux intéressants.
Au moins 1 an d'expérience en matière contentieuse.
Composer:
395-3506

7-4-78

Secrétaire publicité

Studio de graphisme publicitaire, dans le vieux Montréal, recherche une secrétaire bilingue. Connaissance de la tenue de livres générale est un atout important. Dactylo et l'initiative personnelle vous permettront de travailler dans une atmosphère jeune et intéressante. 4 jours par semaine.

866-3809

8-4-78

PERSONNEL

FACE À FACE

Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour les gens libres et sérieux.
1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 420, Montréal, Québec.
Appelez **288-5253 ou 659-2248.**
Autres succursales:
Toronto, Hamilton et New York.

J.N.O.

Gais rencontrez de nouveaux amis. C.P. 548 Succ. "C" Montréal, H2L 4K4. Sérieux, sans but lucratif, joindre enveloppe affranchie.

10-4-78

ARRETEZ de fumer dans 10 jours. Epargnez $365. par année. Satisfaction garantie ou argent remis. Seulement $5.00. Envoyez un mandat poste à Je Ne Fume Plus, André Charette, 46 Delaware, Ottawa, Ontario, H2P 0Z3. 2-5-78

OFFRES D'EMPLOIS

TEMPS PARTIEL OU COMPLET

Secrétaire dactylo bilingue, pour bureau de médecins.
Envoyer curriculum vitae:
Agence Valrain
C.P. # 117
Brossard
J4Z 3J1
Dossier = C-136.

13-4-78

Vendeuse d'expérience

Pour boutique de mode. Salon Juliette recherche une jeune fille avec très belle apparence et très bonnes qualifications. Expérience minimum 5 ans. Bilingue. Nous désirons la plus qualifiée et nous sommes prêtes à payer le maximum. **M. Bernard. 484-3558.**

10-4-78

SECRÉTAIRE

Secrétaire demandée pour notre service de publicité. Travail varié, beaucoup d'initiative, parfaite maîtrise du français et bonne connaissance de l'anglais sont exigés. Centre-ville.
Appelez G. Wolson
288-0157

10-4-78

SECRÉTAIRE

Pour bureau d'avocats, sténodactylo, dictaphone, connaissance de l'anglais, maîtrisant son français à la perfection. 2 à 3 ans d'expérience, bureau agréable, situé sur boul. Crémazie est. Communiquer avec **Henriette Laforêt 374-3384.**

7-4-78

PERSONNEL

ÊTRE DEUX
POUR VRAIMENT APPRÉCIER LES PLAISIRS DE LA VIE IL FAUT ÊTRE DEUX

Service de rencontre réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit. Tél.: **282-0058** ouvert de 1 p.m. à 9 p.m. lundi au vendredi. **RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE,** 1117 ouest, Ste-Catherine, suite 108, Montréal.

J.N.O.

Toutes personnes connaissant les allées et venues de Huguette Parman sont priées de communiquer avec Mlle P. Evans à 733-0670 à Ottawa. 7-4-78

AMASO: Service de rencontres, sérieux, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b. pédagogie, b. philosophie, licence en lettres. Tél.: 524-3852, Sherbrooke 565-7598. J.N.O.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 10 ¼%, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir 729-4333. J.N.O.

A-1, absolument confidentiel $1,200. à $600,000. 1ère 10%, 2ième. Mlle Léona Laberge, Courtier. 486-1106, jour-soir. J.N.O.

Cherche $36,000 près métro VIAU, 2ième hypothèque, 15% sur 6 triplex Pincourt. Aussi $10,000 Ste-Geneviève, sur bungalow, valeur de $49,000. Propriétaire: soir 722-9608. 17-4-78

RAPPORTS D'IMPÔTS

RAPPORTS D'IMPÔTS

Service à domicile: $8 premier T4.
677-4484

17-4-78

REMBOURRAGE

RÉNOVATEUR de meubles, tapisseur, vernisseur en siège, confection et réparation de tenture ouvrage garanti, prix concurrentiels. Jean-Guy Enr. 866-7067. 465-4437, 272-8061 17-4-78

Clinique Beau-Bien Enr. Rembourrage général. Nous surclassons nos compétiteurs. Estimation gratuite. Ouvrage garanti. 30 ans expérience. M. Lopez 277-9970. 10-4-78

SERVICES DIVERS

MASSAGE Chinois, Kimesithérapie, sauna, tension nerveuse, douleur dorsale, embonpoint, fatigue. Clinique de santé, 3 avenue Cornwall, Ville Mt-Royal. 738-7917 23-4-78

AMAIGRISSEMENT par repos physiologique sous surveillance compétente dans le calme champêtre des Cantons de l'Est. Tél.: 819-839-2323. J.N.O.

Jeune couple parisien en voyage à Montréal, désirerait échanger leur appartement dans le centre de Paris, entre le 19 juin et le 19 juillet, chambre d'enfant disponible. André: 484-3479 le soir. 13-4-78

TABLEAUX - PEINTURES

Peintures à l'huile originales, pastel, aquarelle, à vendre, oeuvres de C. Carette. T. K. Thomas et Solange St-Pierre. 670-3428 de 6 hres PM à 11 hres PM. 17-4-78

TERRAINS À VENDRE

St-Lazare, Co. Vaudreuil. Merveilleux lot boisé, prêt à bâtir, bas taux de taxe. Près centre d'achats Plaza. Tél.: jour 875-2899, soir: 455-5244. 12-4-78

Rosemère, Coin Greendale et Orléans, 11151 P.C. prix: 60c le p.c. Après 6 h 00 695-9415. 11-4-78

St-Bruno, terrain résidentiel, environ 18,000 pi. ca., boisé, en pente douce vers le sud. Idéal pour maison originale sur deux niveaux. Intimité totale. Tél: 653-7780 7-4-78

4 terrains, vente-échange, bloc ou parties, lacs, lovering webster, transers, près Magog, Orford, accès plage publique, 5,700 à 8,300 pi.ca. Aubaines! 819-843-4706, 514-642-1335. 10-4-78

Magnifique terrain, bord du fleuve, 17,000 pi. ca., plage, arbres, Repentigny. Tél.: 585-0289. 10-4-78

TERRES À VENDRE

NOMININGUE, Bord petit lac Nomininigue, terre boisée accès au lac idéal pour petite érablière privée 65 arpents, moins de $0.01 le pied carré, $13,800, faible comptant requis, 363-8291 et 621-6223 8-4-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BOISBRIAND, sans agent, maison de ville, attachée, 6 grandes pièces, très propre, garage, 621-5155 ou 621-0930. 11-4-78

Outremont, cottage détaché, 9 pièces, en très bon état, rue tranquille, face parc Outremont. Garage double, vente immédiate. $88,000. Sans intermédiaire. Tél.: 277-8427. 1-5-78

STE-THÉRÈSE EN HAUT, bungalow 74, 5 ½, garage, grand terrain paysagé, pas d'agent. 430-6011. 10-4-78

Bord de l'eau, Laval, canadienne, 1976, foyer et façade en pierres de champs, 3 chambres à coucher terrain 100 x 200 pi. $54,000. 625-5188 10-4-78

ST-LAURENT, split-level, semi-détaché, 4 chambres sous sol fini, garage. 744-5778. 10-4-78

LAVAL, secteur STE-ROSE, maison unifamiliale, construction 1973, 45x30, sous-sol semi fini, 8 pièces. Extérieur pierres naturelles et cèdre, terrain boisé, 10,000 p.c. vente privée. Prix: $58,000. 622-1991 MME LACHAPELLE 10-4-78

Duvernay, split briques et pierres, fenêtres et excédents aluminium, garage chauffé, chambre froide, garderobe cèdre, sous-sol fini: tapis, rideaux neufs partout, 2 salles de bain, lave-vaiselle, neuf, paysagé, piscine, remise de jardin, tondeuse neuve, patio en ciment. $52,000. 667-2051 8-4-78

ST-BRUNO, triplex jumelé, chauffage central, eau chaude zoné, rez-de-chaussée libre 1er juillet, sous-sol fini, valeur de remplacement $75,000. Prix: $62,000. Comptant $6,200. Première hypothèque à 6 ¼%. Deuxième, taux courant. Pas d'agent. 653-2063. 10-4-78

CHOMEDEY OUEST, bungalow, sous-sol fini, garage, hypothèque 9¾% tél.: jour 688-3781, soir 681-8991. 7-4-78

Laurentides, Piedmont, 2-3 chambres à coucher, foyer, meublée, flanc de montagne, près des pentes et du golf, vue superbe, comptant $1,500., prix total $26,500. 1-229-3198. 1-5-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BOULEVARD ST-JOSEPH, ouest angle St-Urbain, grand duplex détaché, 5/6, bas 1200 pi. ca., haut 1700 pi.ca., boiseries et escaliers en chêne; 2 garages, toit 1977, libre pour acheteur, bas présentement occupé comme bureau.
ST-URBAIN: près boulevard St-Joseph, triplex, 3 grands 6, revenu au 30-6-78. $5,910.
ARGYLE: près Aqueduct, maison à revenus, 2 x 5½, 4 x 6, revenu au 30-6-78, $7,320. Prix demandé $30,000.
CASGRAIN: près Jarry, duplex attaché en brique 2 x 5, haut libre 1-7-78 pour acheteur éventuel, chauffage individuel, 220, plancher bois franc, grande cour.
HAMILTON: près Jolicoeur à Ville Émard, 1 duplex de 2 x 4½, et 1 bungalow de 4 pièces, terrain 4,800 pi.ca. à vendre en bloc, revenu duplex $233. p/m — occupation du bungalow à discuter.

TRUST GÉNÉRAL
Courtier
J. Normandin 866-9641 (b)
768-2404 (r)

8-4-78

Courtiers de votre région
TMS

ST-LOUIS DE TERREBONNE

Occasion exceptionnelle, maison en pierres datant de 1775 entièrement renovée, terrain 52,093 p.c. sur le bord de la Rivière des Mille Îles, 9½ pces, chauffage élect., foyer pierre, cave ciment 8 pi. possibilité de "studio" au grenier. Faut voir! **Dyane Roy 435-4390/Gabriel Trahan 430-5252 TMS 430-4207.**

7-4-78

430 4207 Ste-Thérèse 208 boul. Labelle

Courtiers de votre région
TMS

STE-THÉRÈSE

Maison historique ayant appartenu à C. ADOLPHE CHAPELEAU. Construite en 1810. 24 pièces au total. Possibilité très intéressante pour transformations. Zonage commercial. **Gabriel Trahan 430-5252, Diane Roy 435-4390.**

7-4-78

430 4207 Ste-Thérèse 208 boul. Labelle

VILLE ST-LAURENT

Cottage townhouse bâti en 1976. Six pces, garage, fenêtre et corniche aluminium. Excessivement propre, habitué par couple sans enfants. Cause de vente transfert. **Léon Rousseau 731-7981 ou 388-1544.**

POINTE CLAIRE

Cottage stucco, âgé, impeccable, 7 pièces, 3 chambres à coucher, salon, salle-à-manger, sous-sol fini, garage, terrain paysagé.

Jacques Paradis 731-7981 ou 733-9449.

TRUST NATIONAL
Courtier

7-4-78

CENTRE-VILLE
PETITE RUE TRANQUILLE

Complètement rénové, air climatisé, mur de briques intérieur, tapis, 4 chambres à coucher, cuisine moderne, garage, prix $69,500. Tél.: **288-7013.**

7-4-78

ST-LAMBERT: Cottage, 4 chambres à coucher, 2½ salles de bain, salon, salle de séjour avec foyer, salle à manger, cuisine dînette, proximité du métro et des écoles, possibilité de bureau pour exécutif ou professionnel 672-9960. J.N.O.

OUTREMONT, rue Wiseman, cottage détaché, 4 chambres à coucher, excellente condition, sous-sol aménagé, garage, propriétaire: 273-2098. 10-3-78

OUTREMONT: 2263 Chemin Côte Ste-Catherine, luxueux duplex, 3 chambres à coucher, salle de jeux avec foyer, garage, très bon revenu, ouvert le dimanche de 2:00 à 5:00. Tél.: 387-3110. 10-4-78

Duvernay, près de Val des Arbres, maison québécoise, neuve, façade en pierres; 2 foyers, 2 salles de bains, sous-sol fini, garage, $67,500. contracteur 661-2654 8-4-78

Aubaine, 3 cinq pièces, centre-sud, $20,000. ou offre raisonnable considérée. Pas d'agent. 733-2372. 7-4-78

ST-LAURENT, cottage briques et pierres, très bien situé, rustique, 3 chambres, sous-sol fini, garage, $39,200. Propriétaire: 744-5697. 10-4-78

PROPRIÉTÉ À VENDRE

FRANK NORMAN & CIE LTÉE
Courtiers

ADJACENT À VILLE MONT-ROYAL

LOCATION PLAISANTE-GLENMOUNT — Maison de 6 pièces, salle à dîner très ensoleillée, 3 chambres à coucher, sous-sol fini. Toit neuf — Jardin exceptionnel — Prix demandé $59,000. Veuillez communiquer avec **Mme Louise Longtin, 342-9393 ou 731-6817.**
PRÈS DE LA RUE KINDERSLEY — Bungalow semi-détaché avec 3 ou 4 chambres à coucher, cuisine rénovée, salle de bain complète et powder room. Salle familiale au sous-sol tout à fait attrayante et offrant foyer et plusieurs armoires encastrées. M.L.S. Prix demandé $56,500. Veuillez communiquer avec **Mme Mona Rolland 733-5907 ou 731-6817.**
BUNGALOW BIEN ÉCLAIRÉ — RUE TRANQUILLE — Maison très bien entretenue avec 3 chambres à coucher plus une quatrième chambre au sous-sol avec salle de jeu et powder room. Protection contre le vol avec des grilles en fer forgé décoratives. Prix demandé $52,000. Toutes offres considérées. M.L.S. Veuillez communiquer avec **M. Ernest Skutezky 737-5281 ou 731-6817.**
PARFAIT POUR PETITE FAMILLE — Ce cottage de trois chambres à coucher est en excellente condition. Offrant salon avec salle à dîner attenante. Cuisine avec dînette. Sous-sol fini — Prix demandé $47,500. Veuillez communiquer avec **Mme Paule L. Jarry 731-6683 ou 731-6817.**

"RÉSIDENCES DE CHOIX"

7-4-78

Trust Royal Courtier

ST-LAMBERT. Cottage 7 pièces, atmosphère agréable, terrain magnifique, piscine creusée Valmar, garage double. **Pauline Coupal 672-6020, 655-0111.**

LONGUEUIL. (Vieux) Quadruplex, 1 x 6, 2 x 4½, 1 x 3½, logement de 6 pces libre à l'acheteur 1er juillet, secteur professionnel. **Céline Derome 463-3731, 463-3438.**

LONGUEUIL. Quadruplex 1 x 10½, 1 x 4½, 2 x 3½ plus garage double attenant. Maison très spéciale, mérite d'être visitée. MLS. **Suzanne Bachand 463-3731, 667-8505 PAGETTE.**

VIEUX LONGUEUIL. Bungalow, 7 pièces, sous-sol fini, garage. Prix réduit pour être vendu rapidement. **Janine Bédard 651-4900, 659-3291.**

VIEUX LONGUEUIL. Rue Lafayette, cottage 6 pièces, cuisine rénovée, salle de bain moderne, garage. On demande $39,000. **Janine Bédard 651-4900, 659-3291.**

7-4-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL, split level 67, pierre & aluminium, 3 cc., foyer, garage, terrain 8787', hypt. 7%, Jardin Bellerive, coin de rue. M.L.S. **M. Blain: 679-2887 ou 670-9011.**
ST-HUBERT: Bungalow détaché brique 1974, chauff. élect., 4 cc., sous-sol fini, transport direct métro, comptant $4,000. M.L.S. **M. DeCarufel: 253-7800 ou 670-9011.**
STE-JULIE, Domaine des Haut Bois, bungalow 1972, 3cc., sous-sol semi-fini, prix très avantageux. M.L.S. **D. Langlois: 721-1541 ou 670-9011.**

Trust Général
courtier

8-4-78

CÔTE DES NEIGE

À VENDRE OU À LOUER: splendide maison, idéal pour professionnels, intérieur rénové, design contemporain, logement avec mezzanine et toit cathédrale. Bureaux rez-de-chaussée et sous-sol, 2½ salles de bain terrasse sur plusieurs niveaux. Piscine creusée et chauffée, bar extérieur, aménagement paysagé exceptionnel et totalement privé. Pas d'agent **341-7025, 731-7308.**

29-4-78

C.D.N. COTTAGE +

Jolie maison ensoleillée de 7 pièces, 2 salles de bains, 3 chambres, salle de séjour, allée de garage privée. Très bon achat. MLS **Mireille Turp 735-2761 ou 481-2561.**

LE PERMANENT
courtier

7-4-78

Brossard, luxueux split-levels et bungalows neufs, terrains boisés, chauffage électrique, foyer, près autobus, maisons modèles situées au 7985 et 7995 Boul. Pelletier, constructeur A. April. Soir 678-9122. 27-4-78

ST-HUBERT près BROSSARD, superbe maison québécoise, construite pièces sur pièces, réplique exacte d'autrefois, toute beauté, terrain paysagé, 4450 BEAUSÉJOUR soir 678-9122 2-5-78

Maison de pierre, 18è siècle, chauffage central, électricité 220, à 15 mille de Montréal. 658-1596. 15-4-78

Saragay-Cartierville à ½ mille à l'Ouest de l'institut Albert Prévost, décor champêtre, bungalow original luxueux, fini intérieur entièrement en planches de pin plafonds de 14 pi. cathédrale avec poutres, salle de séjour 18 pi. x 30 pi. avec immense foyer en pierres. 3 chambres à coucher dont chambre des maîtres de 17 pi. x 17 pi. avec une demi-salle de bain. Tous les garde-robes sont en cèdre, deux ½ salles de bains et une complète, garage double, immense tour en pierres servant de hall d'entrée. Terrain 23,000 pi. boisé, etc... description incomplète. Prix $105,000. 332-0546. 10-4-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust

ST-BASILE

Terrain 10,292 p.c.
Solide propriété de 7 pièces, entrée-split, salle familiale, salle de jeu, abri d'auto, arbres adultes. Dans les 30's.

Terrain 15,035 p.c.
Superbe bungalow "back split" avec salle familiale et garage. Situé en plein centre du village, en face du parc. Taxes basses. Dans les 30's.

Gilles Leblanc 653-2496, 653-2650
courtiers

7-4-78

LORRAINE. En haut. Bungalow impeccable, brique et aluminium, 6 pièces, salon, salle à manger, grand sous-sol. Quartier avec arbres. Seulement $39,000.00. MLS. **Nicole Gautier 463-2521 ou 676-0906.**

TRUST NATIONAL
Courtier

7-4-78

ST-HUBERT

Bungalow semi-détaché, 1973, 3 chambres, salle familiale, foyer, $36,500. Doit vendre.
678-9260

9-4-78

TRIPLEX super de luxe, 5891 Boulevard Langelier, coin Boulevard Rosemont, $225,000. **277-6333** sans intermédiaire.

24-4-78

Édouard Montpetit, près de Victoria, duplex semi-détaché, 7 ½, 6 ½, 2 ½, 2 salles de bain chaque, sous-sol fini, bar et évier, garage 2 voitures, grand jardin, $82,000. Pas d'agent. 733-9286. 10-4-78

ST-BRUNO, maison québécoise, construction 1973, façade pierres des champs, tapis mur à mur, terrain 10,500 p.c., près des écoles, prix $48,000 ferme, lave-vaisselle à discuter. Tél.: 653-0135 1-5-78

Mascouche, bungalow, 3 chambres à coucher, aluminium et briques, 36 rajouts et modifications au plan initial. Division intérieure très fonctionnelle, grand terrain semi-paysagé. Prix à discuter sur place. 474-1210. soir et fin de semaine, entre 19 hres et 21 hres. 8-4-78

Splendide bungalow 13 pces, 2 foyers, garage double, piscine creusée chauffée, paysagement professionnel, décoration intérieure d'excellent goût, nombreux extras. Dyane Roy, 435-4390, Lily Germain, 430-0895, TMS 430-4207. 7-4-78

Boucherville, secteur Seigneurie, bungalow 1968, 5 pièces décorées, terrain paysagé 100 x 80, coin de rue, hypothèque $12,000. 7¾%, prix: $47,000. Pas d'agent. Appelez à: 655-4838 ou 655-2727. 11-4-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust

VERCHÈRES

Canadienne restaurée, long du fleuve, verger domestique, 3 arpents. **Huguette St-Germain 467-1120, 584-3456.**

VILLE ÉMARD

1850-52 Emard, duplex attaché, 2 x 4½, très propre, châssis aluminium, sous-sol à finir. Exclusif. **Pauline D. Girard 731-6738, 735-2281.**

LAVAL-DES-RAPIDES

364, De Bourges. Spacieux cottage, s/d briques, 5 pièces, 3 ch. à c. grand jardin, MLS. **Mme Pauline D. Girard 731-6738, 735-2281.**

OUTREMONT

Cottage détaché. Pierre 10 pièces. Cheminée. Grand jardin. Garage double. Prix demandé $125,000. **Mme Parent 353-8770, 273-1401.**

STE-MADELAINE

Cottage Québécois, déclin de bois, pièces sur pièces, 8 pièces, 4 chambres, plomberie électricité bonne condition, chauffage huile suspendu au plancher, garage 15 x 25, terrain 192x275, taxes $92.00, à 5 milles route 20. Prix demandé: $35,000. **Lionel Hébert 467-1120, 866-1307.**

VILLAGE ST-ANTOINE SUR RICHELIEU

Propriété lumineuse, 9 pièces, magnifique terrasse. **Huguette St-Germain 467-1120, 584-3456.**

ST-DENIS

Cottage centenaire, planchers de pin, plafond poutres en cèdre, Franklin dans salon, électricité 200 ampères refait à neuf. 2 garages. **Jean Forget 467-1120, 467-3462.**

ST-MICHEL DE NAPIERVILLE

Seulement $33,500.00, bungalow préfabriqué 1974. Très propre. Aubaine. **Michel Roberge 651-1000, 270-2434, Serge Buzenet 651-1000, 670-4037.**

ST-OURS

Vous serez envouté par le charme de cette maison centenaire restaurée avec le dernier confort. Magnifique espace intérieur et extérieur. **Yvan Boulanger 584-3456, 467-1120.**

AU BORD DU RICHELIEU

J'ai le mandat de vendre plusieurs propriétés au bord du Richelieu, à proximité de Montréal. Venez visiter avant de renouveler votre bail. Contactez **Bruno Cholette 653-2496, 658-6492.**

ST-HUBERT

Bungalow aluminium, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Prix: $27,500.00. **Francine Lalonde 651-5300, 468-0504.**

HAMPSTEAD

Cottage pierre/stucco, 3 étages. Détaché, 2 lots, 11,255 pi.c. 4 chambres, plus bibliothèque au 2ième, 2 foyers, sous-sol fini, 2½ s. bains. Succession $68,000. **Mme Marie-Andrée Robinson 735-2281, 739-2510.**

BELOEIL

Secteur du golf, bungalow cèdre, 2 foyers, terrain 10,500 pc., beaucoup d'extras. $49,500. **Huguette Brabant 467-1120, 866-1307.**

Taxes très raisonnables, pour cette belle propriété 2 étages, style Normand. 7 pièces, 4 chambres, salon avec foyer, belle finition en pin, très grand terrain près Richelieu. **Fabienne Boulanger 467-1120, 467-1578.**

ST-HILAIRE, BELOEIL, BOUCHERVILLE, ST-BASILE, STE-JULIE, McMASTERVILLE, ST-BRUNO, LONGUEUIL, BROSSARD

Plusieurs propriétés à des prix raisonnables. Pour plus d'informations: Appelez **Fernand Balade 467-1120, 464-1262.**

ST-HILAIRE

Magnifique propriété 12 pièces, située dans quartier recherché, beau terrain boisé, près de la montagne. **Rock Benoit 467-1120, 467-0381.**

Près de Trans-Canadienne, split-level construction 1974, très propre, belle décoration, terrain 9,750 p.c. Transfert. **Jean Forget 467-1120, 467-3462.**

Superbe bungalow 50 x 30, 8 pièces, garage, terrain magnifique 14,700 p.c., secteur recherché. **Hélène D. Levasseur 467-1120, 467-8722.**

BROSSARD

Ce "Marquis" offre: salle à dîner, 4 chambres à coucher, foyer dans salle de famille, chambre sauna, nombreux extras. **Suzanne Palmer 672-6450, 672-7876.**

Bungalow. Maison impeccable, 8 pièces, 4 chambres, salle familiale finie, 2 garages. Pour visiter **Lucille Duquette 659-0538, 672-6450.**

STE-JULIE

Bungalow 7 pièces - grande cuisine-dînette - sous-sol magnifiquement fini - foyer - 2 salles/bains. 15 minutes de Montréal. **Nicole Deregnaucourt 653-2496, 653-5622.**

Faut vendre vite! Bungalow 3 chambres, près de tout. Prix très raisonnable. **Nicole Deregnaucourt 653-2496, 653-5622.**

Au centre du village. Coquet bungalow 6 pièces, grande cuisine-dînette très ensoleillée, sous-sol presque terminé. Prix très intéressant. URGENT. **Nicole Deregnaucourt 653-2496, 653-5622.**

LONGUEUIL

Semi-détaché, spacieux, propre, récent. Plusieurs extras $4,000. requis. Pour détails: **Pierre Dupuy 651-1000, 465-3373.**

Domaine Bellerive. Bungalow pierre & brique. 4 chambres, salle à dîner. Garage. Sous-sol fini. Maison impeccable. Grand terrain paysagé. Près tous les services. **Gleason Desrosiers 651-1000, 670-3257.**

Solide bungalow Richelieu. Près services. 4 chambres. Sous-sol fini. Terrain 9248 p.c. Information **Lucie Robinson 651-1000, 674-6668, 674-6060.**

"VIEUX". Superbe cottage, terrain immense 2 foyers. Bon marché. Faut vendre. Faites vite, demandez **Irène Toulouse 651-1000, 468-0547.**

Magnifique cottage, 12 pièces. Secteur historique. Site idéal pour bureau d'affaires ou de professionnels. CTCUM à la porte. **Mireille Leduc 651-5300, 679-6130.**

Magnifique bungalow dans quartier recherché. Seulement $45,000.00. Appelez **Aimé Dufort 651-5300.**

Superbe bungalow 1975. Luxueux sous-sol fini, foyer naturel, bar. Garage. Chauffage électrique. **Léopold Leduc 651-1000, 670-7265**

ST-BRUNO

$38,500. Bungalow surélevé brique & aluminium, garage. Salle familiale, 1½ salle de bain. Situation idéale - près des centres achats, autobus, écoles, aréna. Rue tranquille. Demandez **Rose St-Cyr Slough 653-2496.**

SUPERBE COTTAGE

Vos parents vivent avec vous? Vous avez besoin d'un endroit retiré pour votre travail à la maison? Cette propriété est pour vous. Grande cuisine, salle à dîner, 3 chambres à coucher et, en plus, deux pièces séparées avec salle de bain. Garage. Grand terrain. Secteur tranquille. **Gilles Leblanc 653-2496, 653-2650.**

Bungalow moderne, brique, aluminium, 5 pièces bien décorées. Paysagé. Taxes basses. $36,500.

UNE AUBAINE!

Bungalow aluminium 7 pièces, près montagne. Idéal pour jeune ménage. Bonne capitalisation. $30,900.

Concilier l'ancien et le nouveau. Cottage rustique renové. Terrain 17,700 p.c. Foyer. $59,500.

Bungalow 7 pièces, idéal pour exécutif. Près montagne. Piscine creusée. Terrain privé, haie cèdres. Dans les $50,000.

Attrayant bungalow Colonial 1976. 6 pièces spacieuses, décor sobre et élégant. $53,900.

Françoise Falardeau 653-2496, 653-5607

LISEZ BIEN: $38,500. Bungalow 1967 brique & aluminium. Hypothèque 7¼%. Taxes $890. Fenêtres "baie", 4 chambres, salle familiale semi-finie. Terrain très boisé, 145' de profondeur. Nouvelle inscription. Demandez **Rose St-Cyr Slough 653-2496.**

Nid D'Amour: Un coquette petite maison de 2 chambres à coucher, belle comme un coeur, attend votre visite. Voici une maison très différente. Appelez pour plus de détails.

ST-BASILE

"Ranch Style". Propriété unique, 7 pièces immenses et spacieuses, 4 chamgres, salle à dîner, foyer en pierres. Grand terrain de 13,200 p.c. Piscine creusée. Secteur de choix, tranquille. Appelez immédiatement. **Gilles Leblanc 653-2496, 653-2650.**

courtiers

7-4-78

Un déblocage à Radio-Mutuel?

Les négociations ont repris depuis environ une semaine entre la direction de Radio-Mutuel et les représentants de ses quatre syndicats en grève.

Les pourparlers en cours, tenus très secrets, ont permis d'examiner un certain nombre d'hypothèses de règlement et procéder à une revision en profondeur de ce complexe dossier, a-t-on appris de sources syndicales bien informées.

Afin de redonner une certaine vigueur aux coups de sonde réciproques, les deux parties se sont présentées à la table avec des porte-parole des plus autorisés.

Le président de la compagnie, M. Donat Bazinet, aurait lui-même participé aux délibérations. Du côté de la CSN, certains changements ont été opérés dans l'équipe de négociateurs. Le dossier a été confié à l'ancien président de cette centrale, M. Marcel Pepin. Le président de la FTQ aurait lui aussi été associé aux discussions, pour représenter les syndiqués de CJRP, affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique.

Le front commun des quatre syndicats en grève aurait convenu de mettre fin à ses moyens de pression afin d'assurer le maximum de sérénité aux pourparlers.

Du côté de l'employeur, les échéances se précipitent aussi. Le contrat qui lie l'Union des artistes à CJMS est échu. L'injonction qui obligeait les membres de cette union à respecter les termes de cet engagement écrit ne tient donc plus et rien n'empêche désormais les artistes de faire bloc avec les grévistes.

Il semble donc que des deux côtés, l'on songe sérieusement à chercher une solution à ce conflit, qui a débuté au début de 1977.

Bagdad, capitale du terrorisme

BONN, (AFP) — Bagdad, la capitale de l'Irak serait le centre du terrorisme international, écrit le quotidien conservateur ouest-allemand Die Welt.

Selon Die Welt, la police ouest-allemande a pu établir que l'attaque du siège de l'OPEP à Vienne et le détournement de l'Airbus d'Air-France sur Entebbe en 1976 ont été organisés à partir de Bagdad.

En outre, les services de sécurité ouest-allemands auraient établi que les 4 membres du Commando qui avaient détourné en octobre 1977 le Landshut de la Lufthansa étaient partis de Bagdad. Ils étaient en effet en possession de billets émis par l'agence Bagdad Tours.

Il serait par ailleurs prouvé que les auteurs de l'enlèvement de Hans-Martin Schleyer étaient en contact avec la représentation du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) à Bagdad.

Die Welt révèle en outre qu'un Français du nom de Boulignier s'était rendu de Bagdad à Alger pendant l'enlèvement du patron des patrons, pour toucher une rançon de 15 millions de dollars du fils aîné de M. Schleyer.

Un amendement libéral

Le siège social de la société de l'amiante sera à Thetford

par André Bellemare

QUEBEC (PC) — Après s'être regardés comme chiens et chats et s'être enguirlandés pendant trois semaines, l'Opposition libéral a réussi, hier en commission parlementaire, à amadouer un député du gouvernement et à l'entraîner de son côté sur une motion d'amendement au projet de loi 70 sur la Société nationale de l'amiante.

Mais ce n'est pas sans désintéressement que le député péquiste de Frontenac, M. Gilles Grégoire, qui a rarement manqué une occasion d'enfoncer l'Opposition sur sa répugnance au projet de loi, a accepté d'emblée et avec enthousiasme l'idée de M. Claude Forget (L-Saint-Laurent) de situer le siège social de la future Société nationale de l'amiante à Thetford-Mines, en plein coeur de la région de l'amiante... et dans le comté de M. Grégoire.

Les travaux de la commission parlementaire en étaient rendus à ce point quand ils ont été ajournés à 10 heures, ce matin.

La journée d'hier a enfin permis l'adoption du premier des 25 articles du projet de loi après que l'opposition eut échoué dans ses tentatives de modifier le nom de "Société nationale de transformation et de commercialisation de l'amiante" pour Société québécoise de l'amiante — SOQUAM" et "Société nationale de l'amiante du Québec — SNAQ".

Les porte-parole libéraux, MM. Forget et Fernand Lalonde, ont tâché de démontrer l'ambiguïté et la confusion que provoquerait, selon eux, l'appellation de "Société nationale de l'amiante" que l'on pourrait confondre avec une autre société "nationale" du Canada ou de tout autre pays dans le même secteur.

Les seuls moments d'accrochage entre les membres de la commission ont été provoqués par le péquiste Gérald Godin qui a insinué que le parti libéral serait "payé" par des multinationales pour faire systématiquement obstruction à l'adoption du projet de loi. Il a retiré ses allégations devant des protestations véhémentes de MM. Lalonde et Forget.

Par ailleurs, juste avant de rejoindre "ses nouveaux collègues de l'Opposition" sur la proposition du siège social à Thetford-Mines, M. Grégoire s'est fait dire par M. Lalonde qu'il faisait de la "sale démagogie" en affirmant que le parti libéral prenait parti contre le développement de l'amiante et la salubrité des travailleurs.

Le député péquiste de Frontenac venait de souligner la présence dans la salle d'un travailleur "presque amiantosé" de Thetford-Mines.

Le deuxième article du projet de loi prévoit que le siège sociale de la future Société d'État sera situé "dans un endroit déterminé par le gouvernement" en temps voulu.

M. Forget y a vu dans cette intention une autre illustration "du sérieux de discuter du fond" de cette législation et il a blâmé le gouvernement de ne pas s'être encore prononcé là-dessus en dépit notamment du souhait exprimé par le maire de Thetford-Mines de recevoir le centre des décisions de la Société.

Le député de Saint-Laurent a alors suggéré par motion que l'endroit tout désigné pour abriter l'administration de la Société devait être naturellement Thetford-Mines, le coeur de la région de l'amiante.

Le député UN de Richmond, M. Yvon Brochu, a souhaité, de son côté, que le gouvernement étudie plutôt des endroits comme Asbestos, Valcourt ou Richmond, toutes des villes de son comté, où leur situation économique souffre de graves malaises.

Il a émis le voeu qu'au moins le ministre Bérubé établisse un mécanisme de consultation, dans lequel les députés seraient partie, pour étudier au mérite le futur site du conseil d'administration.

Le député péquiste d'Abitibi-est, M. Jean-Pierre Bordeleau, a parlé lui aussi en faveur de sa région qui recèle également des gisements d'amiante.

Devant ces requêtes, le député péquiste Gérald Godin, est intervenu pour supplier ses collègues de ne pas se livrer à un petit jeu d'esprit de clocher et de tenir compte plutôt des facteurs socio-économiques devant prévaloir en vue de la meilleure décision.

L'Asbestos Corporation, que se propose d'acheter le gouvernement, avait établi son siège social à Thetford-Mines et l'avai t déménagé à Montréal, il y a quelques années.

Les discussions reprendront sur cet article du projet de loi ce matin et rien n'indique que M. Bérubé acceptera d'inclure immédiatement dans la législation le lieu du futur conseil d'administration.

Voir autres annonces classées, en pages 24, 25, 26, 27

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à
465-2145 - 861-0921

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

Trust Royal Courtier

LAURENTIDES

VAL MORIN: Grande maison style californien bord Lac Raymond terrain 52,000 p.c., plage sablonneuse, patio avec B.B.Q. Faut voir cette aubaine, réduit à $69,500., meublée. **Charles Larose 435-3443, 1-227-3654 (rés.).**

VAL MORIN: Propriété de grand luxe type rustique bord lac Raymond meublée avec goût. Terrain 60,000 pi.car. Temps propice pour achat; aucune offre raisonnable refusée. **Charles Larose 435-3443, 1-227-3654 (rés.).**

VAL DAVID: Chalet suisse 3 chambres, sous-sol partiellement fini, foyer pierres, meublé, droit au Lac à la Truite, piscine, tennis. Doit vendre, réduit à $39,500. **Charles Larose 435-3443, 1-227-3654 (rés.).**

ST-JÉROME: Résidence 10 pièces, 4 chambres, foyer pierre, sous-sol fini, terrain paysagé de 30,000 p.c. Bord de l'eau, mur de pierres. **Jeanne Tremblay 435-3443, 1-438-4754 (rés.).**

ST-SAUVEUR: Chalet suisse, foyer pierres, 4 chambres, salle familiale, bar, 2 salles bains, garage, près ski. Prix réduit. **Janine Dolléans, 435-3443, 1-228-3988 (rés.).**

LESAGE: Joli bungalow 3 chambres, fini aluminium, sous-sol non fini pleine hauteur, se voyage très bien pour Montréal, Mirabel ou Laurentides. $37,000. **Gisèle Patry 435-3443, 1-228-3063 (rés.).**

LAC ACHIGAN: Impeccable bungalow, 3 chambres, meublé Thibault, tapis m/m, vue & droit de passage sur lac, intérieur knotty pine, véranda $39,000. **Thérèse Larose 435-3443, 1-227-3654 (rés.).**

ESTÉREL: Chalet suisse, 3 chambres, meublé, foyer, face lac Dupuis, droit de passage, grand terrain privé. **Thérèse Larose 435-3443, 1-227-3654 (rés.).**

7-4-78

PROPRIÉTÉ À VENDRE

DUVERNAY, VAL DES ARBRES, cottage luxueux, briques, aluminium, construction 1967, coin rue, 11 grandes pièces, planchers, boiseries frêne, chauffage radiant électrique, foyer, grande piscine creusée, bain tourbillon, garage, haie cèdres, magnifique paysage. Prix demandé: $155,000. Pas d'agent. Tél.: **589-3176.**
10-4-78

BOUL. ST-JOSEPH, 3 x 7 pièces et bureau de professionnel au sous-sol, fenêtre panoramique en baie. 377 Boul. St-Joseph est. Inf.: **M. Paquin 254-4591.**

MONTRÉAL-NORD, bord de l'eau, magnifique bungalow ultra spécial pour ne pas dire princier. Son prix $315,000. est inférieur à sa qualité, accepterais échange. Inf.: **R. Boisjoli 254-4591.**

LE PERMANENT
courtier 7-4-78

CENTRE-VILLE, près du musée, splendide cottage, foyers, 8 pièces plus sous-sol, garage, patio. $140,000 négociable. Faites une offre. MLS. **T. LaBossière 735-6381, 276-2176.**

Fiducie du Québec
courtier 7-4-78

OUTREMONT: vaste résidence en pierres de 6 c. à c. - beau jardin - garage. Excellentes conditions de paiements. **Stella Mongeau 342-5747 - 739-3265.**

TRUST GÉNÉRAL
courtier 7-4-78

Charlemagne, semi-détaché, très éclairé, solarium, hiver-été, 8 pièces, galerie, 8 pi. x 12 pi. Maison Desjardins, accès rapide aux autoroutes. **581-1312.**
15-4-78

ST-LAMBERT, maison de ville, 3 chambres à coucher, foyer, dans salon, sous-sol fini, 3 salles de bains. Après 6 hres 465-2380 20-4-78

Nouveau Bordeaux très joli split level, parfait état, rue Pasteur, paroisse St-Gaétan, résidentiel près école et centre d'achats, 4 chambres à coucher, 1½ salle de bain, terrain paysagé. Pas d'agent: 332-1520. 8—78

AHUNTSIC, 10823 Delormier, duplex neuf, semi-détaché, bachelor, garage. 381-2402. 14-4-78

MASCOUCHE, bungalow briques, 1976, 3 chambres à coucher, tapis, sous-sol semi fini, isolé, foyer, clôturé, $34,500. 477-0844. 8-4-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Règlement de succession. Ville de Mont-Royal, 11 pièces, $89,000. comptant: $15,000. Montréal-Ouest, 2-5½ duplex moderne, $65,000. comptant: $7,000. Pour vendre ou louer immédiatement avec considération d'échange pour bloc-appartements. Soir: 722-9608. 7-4-78

ST-HUBERT: coquet bungalow pierre, aluminium, 7½ joliment décoré, ensoleillé, vaste cuisine, paysagé, clôture, jardin, croissant tranquille, proximité magasins, centre-ville, $33,900: Agents s'abstenir 656-3757. 7-4-78

ST-HILAIRE, cottage style unique, foyer, garage, terrain boisé, coin de rue, secteur recherché, ruisseau, huit pièces, prix très raisonnable, occupation immédiate, pas d'agent 464-0826. 10-4-78

FABREVILLE, Hauterive. Grand cottage 5 chambres à coucher, grand terrain paysagé. 1073, 26e Avenue, 627-4577 ou 627-3788. 10-4-78

BELOEIL: Maison brique datée 1780, magnifiquement restaurée. À voir: Hélène DeSerres, 658-4117 ou 656-0660. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 7-4-78

PRÈS DE RADIO-CANADA et du métro, propriété de 9 logements donnant sur belle cour intérieure. Propriété rentable, prix avantageux, sans intermédiaire. Téléphonez 523-7729. 10-4-78

Bordeaux, cottage neuf, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, 2 foyers, Zotique-Racicot, INFORMATIONS Tél.: 336-4412. 10-4-78

Auteuil-Laval, bungalow en briques, entrée à deux niveaux, 1973, 8 pièces, 5 chambres finies, intérieur en pin noueux, tapis, lave-vaisselle, foyer Franklin, piscine hors terre de 24 pieds, paysagé. Doit être vu. Prix: $45,000. 622-7443. 10-4-78

LAVAL: 1341 Lafontaine, bungalow, 6 pièces, garage, terrain paysagé. Aussi terrain adjacent 70 x 90. À 5 minutes du train centre-ville. Venez voir. Faites une offre. 689-1914. 7-4-78

ST-HUBERT, maison attachée, 1972, $31,000, secteur tranquille, 5½, grand terrain, foyer naturel, tapis mur à mur. Pas d'agent. 653-0266. 8-4-78

Eastman, près autoroute, sous-sol fini, avec foyer, garage. 523-8310 et 1-297-2953. 14-4-78

Roxboro, cottage près train, 7 pièces, 3 chambres, garage, jardin, rue tranquille $27,000. taxes basses, particulier, 627-0906. 8-4-78

Ste-Julie, bungalow, près de la montagne, paysagé, arbres matures, foyer, salle familiale, lave-vaisselle, idéal pour jeune famille. Prix abordable. Particulier. 649-0374. 8-4-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Pierrefonds-Est, niveaux multiples, construction A+, cheminée, garage, vue exceptionnelle sur rivière, terrain 11,000. proximité autoroute 13, 30m. centre-ville. Après 18 hrs: 684-6050. 10-4-78

STE-ADÈLE situé sur les pentes 40-80, chalet suisse, duplex 6 pces, chacun 3c.c., foyer. Terrain 15,000 p.c. Vue panoramique. Lily Germain, 430-0895, TMS 430-4207. 7-4-78

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE

LONGUEUIL: Brasserie, volume bière $175,000., cuisine concession, capacité 155 propriété incluse face centre d'achat. Comptant M.L.S. **M. Blain 679-2887 ou 670-9011.**

MASSON: 7e avenue, prop. semi-commercial, 5 magasins, 3 logements, revenus $42,000. rendement 21%. Faut vendre ! M.L.S. **M. DeCarufel 253-7800 ou 670-9011.**

TRUST GÉNÉRAL
Courtier
8-4-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

Maison en pierre, datant de 1837, avec étable et chenils, sur 5 arpents. 20 milles de Montréal. 1-245-3889. 10-4-78

Glen. Sutton, maison hivernisée, meublée, chauffage électrique, foyer en pierres, ½ acre, $22,000. 489-1183 7-4-78

Particulier, maison 2 logements, face église et école, chauffage central, terrain 85 x 225, 30 milles de Drummondville. Prix $18,500. 524-2234 10-4-78

Cantons de l'Est, 63 milles — Montréal, bungalow, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur. Dominant le village, 2½ acres, petite grange, Prix $37,000.
Aussi, ferme, terrain et maisons de campagne disponibles. Dwyer Realties — Frelighsburg Broker: 1-298-5341 10-4-78

Style Canadien, 20 minutes de Montréal, 584-2764. 14-4-78

ST-NORBERT, entre Berthier et St Gabriel, maison rénovée, décorée, meublée ou non, rang pavé, entourée d'arbres, une oasis en plein champ. 3581 rang Ste-Anne $18,000. 885-5440. 8-4-78

Maison de campagne rénovée, 5 acres, grange, remise, garage, chalet, chauffage central, 4c.c., cave cimentée, jardin, vue panoramique, 6 milles de Sherbrooke. $48,000. négociable. 819-846-4611. 8-4-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

CARTIERVILLE: comptant $40,000. 39 appts, excellente location, faut voir. **Paulette Corbeil 735-6381, 365-7032.**

OUTREMONT: 13 unités (8 x 4, 5 x 5), rev. $21,700 plan de rénovation, comptant négociable. **A. Lussier 484-0547, T. LaBossière 276-2176, 735-6381.**

ANJOU: 25 appts, 1968, très grands logements, complètement rénové en 77. Revenu $47,304. Près centre d'achat. **D. Rufiange 735-6381.**

MONTRÉAL: 64 appts, 1967, très bien situé, 4½-3½-2½. $7,800 du logement. 3.7 x revenu. Prix $500,000. **D. Rufiange 735-6381.**

FIDUCIE du QUÉBEC
Courtier
7-4-78

Beloeil, 5 logements, quatre 4½, un 3½, construction 1969, excellente condition, quartier résidentiel. Revenu $11,650., chauffage payé par locataires. Prix $84,000. négociable. 467-8110. 7-4-78

ST-LAMBERT: Maison à revenus, règlement de succession, situé près de toutes commodités, Jean Gadbois, 671-1658 ou 656-0660. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 7-4-78

BOUCHERVILLE, magnifique 24 logements. Tous loués, bon revenu, prix raisonnable. Roger Lefebvre 651-5710, 677-3593. IMMEUBLES BEAUDRY COURTIERS. 7-4-78

MONTANA, triplex, pierres et briques, 7 pièces par étage, très propre, toit neuf, chauffage central au gaz, fenêtres aluminium, vue tranquille, près de parc et métro. Bons revenus. Prix: $28,500. 486-4304. 7-4-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Montréal Trust

LONGUEUIL
Triplex en brique construction 1977 de qualité supérieure. Chauffage électrique payé par locataire. Possibilité d'un revenu mensuel de $730.00 Classe 32. **Gilberte ou Gaston 651-5300, 468-3385, 678-9807.**

Bonne maison avec revenus. S'achète et s'administre bien, $6,000. requis. Pour détails: **Pierre Dupuy 651-1000, 465-3373.**

ROSEMONT
14 logements, 10 ans. Revenus $31,900. Comptant $20,-000. **C. Lévesque 353-8770, 585-2202.**

PARC LAFONTAINE
36 logements, baux à l'année, environ 5 fois les revenus, $94,324., comptant $50,000. Possibilité balance de vente. **Jacqueline Nault, 661-9030, 331-4877.**

BROSSARD
8 logements brique. Revenus: $15,780. Électricité payée par locataires. Construction 1970. Stationnement extérieur. Près toutes commodités. Très propre. **Michel Mailloux 672-6450, 676-6591.**

ST-LÉONARD
20 logements de 4½ & 3½. Chauffé par propriétaire. Revenu $46,000. Garantie, jusqu'au 1 juillet 79. Construction 1970. Brique. 9 garages. Inf. **Mario Beaulieu 353-8770, 253-3545.**

MONTRÉAL-NORD
8 x 5½. Chauffage électrique. Dépréciables C-32. Impôts. Comptant $20,000. **C. Lévesque 353-8770, 585-2202.**

ROSEMONT
60 logements, bachelors, avec 3 commerces. Revenus: $131,-650. Près toutes commodités. **Michel Mailloux 672-6450, 676-6591.**

LONGUEUIL
Pensez dès maintenant à vos impôts pour 78, propriétés de classe 32, 6, 8, 12, 34 logements. Pour plus de détails, demandez **Robert Vivian 651-5300, 670-9991.**

LONGUEUIL
6 logements pierre et brique. Chauffage électrique par locataires. Près de CTCUM. On demande $77,000.00. **Robert Vivian 651-5300, 670-9991.**

Courtiers
7-4-78

Trust Royal Courtier

LAURENTIDES

STE-AGATHE, bloc 23 logements, revenu brut $54,000. Loué à l'année longue. $295,000. MLS. **Janine Dolléans, 435-3443, 1-228-3988 (rés.)**

BOISBRIANT, propriété 16 logements 1976, classe 32, idéal pour fins d'impôt, près usine GM, potentiel extraordinaire, grand terrain.
Charles Larose, 435-3443, 1-227-3654 (rés.)
7-4-78

ROSEMONT
Excellente propriété à revenu. Semi-détachée, brique, fenêtres aluminium. Cinq logements de 4½ plus 1 commerce. Très bien située. Électricité et couverture refaites.
Léon Rousseau 388-1544 ou 731-7981
Jacques Paradis 733-9449 ou 731-7981.

TRUST NATIONAL
courtier 7-4-78

BROSSARD: 8 x 4½, revenus $19,800. Balance de prix de vente acceptée. M.L.S. **M. Blain 679-2887 ou 670-9011.**

TRUST GÉNÉRAL
Courtier
8-4-78

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 29

Centre de linguistique appliquée
Nous recherchons des
PROFESSEURS DE FRANÇAIS
Langue seconde, à **TEMPS PARTIEL,** pour enseigner au personnel de l'industrie. Nous demandons:
— 17 ans de scolarité ou l'Équivalent
— formation en AUDIO-VISUEL
— expérience d'au moins 2 ans dans l'enseignement du français, langue seconde, aux adultes.
Téléphoner au 931-0326

DIRECTEUR DES OPÉRATIONS

LA COMPAGNIE:
Important distributeur de matériaux de construction de la région montréalaise, opérant sur l'ensemble du territoire québécois.

DESCRIPTION:
LE POSTE:
Diriger les opérations d'un entrepôt comptant quelque 60 employés syndiqués, livraison, réception, entreposage, surveillant du personnel, élaboration des budgets, contrôle des dépenses etc. . . .

LE CANDIDAT(e):
Gestionnaire chevronné(e) il devra avoir une expérience probante et préférablement un diplôme universitaire.

LA RÉMUNÉRATION: Selon les qualification.
Ce poste devrait intéressé les personnes dont la rémunération se situe entre $25,000.00 et $30,000.00 par année.
Bénifices marginaux usuels.

Faire parvenir profil de carrière à

DOSSIER 2969
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

DIXIVILLE HOME INC.
CENTRE D'ACCUEIL POUR LES RETARDÉS MENTAUX DEMANDE UN:
DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

SALAIRE: $19,450.00 à $27,417.00

FONCTIONS:
La fonction principale de cet position est de dresser des plans et de développer des programmes qui répondent aux besoins de nos résidents et de conseiller le personnel sur la méthode de les mettre en application.

QUALIFICATIONS:
Quatre ans d'Université en Psychologie ou autre discipline relative au domaine de la retardation mentale et au moins trois ans d'expérience dans le travail avec les handicapés mentaux. Compétence dans la langue française et anglaise est exigée.

INFORMATION GÉNÉRALE:
Dixville Home est situé à vingt-cinq milles au sud de Sherbrooke et il a une population de cent douze bénéficiaires. Tous les bénéficiaires sont des anglophones et ils sont âgés de deux ans à cinquante et un ans et ils sont légèrement à sévèrement retardés.

Les applications écrites devront être envoyées avant le 30 avril, 1978 à:

Directeur Général
Dixville Home Inc.
C.P. 90
Dixville, Québec
J0B 1P0

VENTE
Importante compagnie nationale recherche des
représentants de vente
intelligents, ambitieux avec une belle personnalité, excellente occasion pour les candidats choisis: programme de formation complet, excellents avantages sociaux, possibilité de revenu illimité et accès à un poste de direction. Appeler **Mlle Pavlik à 861-3653** pour une entrevue.

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Stuart Ltée, importante entreprise de fabrication et de distribution de gâteaux, est à la recherche d'un directeur du personnel.
Le directeur du personnel est responsable de la gestion de tous les aspects relatifs au personnel syndiqué de la fabrication et de la distribution. Travaillant en collaboration étroite avec les autres chefs de service, ses responsabilités touchent aussi l'évaluation du personnel de supervision et l'élaboration de programmes de formation.
Les candidats devront être bilingues et posséder un diplôme universitaire en relations industrielles ou en administration des affaires. En plus, ils auront acquis une expérience éprouvée en relations de travail, de préférence dans le secteur privé.
Le salaire offert est avantageux et comporte une gamme complète de bénéfices sociaux.
SI CE POSTE VOUS INTÉRESSE, veuillez faire parvenir votre demande à:

STUART
Jean-Pierre Allard
Directeur général adjoint
Stuart Ltée
8551 boulevard Ray-Lawson
Anjou, Québec
H1J 1K7

CENTRE HOSPITALIER DE VERDUN
RECHERCHE
CHEF DE PROGRAMME DE SANTÉ SCOLAIRE

Sommaire des responsabilités:
— Sous l'autorité de la coordonnatrice des programmes, le chef de programme de santé scolaire participe à la planification et à l'organisation, dirige, contrôle et évalue le programme dont il (elle) a la responsabilité.
— Il (elle) participe à l'identification des besoins de santé de la population à desservir.
— Il (elle) participe à la définition de la philosophie, des objectifs, des politiques, du programme de santé scolaire.

Exigences:
— Diplôme d'une école d'infirmier (ière) reconnue.
— Baccalauréat en Nursing souhaitable.
— ou Certificat en Nursing communautaire.
— Membre de l'O.I.I.Q.

Expérience:
— 2 à 3 ans en Santé Scolaire ou en Santé Communautaire.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 14 avril 1978, à:

Mme Maryse Laverdière
Conseiller en gestion du personnel
Centre Hospitalier de Verdun
4000, Boul. Lasalle
Verdun, Québec
H4G 2A3

Carrières et Professions

Carrière en hôtellerie

L'Hôtel Beauséjour du CN à Moncton, N.-B.

recherche un

Directeur à la réception

d'expérience et bilingue qui se chargera d'un service de réception entièrement automatisé.
Hôtel de 212 chambres actuellement, qui comptera bientôt 317 chambres en tout, le Beauséjour offre des traitements et des avantages fort attrayants et en outre d'excellentes possibilités d'avancement au sein de la chaîne des hôtels du CN.

Veuillez présenter votre demande à:

Monsieur Gordon Whestley
Directeur
Personnel et Relations syndicales
Hôtels CN
1253, avenue McGill College
Bureau 300
Montréal, Québec

hôtels CN

Voir autres Carrières et Professions, en page 28

Nous représentons un grand nombre d'employeurs qui, continuellement, ont des emplois disponibles au niveau: secrétariat, administratif, technique et vente.

- **Si vous êtes sans emploi ou désirez en changer,**
- **Si vous avez de l'expérience dans un de ces domaines,**
- **Venez nous rencontrer. Une seule application, peut vous mettre en contact avec tous ces employeurs.**

Une seule application qui se multiplie.

Pour rendez-vous appelez:

DUCHARME GIROUX & ASS. LTÉE
1455 Peel, suite M-19, Montréal
284-0452

N.B. Nous pouvons vous rencontrer après 5 heures, sur rendez-vous, seulement.

TRADUCTEUR OU TRADUCTRICE TECHNIQUE

Une compagnie de produits pharmaceutiques requiert les services d'un traducteur ou d'une traductrice connaissant la terminologie chimique, biologique et médicale.
Nous exigeons des traductions impeccables de l'anglais au français et une bonne connaissance du russe ou de l'allemand.
Faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'un échantillon de travail au:

Ayerst

Service du personnel
Laboratoires Ayerst
C.P. 6115
Montréal, Québec
H3C 3J1

CENTRE HOSPITALIER DE VERDUN
RECHERCHE
INFIRMIER (IÈRE) EN PÉRINATALITÉ

Pour poste temps complet de soir (15:00 à 23:00 hres).
L'infirmier (ière) chargé (e) de cours dispensera un minimum de huit (8) cours par semaine.

Exigences:
— Diplôme d'une école d'infirmier (ière) reconnue.
— Certificat en Nursing Communautaire.
— Et/ou certificat en organisation des soins et éducation en Nursing.
— Et/ou certificat en nursing clinique concentration Santé de la mère et de l'enfant.
— Et/ou Baccalauréat en Nursing.
— Membre de l'O.I.I.Q.

Expérience:
— Deux (2) ans d'expérience progressive comme infirmière.
— Un (1) an d'expérience en obstétrique.
— Expérience en animation de groupe ou en enseignement de cours pré-natals souhaitables.

Qualité de leadership.
Connaissance de l'anglais.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 14 avril 1978 à:

Mme Maryse Laverdière
Conseiller en gestion du personnel
Centre Hospitalier de Verdun
4000, Boul. Lasalle
Verdun, Québec
H4G 2A3

PAVILLON DE L'ENFANCE DE LONGUEUIL

Notre établissement est un centre d'accueil de réadaptation pour garçons et filles 6-12 ans mésadaptés socio-affectifs.

CHEF DES SERVICES FINANCE
et ressources matérielles

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur général, coordonner et contrôler les activités reliées au contrôle budgétaire, à la comptabilité et aux statistiques afin d'assurer une gestion financière efficace ainsi que les activités relatives à l'entretien des ressources matérielles de l'établissement dans le but d'en assurer la propreté et le fonctionnement.

QUALIFICATIONS:
Diplôme collégial et/ou universitaire en sciences administratives avec expérience très pertinente aux fonctions; qualité de leader et expérience dans la gestion et la formation de personnel de soutien. Une expérience dans un établissement du réseau des Affaires Sociales est souhaitable, mais non essentielle. Connaissance du système comptable McBee.

SALAIRE:
Selon les politiques salariales du M.A.S.

Faire parvenir votre curriculum vitae et une copie de vos attestations de scolarité et d'expérience avant le 22 avril 1978 au:

Directeur Général,
Pavillon de l'Enfance de Longueuil,
90, rue Louise,
Longueuil, Québec
J4J 2S9

AVIS AUX ANNONCEURS de la rubrique CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Veuillez prendre note que la date limite pour la réception de ces annonces est fixée à **6 jours avant publication.**
Ce nouveau règlement sera en vigueur tant que durera le conflit de La Presse.
Votre collaboration est appréciée.

Tout courrier devra être adressé comme suit:

LE DEVOIR
211, rue St-Sacrement
Montréal H2Y 1X1
Compétence: **Micheline Turgeon**
Rens.: **844-3361**

Chef de service
Prix de revient

Une importante société internationale requiert les services d'un professionnel de la gestion du prix de revient. Cette entreprise, dont le siège social est situé à Montréal, oeuvre dans l'industrie pharmaceutique et l'industrie des produits chimiques.

Le titulaire de ce poste relèvera du contrôleur. Il sera principalement responsable de l'analyse des méthodes comptables existantes et de l'élaboration de systèmes de prix de revient répondant particulièrement bien aux besoins de l'entreprise. Il sera également impliqué dans le contrôle des stocks et dans des études de planification à long terme touchant les coûts et le prix des produits. Traitement de $22,000 à 24,000.

Les candidats à ce poste détiennent idéalement un R.I.A. et possèdent de deux à trois ans d'expérience de supervision dans l'industrie. Ils sont innovateurs et ont démontré une facilité à communiquer efficacement avec leur entourage. Ce concours s'adresse également aux hommes et aux femmes. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à Robert Fullerton.

Rourke, Bourbonnais & Associés
Cabinet-conseil en gestion des ressources humaines
Montréal: 1808 ouest, rue Sherbrooke H3H 1E5 (514) 937-9525
Toronto: 20, av. Prince Arthur M5R 1B1 (416) 925-3451

OFFICIER
Lettre de Crédit Commercial

Le Service Etranger à Montréal de la banque, dans le cadre de l'expansion sans cesse grandissante de ses affaires internationales, est à la recherche d'un candidat(e) intéressé(e) à occuper un poste d'Officier Lettre de Crédit Commercial. Le titulaire aura pour responsabilité la vérification des Lettres de Crédit et des documents (import et export), ainsi que la correspondance avec les succursales et les correspondants.

EXIGENCES:
- posséder une expérience d'au moins trois ans dans ce domaine
- être bilingue

Nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux et le salaire sera établi en fonction des qualifications et de l'expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

La Banque Provinciale du Canada
Mme Line Cardinal
Service de planification et développement des ressources humaines
460 ouest, boul. Dorchester
15e étage, Montréal, Qué.

banque provinciale

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE LA RÉGION DE VAL D'OR
OFFRE D'EMPLOI
(1) COMMISSAIRE INDUSTRIEL

Fonction:
— Relevant de la Corporation de développement industriel, le titulaire a les responsabilités suivantes:
— Préparer, en collaboration avec les membres de la Corporation, une politique à long terme de développement industriel et commercial.
— Préparer un programme annuel d'action de promotion industrielle et commerciale en tenant compte de la politique à long terme et des exigences budgétaires.
— Établir des mécanismes de consultation entre les industriels et hommes d'affaires dans le but d'améliorer et d'accroître les activités industrielles et commerciales existantes.
— A titre d'agent de liaison, maintenir les relations entre la Corporation et les organismes participants.
— Planification de l'aménagement des espaces industriels.
— Programme de visite de tous les industriels de la région de Val d'Or.
— Établir et maintenir un programme d'informations générales au public sur les services offerts par la Corporation, la municipalité, les gouvernements fédéral et provincial.
— Mise en place et utilisation d'un système de prospection "direct mailing" et follow-up des contacts.
— Mise en place d'un secteur agricole et agro-alimentaire.
— Contacts réguliers avec les gouvernements pour être en mesure de bénéficier de tous les programmes d'aide aux parcs industriels et aux municipalités.
— Supervision des dossiers locaux avec le commissaire adjoint.
— Prise en charge des dossiers locaux importants et des dossiers extérieurs.
— Participation à des rencontres officielles et représentation auprès des divers groupements à caractère commercial et industriel.
— Participation à des organismes de développement industriel et commercial au niveau de la région et de la province afin de faire valoir la position de notre municipalité.
— Rencontres avec les autorités municipales pour obtenir une meilleure coordination de nos moyens de développement.

OFFRE D'EMPLOI
(2) COMMISSAIRE INDUSTRIEL-ADJOINT

Fonctions:
— Relevant du Commissaire Industriel, le titulaire aura les responsabilités suivantes:
— Préparer et monter, en collaboration avec le commissaire, les dossiers économiques nécessaires à la prospection et à l'obtention de subventions pour le parc industriel et la municipalité en général.
— Préparer, en collaboration avec le commissaire, une politique à long terme de développement industriel et commercial.
— Préparer, en collaboration avec le commissaire, un programme annuel d'action en tenant compte de la politique à long terme et des exigences budgétaires.
— Établir des mécanismes de consultation principalement au niveau des entreprises commerciales et touristiques.
— Préparer un rapport mensuel sur l'utilisation des budgets.
— Préparer des esquisses de contrats pour vente de terrains du parc industriel.
— Compilation des données sur les études de projets à long terme.

Exigences:
— Avoir acquis une solide expérience dans le domaine économique.
— De préférence, posséder une formation universitaire dans une des disciplines suivantes: administration, génie, économie, affaires, comptabilité, relations publiques ou toute autre expérience jugée équivalente.
— Être capable d'établir efficacement des relations d'affaires avec l'entreprises privée, les organismes gouvernementaux et para-gouvernementaux.

Salaire:
— Selon l'expérience et qualifications.

Toute personne intéressée devra soumettre un Curriculum Vitae au soussigné, avant 12h00 (midi) heure locale, le 10 avril 1978 dans une enveloppe portant au coin inférieur gauche l'annotation suivante: "OFFRE D'EMPLOI".

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE LA RÉGION DE VAL D'OR

Par: Réal Sureau, C.A.,
Président
Case Postale 148,
VAL D'OR, Qué.
J9P 4N9

Katimavik

ASSISTANT AU DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

KATIMAVIK, une compagnie privée sans but lucratif, subventionnée par le Gouvernement du Canada, est à la recherche d'un candidat expérimenté dans le domaine de la gestion financière, et de la comptabilité afin de combler un poste administratif au bureau chef à Montréal.

La durée de ce contrat sera d'environ quatorze (14) mois débutant vers le premier mai 1978.

Cette position relèvera directement du Directeur des Services Administratifs et comportera des fonctions se rattachant aux principales activités administratives et financières de ce service.

Fonctions:

Le titulaire de ce poste assistera le Directeur des Services Administratifs et Financiers dans l'ensemble de toutes ses attributions.

- Il assistera le Directeur dans la gestion de toutes les opérations comptables de l'organisation au niveau du Contrôle des postes budgétaires.
- Il participera à l'élaboration des procédures comptables et des politiques administratives et financières.
- Il assistera le Directeur dans la préparation des budgets ainsi que dans la mise en place des contrôles financiers.
- Il assistera le Directeur dans les champs d'activités relatifs à la gestion de personnel.
- Il aura la responsabilité de la préparation de la présentation des résultats financiers.
- Il assistera au besoin, le contrôleur dans ses différentes activités.
- Il accomplira toutes autres fonctions connexes qui peuvent lui être confiées en rapport à la gestion de l'organisation.

Qualifications:

- Etre membre en règle de l'une des Corporations professionnelles suivantes: C.A., C.G.A., ou en être admissible et posséder une expérience pratique d'au moins trois (3) ans dans un domaine correspondant aux fonctions du poste.
- Bonne connaissance des deux (2) langues officielles.

Salaire annuel:

Ce poste intéressera les candidats ayant actuelleent une rémunération salariale annuelle se situant entre $15,000. et $20,000.

Prière de faire parvenir votre résumé de carrière avant le 17 avril 1978 à:

KATIMAVIK
Service du Personnel
2270, avenue Pierre-Dupuy
Cité du Havre
Montréal, Québec
H3C 3R4

contrôleur de gestion

Traitement: de l'ordre de $32,000

Une importante société minière, dont les effectifs dans l'est du Canada dépassent 1 500 employés, est à la recherche d'un administrateur chevronné et compétent pour assumer l'entière responsabilité de ses services comptables.

Le titulaire du poste, qui aura sous ses ordres 60 personnes, aura pour attributions:

- la surveillance et la direction du personnel affecté à la comptabilité générale, aux budgets, à la vérification, à l'organisation, aux méthodes et aux services internes
- la présentation, à la direction, de rapports appropriés d'information financière et d'exploitation
- la direction des tâches relatives à la gestion des taxes municipales et de vente au détail.

Nous souhaitons pour ce poste des candidats possédant:

- une désignation professionnelle comptable
- au moins 5 années d'expérience comme membre du personnel de direction dans l'industrie minière ou lourde
- de solides connaissances en comptabilité financière et analytique
- des qualités de chef
- la maîtrise du français et de l'anglais.

Les conditions sont assorties d'intéressants avantages sociaux, notamment;

- des facilités de logement dans une ville fonctionnelle dotée d'établissements de commerce et de loisirs
- le transport gratuit, aller et retour, pour Montréal
- un milieu idéal pour les adeptes de la vie au grand air.

Les offres de service, qui seront examinées avec toute la discrétion voulue, doivent comporter tous les détails touchant la formation, l'expérience et les antécédents salariaux.

Mentionner dossier nº 7250.

1200, avenue mcgill college
montréal H3B 2G4

Price Waterhouse et Associés
conseillers en administration

membre de l'association canadienne des conseillers en administration
(ce concours est également ouvert aux hommes et aux femmes)

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 31

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 9 septembre 1976 par lequel "Les Produits Rest-Ho-Pat Supplies Ltd.", a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 14 septembre 1976 sous le No: 2723532."

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 - REG. 2(1976)

PRENEZ AVIS QUE la requérante L.G.S. FLEURS EXPRESS ENRG., s'adresse à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation suivante: TRANSPORT RESTREINT - SERVICE LOCAL - De Montréal à tous les endroits situés dans un rayon de 5 milles de ladite municipalité pour le transport de fleurs entre le détaillant et le consommateur.
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.74 du règlement 2(1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (Chapître 55).
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports - 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 6 avril 1978
2ème publication: 7 avril 1978
3ème publication: 8 avril 1978

Me Benoit GROLEAU
PAQUETTE & ASSOCIÉS
200 ouest, St-Jacques, suite 900
Montréal, Québec

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA CONTRE L'INCENDIE

Avis est par la présente donné que l'assemblée annuelle des actionnaires de La Compagnie d'Assurance du Canada Contre l'Incendie sera tenue au Club Universitaire de Montréal, 2047, rue Mansfield, Montreal, Québec, mardi le 18 avril, 1978, à 11:00 a.m. aux fins suivantes: recevoir et étudier les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre, 1977 ainsi que le rapport des vérificateurs s y rapportant, élire les administrateurs, nommer les vérificateurs, autoriser les administrateurs à fixer la rémunération des vérificateurs, et régler toute autre affaire qui pourrait être régulièrement soumise à l'assemblée.
DATÉ à Montréal, ce 3ième jour d'avril 1978.

K.J. GORMAN
Secrétaire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR DE BIEN-ÊTRE SOCIAL

Monsieur et madame X,

requérants.

AVIS A: Madame Louisette GEHU, de lieux inconnus.

PRENEZ AVIS qu'une requête en adoption en faveur d'un enfant prénommé JOSEPH STEVE ERIC GEHU (RIOUX) né le 19 juillet 1976 à Montréal sera présentée au Juge en Chef de la Cour de Bien-Être Social, de Montréal, le 9 mai 1978 à dix (10) heures de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu au 410 est de la rue Bellechasse, Chambre 100A, Montréal.
vous êtes donc requis de vous présenter à ces lieu et date.
MONTRÉAL, ce 29 mars 1978.

d'AMOURS & VILLENEUVE,
Procureurs des requérants.

René St-Pierre, Bromptonville demande à la Commission des Transport du Québec, de transférer à Plesco Inc. Plessisville le permis M-500466 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 05 c. entrepreneur. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
CHOUINARD & ROY procureurs,
1259 Berri suite 425,
Montréal.
1ère publication: 6 avril 1978
2ième publication: 7 avril 1978
3ième publication: 8 avril 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉREC

C.T.Q.

PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 - REG. 2(1976)

PRENEZ AVIS QUE OMER JULIEN détenteur du permis no 22960-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'être autorisé à donner le service suivant: TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT De Barraute aux frontières Québec - Ontario (tous ports d'entrée) pour le transport de bois ayant subi toutes autres opérations que la coupe transversale, l'ébranchage et l'écorçage, pour le compte de Industrie Maibec Inc. et retour avec marchandises refusées ou avariées. Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports - 505 est, rue Sherbrooke, - Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: le 5 avril 1978
2ème publication: le 6 avril 1978
3ème publication: le 7 avril 1978

PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques,
suite 900, Montréal

AVIS

Avis est par la présente donné, conformément à l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (S.R.Q. 1964, C. 2.75), que la garantie créée par l'acte de fiducie d'hypothèque, de gage et de nantissement exécuté par Les Charpentes Métalliques Thomas - Thomas Structural Steel Inc. devant le notaire Gilbert Leroux le 29 novembre 1976 et enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Chambly le 7 décembre 1976 sous le numéro 468493 est devenue exécutoire.
Datée de Montréal, le 30 mars 1978.

CHARLES W. BISSEGER, c.a.
agent du Trust Général du Canada,
fiduciaire pour le bénéfice des
détenteurs d'obligations en vertu
dudit acte de fiducie

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-008267-788

BELL CANADA,

demanderesse,

—vs—

JACQUES RIVEST,

défendeur.

ORDONNANCE

Il est ordonné au défendeur Jacques Rivest de comparaître au greffe de cette Cour dans le mois à compter de l'insertion de la présente. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à son intention.
MONTRÉAL, le 21 mars 1978.

A. BEAULIEU
Greffier - Cour Provinciale

Mes Houle, Hurtubise & April
Avocats
Suite 1600
1050, côte du Beaver Hall
Montréal H3C 3G4, P. Qué.

AVIS LÉGAL

AVIS est par les présentes donné en vertu de l'Article 26 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (S.R.Q. 1964, Chapitre 275) que la garantie créée par l'Acte de Fiducie d'hypothèque, de nantissement et de gage, consenti par FORMEX LTÉE - FORMEX LTD, en faveur de TRUST GENERAL DU CANADA, devant Me Pierre Venne, Notaire, en date du 6 juillet 1976, enregistré le 8 juillet 1976 au bureau d'enregistrement de la division de Chambly, sous le numéro 457169, est devenu exécutoire.
MONTRÉAL, ce 3ième jour d'avril 1978.

L. CLAUDE MERCURE, C.A.,
Agent de TRUST GENERAL DU CANADA
en sa qualité de fiduciaire pour
les détenteurs des obligations de
FORMEX LTÉE — FORMEX LTD.

MERCURE, BELIVEAU & ASSOCIÉS
S. 1420, Tour de la Bourse
Montréal, Québec
H4Z 1G1, Tél.: 879-1333 (514)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

TRANSFERT
ART. 2.59.1 — REG. 2(1976)

PRENEZ AVIS QUE les requérants-acquéreurs soit Monsieur Claude Simard, Madame Ginette Readman et Monsieur David Simard s'adressent à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de se voir transférer toutes et chacune des actions émises en date de la présente publication du capital-actions de la compagnie LOCATION CHOUINARD INC., laquelle est détentrice d'un permis de location sous le numéro 927-DYV des filières de la Commission des Transports du Québec; Lesdites actions appartenant auparavant à Dame Denise Chouinard, Rita Chouinard et Luc Chouinard.
La nouvelle répartition des actions sur approbation du transfert par la Commission des Transports du Québec sera la suivante:
— Claude Simard 4 actions ordinaires
— Ginette Readman 1 action ordinaire
— David Simard 1 action ordinaire
Subséquemment la détentrice du permis 927-DYV soit, LOCATION CHOUINARD INC., s'adresse à la Commission des Transports du Québec, pour changer sa place d'affaires afin qu'elle devienne le 180 est, blvd. Dorchester, suite 220, Montréal, Québec.
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (Chapître 55).
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 6 avril 1978
2ème publication: 7 avril 1978
3ème publication: 8 avril 1978

Me Benoit GROLEAU
PAQUETTE & ASS.
200 ouest, St-Jacques, suite 900
Montréal, Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-002745-782

BANQUE CANADIENNE NATIONALE,

Demanderesse,

—vs—

GISÈLE FRAPPIER-PILOTTE,

Défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR
A GISÈLE FRAPPIER-PILOTTE.

Avis vous est donné qu'une action a été intentée contre vous par la demanderesse dans cette cause pour le moment de $31,065-47 plus les intérêts et les frais.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à votre intention au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal et vous, êtes requise de comparaître d'ici trente jours, à défaut de quoi, jugement pourra être rendu par défaut.

A. BEAULIEU
Protonotaire,
Cour Supérieure de Montréal

REINHARDT, DESCHAMPS & LEBEL,
500, Place d'Armes, Suite 2750
Montréal, P.Q.
Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)

NO: 500-12-076534-787

DAME JEANNETTE DUBÉ GAMBICHLER, ménagère domiciliée et résidante au 2719 Grand Tronc, dans les cité et district de Montréal;

Requérante

—vs—

JOSEPH MICHEL GAMBICHLER, journalier, actuellement d'adresse inconnue;

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, JOSEPH MICHEL GAMBICHLER, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des greffes, au Palais de Justice de Montréal, 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 30 mars 1978.

JACQUES LAVERDURE, avocat
BOYER, LAVERDURE, BOULE, LAMONTAGNE
152 est, Notre-Dame
suite 805
MONTRÉAL, P.Q.
H2Y 3P6, 861-4707

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 mars, 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Marché Clifford Ltée — Clifford's Market Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 28e jour de mars 1978, sous le numéro 2859103. Ce 31e jour de mars, 1978. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-076347-784

DAME DIANE BERNATCHEZ, ménagère, domiciliée et demeurant au 294 ouest, rue Chabanel, #5, cité et district de Montréal,

requérante

VS

JEAN GUY LAFERRIÈRE, domicilié et demeurant autrefois au 6559 rue St-Dominique, cité et district de Montréal, et maintenant d'adresse inconnue,

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JEAN GUY LAFFERRIÈRE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des divorces à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 16 mars 1978

(S) R. CHASSÉ
Reg. adj.

ME SUZANNE MOREAU
400 est, rue Jarry,
Montréal, P.Q.
381-2504
Procureur du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
Greffe des Divorces
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
Division des Divorces

NO: 500-12-075111-785

AUGUSTINE FOURNIER, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal,

Requérante,

-vs-

BRUNO LAVIGNE, d'adresse et de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, BRUNO LAVIGNE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 25 janvier 1978

RÉNALD CHASSÉ, registraire des Divorces

LORD TOULET & FOURNIER
1010 est, Ste-Catherine
Suite 530
Montréal, Québec
Procureurs de la requérante
JK/15858

PRENEZ AVIS que le Service de Limousine Murray Hill Ltée (permis 602-A), s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour demander une augmentation de $3.25 à $3.50 par adulte et de $1.75 à $2.00 par enfant de 5 à 12 ans, de son tarif de transport par autobus entre l'aéroport international de Montréal (Dorval), et le centre-ville de Montréal.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les quatre (4) jours de la première parution du présent avis en formulant à la Commission des Transports une opposition à cette fin.

1ère publication: 5 avril, 1978
2ème publication: 6 avril, 1978
3ème publication: 7 avril, 1978
LE SERVICE DE LIMOUSINE MURRAY HILL LTÉE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

TRANSFERT

PRENEZ AVIS QUE DEMENAGEMENT J. BREAULT INC., conjointement avec ses actionnaires, détentrice du permis No. 25177-V, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour demander en conformité de la loi 39, un changement de contrôle comme suit: Actuellement, J. BREAULT INC.: 96 actions Communes, J. BREAULT: 1 action qualificative, YVON PAQUETTE: 1 action qualificative, GINETTE NORMAND - HUET: 1 action qualificative, afin qu'à l'avenir, il se lise comme suit: Jacques Breault possède 33 actions Communes, Yvon Paquette, 33 actions Communes, et Ginette Normand-Huet, 33 actions Communes.
TOUT INTÉRESSÉ peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports au 505 Est, rue Sherbrooke, Édifice de la Place du Cercle, Montréal, Qué., H2L 1K2.

1ère publication: 6 avril 1978
2ème publication: 7 avril 1978
3ème publication: 8 avril 1978

ADRIEN R PAQUETTE, C.R.
PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT
RIVET & GROLEAU

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)

NO: 500-12-076425-788

THERESE LAFOREST,

Requérante

—vs—

LUCIEN TROTTIER,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe des divorces.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.
Montréal, ce 30 mars 1978

RÉNALD CHASSÉ
REGISTRAIRE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL

Baatz, Sylvestre, Cohen, Weldon
& Cloutier, Avocats
2383, rue Grand Trunk
Montréal, Qué.
H3K 1M8, Tél.: 933-8432

APPEL D'OFFRES

UNIVERSITÉ CONCORDIA /
PROJET BEAUX ARTS / DÉMOLITION

Propriétaire: (Emphytéote)	UNIVERSITÉ CONCORDIA 1455 ouest, boul. de Maisonneuve, Montréal, Québec H3G 1M8
Gérant du projet:	T. Pringle and Son Limited, 245 avenue Victoria, Westmount, Québec H3z 2M6
Architecte:	Colman Klein, 4111 avenue Melrose, Montréal, Québec H4A 2S5
Ingénieurs-Conseils:	Gaucher Pringle Inc. 245 avenue Victoria, Westmount, Québec H3Z 2M6

UNIVERSITÉ CONCORDIA, propriétaire (emphytéote) demande des soumissions pour la démolition partielle du bâtiment situé au 1395 ouest, boul. Dorchester, à Montréal, Québec.
Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans le Province de QUébec.
Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du gérant du projet, contre un dépôt de ($100.00) cent dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions.
Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de ($13,000) treize mille dollars à l'ordre du propriétaire Université Concordia, ou d'Un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq jours (45) de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.
Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues aux bureaux de T. Pringle and Son Limited, 245 Victoria, Westmount, 5e étage, jusqu'à 15:00 heures, heure en vigueur localement, le dix-neuvième jour du mois d'avril 1978, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.
Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.
Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelqu'autre des soumissions reçues.

Université Concordia
Graham Martin
Vice-recteur à l'Administration
et aux Finances

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DUPLESSIS

VILLE DE FERMONT

Aux propriétaires inscrits le 3 avril 1978 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette ville, à l'égard d'un immeuble imposable situé dans les limites territoriales de la Ville de Fermont.

AVIS PUBLIC

est donné par la soussignée, assistante-greffier de cette ville, que lors d'une séance régulière, tenue le 3 avril 1978, le Conseil de cette Ville a adopté les règlements suivants, savoir:

1. - **RÈGLEMENT NO 46:** Pour emprunter une somme de quatre-vingt-quatre mille dollars ($84,000.00) pour l'exécution des travaux de fondation de rue prolongeant la rue Du Lac et l'installation des services d'aqueduc et d'égoûts dans les zones institutionnelle 4 et 5.
2. - **RÈGLEMENT NO 47:** Pour emprunter une somme de cent trente-cinq mille dollars ($135,000.00) pour l'exécution des travaux d'aqueduc et d'égoûts sur la rue Du Camp, dans la zone industrielle.
3. - **RÈGLEMENT NO 48:** Pour emprunter une somme de cent un mille dollars ($101,000.00) pour l'exécution des travaux de fondation de nouvelles rues dans le secteur commercial, y compris l'installation des services d'aqueduc et d'égoûts.

et dont les objets et l'emploi des derniers sont suffisamment décrits par les titres.

QUE les propriétaires parmi ceux-ci visés, qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 3 avril 1978, s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales, ou associations, peuvent demander que les règlements portant les numéros 46, 47 et 48 fassent l'objet d'un scrutin secret selon les Articles 399 et 410 de la même Loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévu aux Articles 398a à 398o de la Loi des Cités et Villes et qu'aux fins de cette procédure, les personnes habiles à voter sur lesdits règlements auront accès à un registre tenu à leur intention pour chacun des règlements ci-haut mentionnés de neuf heures à dix-neuf heures les 12 et 13 avril 1978, au bureau de la Mairie situé à 100 Place Daviault à Fermont;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que les règlements portant les numéros 46, 47 et 48 fassent l'objet d'un scrutin secret est de 60 pour chacun desdits règlements et qu'à défaut de ce nombre, les règlements en question seront réputés approuvés par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur les règlements en question peut les consulter au bureau de la Mairie, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE les résultat de ces consultations par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 13 avril 1978, dans la salle réservée aux séances du Conseil de cette Ville, située à 100 Place Daviault à Fermont, à 19h15;

DONNÉ À FERMONT, CE 4ÈME JOUR D'AVRIL 1978.

Andrée Bouchard,
Assistante-greffier

THE EASTERN TOWNSHIPS REGIONAL SCHOOL BOARD

APPEL D'OFFRES

The Eastern Townships Regional School Board recevra, jusqu'à 16:00 heures (4.00 P.M.), et non plus tard, vendredi 21 avril 1978, au 257 rue Queen, Lennoxville, Québec, les appels d'offres dans des enveloppes cachetées, pour l'approvisionnement suivant:

7714 & 7753 (9)	**— Dactylographes**
7714	**— Équipement technique**
7753 (9)	**— Administration**
7719 (9)	**— Éducation physique**
7716	**— Audio-visuel**
E 7712	**— Intercom - au centre**

Les spécifications, formules de soumission, etc, peuvent être obtenues au bureau du Eastern Townships Regional School Board, 257 rue Queen, Lennoxville, Québec.
Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture publique des soumissions, qui aura lieu à 16:00 heures (4:00 P.M.) vendredi le 21 avril 1978, au numéro 257 rue Queen, à Lennoxville, Québec.
The Eastern Townships Regional School Board ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission reçue. Elle se réserve aussi le droit d'accepter le tout ou une partie des soumissions.
Donné à Lennoxville, Québec, le 31 mars 1978.

M. E. Cook, r.i.a.
Directeur des finances
et secrétaire général

APPEL D'OFFRES

Projet:	Brûleurs à gaz pour la Régie de la Place des Arts
Ingénieurs:	Scharry-Ouimet-Gélinas & Associés 3400 ouest, rue Jean Talon, suite 30, Montréal, P.Q. Téléphone: 342-4042

Date de la fermeture:
Le mercredi, 26 avril à 14 heures, heure de Montréal

La Régie de la Place des Arts, 1501, rue Jeanne-Mance, Montréal, Province de Québec, H2X 1Z9, demande des soumissions de la part d'entrepreneurs reconnus comme spécialistes dans les travaux d'installation et de mise à point d'appareillage de combustion.
Les plans, devis et formules officielles de soumission seront disponibles au bureau des Ingénieurs à l'adresse ci-haut mentionnée, à compter de 9 heures le 10 avril 1978. Tout entrepreneur désirant obtenir les documents de soumission devra en aviser les ingénieurs à l'avance.
Un dépôt de cent dollars établi sous forme de chèque visé sera fait à l'ordre de SOGEFA INC. Ce montant sera remboursé sur la remise des documents en bon état dans les 15 jours de l'ouverture des soumissions.
Un cautionnement de soumission ou un chèque visé fait à l'ordre du Maître d'Ouvrage devra accompagner la soumission. Le cautionnement sera au montant de $6 000 (six mille dollars).
La Régie de la Place des Arts se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues des entrepreneurs.

Le directeur général
Régie de la Place des Arts
1501, rue Jeanne-Mance
Montréal, P.Q.
H2X 1Z9

LA RÉGIE DE LA PLACE DES ARTS

MONTRÉAL, QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

PROJET:
Modifications au Bâtiment Barton
Macdonald College Campus
Ste-Anne de Bellevue, Québec
PROPRIÉTAIRE:
The Royal Institution for the Advancement of Learning
Université McGill
Montréal, Québec
ARCHITECTES
Stahl and Elliott
1425 Rue de la Montagne
Montréal, Québec
INGÉNIEURS EN STRUCTURE
Shector, Barbacki, Forté & Associates Ltd.
1425 Rue de la Montagne
Montréal, Québec
INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ
Brais, Frigon, Hanley & Associés Ltée.
620 Blvd. Dorchester
Montréal, Québec
L'Université McGill demande aux entrepreneurs généraux en règle de soumissionner pour l'exécution des travaux de modification Phase II au Bâtiment Barton du Macdonald College Campus à Ste-Anne de Bellevue, Québec. Seuls les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec seront autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux.
Les soumissions portant la mention:
"Soumission pour l'Exécution des Travaux de Modification au Bâtiment Barton, Macdonald College Campus."
seront adressées à:
Mr. A.D. Elliott
Director of Physical Plant
Université McGill
840 Avenue McGregor
Montréal, Québec
et seront reçues à son bureau jusqu'à 12:00 heures, le 4 mai 1978, pour être ouvertes publiquement le même jour à 15:00 heures à l'endroit indiqué dans les Instructions aux Soumissionnaires.
L'entrepreneur joindra à sa soumission un chèque visé, établi à l'ordre du propriétaire, d'une valeur égale à dix pour cent (10%) du montant total de sa soumission, ou un cautionnement de soumission de la même valeur, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de la soumission. La soumission devra être accompagnée d'une lettre d'intention attestant que le soumissionnaire pourra fournir un cautionnement d'exécution et un cautionnement d'obligations pour gages, matériaux et services, chacun d'une valeur égale à cinquante pour cent (50%) du montant total de la soumission, établis à l'ordre du propriétaire.
Les documents de soumission pourront être obtenus au bureau des architectes à compter de 14:00 heures, le 13 avril, 1978, contre un dépôt non-remboursable de cent dollars ($100.00) sous forme de chèque visé fait à l'ordre des architectes; les documents devront être remis aux architectes.
Les documents seront déposés pour fin de consultation aux bureaux de l'Association de la Construction de Montréal et du Québec, 4970 Place de la Savane, Montréal, Québec.
Les sous-traitants, dont l'usage du système du Bureau de Soumissions Déposées du Québec les rend obligatoire, doivent soumettre leur soumission au bureau, 4970 Place de la Savane, Montréal, Québec, jusqu'à 14:00 heures, le 2 mai 1978.
Les soumissions des sous-traitants en plomberie et chauffage, ventilation et climatisation et électricité doivent être accompagnées d'un cautionnement de soumission de dix pour cent (10%), valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, établi à l'ordre de l'entrepreneur général soumissionnaire.
Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

MONTRÉAL, QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

PROJET:
Modifications au Bâtiment d'Agriculture Phase II
Macdonald College Campus
Ste-Anne de Bellevue, Québec
PROPRIÉTAIRE:
The Royal Institution for the Advancement of Learning
Université McGill
Montréal, Québec
ARCHITECTES
Stahl and Elliott
1425 Rue de la Montagne
Montréal, Québec
INGÉNIEURS EN STRUCTURE
Shector, Barbacki, Forté & Associates Ltd.
1425 Rue de la Montagne
Montréal, Québec
INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ
Brais, Frigon, Hanley & Associés Ltée.
620 Blvd. Dorchester
Montréal, Québec
L'Université McGill demande aux entrepreneurs généraux en règle de soumissionner pour l'exécution des travaux de modification Phase II au Bâtiment d'Agriculture du Macdonald College Campus à Ste-Anne de Bellevue, Québec. Seuls les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec seront autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux.
Les soumissions portant la mention:
"Soumission pour l'Exécution des Travaux de Modification au Bâtiment d'Agriculture, Macdonald College Campus."
seront adressées à:
Mr. A.D. Elliott
Director of Physical Plant
Université McGill
840 Avenue McGregor
Montréal, Québec
et seront reçues à son bureau jusqu'à 12:00 heures, le 4 mai 1978, pour être ouvertes oubliquement le même jour à 15:00 heures à l'endroit indiqué dans les Instructions aux Soumissionnaires.
L'entrepreneur joindra à sa soumission un chèque visé, établi à l'ordre du prppriétaire, d'une valeur égale à dix pour cent (10%) du montant total de sa soumission, ou un cautionnement de soumission de la même valeur, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de la soumission. La soumission devra être accompagnée d'une lettre d'intention attestant que le soumissionnaire pourra fournir un cautionnement d'exécution et un cautionnement d'obligations pour gages, matériaux et services, chacun d'une valeur égale à cinquante pour cent (50%) du montant total de la soumission, établis à l'ordre du propriétaire.
Les documents de soumission pourront être obtenus au bureau des architectes à compter de 14:00 heures, le 13 avril, 1978, contre un dépôt non-remboursable de cent dollars ($100.00) sous forme de chèque visé fait à l'ordre des architectes; les documents devront être remis aux architectes.
Les documents seront déposés pour fin de consultation aux bureaux de l'Association de la Construction de Montréal et du Québec, 4970 Place de la Savane, Montréal, Québec.
Les sous-traitants, dont l'usage du système du Bureau de Soumissions Déposées du Québec les rend obligatoire, doivent soumettre leur soumission au bureau, 4970 Place de la Savane, Montréal, Québec, jusqu'à 14:00 heures, le 2 mai, 1978.
Les soumissions des sous-traitants en plomberie et chauffage, ventilation et climatisation, électricité et ameublement de laboratoires doivent être accompagnées d'un cautionnement de soumission de dix pour cent (10%), valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, établi à l'ordre de l'entrepreneur général soumissionnaire.
Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
Pour 10h30, heure de Montréal,
aux dates indiquées

PCP.88053.F **25 avril 1978** **UN GROUPE ÉLECTROGÈNE AU DIÉSEL DE 275kW** **Garantie de soumission: $4,000.**	**AAZ.81012.F** **25 avril 1978** **10 BÂTIMENTS PRÉFABRIQUÉS 10' x 32'** **Garantie de soumission: $8,000.**
AMR.80052.F **25 avril 1978** **19 CAMIONNETTES DE LIVRAISON À CABINE D'ÉQUIPE À TRACTION 4 x 4 (PBV - 8,000 LB. À 9,200 LB.)** **Garantie de soumission: $7,000.**	**PCP.88054.F** **2 mai 1978** **UNE UNITÉ DE TRAITEMENT D'HUILE ISOLANTE POUR TRANSFORMATEURS DE 230kV ET PLUS** **Garantie de soumission: $7,000.**

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES ACHATS
BUREAU Nº 700
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1863.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué ci-haut. Sauf s'il est contrairement indiqué, une soumission partielle est acceptable, et dans ce cas, la garantie doit être d'un montant égal au multiple de $1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, jusqu'à concurrence du montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque, ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire, M.-A. DEMERS

RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES
appel d'offres
PARC OLYMPIQUE

ENTRETIEN PAYSAGER
(du 1er mai au 31 octobre 1978)
PROJET NO: E-115-09
APPEL D'OFFRES NO: A-747

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.
Un versement de $50.00 non remboursable, sous forme de chèque visé, à l'ordre de la Régie des Installations Olympiques, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Dépôt de soumission exigé:
Cautionnement de soumissioon: $14,000.00
OU
Chèque visé: $7,000.00
La VENTE des documents se fera à l'adresse suivante:

Régie des Installations Olympiques
Service des contrats
Stade Olympique
4545, rue Pierre-de-Coubertin
(Entrée Stationnement P-5)
Montréal, Québec
Tél: 252-4632

La RÉCEPTION des soumissions se fera à l'adresse suivante:

Régie des Installations Olympiques
a/s du Secrétaire
Stade Olympique
4545, rue Pierre-de-Coubertin
(Entrée Stationnement P-5)
Montréal, Québec

La CLÔTURE de la réception des soumissions est fixée à:
15.00 HEURES, JEUDI LE 20 AVRIL 1978

La Régie des Installations Olympiques ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le Secrétaire
Me Mireille Zigby

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

DEMANDE DE PERMIS

Prenez avis que Hubert Palmer du 1426 rue Marie Rollet de la ville de Québec s'adresse à la Commission du Transport du Québec pour obtenir un permis pour faire du Transport Touristique dans la Ville de Québec ainsi qu'au Sanctuaire de Ste Anne de Beaupré. Ce Transport ce faisant exclusivement avec mon Auto-Taxi portant licence TA36 456 de la ville de Québec.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transport du Québec, 585 boulv. Charest est dans les cinq (5) jours suivant la troisième parution du présent avis dans le Journal.
1ère publication: 6 avril 1978
2ème publication: 7 avril 1978
3ème publication: 8 avril 1978

Hubert Palmer
1426 Marie Rollet
Québec, P.Q.
G1S 2H4

Téléphone: 687-9186.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-067885-776
GASTON GAREAU

Requérant

vs

JEANNINE ROY

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimée, JEANNINE ROY d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.
Une copie du jugement conditionnel de divorce a été laissée, à son intention à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notre-Dame, est, à Montréal.
FAUTE PAR l'intimée JEANNINE ROY de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 3 avril 1978

Marcel Nichols, honorable Juge
ME SERGE CARDINAL, avocat
465 rue St-Jean suite 603
MONTRÉAL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSON DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

RÈGLEMENT 19 - SECTION ÉCONOMIQUE - SAISONNIER

PRENEZ AVIS que ENTREPRISES S.L.R. INC. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant: TRANSPORT SAISONNIER - CATÉGORIE ÉCONOMIQUE. De l'Épiphanie à tous points situés dans un rayon de 50 milles de ladite localité, et retour, pour le transport de personnes devant participer ou assister aux activités culturelles, éducatives et sportives pour la Commission des Loisirs de l'Epiphanie, paroisses ou villes ainsi que les organisations paroissiales de l'Épiphanie.
Tout intéressé peut contester cette demande de règlement 19, section économique, saisonnier, déposée à ladite Commission, dans les (5) cinq jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 505 est, rue Sherbrooke - Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: 6 avril 1978
2ème publication: 7 avril 1978
3ème publication: 8 avril 1978

PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

PRENEZ AVIS queLEO TREMBLAY TRANSPORT INC. détentrice du permis 12425-V des dossiers de la Commission des Transports du Québec, s'adressera à la C.T.Q., conformément aux articles 13F et 13FF de l'Ordonnance générale sur le camionnage ainsi que les articles 2.59.4 et 2.59.5 du règlement 2 (1976), dans le but d'être autorisée de louer à long terme, jusqu'à concurrence de 20% de sa flotte et à court terme, jusqu'à concurrence de 2 véhicules, de compagnies de location détentrices d'une autorisation de la Commission des Transports du Québec.
CONDITION:
Toutes les copies de contrats de location devront être versées mensuellement au dossier de la Commission des Transports du Québec.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adresse à la C.T.Q. - 505 est, rue Sherbrooke - Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: 6 avril 1978
2ème publication: 7 avril 1978
3ème publication: 8 avril 1978

PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 ouest, rue St-Jacques,
Suite 900,
Montréal, P.Q

PRENEZ AVIS QUE: M. Alain Cyr, domicilié au 242 rue St-Michel à St-Jean dans le cté de St-Jean, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Yvan Prairie, domicilié au 750 Chemin des Vieux Moulins à l'Acadie dans le cté de St-Jean, l'attestation ou le permis M506758 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06 catégorie Artisan.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.
1ère publication: 5 avril 1978
2ème publication: 6 avril 1978
3ème publication: 7 avril 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

TRANSFERT DE PERMIS

Conformément aux dispositions de l'article 36 de la Loi des Transports et à l'article 2.59.1 du Règlement no 2, Marcel Gravel, détenteur du permis no 22671-V, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'approbation de céder son système de transport à Maisons Mobiles Marcel Gravel Inc. ainsi que le permis no 22671-V.
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert dans les cinq (5) jours suivant la troisième publication du présent avis.
1ère publication: 6 avril 1978
2e publication: 7 avril 1978
3e publication: 8 avril 1978

CORBEIL & DUFRESNE, procureurs
465 St-Jean, #605
Montréal, P.Q.

VILLE DE BROSSARD
AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que la Ville de Brossard s'adressera à l'Assemblée Nationale de Québec, à sa présente session, pourl'adoption d'une loi modifiant sa charte pour:
Permettre au conseil, nonobstant la Loi des cités et villes (S.R.Q. 1964, chapître 193) et ses amendements et la loi de police (L.Q. 1968, chapitre 17) et ses amendements de conclure, par règlement, avec une autre municipalité entièrement ou partiellement située dans un rayon de vingt (20) milles, une entente concernant l'organisation et l'administration en commun des services d'un corps de police, y compris l'usage en commun des lieux de détention, ladite entente devant prévoir la formation d'un comité intermunicipal à cette fin lequel constituera une corporation au sens du Code civil et sera investi des pouvoirs généraux d'une telle corporation;
Et pour toutes autres fins.
MONTRÉAL, ce 6 mars 1978.

VIAU BÉLANGER HÉBERT MAILLOUX
PINARD DENAULT & LEGAULT
Procureurs de la Ville de Brossard

VILLE DE SAINT-LAMBERT
AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que la Ville de Saint-Lambert s'adressera à l'Assemblée Nationale de Québec, à sa présente session, pour l'adoption d'une loi modifiant sa charte pour:
Permettre au conseil, nonobstant la Loi des cités et villes (S.R.Q. 1964, chapitre 193) et ses amendements et la Loi de police (L.Q. 1968, chapitre 17) et ses amendements, de conclure, par règlement, avec une autre municipalité entièrement ou partiellement située dans un rayon de vingt (20) milles, une entente concernant l'organisation et l'administration en commun des services d'un corps de police, y compris l'usage en commun des lieux de détention, ladite entente devant prévoir la formation d'un comité intermunicipal à cette fin lequel constituera une corporation au sens du Code civil et sera investi des pouvoirs généraux d'une telle corporation;
Et pour toutes autres fins.
MONTRÉAL, ce 6 mars 1978
VIAU BÉLANGER HÉBERT MAILLOUX
PINARD DENAULT & LEGAULT
Procureurs de la Ville de Saint-Lambert

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-07602-780
RITA MÉNARD

Partie requérante

—c—

ROGER PERRON

Partie intimée

PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée ROGER PERRON est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la présente publication. Copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires que la partie requérante sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 31 mars 1978.

RÉNALD CHASSÉ
Registraire

BORENSTEIN, DUQUETTE & BROTT
5311, ave. du Parc
Montréal, H2V 4G9

Voir autres Avis légaux, en page 30

AVIS

Prenez avis que la compagnie YVON JULIEN INC. demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Brahm M. Gelfand,
Procureur de la compagnie

MONTICO LIMITED

PRENEZ AVIS qu'un projet de loi sera déposé au secrétariat de la Commission de l'Assemblée Nationale, dans le but d'obtenir révocation de la dissolution de la charte de Montico Limited et de changer le nom de ladite compagnie pour Montico Limitée.

TINKOFF SEAL SHAPOSNICK & MOSCOWITZ
Procureurs de Montico Limited

ENTREPRISES SINGFOL INC.

AVIS est par les présentes donné que la compagnie ENTREPRISES SINGFOL INC. constituée en vertu de la Loi des Compagnies De Québec et ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, Province de Québec, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.
DATE à Montréal, Québec
ce 15ième jour du novembre 1977.

Les Procureurs
LAZARUS, BAER & BELLIARDO
Suite 505
606 rue Cathcart
Montréal, Québec

Avis est donné que M. Yvon Richard, 32, 9è avenue Nord, Sherbrooke, P.Q. détenteur du permis ou de l'attestation no. M-506-997-D001 catégorie Entrepreneur région 05 s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis ou son attestation, en faveur de Denis Leblanc, 105, Pin Solitaire, Sherbrooke, P.Q. catégorie Entrepreneur région 05, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2(1976) Le requérant demande que la décision soit exécutoire immédiatement selon l'article 2.58.1.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.
1ère parution: 5 avril 1978
2ème parution: 6 avril 1978
3ème parution: 7 avril 1978

Avis est donné que: Pierre Bélanger, 26, Rivière Sud, St-Esprit, Cté. Montcalm, P.Q. détenteur du permis no: M501621 D001, catégorie Artisan, région 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but de transférer son permis en faveur de: Normand Roy, 1111, Rang St-Joseph, Ste-Julienne P.Q., catégorie Artisan, région 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution: le 4 avril 1978
2ème parution: le 5 avril 1978
3ème parution: le 6 avril 1978

SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE
5205, Boul. Métropolitain est,
St-Léonard, Montréal, P.Q.
Tél.: 321-9275.

PRENEZ AVIS que Guy Choquette à Marieville et détenteur du permis de camionnage général no. 1428-V s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante:

— Transport restreint - longue distance - rayon - contrat
De Carignan à tout point situé dans un rayon de 100 milles pour le transport d'armoires de cuisine pour le compte de Cuisine Fortin Inc.
— Conditions:
Ce service est donné avec des véhicules munis d'attaches et spécialement agencés pour ce transport.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
CHOUINARD & ROY procureurs, 1259 Berri Suite 425 Montréal.
1ère publication: 6 avril 1978
2ème publication: 7 avril 1978
3ème publication: 8 avril 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-007226-788
DAME HERMIGNONNE LEMAY,

Demanderesse,

C.

RÉAL VADNAIS,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, RÉAL VADNAIS, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son attention au Greffe de la Cour.
MONTRÉAL, le 3 avril 1978

RÉNALD CHASSÉ
Registraire

PRENEZ AVIS que monsieur Donald R. Ferguson revoque le mandat domestique de son épouse, Odette Paquette.
Montréal, ce 23 mars 1978.

CAMPBELL PEPPER LAFFOLEY
LEGAULT & LONGTIN
Procureurs de Donald R. Ferguson

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 janvier 1978, à la Banque Toronto-Dominion de toutes les dettes, présentes et futures, payable à WEST ISLAND MOVING AND STORAGE INC. était entregistré au Bureau du Registraire de la Division d'enregistrement de Montréal, le 22ième jour de février 1978,sous le numéro: 2851374.
Daté le 31ième jour de mars 1978.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no. 2856650 La Banque Canadienne Impériale de Commerce a rétrocédé et transféré de nouveau à A.M.G. Sales Agency Inc. 6420 rue Notre Dame ouest, Montreal, Quebec. Distributeur en gros d'équipement médical, tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 28ième jour de février 1975 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no. 2584149.
Fait ce 30ième jour de mars, 1978.

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE

Le requérant-cédant, M. Raymond Belly, domicilié au Lafontaine, Pointe au Pic, Cté Charlevoix, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Henri Paul Bouchard, domicilié au 1208, St-Édouard, St-Urbain, Cté Charlevoix, l'attestation et ou le permis portant le numéro: Q-500502 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 03, catégorie Artisan.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
1ère publication: 5 avril 1978
2ème publication: 6 avril 1978
3ème publication: 7 avril 1978

PRENEZ AVIS QUE: M. Gaston Deneault, domicilié au 663, Rouiller à La Prairie dans le cté de Laprairie-Napierville, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Régent Demers, domicilié au 2655, Chemin St-Jean à La Prairie dans le cté de Laprairie-Napierville, l'attestation ou le permis M501786 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06 catégorie Artisan.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.
1ère publication: 5 avril 1978
2ème publication: 6 avril 1978
3ème publication: 7 avril 1978

PRENEZ AVIS QUE M. Onil Giguère, domicilié au 101, 9e Avenue sud à Sherbrooke dans le comté de Sherbrooke, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Lafontaine & Fils Inc., corporation ayant sa place d'affaires au 2900, Laval nord au Lac Mégantic dans le comté de Frontenac, l'attestation ou le permis M501675 001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 05 catégorie Entrepreneur, et, de changer la catégorie d'Artisan à Entrepreneur.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.
1ère publication: 6 avril 1978
2ème publication: 7 avril 1978
3ème publication: 8 avril 1978

COUR SUPÉRIEURE

Avis est par les présentes donné que SERGE LÉON ROBERTS, infirmier-auxiliaire, domicilié et résidant au 45, de la rue Gentilly est, dans la Ville de Longueuil, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant Gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de DANIEL ROBERTS.
Aucune autre personne ne sera affectée par ce changement de nom.
Montréal, ce 4 avril 1978.

PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT
RIVET & GROLEAU
Les procureurs du requérant

TRANSFERT

AVIS EST DONNÉ QUE Dame LILIANE MICHEL ST-JEAN, mandataire de la Succession à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer le permis no M507107, catégorie ENTREPRENEUR, région 6, antérieurement détenu par feu LAURIER ST-JEAN, 268, 5ième avenue, Sabrevois, P.Q. laquelle demande également à transférer le permis no. M507107 en faveur de GILLES CAMPBELL, 274, 15ième avenue, Sabrevois, catégorie, ENTREPRENEUR, Région 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.
1ère publication: 6 avril 1978
2ème publication: 7 avril 1978
3ème publication: 8 avril 1978

RÈGLEMENT 857

CITÉ DE WESTMOUNT

Avis est par les présentes donné à tous ceux qui peuvent être concernés, que le "RÈGLEMENT VISANT À CONSTITUER UN FONDS DE ROULEMENT", était adopté par le conseil municipal de la Cité de Westmount lors d'une assemblée générale tenue à l'Hôtel de ville, le lundi, 3 avril 1978.
Les détails se rapportant au dit règlement sont contenus au complet dans le règlement 857, lequel est ouvert pour vérification par toutes les personnes intéressées, au bureau du greffier de la cité, hôtel de ville, Westmount.
Donné à Westmount, P.Q., ce 4e jour d'avril 1978.

R.B. Seaman
Greffier de la cité

RÈGLEMENT 858

CITÉ DE WESTMOUNT

Avis est par les présentes donné à tous ceux qui peuvent être concernés, que le "RÈGLEMENT CONCERNANT LES TRAVAUX MUNICIPAUX", était adopté par le Conseil Municipal de la Cité de Westmount lors d'une assemblée générale tenue à l'hôtel de ville, le lundi, 3 avril 1978.
Les détails se rapportant au dit règlement sont contenus au complet dans le règlement 858, lequel est ouvert pour vérification par toutes les personnes intéressées, au bureau du greffier de la cité, hôtel de ville, Westmount.
Donné à Westmount, P.Q., ce 4e jour d'avril 1978.

R.B. Seaman
Greffier de la cité

RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES
appel d'offres
PARC OLYMPIQUE

ACHAT D'UNE PLATE-FORME DE LEVAGE (MANLIFT)
DOSSIER NO: E342

— Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront réquisitionné les documents de soumission à leur nom.

— Les documents de souumission sont disponibles à l'adresse suivante:
Régie des Installations Olympiques
Service de l'approvisionnement
STADE OLYMPIQUE
4545, rue Pierre-de-Coubertin
(Entrée Stationnement P-5)
Montréal, Québec
Tél.: 252-4920

— La RÉCEPTION des soumissions se fera à l'adresse suivante:
Régie des Installations Olympiques
a/s du Directeur du Service de l'approvisionnement
STADE OLYMPIQUE
4545, rue Pierre-de-Coubertin
(Entrée Stationnement P-5)
Montréal, Québec

— La CLÔTURE de la réception des soumissions est fixée à:
11:00 HEURES, VENDREDI LE 14 AVRIL 1978

— La Régie des Installations Olympiques ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le Secrétaire
Me Mireille Zigby

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE L'EXPROPRIATION

T.E. 34-001 143-75M
C.S.M. 571 (servitude)
Art. 5

T.E. 34-001 139-75M
C.S.M. 570 (tréfonds)
Art. 1

LA VILLE DE MONTRÉAL, corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal,

Requérante

-et-

M. ÉPIPHAN MALIALIN et MRS. MARGUERITE RAMASSANY
28, des Écoles Raizet, GUADELOUPE
ou
Pépinière de Bréfort, Lamentin, GUADELOUPE

Intimés

Dans l'affaire de: Expropriation et possession préalable, aux fins de métro,
1. d'une partie en tréfonds de certains terrains situés aux quatre angles formés par l'intersection des rues de Montingy et Beaudry; et
2. d'une servitude grevant la partie des mêmes terrains situés au-dessus de la partie en tréfond en y limitant le poids de toute construction à une charge maximum uniformément répartie de 10,000 livres par pied carré sur le plan horizontal passant à l'élévation de la surface supérieure de la partie en tréfonds — Plan M-41 Saint-Jacques

AVIS D'ENQUÊTE ET AUDITION

PRENEZ AVIS que ces causes sont inscrites pour enquête et audition le 12 mai 1978, à 10h du matin, au Palais de Justice, 1, rue Notre-Dame est, Ch. 8.117, à Montréal, Québec.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, le 30 mars 1978
PÉLOQUIN, BADEAUX, ALLARD ET LAQROIX
Procureurs de la requérante

Québec a respecté la loi, répond Laurin au Comité d'action positive

Contrairement à ce qu'ont affirmé la semaine dernière les porte-parole du Comité d'Action positive, le gouvernement a consulté plusieurs organismes de la communauté anglophone avant de procéder à la nomination des douze membres du Conseil de la langue française, respectant ainsi rigoureusement l'article 187 de la loi 101.

C'est ce que précise le ministre d'État au développement culturel, M. Camille Laurin, dans un télégramme envoyé aux deux co-présidents du Comité d'Action positive, MM. Alex Paterson et Storrs McCall.

L'organisme avait accusé le gouvernement d'avoir fait fi de l'article 187 de la loi 101 qui oblige l'État à consulter les organismes syndicaux, patronaux et universitaires représentatifs avant de nommer les membres du conseil de la langue française.

Or, précise M. Laurin, pas moins de six organismes représentant la communauté anglophone ont été consultés, dont un seul, la Provincial Association of Catholic Teachers (PACT) a donné suite à la lettre du ministre en soumettant quatre noms de personnes jugées aptes à faire partie du Conseil de la langue française.

Le gouvernement a également consulté les organismes suivants: la Quebec Association of Protestant School Boards, la Provincial Association of Protestant Teachers (PAPT), la Quebec Association of Catholic School Administrators, la Quebec Association of School Administrators et la Canadian Chamber of Commerce.

Un porte-parole de la PAPT, qui regroupe plus de 6,500 enseignants anglo-protestants, a confirmé hier que le syndicat avait bel et bien reçu une lettre dans laquelle le ministre Laurin invitait les enseignants à soumettre des candidatures. Selon M. Sheldon Phaneuf, il était plutôt irréaliste de penser que des membres de la PAPT seraient intéressés à siéger au sein d'un conseil qui doit consulter le ministre relativement à l'application d'une loi qui n'est pas particulièrement prisée.

Quant à la PACT, qui regroupe quelque 5,400 enseignants anglo-catholiques, elle a exprimé sa déception de voir qu'aucune des personnes qu'elle avait proposées n'avait retenu l'attention du gouvernement. Dans une lettre datée du 30 mars dernier, le secrétaire général de la PACT, M. Robert Dobie, demande à M. Laurin les raisons qui ont amené le gouvernement à ne retenir aucune des candidatures proposées par le syndicat.

La PACT rappelle en outre qu'elle continue à insister pour qu'un membre de la communauté anglophone soit nommé au sein du Conseil de la langue française.

Quant au ministre Laurin, il écrit dans le télégramme envoyé au Comité d'Action positive: "Maintenant que la communauté anglophone semble manifester un grand intérêt pour le Conseil de la langue française, nous espérons que, pour les nominations à venir selon le système de rotation prévu, nous pourrons compter sur une réponse empressée des organismes qui seront encore consultés".

Le ministre Laurin termine en disant: "S'il y avait création, par le milieu anglophone d'un Comité consultatif parallèle de la langue française, comme le laissait entendre The Gazette dans son édition du 30 mars 1978, le gouvernement recevra ses avis avec grand intérêt".

Plaques bilingues légales

L'Office de la langue française a démenti avoir averti les autorités municipales de Montréal que les plaques bilingues faisant la promotion de Terre des Hommes sont illégales.

Le maire Drapeau avait déclaré, mardi, que l'Office de la langue française avait prévenu la Ville de Montréal que les plaques publicitaires étaient contraires à la Loi 101 en raison de l'inscription en anglais. Le maire avait ajouté que la Ville de Montréal continuerait à utiliser les plaques en question.

Or hier, M. Paul-André Chouinard, qui agit comme conseiller auprès de la RLF, a fait savoir que les plaques tombent dans la catégorie des exceptions prévues par la Charte de la langue française.

"Les messages à caractère culturel ou concernant des événements dont la majorité des participants proviennent de l'extérieur du Québec peuvent être rédigés dans des langues autres que le français", a précisé M. Chouinard.

cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Close encounters of the third kind" 1.30, 4.20, 7.00, 9.30.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Star War" 7.15, 9.25.
AVENUE: 1225 Ave Greene Westmount 937-2747 "Goodbye girls" 7.00, 9.00.
BEAVER: 5517 Avenue du Parc 844-1952 "Secretairies party" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "He and she" 1.35, 4.25, 7.15, 10.05.
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Cours après moi shériff" 12.20, 3.35, 6.50, 10.10; "Mon beau légionnaire" 2.00, 5.15, 8.35.
BONAVENTURE/ Place Bonaventure 761-2726 (Salle I) "House Call" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle II) "Gravy lady down" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
ODEON BROSSARD: 6600 Boul. Taschereau Brossard Tél.: 465-5904 (Salle I) "Cours après moi shériff" 6.20, 9.50 et "Mon beau légionnaire" 8.10 (Salle II) "Casey's shadow" 7.20, 9.40 (Salle III) "La rencontre du troisième type" 7.00, 9.20.
CHAMPLAIN: 1826 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "La rencontre du troisième type" 1.45, 4.20, 7.00, 9.30 (Salle II) "La guerre des étoiles" 12.50, 2.55, 5.10, 7.25, 9.40.
CARREFOUR: 5038 Sherbrooke O. 486-7395 "Vers un destin insolite" 1.30, 4.15, 7.00, 9.30.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7395 "Unmarried woman" 7.05, 9.20.
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Une journee particuliere" 9.30 et "L'aventure c'est l'aventure" 7.30.
CRÉMAZIE: 4610 St-Denis 388-4120 "Annie Hall" 7.30, 9.30.
CINEMA PARALLELE: 3682 St-Laurent 843-4725 "Le huitieme jour" et "Le son de l'espace" et "Pierre Mercure" 8.30.
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Le pays bleu" 12.15, 2.25, 4.35, 6.45, 8.55 (Salle II) "Le passé simple" 1.00, 3.05, 5.10, 7.20, 9.25 (Salle III) "Dites-lui que je l'aime" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10 (Salle IV) "Vices privés, vertus publiques" 12.10, 2.00, 3.55, 5.45, 7.40, 9.35.
CÔTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges 735-5527 (Salle I) "House call" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10 (Salle II) "Casey's shadow" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00.
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle I) "Violette et François" 7.30, 9.30, (Salle II) "Le vieux pays où Rimbaud est mort" 7.30, 9.30.
ELYSEE: 35 Milton O. 842-6053 (Salle I) "Nous nous sommes tant aimés" 7.30, 9.30, (Salle II) "cet obscur objet du désir" 7.15, 9.30.
KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9707 "Saturday night fever" 7.10, 9.15.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 861-7437 (Salle I) "Big Steep" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle II) "The one and only" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15 (Salle III) "Saturday night fever" 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.30 (Salle IV) "Coma" 12.10, 2.20, 5.35, 6.35, 9.00 (Salle V) "Crossed swords" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa E. 381-6116 "L'île du Dr Moreau" 9.20 et "La réincarnation de Peter Proud" 7.30.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224 "Cours après moi shériff" 6.30, 9.40 et "Mon beau légionnaire" 8.00.
MONKALND: 5505 Monkland 484-2579 "World's greatest lover" 9.20 et "Thunder and lightning" 7.30.
OUIMETOSCOPE: 204 Ste-Catherine E. 525-8600. "La sirène du Mississipi" 7.30, 9.45 et "Viridiana" 7.15, 9.15.
OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145 "Un peuple en armes" 7.30 et "Nous aurons toute la mort pour dormir" 9.30.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. 866-3856 (Salle I) "1900" 1.15, 7.15, (Salle II) "La vie devant soi" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle III) "Goodbye Emmanuelle" 2.50, 6.15, 9.45 "Faut pas jouer avec les vierges" 1.10, 4.35, 8.05 (Salle IV) "Betsy" 12.20, 2.35, 4.45, 7.00, 9.15 (Salle V) "Dents de la mort" 2.45, 6.10, 9.30 "Colère du vent" 12.55, 4.20, 7.45.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "Julia" 7.15, 9.20.
PLACE VILLE-MARIE: 866-2644 (Grand cinéma) "Straight time" 12.20, 2.30, 4.40, 6.50, 9.00.
PLACE VILLE-MARIE: 866-2644 (Petit cinéma), "Looking for Mr. Goodbar" 1.15, 3.40, 6.05, 8.35.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Sensations" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Trucker's girl" 1.30, 4.20, 7.10, 9.50.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139 "Limelight" 7.00 "3 women" 9.45.
ST-DENIS: 1593 St-Denis 840-4211 (Salle I) "Cascadeurs en péril" 2.15, 5.50, 9.30 et "Bataillon en folie" 12.30, 4.05, 7.40 (Salle II) "Lancer frappe" 12.10, 4.45, 9.20 et "Un flic se rebiffe" 2.20, 7.00 (Salle III) "La dentelière" 12.05, 1.55, 3.45, 5.45, 7.40, 9.40.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-6243. "Return from witch mountain" 7.00, 9.00.
VERDUN: 3841 rue Wellington 768-2091 "La rencontre du 3e type" 6.40, 9.10.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "The turning Point" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
YORK: 1487 Ste-Catherine 937-8978 "The betsy" 1.30, 4.00, 6.30, 9.00.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis 844-8734 "The Holy family" (A Mänttäri-Finlande 1976), 7.30, "Antti three branch" (de H. Partamen-Finlande 1976), 9.30.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve 879-4349 "Le magnifique" (P. de Broca-1973) 7.00, "Goodbye again" (A. Litvak — 1961) 9.00.

Avis légaux

Avis est parles présentes donné que le contrat en date du 1er avril 1977 par lequel "Quebec Paper et Sanitation Products Ltd", a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 7 avril 1978 sous le no: 2770771."

"Avis est donné par les présentes que Monsieur Joseph Ovide Cadieux, contremaître, demeurant au 521 St-Charles à Laprairie, district judiciaire de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Joseph, Adrien Lajoie."

Prenez avis que le B.T.Q. a obtenu une décision exécutoire le 3 avril 1978 pour augmenter les taux de la division des Revenus pour Traffic International de 7½% L.T.L. et 6½% T.L. sauf quelques exceptions. Tout intéressé peut s'opposer à cette modification en s'adressant à la Commission dans les 5 jours de la 3ième parution de cet avis.
CHOUINARD & ROY procureurs, 1259 Berri Suite 425, Montréal.
1ère publication: 6 avril 1978
2ème publication: 7 avril 1978
3ème publication: 8 avril 1978

PRENEZ AVIS QUE, M. Réjean Bastien, domicilié au Rang 2, Ville-Marie, dans le cté de Témiscamingue demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Réjean Lacasse, domicilié au Rang 10, Rugèreville, dans le cté de Témiscamingue, l'attestation ou le permis M506808 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08 catégorie Artisan.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.
1ère publication: 6 avril 1978
2ème publication: 7 avril 1978
3ème publication: 8 avril 1978

DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie "Graetz Radio (Québec) Ltd" constituée en corporation par lettres patentes émises en vertu de la Loi des Compagnies du Québec, demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte.
MONTBÉAL, ce 31 mars 1978.
Kaufman, Respitz, Sederoff,
Shugar & Segal
Procureurs de la requérante.

Roland Picard es-qualité de légataire universel s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour transférer le permis M-501245-1 c. entrepreneur région 10 antérieurement détenu par feu Roger Picard 1632 St-Germain Montréal en faveur de la succession de Roger Picard laquelle demande également à transférer ledit permis en faveur de Gérard Auclair, 135 boul. St-Elzéar c. entrepreneur région 10. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours sivant la troisième parution de cet avis.
CHOUINARD & ROY procureurs,
1259 Berri Suite 425,
Montréal.

PRENEZ AVIS QUE, M. Rolland Boissy, domicilié au 391, Richelieu, St-Mathias, dans le cté de Rouville demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Gérald Martel, domicilié au 203, 13e Avenue, Richelieu, dans le cté de Rouville, l'attestation ou le permis M503113 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06 catégorie Artisan.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.
1ère publication: 6 avril 1978
2ème publication: 7 avril 1978
3ème publication: 8 avril 1978

Jean Roy es-qualité de syndic dans la faillite de Armand Bolduc demande à la Commission des Transports de transférer à Sablière Labrie Inc. 2020 rue Rousseau, Plessisville, Qué. les permis qu'il détient pour Armand

Un jardin c'est plus qu'un parterre de fleurs

Un jardin, c'est un nouveau style de vie !
C'est un havre de repos où l'on aime se délasser et s'évader loin des tracas quotidiens, environné de calme et de beauté.
C'est une rose qui s'ouvre au matin, couverte de rosée... des feuilles qui se balancent doucement sous une tiède brise.

C'est un hymne au soleil... une joie de vivre indescriptible...
C'est un oasis de bonheur et de bien-être où il fait bon retrouver ceux qui nous sont chers.
C'est une explosion de rires... une course effrénée d'enfants radieux, heureux d'évoluer dans un cadre qui leur va si bien.

C'est tout un bouquet de nature qui se dévoile à vos yeux... des fleurs qui s'épanouissent... des chants d'oiseaux.
C'est une réunion impromptue entre amis... de longs bavardages dans la fraîcheur du soir sous un ciel étoilé.
Laissez-vous aller à la détente dans votre jardin cet été... regardez-le renaître et appréciez-le en tout confort !

Venez chez Eaton, à la "Boutique Été", glaner quelques idées pour vos meubles de patio. Choisissez le style qui vous convient pour paresser en toute quiétude sous les chauds rayons du soleil.
Achats en personne seulement.
Eaton Centre-ville (Boutique Été, 5e étage) et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Ottawa, Sherbrooke et Ste-Foy. (470).

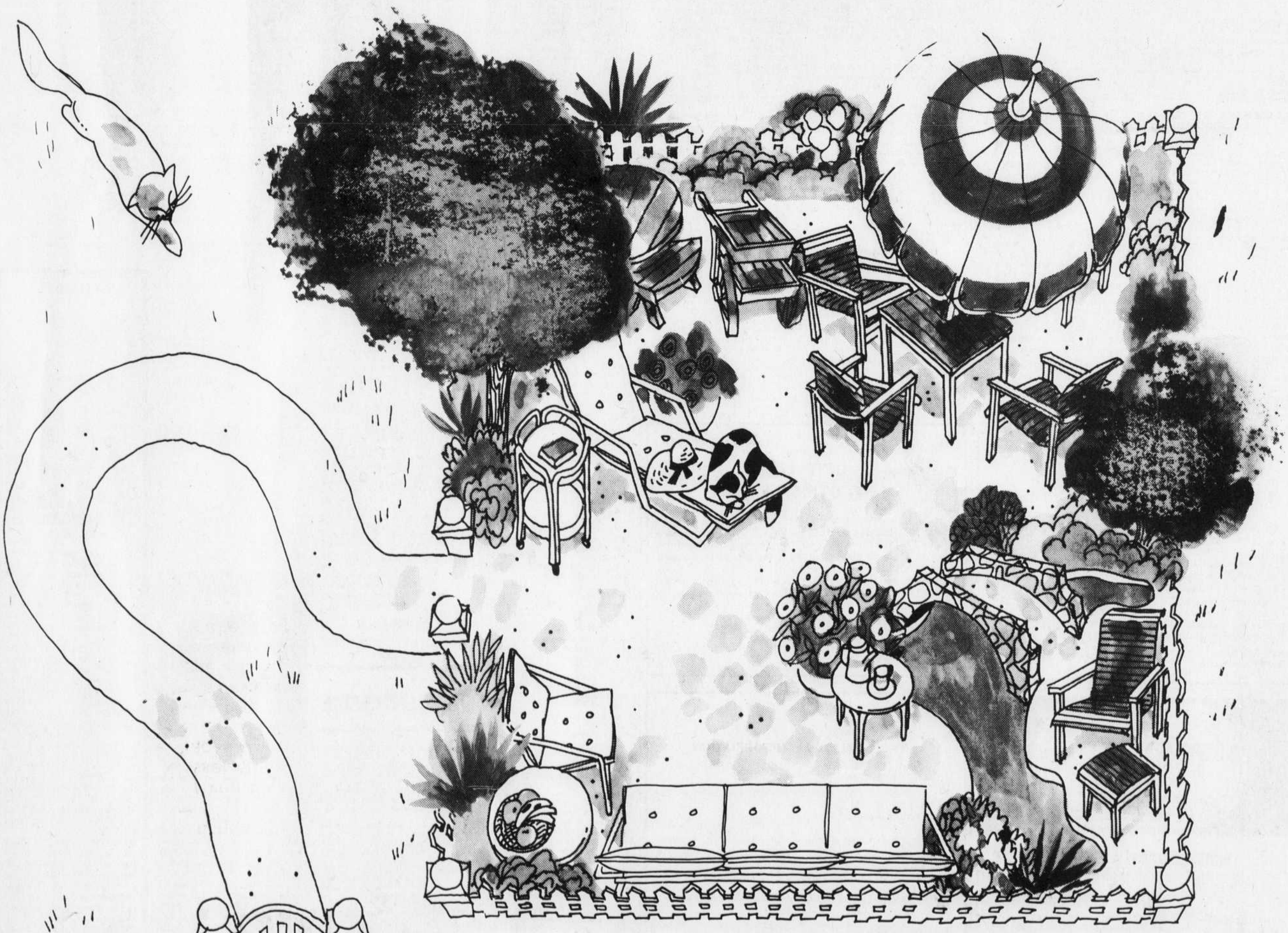

EATON
où une aubaine en vaut le "coût"